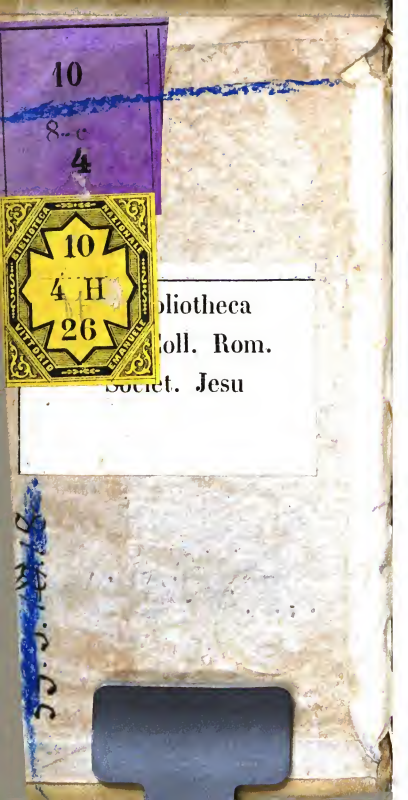




HISTOIRE
DU
LUTHERANISME,

PAR

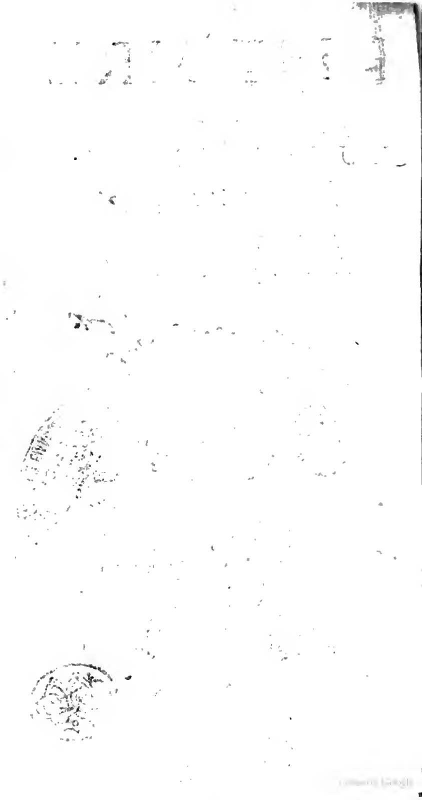
LE P. LOVIS MAIMBOVRG
de la Compagnie de IESVS.

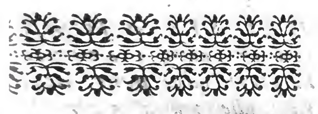


Sur l'Imprimé,
A PARIS,
Chez SEBASTIEN MABRE-CRAMOISY,
Imprimeur du Roy, ruë Saint Iacques.
aux Cicognes.

M. DC. LXXXII.
Avec Approbation & Privilege.

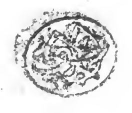






AV ROY.

SIRE,



Aprés avoir fait la guerre & la paix, comme VOSTRE

MAIESTÉ a sceû faire l'une & l'autre, avec toute la gloire qu'on peut acquerir; Elle pourra voir dans l'Histoire que j'ay l'honneur de luy presenter pour cette année, qu'Elle a plus fait encore, en domtant l'Heresie, & en rendant à l'Eglise la paix que cette Rebelle troubloit.

En effet, on y verra que Charles-Quint, tout victorieux qu'il fut de la prodigieuse armée des Lutheriens, ne put néanmoins jamais, je ne diray pas vaincre, mais non pas mesme affoiblir le Lutheranisme. Il fallut enfin qu'il cedast; & il se vit contraint, aprés

*en du sang répandu, d'ac-
rder à ce pernicieux par-
tout ce qu'il voulut, &
e partager en quelque ma-
iere son Empire avec la
ecte de Luther, la lais-
ant dominer, comme el-
le domine encore aujourd'huy,
dans une partie tres-con-
siderable de l'Allemagne. Ce-
la fait connoistre que l'Hé-
resie est un ennemy plus à
craindre dans un grand Ro-
yaume que ne le sont les
armes les plus formidables,
C'est cependant, SIRE,
cét ennemy que VOSTRE
MAIESTE' a domté,
& mis en un estat où il
ne peut plus nuire qu'à luy-
mesme. Et ce qui est encore*

plus merveilleux, c'est que ſans employer en cela cette force victorieuſe à laquelle rien n'a pû reſiſter juſqu'à maintenant, Vous avez heureuſement executé par voſtre ſageſſe, & par voſtre zele, ce que vos Predeceſſeurs n'ont pû faire avec le fer & le feu, & aprés une infinité de combats.

Vos derniers Edits ſoûtenus de cette autorité que toute la Terre revere, & ſous laquelle tout plie ſans reſiſtance, ont reduit aux abois le Calviniſme, qui ſe voit tous les jours abandonné de ceux à qui ces Edits, bien plus efficaces que toutes les diſputes des

Controverſiſtes, ont ouvert les yeux, par la grace que Dieu leur a donnée en meſme temps, pour deſcouvrir le foible, & la honte de cette ſecte, & pour voir en ſuite qu'on ne s'y peut ſauver non plus pour le temps que pour l'Eternité. De ſorte que ſi aprés avoir fait l'hiſtoire du Lutheraniſme, je me trouve obligé d'eſcrire celle du Calviniſme qui en eſt la ſuite, j'eſpere que j'auray le plaiſir d'en faire voir non ſeulement la decadence mais auſſi l'aneantiſſement, par la reduction de tous nos Proteſtans à l'Egliſe, ſous le glorieux Regne de LOVYS LE GRAND.

C'est, SIRE, par ces mesmes voyes également douces & efficaces, que VOSTRE MAIESTÉ a fait cesser les troubles que certaines opinions, qui tendoient à establir en France une nouvelle espece de Calvinisme sous un autre nom, y avoient excitez; & qu'Elle a réüni tous les esprits dans le centre de l'unité Catholique, en faisant rendre au Saint Siege l'obeïssance que l'on doit aux Constitutions Apostoliques qui en sont canoniquement émanées.

Ainsi l'Eglise Gallicane joüit maintenant par vos soins de cette profonde

paix , aprés laquelle il y avoit déja plus d'un ſiecle qu'elle ſoupiroit inutilement. Et dans cette paix , quel appuy , quelles graces , & quelle ſource inépuiſable de bienfaits ne trouve-t-elle pas tous les jours dans vôtre Royale protection , pour la conſervation de ſes Droits & de ſes Privileges , pour le maintien de ſon autorité & de ſa diſcipline , pour la propagation de la Foy , pour l'extirpation de l'Héreſie & des nouveautez dangereuſes, & pour le ſolide eſtabliſſement de la vraye pieté Chrêtienne.

D'autre part auſſi , quel attachement du Clergé de

France au service d'un si puissant & genereux Protecteur ! qu'elle force, pour maintenir avec une égale fermeté les Libertez de nôtre Eglise, & les Droits de vostre Couronne, contre tous ceux qui oseroient entreprendre de les choquer ! Et enfin, quelles marques éclatantes de sa reconnoissance n'a t'il pas tout nouvellement données dans les Actes de son Assemblée, & dans cette protestation solennelle qu'il a faite, que rien ne peut estre capable de le separer des interests d'un Roy si zelé pour le bien de l'Eglise ? Ce sera là toûjours un tesmoignage irreprochable à la po-

ſterité, que l'accord qui doit eſtre entre le Sacerdoce & la Royauté ne fut jamais plus parfait en France, depuis la fondation de la Monarchie, que ſous voſtre Regne.

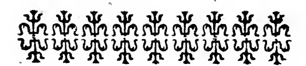
Voilà, SIRE, ce qui vous rend encore plus grand devant Dieu que Vous ne l'eſtes devant les hommes, par la grandeur des choſes que Vous avez ſi juſtement entrepriſes, & ſi glorieuſement executées. Et c'eſt enfin ce qui attirera ſur VOSTRE MAIESTE' les grandes benedictions du Ciel, que luy ſouhaite de toute l'ardeur de ſon ame celuy qui ſe tient

heureux de pouvoir écrire la verité librement & fort en repos sous la protection d'un si Grand Roy. C'est,

SIRE,

DE VOSTRE MAIESTE',

Le tres-humble, tres-obéïssant, & tres fidelle sujet & serviteur,
LOÜIS MAIMBOURG,
de la Compagnie de IESUS.



SOMMAIRE
DES LIVRES.

LIVRE PREMIER.

LE Dessein de cét Ouvrage, & ce qui le rend plus difficile à faire que les autres. Quelle a esté l'occasion du Schisme & de l'Heresie de Luther. L'origine des Indulgences ; le bon & le mauvais usage qu'on en fit dans l'ancienne Eglise, & les Heresies qui sont venuës des abus qui s'y sont commis. Le Pontificat de Leon X. Son humeur, & son caractere. Les Indulgences qu'il fit publier pour la fabrique de Saint Pierre de Rome. Les grands abus qui se commirent dans cette publication, ce qui donna occasion à la revolte de Luther. La

naissance, le caractere, la profession, & le portrait de ce Martin Luther. Il presche non-seulement contre les abus, mais aussi contre la vraye doctrine des Indulgences. Ses premiers combats contre les Dominicains, & cõtre le Docteur Ekius. Il est cité à Rome, & puis renvoyé devant le Cardinal Caïetan Legat en Allemagne. L'histoire de la conference qu'il eût à Ausbourg avec ce Legat. Ce qu'on peut dire pour & contre la conduite du Cardinal. Les nouvelles erreurs de Luther, qui est protegé de Frideric Electeur de Saxe. La mauvaise conduite du Nonce Miltitz, qui flate bassement Luther. L'avantage que cét Heretique en tire. Histoire de la fameuse dispute de Lipsic entre le Docteur Ekius, Luther, & Carlostad. L'insolence de Luther en écrivant au Pape. La Bulle de ce Pape contre Luther, qui la fait brusler. L'élection de Charles-Quint, qui se declare d'abord contre Luther,

duquel cependant le parti se fortifioit tous les jours. Erasme est pour luy. La naissance, le caractere de ce celebre Grammairien. Histoire de la Diete de Vvormes, où Luther fut entendu & condamné par Charles-Quint, qui le mit au ban de l'Empire. Sa retraite au château de Vvestberg. Il fait force Livres, pour soûtenir ses anciennes erreurs, & pour en publier de nouvelles. Il est condamné par la Sorbonne. Henri VIII. Roy d'Angleterre écrit contre luy, & en reçoit le titre de Defenseur de la Foy. Les furieux emportemens de Luther contre la Sorbonne & contre le Roy d'Angleterre. Histoire de la revolte de Carlostad, qui se fit Sacramentaire & Iconoclaste, & de Luther, qui sortit de sa retraite pour le reprimer. La Version du Nouveau Testament que fit Luther, & le mal qu'elle produisit dans l'Allemagne. Les faussetez & les corruption de cette

Version découvertes par d'habiles Docteurs, qui s'attirerent la haine & la persecution de la cabale Lutheriene. Les nouveaux Réglemens de Luther. La Diéte de Nuremberg, qu'il tire à son avantage. Histoire du changement de Religion qui se fit en Dannemark & en Suede. L'horrible perfidie & cruauté de Christierne II. Roy de Dannemark. Histoire de Gustave Ericson Roy de Suede, & de Frideric Roy de Dannemark, & comment ils se firent Luteriens. La Diéte de Nuremberg favorable aux Lutheriens. Assemblée des Princes Catholiques à Ratisbonne, pour empescher le progrés du Lutheranisme qui se répand dans une grande partie de l'Allemagne. Luther quitte son habit d'Augustin. Sa rupture éclatante avec Erasme, qui écrit contre luy pour defendre le franc Arbitre. En quoy consiste sur ce point l'heresie de Luther, qui répond à Erasme.

LIVRE II.

Histoire de la guerre des Païsans Lutheriens, qui vouloient la liberté que Luther avoit preschée. Il s'y oppose en vain. Leurs horribles desordres, & leur entiere defaite à la bataille de Frankusen. Le mariage sacrilége de Luther. Il tasche en vain de débaucher le Cardinal Albert de Brandebourg Archevesque de Mayence. On tasche inutilement de faire passer en Angleterre sa Version du Nouveau Testament. Le Roy d'Angleterre maltraite Luther par sa réponse à la lettre flateuse qu'il luy écrivit. Philippes Lantgrave de Hesse se fait Lutherien. La Diéte de Spire, où les Lutheriens furent les plus forts. La défaite & la mort pitoyable de Loüis Roy de Hongrie. Histoire lamentable de la prise

& de la desolation de Rome. Les causes de cette guerre. Ce que fit Charles-Quint pour y reüssir. L'arrivée du Duc de Bourbon, qui defend Milan, & prend le Chasteau. La conduite trop timide & inconstante du Pape Clement. La surprise de Rome par Hugues de Moncade, & par les Colonnes. Georges Compte de Fronsperg grand Lutherien leve une armée de Lutheriens pour l'Empereur. L'origine, & le portrait de ce Comte. Le chemin qu'il prit pour entrer en Italie. Le combat de Borgoforte, où Dom Iean de Medicis fut blessé d'un coup de fauconneau dont il mourut. La jonction de cette armée avec celle du Duc de Bourbon. Description de sa marche, & de son merveilleux passage depuis le Plaisantin jusqu'à Rome. Estrange aveuglement de ceux qui gouvernoient à Rome & les causes de la ruine de cette ville. Mauvaise conduite du Seigneur Rence

de Ceriqui en avoit entrepris la defense. Presages de la desolation de Rome. Le Duc de Bourbon harangue les Officiers de son armée. La confusion où l'on estoit dans Rome. Portrait du Duc de Bourbon. L'ordre qu'il donne pour l'attaque qu'il fait faire en quatre endroits. Sa blessure, sa mort, & son éloge. L'horrible desolation de Rome par l'avarice & par la cruauté des Espagnols & des Italiens, & par l'impieté des Allemans lutheriens. Seconde Diéte de Spire favorable aux catholiques. Les Lutheriens protestent contre son Decret, d'où est venu le nom de Protestans. *Le siege de Vienne par Soliman. Genereuse réponse de Charles-Quint aux Protestans. La conference de Marpourg entre les Lutheriens & les Zuingliens. Histoire de la confession d'Ausbourg. La vraye cause de la convocation de cette diéte. Les articles de la confession dressez par Melacton.*

SOMMAIRE

La superbe entrée de Charles-Quint à Ausbourg. La magnifique Procession du Saint Sacrement qui s'y fit. Le portrait de ce Prince. Il defend les Presches à Ausbourg, à quoy Luther mesme déclare qu'on doit obeïr. Digression sur l'obeïssance qu'on doit aux Souverains dans les choses où il n'y a point de peché manifeste. Les Conferences qu'on tient entre les Catholiques & les Lutheriens sur la Confession d'Ausbourg, & sa condamnation dans la Diéte.

LIVRE III.

L'*Archiduc Ferdinand est éleû Roy des Romains. La ligue de Smalcade. La Pacification de Nuremberg en faveur des Protestans. L'Empereur à la teste de son armée contre Soliman, qui*

se retire sans honneur à Constantinople. Le Pape Clement consent à la convocation du Concile ; les Protestans le refusent. La mort de ce Pape, & ses qualitez. L'exaltation de Paul III. Promotion de Cardinaux d'un grand merite. Eloge du Cardinal de Schomberg. Les soins que le Pape apporte pour la convocation du Concile. Histoire du Nonce Pierre Paul Verger, & son Apostasie. Sa Conference avec Luther. Ambassade de Guillaume du Bellay aux Princes assemblez à Smalcalde. Insigne imposture de Sleïdan contre l'honneur de François I. Martin Bucer se soumet à Luther. La Bulle de la Convocation du Concile à Mantoüe portée aux Protestans, qui la refusent. Ligue des Princes Catholiques contre les Protestans. La mort du Duc Georges de Saxe bon Catholique, & le changement de Religion dans ses Estats par

Luther. Ioachin II. Electeur de Brandebourg se fait Lutherien. La passion qu'a Charles-Quint de retenir le Milanois l'empesche de ruiner le Lutheranisme comme il le pouvoit, & luy fait ratifier le Traité de Francfort favorable aux Protestans. Histoire de la Diéte de Ratisbonne, où l'on presenta une Exposition de Foy qui ne contenta ni les Catholiques, ni les Protestans, ausquels neanmoins Charles-Quint accorda ce qu'ils pretendoient, afin qu'il pust faire la guerre au Roy François. Malheureuse expedition d'Alger. Indiction du Concile de Trente que le Pape est contraint de differer. Histoire de l'Archevesque de Cologne Herman de Vveiden, qui se fit Lutherien par foiblesse, sous pretexte de devotion & de réforme; son portrait, & son caractere. L'éloge & la défense du Docteur Iean Gropperus contre les calomnies de Sleïdan & de Theodore de

Beze,

Beze. Histoire de la Diéte de Spire, où Charles-Quint s'unit avec les Princes Protestans, au dépens de la Religion, contre François I. Le Bref du Pape sur ce sujet à Charles-Quint; la réponse de ce Prince. La guerre qu'il fait en France. La paix de Crespy. Les deux Princes s'unissent pour la convocation du Concile de Trente. Diéte de Vvormes, où les Protestans refusent le Concile. L'ouverture de ce Concile, & les Sessions I. II. III. IV. & V. *L'Empereur fait sous-main ses preparatifs pour la guerre. Le Colloque de Ratisbone, d'où les Protestans s'évaderent. Insolence brutale de Martin Luther. L'histoire de sa mort, & son veritable caractere. Histoire de Iean Diaz Espagnol Lutherien, assassiné pour cela par son frere. La Diéte de Ratisbone, où l'Empereur se résout à faire la guerre tout ouvertement aux Protestans.*

LIVRE QVATRIEME.

Ligue entre le Pape & l'Empereur. Les motifs qui obligent ce Prince à entreprendre cette guerre. Il la declare aux Protestans comme à des Rebelles. Le Pape aussi la leur declare comme à des Heretiques. Les Protestans se mettent en campagne avec une prodigieuse armée. Schertel s'empare de la Forteresse de la Chiuse. Fautes du Duc de Saxe & du Lantgrave de Hesse Chefs des Confederez. Ionction de l'armée du Pape avec celle de Charles-Quint. Description de son Camp auprés d'Ingolstad. L'armée des Conferez s'avance, & le canonne inutilement durant plusieurs jours. L'ordre & la disposition des deux armées. Valeur & conduite de l'Empereur en cette occasion. Retraite des Confederez. L'Empereur les poursuit, & dissipe enfin cette grande armée. Le Duc Maurice

fait heureusement une grande diversion dans la Saxe. L'Electeur y accourt, l'en chasse, & défait le Marquis Albert de Brandebourg. La pluralité des Chefs ruine les armées. La marche de l'Empereur contre l'Electeur de Saxe. Le fameux passage de l'Elbe. La Bataille de Mulberg, où l'Electeur est défait, & pris. Vanité des prodiges qu'on dit qui précederent la victoire. Comment l'Empereur reçoit le Saxon qu'on luy amene prisonnier. Grandeur de l'action de Charles-Quint en cette journée. Admirable constance & fermeté d'esprit du Duc de Saxe. Description de Vvittemberg, sa reddition, & le Traité de l'Electeur, qui perdit son Electorat, dont le Duc Maurice son cousin fut investi. La soumission du Lantgrave, & sa prison. Diéte d'Ausbourg, où les Protestans promettent de se soumettre au Concile. Ce qui se fit en ce Concile durant la guerre contre les Protestans. La sixiéme, septié-

me & huitiéme Session. Histoire de ce qui s'est fait au sujet de la Translation du Concile à Boulogne. L'Empereur fait protester à Rome & à Boulogne contre cette Translation. Le biais que le Pape prit adroitement pour éluder cette protestation. Les maux qui vinrent de la Translation du Concile.

LIVRE CINQUIEME.

L'*Occasion qui fit naistre l'*Interim. *Ceux qui en firent le projet. L'Empereur demande au Pape des Legats pour faire conjointement avec ses Theologiens une formule de creance commune aux deux partis. Le Pape s'y accorde. Les Cardinaux & les Ministres du Roy Henry II. s'y opposent, & au rétablissement du Concile à Trente. Ce que contient l'*Interim. *Comment il fut accepté dans la Diéte. Ce qu'on a dit pour & contre* l'Interim. *Les Protestans sont ceux qui se declarent le plus hautement contre cette Constitution.*

Imperiale. Autre Constitution de Charles-Quint pour la reformation des mœurs & de la discipline. Il punit ceux qui refusent son Interim. *Les diverses Sectes d'interimistes. Division entre les Lutheriens. Synodes Provinciaux conformes à l'*Interim. *Le Pape donne pouvoir à ses Legats de permettre à quelques-uns la Communion sous les deux especes à certaines conditions. La mort de ce Pape & son éloge. Le Conclave suivant, & l'exaltation de Jules III. Il rétablit le Concile à Trente. Onziéme & douziéme Session. Histoire de la guerre que le Pape fit aux Farnezes qui s'estoient mis sous la protection du Roy. Protestation du Roy faite par son Ambassadeur en plein Consistoire & par l'Abbé de Bellozane au Concile. Le Pape obtient la paix qu'il demande au Roy. La difference qu'il y a entre le Saint Siege & le Pape, & comment on peut estre bien avec l'un, & mal avec l'autre.*

Treiziéme Session du Concile. Quatorziéme Session. Les Ambassadeurs de l'Electeur de Brandebourg rendent obéïssance au Concile. Les Ambassadeurs de Maurice & des autres Protestans refusent de s'y soumettre. Nouvelle suspension du Concile. Histoire de la revolte du Duc Maurice & de la guerre qu'il fit à l'Empereur. L'alliance du Roy Henry II. avec les Princes Protestans pour des raisons purement politiques sans toucher à la Religion. Manifeste du Duc Maurice. Sa perfidie, ses progrés & sa marche jusqu'à Inspruck, où il pensa surprendre l'Empereur, qui s'enfuit de nuit en grand desordre. La Pacification de Passau où les Lutheriens obtiennent le libre exercice du Lutheranisme, Prise de Toul, Metz & Verdun. Les trois Eveschez demeurez au Roy en toute Souveraineté. Siege de Metz par Charles-Quint, qui est contraint de lever le siege. La trahison du Marquis

d'Albert de Brandebourg. La bataille de Pene où il perd son armée, & le Duc Maurice la vie. Charles-Quint se dépoüille de ses Estats ; sa mort, & son éloge.

LIVRE SIXIE'ME.

DIéte de Ratisbone. Conference de Vvormes entre douze Protestans. La confusion de ceux-cy à cause de leur division. Changement de Religion parmi les Allemans comme il plaist à leurs Princes. Les raisons qui obligent Pie IV. à rétablir le Concile de Trente. L'Empereur & les Rois y consentent. La Bulle de la convocation de ce Concile. Les Centuriateurs de Magdebourg publient leurs Centuries. Assemblée des Princes Protestans à Naumbourg. Ils n'y purent convenir d'une créance commune. Deux Nonces du Pape à cette Assemblée pour les inviter au Concile ; leurs Harangues, & la réponse qu'on leur fit. L'Ambassade de Commendon aux Princes Protestans ; son voyage aux

Païs-Bas, où il fait cesser des troubles qu'excitoit la doctrine de Bajus. Histoire de ce Docteur, & les suites que son parti a eû jusqu'à maintenant. L'Ambassade de L'Evéque de Phare aux Villes Protestantes. Histoire du rétablissement du Concile & de ce qui s'y est passé jusqu'à sa fin. Histoire de Gebhard Truchsé Archevesque de Cologne qui se fit Lutherien. Sa débauche, son mariage sacrilege; la guerre qu'il fit pour se maintenir, sa défaite, & sa miserable fin. Histoire de Iean Roy de Suede & du P. Possevin Iesuite qui receut son abjuration. Le Comte de la Gardie negotie avec le Pape pour la conversion du Roy. Histoire de ce Comte. Quelles choses empécherent le rétablissement de la Religion Catholique en Suede. Charles Duc de Sudermanie usurpe la Couronne sur Sigismond Roy de Pologne son neveu pour maintenir le Lutheranisme en Suede. L'estat où se trouve aujourd'huy cette Heresie.

HISTOIRE



HISTOIRE DU LUTHERANISME.

LIVRE PREMIER.

LA resolution que j'ay prise d'écrire exactement l'Histoire de ces dernieres Heresies qui ont separé de l'Eglise Catholique, une grande partie de l'Occident, m'engage à des choses si difficiles, qu'en ce moment mesme que je me mets en état de l'executer, j'avouë franchement que je suis fortement tenté de l'abandonner. Car il ne s'agit plus, comme dans mes

autres Hiſtoires, de raconter ce qui s'eſt fait il y a déja pluſieurs ſiecles, à quoy perſonne maintenant ne prend plus aucun intereſt. J'ay pû alors ſuivre mon inclination fort librement, & ſatisfaire au devoir d'un Hiſtorien, en diſant nettement la verité, ſans crainte, comme ſans danger, de m'attirer la haine & l'indignation de ceux qui s'en offenſent, quand il ne leur eſt pas avãtageux qu'elle ſe produiſe. Mais icy, je ſuis obligé d'approcher de nos jours, & de faire connoître bien des choſes, qui donneront peut-eſtre du chagrin à des gens, qui, ou pour l'engagement qu'ils ont dans un parti, ne peuvent ſouffrir ce qu'on dit peu favorablement de l'autre; ou pour la part que quelques-uns de leurs anceſtres ont euë dans les intrigues qu'il faut déveloper, s'imaginent que leur honneur y eſt intereſſé.

De plus, comme il faut neceſſairement que tous les Royaumes, & tous les Eſtats de l'Europe entrent

dans mon ouvrage, puis qu'il n'y en a point qui ne fasse une partie tres-considerable du sujet que je dois traiter : outre que c'est une terrible entreprise que de vouloir embrasser à la fois tant de choses si differentes ; il est bien malaisé de découvrir les secrets mouvemens de tant de gens si éloignez de nous, qui ont agi dans cette grande revolution, & avec lesquels je ne puis avoir eu de commerce que par l'entremise des livres, qui ne racontent la pluspart du temps que les évenemens, sans penetrer plus avant dans les causes, & dans les motifs, en quoy consiste l'ame de l'Histoire. Ajoûtez à cela, que je n'ay plus, comme auparavant, l'avantage de dire des choses, qui n'étant que tres-peu connuës dans le monde pour leur antiquité, pouvoient attirer agreablement, & même satisfaire la curiosité de mon Lecteur. Comme il a oüy mille fois parler de Luther & de Calvin, & que toutes nos Histoires sõt plei-

nes des changemens, des desordres, & des guerres que leur Schisme a causez dans toute l'Europe : il faudra que je trouve dans moymesme de quoy le contenter, sans l'aide de la nouveauté à son égard, & du plaisir qu'on a d'apprendre ce que l'on ne sçait pas encore.

Cela sans doute me pouvoit, & peut-estre aussi me devoit détourner de mon dessein. Mais la grandeur & la diversité de tant de choses merveilleuses, que l'ō sçait à la verité, mais seulement en general; la promesse que l'on m'a faite de me fournir d'excellens memoires, tirez des plus riches Bibliotheques, & l'esperance que je puis raisonnablement concevoir, qu'on aura trop de generosité pour s'offenser de la verité, qui ne paroistra dans mon ouvrage qu'avec tout le respect qu'elle doit aux personnes dont elle parle, m'ont fait enfin resoudre à passer pardessus tout ce qui s'opposoit à l'execution d'une entreprise si hardie. Je la vais com-

mencer pour le service de l'Eglise, à la gloire de Dieu, dont l'assistance & la protection que j'implore, a toûjours soustenu visiblement, & fortifié ma foiblesse, qui sans ce secours favorable eust asseurement succombé dans mes autres travaux.

l'Eglise Catholique joüissoit d'une profonde paix vers le commencement du seiziéme siecle, & toutes les Puissances de l'Europe reconnoissoient l'authorité supréme, & tenoient la foy du Saint Siege : lors que le plus grand, & le plus pernicieux de tous les Schismes se forma presque tout-à-coup d'un tres-petit commencement, dont il faut d'abord que je donne en peu de mots la connoissance, qui doit estre le fondement de cette Histoire. La creance des Catholiques a toûjours esté que le Fils de Dieu a dóné à son Eglise le pouvoir de délier le pecheur penitent, non seulement des liens de ses pechez, par les merites de la

Ann. 1517.

Matth. 16. Matth. 18. Quæcumque solveritis super terram, &c.

Passion de Jesus-Christ qu'on
1517. luy applique au Sacrement de Penitence, mais aussi des liens de la peine qu'il devroit subir en ce monde ou en l'autre, afin de satisfaire à la justice divine pour les pechez qu'il commet apres le Baptesme. C'est ce qui s'appelle Indulgence, & on ne la donne jamais qu'en satisfaisant pleinement à Dieu par le prix infini des souffrances de son Fils qu'on luy offre pour le payement de cette dette.
2. Cor. 2. C'est ainsi que saint Paul, à la priere de ceux de Corinthe, remit à cét incestueux qu'il avoit excommunié le reste de la peine qu'il devoit souffrir pour un si grand crime; & que les Evesques
Tertul. & Cypr. passim. des premiers siecles rendoient la paix aux Apostats, & les reconcilioient à l'Eglise, en leur abregeant le temps de la penitence canonique par l'intercession des Martyrs, & en consideration de leurs souffrances, jointes à celles du Sauveur du monde qui les ren-

doient precieuses devant Dieu.

Cét usage qui a toûjours perseveré dans l'Eglise apres les persecutions, se trouve autorisé, non seulement par les anciens Papes, comme saint Gregoire, selon la remarque de saint Thomas, & Leon III. mais aussi par les Conciles de Nicée, d'Ancyre, & de Laodicée, par celuy de Clermont où l'on commença à donner l'Indulgence pour les Croisades, & par ceux de Latran, de Lyon, de Vienne, & de Constance. Clement VI. dans sa Decretale ou Constitution reçuë generalement de toute l'Eglise, declare, en exposant ce dogme de la Foy, que Jesus-Christ nous a laissé un tresor infini de merites & de satisfactions surabondantes de sa Passion, de celles de la Sainte Vierge, qui fut l'innocence mesme, & des Saints qui ont satisfait par leurs penitences volontaires, ou par leur Martyre, beaucoup au-delà de ce qu'ils avoient merité

1517.

V. Christian. Lup. de Syn. tom. 5 dissert. de Indul. c. 5. Ap. S. Th. in 4. d. 20. q. 1. a 1. 3. Ludger. ap. Sur. t. 2 post v t. S. Suisbert. Conc Nic. c. 11. ad 12 Conc. Ancy. c. 5. Cōc. Laod. c. 2. C Vi igenitus.

1517. de peines, pour leurs pechez remis au Sacrement de Penitence. De plus, que les Pasteurs de l'Eglise, & sur tout les Papes qui sont les Souverains dispensateurs de ce tresor, le peuvent appliquer aux vivans, par la puissance des Clefs, & aux morts, par voye de suffrage, pour les delivrer de la peine deuë à leurs pechez, en tirant, & offrant à Dieu de ce tresor autant qu'il en faut pour satisfaire à cette dette.

Il faut avoüer neanmoins, que comme l'on peut abuser des choses les plus saintes, & le plus saintement establies, il s'est aussi glissé de tout temps d'assez grands abus dans la distribution de ces graces de l'Eglise, ou de ses Indulgences. En effet, saint Cyprien s'est plaint assez souvent de ces abus; tantost de ce que les Martyrs donnoient sans discernement leurs lettres à toutes sortes de pecheurs; tantost de ce que les Evesques leur accordoient trop tost, & trop

Cyprian. serm. de laps. ep. 10. 11. 12. 15. 23. 27.

facilement, ces Indulgences ; & quelquefois mesme de ce que des Martyrs, & des simples Prestres, avoient eu la presomption de donner l'Indulgence qu'il n'appartenoit qu'aux Evesques d'accorder. Sur quoy Tertullien, Novatien, & quelques autres qui les ont suivis dans une conduite si déraisonnable, au lieu de s'attacher precisément aux abus, pour arracher, s'il pouvoient, du champ de l'Eglise, cette yvraye qui nuisoit au bon grain, ont attaqué les Indulgences mêmes, contre lesquelles ils se sont furieusement emportez, ne voyant pas, par un aveuglement volontaire & tres-criminel, que le mauvais usage qu'on peut faire de ce qu'il y a de plus sacré dans la Religion, ne donne pas droit de s'en prendre, comme ils ont fait brutalement, à la chose sainte dont on abuse. Or c'est là justement ce que l'Autheur du Schisme & de l'heresie dont je parle, fit

1517.

L. de pudic. c. ult VVille. fist. VVal. dens.

à cette occasion que je vais dire.

1517. Celuy qui remplissoit alors, depuis environ cinq ans, le Siege de saint Pierre, estoit Leon X. de la tres-illustre Maison de Medicis, duquel on peut dire fort veritablement, qu'ayant esté elevé par la faction des jeunes Cardinaux à cette dignité supréme de l'Eglise à l'âge de trente-sept ans, il y fit éclater toutes les perfections d'un grand Prince, sans avoir toutes celles d'un grand Pape. Or comme, suivant son inclination naturelle qui le portoit à tout ce qu'il y a de grand & de magnifique, il avoit entrepris d'achever le superbe édifice de la Basilique de saint Pierre que Jules II. son Predecesseur avoit commencé, & que d'ailleurs son Epargne estoit épuisée par les dépenses excessives qu'il faisoit en toutes sortes de magnificences, qui estoient beaucoup plus d'un puissant Monarque de la terre, que du Vicaire de ce-

V. Pallavic. l. 1. c. 2. & 3.

luy dont le Royaume n'eſt pas de ce monde: il eût recours, à l'exemple du Pape Jules, aux Indulgences qu'il fit publier par tout, avec la permiſſion de manger œufs & du fromage en Careſme, & de ſe choiſir un Confeſſeur, à tous ceux qui contribueroient ce qu'on demandoit d'eux pour la fabrique de ſaint Pierre. Il faut reconnoiſtre de bonne foy que les Papes qui ſont venus depuis, ont eſté bien plus reguliers dans la diſpenſation de ces treſors ſpirituels, & que l'on fit alors certaines choſes qu'on ne feroit pas aujourd'huy, & qui rendirent odieuſes particulierement en Allemagne, ces Indulgences de Leon, quoy-que tres-bonnes en elles-meſmes. Car on dit que ce Pape ne fit point de difficulté de donner d'abord à la Princeſſe Cybo ſa ſœur, ce qui reviendroit de ces Indulgences qu'on publieroit dans la Saxe, & dans les païs circonvoiſins juſ-

1517.

L. 3. diplom. Leon. L. 1. & 2. diplom. ſecret. Sadolet.

Sadol. l. 11. ep. 1. Spond. ad hunc ann. n. 4.

Guicciard. l. 13. V. Pallavic. loc. cit.

1517. qu'à la mer Baltique ; & qu'il en usa de la sorte, pour recompenser la Maison de Cybo des grands secours qu'il en avoit reçus dans sa necessité, lors qu'il fut contraint de sortir de Florence, & de se retirer à Gennes.

Paul. Lang. in Chron. Citiz. Guicciard. l. 13. Flor. de Raim. l. 1. c. 8. Pallavic. l. cit.

De plus, il y a des Auteurs qui asseurent que l'on mit en quelque maniere ces Indulgences en parti, & que pour avoir promptement de l'argent comptant, on afferma tout ce qu'on en pouvoit tirer à ceux qui en donnoient le plus, & qui en suite, non seulement pour se rembourser, mais aussi pour s'enrichir par un commerce si honteux, faisoient choisir des Predicateurs d'Indulgences & des Questeurs qu'ils croyoient les plus propres, estant bien payez, à faire en sorte que le peuple, pour gagner ces Pardons, contribuast tout ce que ces avares & sacrileges partisans en pretendoient tirer. Et certes, il est certain que ces Questeurs qui

Christ. Lup. de Synod. c. 5. Dissert. de Indulg. c. 4

furent establis par tout pour recevoir les oblations des Fidelles, en mesme temps que l'on commença sous Urbain II. à publier l'Indulgence pour les Croisades, se relascherent insensiblement dés ce temps-là, vaincus par leur avarice, & commirent enfin de grands abus dans l'exercice de leur charge. De sorte qu'il fallut, pour arrester le cours d'un desordre si scandaleux, qu'Innocent III. au Concile de Latran, & Clement V. en celuy de Vienne, y employassent les Canons de l'Eglise. Aussi l'un des chefs sur lesquels le Concile de Constance fit le procez au Pape Jean XXIII. fut d'avoir donné le pouvoir à un de ses Legats d'establir des Confesseurs qui pussent donner l'absolution de tous les pechez, & remettre toute la peine à ceux qui payeroient ce à quoy ils seroient taxez; d'où l'on tira de tres-grandes sommes d'argent, mais ce ne fut qu'en trompant les Fidelles,

1517.

Conc. Lat. sub Innoc. III. c. 62.

Concil. Const. sess. 11. ar. 22.

Absolvere possent à pœna & à culpa, certis tamen pecuniis taxatis imediatibus, de quibus maximas pecuniarũ summas exhausit & extorsit, Christi fideles seducẽdo,

& en scandalisant horriblement
1517. l'Eglise Catholique: ce sont-là les propres termes du Concile.

& itatum ac vitam Ecclesiæ Catholicæ enormiter scandalizando.

Nonobstant toutes ces precautions, on ne peut nier qu'il ne se soit encore glissé, par l'avarice des particuliers, de grands abus dans la publication de ces Indulgences de Leon. Ce Pape les avoit adressée au Prince Albert frere de l'Electeur Joachim de Brandebourg, & Archevesque de Mayence & de Magdebourg, pour les faire publier en Allemagne. Ce Prelat, qui estoit de grande autorité, & d'un rare merite, & que Leon fit deux ans apres Cardinal, donna cette commission à Jean Tetzel Dominicain, Inquisiteur de la Foy, qui, quelque temps auparavant, s'estoit acquité d'une pareille charge, au grand profit des Chevaliers Teutonique, pour lesquels il avoit amassé de grandes sommes, en preschant les Indulgences qu'ils avoient obtenuës pour la guerre

Cochlæ. Act Luth

contre les Moscovites. L'Inquisiteur ne manqua pas de s'associer en cét employ les Religieux de son Ordre. Quelques - uns de ces Predicateurs ne manquerent pas aussi de leur costé, comme il arrive assez souvent, d'outrer le sujet qu'ils traitoient, & d'exagerer tellement le prix & la valeur des Indulgences, qu'ils donnerent occasion au peuple de croire qu'on estoit assuré de son salut, & de delivrer les ames du Purgatoire aussi - tost qu'on auroit donné l'argent qu'on demandoit pour les Lettres qui témoignoient qu'on avoit gagné l'Indulgence; ce qui causa sans doute du scandale, comme les Princes assemblez à la Diete de Nuremberg s'en plaignirent au Pape Adrien VI. successeur de Leon. Mais ce qui l'augmenta beaucoup, & qui pensa plus d'une fois exciter de grands troubles parmy le petit peuple, fut qu'on voyoit les Commis de ces partisans qui

1517.

V. Fl. de Ræm. l. 1. c. 8. Et Spond. ad hunc ann. Ioach. Camer. li. de Bell. Smalcald. Paul. Lãg. in Chron. Citizen. Massæ. l. 20. Erasm. ep. 12. ad Alb. P. Ether. in Cal. Hist. Polyd. Verg. l. 8. c. 4. P. Crist. Lup. de Conc. t. 5. diss. r. de Indulg. cap. 4. Legatio Princ. ad Adrian. VI. Paul. Lang. loc. cit. Guicciard. l. 13.

1517. *Ioachim. Camerar. de bello Smal ald. Flor. de Ram. loc. cit. Christ. Lup. & alij.*

avoient acheté le profit de ces Indulgences, faire tous les jours grand' chere dans les cabarets, & employer en toutes sortes de débauches une partie de cét argent, que les pauvres disoient qui leur estoit cruellement ravi, puis qu'on faisoit par cét espece de trafic & de vente des Indulgences, une grande diversion des aumônes qu'on leur eust faites.

A la verité ces abus sont rapportez par tant d'Auteurs celebres, qui en ont écrit en termes bien plus forts que moy, & en toutes sortes de langues, en Latin, en François, en Italien, & en Allemand, qu'un Historien qui entreprendroit de les supprimer, auroit bien de la peine à y reüssir. L'on ne peut aussi nier que ces abus n'ayent esté du moins l'occasion qui a fait naistre le Lutheranisme, comme tout le monde en convient, & le Saint Concile de Trente le fait assez entendre dans la derniere Session.

Abusus verò qui in his irrepserūt, & quorum occasione insigne hoc Indulgētiarum nomē ab hæreticis blasphematur emendatos, &

Mais ce seroit une fort grande injustice de s'en vouloir prendre aux Religieux d'un Ordre aussi saint & aussi utile à l'Eglise que celuy de saint Dominique, parce que quelques-uns de leurs Confreres d'Allemagne, sans en estre avoüez de leurs Superieurs, en dirent beaucoup plus qu'il ne falloit, en prêchant ces Indulgences, & que des Commis qui n'étoient pas de leur Ordre, firent tous ces desordres scandaleux. Cependant ce fut delà que Jean Stupitz, Vicaire General des Augustins en Allemagne, prit occasion de se declarer hautement contre des gens qu'il n'aymoit pas trop d'ailleurs, & qui abusoient manifestement de leur ministere.

1517. conceptos cupiens, præsenti decreto generaliter statuit pravos quæstus pro his consequendis, unde plurima in Christiano populo abusū causa profluxit, omninò abolendos esse.

C'estoit un homme de beaucoup d'esprit, de grande qualité, adroit, éloquent, tres-bien fait de sa personne, & fort consideré de Frideric Duc de Saxe, qui se servoit de luy, particulierement dans l'Université de Vvittéberg, que ce Prince avoit

Cochlæ. Act. Luth.

establie depuis quelques années.
1517. Or soit que ce Vicaire eust du chagrin de ce qu'on avoit preferé les Dominicains aux Religieux de son Ordre, qui avoient eu auparavant en Saxe ce mesme employ, qu'ils croyoient qu'on donnoit aux autres à leur préjudice ; soit qu'il fust veritablement touché des desordres visibles qui se commettoient, en publiant ces Indulgences : il en fit ses plaintes au Duc, & resolut de s'opposer de toute sa force aux Dominicains. Et comme il crût qu'il auroit besoin d'aide contre des aversaires aussi puissans & aussi redoutables que ceux-cy, il voulut se servir contre eux de celuy de tous ces Religieux, & mesme de tous les Docteurs, qui avoit alors, sans contredit le plus de vogue & de reputation dans l'Université de Vvittemberg, à sçavoir du fameux Martin Luther, qui fut le principal autheur de ce malheureux Schisme.

Il nasquit à Islebe Ville du
Comté de Mansfeld l'an mil qua- 1517.
tre cens quatre vingts-trois, non *Philipp.*
pas d'un Incube, ainsi que quel- *Melant. t. 2. oper.*
ques-uns, pour le rendre plus *Luth. l.*
odieux, l'ont écrit sans aucune ap- *Micralij vit. Luth.*
parence de verité, mais com- *Cocl. l. Act. Luth.*
me naissent les autres hommes; *Sur. in comm.*
& l'on n'en a jamais douté, que *Chytræ.*
depuis qu'il devint heresiarque, *Saxon. l.*
ce qu'il a pû estre, sans qu'il soit *7.*
besoin pour cela de substituër un Diable à la place de son pere Jean Luder, & de deshonorer sa mere Marguerite Linderman par une si infame naissance. Ces deux personnes, qui estoient d'assez mediocre condition, ne laisserent pas de prendre grand soin de le bien faire élever aux estudes; & il y reüssit si bien à Magdebourg, à Issenac, & à Erford où il prit le degré de Maistre és Arts à l'âge de vingt ans, qu'il s'acquit par tout la reputation de surpasser de beaucoup tous ses compagnons d'estude en

esprit & en sçavoir. Il avoit mes-
1517. me en ce temps-là de la crainte des jugemens de Dieu, qui le faisoient trembler; & il fut tellement touché de la mort soudaine d'un de ses amis, si fort épouvanté d'un grand éclat de tonnerre, & d'un coup de foudre dont il pensa estre frappé; que quittant ses estudes de Droit qu'il avoit commencées, il s'alla rendre, malgré ses parens, au Monastere des Peres Augustins d'Erford, qui le reçûrent avec joye, comme un sujet de grand merite, qu'ils esperoient qui feroit honneur à leur Ordre. En effet, il y fit de grands progrez dans les hautes sciences, ausquelles il s'appliqua avec une grande assiduité; de sorte que comme il passa bientost pour le plus bel esprit & le plus habille homme de son Ordre en Allemagne, le Vicaire General qui travailloit fort à l'avancement de l'Université de Vvitté-

berg, l'y appella pour y prefcher, & pour y enfeigner en 1517.
mefme temps la Philofophie. Il s'acquita de ces emplois avec grand applaudiffement, & fe rendit fi confiderable parmy fes Freres, qu'il fut député à Rome pour y accorder certains differends, qui faifoient alors deux partis contraires dans l'Ordre; & il fit paroiftre tant d'habilité & de bonne conduite en cette negotiation, qui luy réüffit, qu'à fon retour à Vvittemberg le Vicaire General voulut abfolument qu'il prift le bonnet de Docteur en Theologie; ce qui fe fit avec grande folemnité, l'Electeur de Saxe qui l'avoit oüy prefcher avec beaucoup de fatisfaction, ayant voulu faire fort magnifiquement là dépenfe de cette fefte; & en fuite le nouveau Docteur, qui eftoit alors âgé de trente ans, leût avec grand concours & applaudiffement de fes auditeurs la Theologie & les faintes Lettres.

C'estoit un homme d'un esprit vif & subtil, naturellement éloquent, disert & poli dans sa langue, infiniment laborieux, & si assidu à l'étude, qu'il y passoit quelquefois les jours entiers, sans mesme se donner le loisir de prendre un morceau; ce qui luy acquit une assez grande connoissance des Langues & des Peres, à la lecture desquels, & sur tout à celle de Saint Augustin, dont il fit un tres-mauvais usage, il s'estoit fort attaché, contre l'ordinaire des Theologiens de son temps. Il avoit la complexion forte & robuste pour durer au travail, sans détriment de sa santé; le temperament bilieux & sanguin, ayant l'œil penetrant & tout de feu; le ton de voix agreable, & fort élevé quand il estoit une fois échauffé; l'air fier, intrepide & hautin, qu'il sçavoit pourtant radoucir, quand il vouloit, pour contrefaire l'humble; le modeste, & le mortifié, ce qui ne luy arrivoit pas trop souvent; &

1517.
Autor. cit. Spond. ad hunc ann. n. 2. 3. Pallavic. l. 1. c. 4.

ſur tout dans l'ame un grand fonds d'orgueil & de preſomption, qui 1517. luy inſpiroit le mépris de tout ce qui n'entroit pas dans ſes ſentimens, & cét eſprit d'inſolence brutale avec laquelle il traita outrageuſement tous ceux qui s'oppoſerent à ſon hereſie, ſans reſpecter ny Roy, ny Empereur, ny Pape, ny tout ce qu'il y a de plus ſacré & de plus inviolable ſur la terre; incapable au reſte de retracter ce qu'il avoit une fois avãcé, colere, vindicatif, imperieux, voulant toûjours eſtre le maiſtre, & aymant fort à ſe diſtinguer par la nouveauté de ſa doctrine, qu'il vouloit établir dans ſon école ſur les ruines de celles des plus grands genies, à ſçavoir d'Ariſtote, de Saint Thomas, de Scot, de Saint Bonaventure, & des autres Scholaſtiques qu'il diſoit avoir corrompu la vraye Philoſophie, & les ſolides veritez de la Theologie Chreſtienne. Voilà le veritable caractere de Martin Luther, dans

lequel on peut dire qu'il y eût un
1517. grand mélange de quelques bonnes & de plusieurs mauvaises qualitez, & qu'il fut bien plus debauché encore dans l'esprit que dans les mœurs, & dans sa vie, laquelle passa toûjours pour assez reguliere tandis qu'il vescut dans le Cloistre avant son heresie, qui acheva de luy corrompre l'esprit & le cœur.

Or ce fut cét homme, qui estoit alors dans la force de son âge à trente quatre ans, & dans une haute reputation à Vvittemberg, que le Vicaire General des Augustins lascha contre les Dominicains qui preschoient en l'année mil cinq cens dix-sept les Indulgences du
Cochl. Act. Luth. Pape Leon dans la Saxe. Luther, qui aymoit la gloire, ravi d'avoir une si belle occasion de paroistre, & de faire parler de luy, monte en chaire, declame terriblement contre les Questeurs & Predicateurs d'Indulgences; & passant des abus des particuliers qu'il pouvoit legitimement

timement reprendre, au decri des
Indulgences mesmes, il dit qu'el- 1517.
les apportét plus de dommage que
d'utilité; qu'elles ne sont que pour
les lasches Chrestiens qui veulent
s'exempter de bien faire, & de por- *Concio*
ter la Croix de Jesus-Christ, puis *Luth. de*
qu'elles ne remettent que les peni- *Indulg.*
téces qu'on doit imposer aux pe- *t. 1.*
cheurs, & les bónes œuvres qu'on *Cochlæ.*
appelle satisfactoires, c'est à dire, *ibid.*
les prieres, les mortifications de la
chair, & les aumosnes qui sont les
fruits de Penitence qu'on est obligé de faire durant toute sa vie, selō l'Evangile. En suite il exhorte ses auditeurs à donner plustost pour l'amour de Dieu aux pauvres l'argent qu'on leur demande pour la fabrique de Saint Pierre sur la fausse asseurance qu'on leur donne qu'ils tireront de grands profits de ces Indulgences, qui ne sont, disoit-il, ni de conseil, ni de precepte, & ne servent de rien ni pour ce monde ni pour l'autre.

En mesme temps il écrivit à

1517. *Ep. Luth. ad Albe t. Mogunt. t, 1.*

l'Archevesque de Mayence & de Magdebourg, le conjurant de remedier aux grands desordres que causoient les Questeurs d'Indulgence, & de faire desabuser le peuple, qui, seduit par leurs predications, croyoit qu'en achetant des lettres d'Indulgences, il estoit asseûré de son salut, sans se mettre en peine de travailler à l'acquerir par de vrais fruits de Penitence. Il prit cette occasion pour envoyer à cét Archevesque quatre-vingts-quinze Propositions, qu'il afficha le mesme jour, veille de la Toussaints, aux portes de l'Eglise de Vvittemberg, non pas, disoit-il, pour les asseûrer & les soustenir comme veritables, mais seulement pour les examiner dans une dispute reglée, afin qu'on pust s'éclaircir de la verité; & cependant il en avoit déja fort affirmativement avancé plusieurs dans ses sermons des Indulgences & de la Penitence. Il est certain que parmi tant de propositions, il y en a de verita-

bles que l'on peut fort bien soustenir, mais il y en a aussi beaucoup de tres-fausses, contre le tresor de l'Eglise, contre la puissance du Pape, & contre la valeur des Indulgences, qu'on voyoit bien que cét adroit & malicieux Docteur vouloit abolir, en faisant semblant de vouloir seulement s'instruire. 1517.

C'est pourquoy, le Dominicain Jean Tetzel qui se trouvoit fort maltraité avec ses Questeurs dans ces Theses, leur en opposa cent six autres qu'il proposa à Francfort sur l'Oder. Il fit mesme brusler, comme Inquisiteur de la Foy, celles de Luther, dont les Disciples, pour venger leur maistre, bruslerent aussi publiquement à Vvittemberg celles du Jacobin. Et ce fut là comme le signal de la guerre qui se fit depuis, sans relasche, non-seulement entre les Augustins & les Jacobins, mais aussi entre les Catholiques & le parti Lutherien, qui commença deslors à se

Ap. Luth. t. I. Cochla. Act. Luth.

former contre l'Eglise. En effet, le
Ann. fameux Docteur Ekius, tres-sça-
1518. vant homme, & Professeur en Theologie à Ingolstad d'une part, & de l'autre Sylvestre Prierasque Dominicain, Maistre du Sacré Palais, écrivirent contre les Theses de Luther, qui leur répon-
Luth. t. 1. dit d'abord d'une maniere assez paisible contre son naturel. Il écrivit même un assez long traité contenant les preuves, & les autoritez de la Sainte Ecriture & des Peres desquelles il se servoit pour appuyer ses propositions, & il les envoya à Jerôme Evesque de Brandebourg son Prelat Diocesain, & au Pape Leon avec des lettres extrêmement soumises, dans lesquelles il proteste qu'il recevra le jugement de sa Sainteté sur cette doctrine, comme celuy de Jesus-Christ mesme, qui parle par sa bouche.

Ep. Luth. ad Leonem, die S. Trin.

Luth. præf. t. 1. Ad Præfat. I. tom. t. 1.

Soit que Luther fust alors veritablement dans cette disposition comme il l'a protesté plus d'une

fois, disant qu'il n'estoit pas encore en ce temps là desabusé de ses vieilles erreurs, soit qu'il eût tout un autre sentiment dans l'ame que celuy qu'il exprimoit par ses paroles, ce qui n'est pas trop du genie de cét homme, qui n'estoit gueres d'humeur à faire long téps l'hypocrite : il est certain que cette conduite luy attira la bienveillance & l'approbation de bien des gens, qui crûrent qu'il agissoit de bóne foy, ne cherchant que la verité, & que c'estoit à tort que ses adversaires, dont il découvroit les fourbes & les abus, le traitoient d'heretique. Ce qui rendit sa cause encore plus plausible, fut que Jacques Hostratem Inquisiteur Dominicain écrivant contre luy, exhorta le Pape à n'employer plus contre un si méchant homme, que le fer & le feu pour en délivrer au plutost le monde; & que Sylvestre Prierasque au lieu de refuter solidement, comme il le pouvoit faire, ce que Luther luy avoit répon-

1518.

Cochlæ. Act. Luth

Luth. contra Iac. Hostrat. t. 1.

Epitom. Respons. Sylvest. ad M. Luth. p. Luth. t. 1.

du dans son écrit, enfin un autre
1518. tout rempli d'excessives exagerations de la puissance & de l'autorité du Pape, qu'il éleve infiniment au dessus de tous les Conciles, dont il parle en des termes que Rome mesme n'approuveroit pas: ce qui donna lieu à Luther de rendre cette autorité odieuse aux Allemans, & de faire diversion, en s'attachant avec ardeur à un point si delicat, duquel il ne s'agissoit point alors. Tant il importe, quand on agit contre les heretiques, de se tenir precisément dans ce que la Foy nous enseigne, sans donner à contre-temps, & par préoccupation d'esprit, dans des questions litigieuses, où l'on donne à son adversaire l'avantage de pouvoir soûtenir son sentiment, avec autant de droit que l'on en a de le combatre.

Cependant, comme on poursuivoit toûjours à Rome l'accusation qu'on avoit intentée contre Luther, dont la doctrine contenuë

dans ses écrits étoit manifestement contraire à celle de l'Eglise, le 1518.
Pape le cita pour comparoistre dans soixante jours à Rome devant les Juges qu'on luy assigna, qui furent Jerôme des Genutiis Evesque d'Ascoli, Auditeur de la Chambre Apostolique, & Sylvestre Prierasque Maistre du Sacré Palais, qui avoit déja declaré juridiquement que les propositions de Luther estoient heretiques. Cette citation se fit avant même qu'on eust reçû la lettre que l'Empereur Maximilien écrivit de la Diete d'Ausbourg à Leon, pour le prier de vouloir au plûtost terminer cette affaire par son jugement, l'assûrant qu'il feroit executer tout ce qu'il en ordonneroit. Mais à la priere du Duc de Saxe, & de l'Université de Vvittemberg qui écrivirent en faveur de Luther, le Pape consentit que la cause s'examinast en Allemagne, & commit pour en juger le Cardinal Caïetan Thomas

Ep. Maximil. ad Leon. t. 1. Luth. Act. Luth ap. Caiet. Ep. Univers. ad Carol. Milit. & ad Leon. Luth. t. 1.

de Vio son Legat qui estoit alors
1518. à Ausbourg. Le Duc Frideric obligea Luther à se presenter devant ce grand homme, que son rare merite, reconnu de tout le monde, faisoit encore beaucoup plus respecter que sa pourpre. Il obeït à cét ordre, & se rendit le douziéme d'Octobre à Ausbourg, apres avoir reçû un saufconduit de l'Empereur, sans lequel, suivant l'avis de ses amis, il ne voulut pas comparoître.

Act. Luth ap. Card. Caiet. t. 1. Cochl. Act. Luth

Le Cardinal le reçût d'abord fort humainement; & sans vouloir entrer en dispute, ce qui en effet ne convenoit pas à sa dignité, ni à sa qualité de Juge, il luy dit de la part du Pape qu'il falloit qu'il revoquast les erreurs contenues dans ses écrits, & qu'il promist de ne les plus soustenir. Luther répond qu'il ne croit pas avoir enseigné d'erreurs, & prie qu'on luy en montre quelques-unes. Le Legat luy en marque deux, l'u-

ne, que contre la Constitution de Clement VI. il nie que les merites 1518. infinis de Jesus-Christ soient le tresor des Indulgences ; & l'autre, que pour estre justifié, il faut seulemẽt croire d'une foy ferme, & sans en douter, que tous nos pechez nous sont pardonnez quand on en a du repentir, ce qui est contre l'Ecriture, qui nous assûre que l'homme ne peut jamais estre assûré, & sçavoir de toute certitude qu'il est en grace. Luther qui avoit lû cette Clemẽtine, dit à cela qu'il n'est pas obligé d'y deferer, parce qu'elle ne fait que rapporter l'opinion de saint Thomas, en citant l'Ecriture à contre-sens, outre qu'il l'expliqua selon son sens, par une de ces fausses distinctions, que l'esprit de l'homme fertile en ces sortes d'illusions, invente assez facilement pour soustenir tout ce qu'il veut avec quelque apparence de raison. Et comme apres une assez longue contestation sur ce point-là, sans passer au se-

cond, il vit que le Legat qui n'a-
1518. voit pas lieu d'estre satisfait de ses réponses, le pressoit toûjours de se retracter, sans vouloir entrer plus avant en dispute, il demanda du terme pour deliberer jusqu'au jour suivant, auquel il comparut avec un Notaire, & des témoins, en presence de quatre Senateurs d'Ausbourg. Alors il fit sa protestation, par laquelle il declare qu'il se soumet, en tout ce qu'il a dit & qu'il a fait, au jugement de l'Eglise Romaine; que n'ayant rien proposé que par maniere de dispute pour s'instruire de la verité, contre laquelle il ne croit pas avoir rien écrit, il ne peut ny ne doit se retracter, qu'on ne luy ait montré qu'il a failli, comme il peut avoir fait, estant homme sujet à se tromper: qu'il s'offre à rendre raison, soit dans la dispute, soit par écrit, de tout ce qu'il a dit, & qu'il est prest de s'en tenir à ce qu'en jugeront les Universitez

de Basle, de Fribourg & de Louvain, & sur tout celle de Paris, 1518.
qui est, dit-il, la mere des Sciences, & qui a esté de tout temps la plus florissante dans les estudes de Theologie.

Enfin, comme apres avoir presenté dans un long écrit ses raisons, & les passages sur lesquels il pretendoit appuyer ses erreurs, le Legat, sans y differer, luy ordonnoit toûjours de se retracter, sur peine des Censures Ecclesiastiques, & qu'il luy eût mesme défendu, s'il n'obeïssoit, de se plus presenter devant luy : il fit afficher de nuit son appel au Pape, & se retira promptement à Vvittemberg, craignant, ou faisant semblant de craindre que le Cardinal ne le fist arrester, avec le Vicaire Stupitz qui le favorisoit. Il écrivit neanmoins au Legat des lettres fort honnestes, en le loüant de la bonté avec laquelle il l'avoit reçû, & s'excusant de ce qu'il luy avoit parlé d'un-

ne maniere moins respectueuse
1518. qu'il ne devoit. Mais il en écrivit à d'autres de toutes contraires, & mesme au Pape, se plaignant de la dureté, ou plustost, dit-il, de la tyrannie insupportable de ce Cardinal, qui vouloit l'obliger à se dédire, sans luy faire voir qu'il avoit failli, & qui n'avoit jamais voulu accepter ce qu'il luy avoit offert, à sçavoir de ne plus parler des Indulgences, pourveu qu'on obligeast aussi ses adversaires à se taire.

Je sçay que quelques-uns ont blâmé la conduite du Legat, soit pour n'avoir pas sceu bien ménager l'esprit de ce Docteur, qu'on pouvoit reduire par un peu plus de douceur, soit pour avoir esté trop favorable à ces Jacobins ses confreres, qui avoient publié les Indulgences d'une maniere peu cõforme à l'esprit de l'Eglise, ce qui avoit été l'occasion de ces dangereux troubles. Je n'ignore pas aussi d'autre part, qu'il y a des gens qui

l'excuſent, & qui ſoûtiennent qu'il devoit agir comme il fit, ſelon les ordres exprés qu'il avoit de faire retracter Luther, ou de s'aſsûrer de ſa perſonne; ce qu'il euſt fait ſans doute, ſans le ſauf-conduit, que ce Moine adroit voulut avoir de l'Empereur, avant que de comparoiſtre devant le Legat. 1518.

Pour moy, qui n'ay nul caractere pour juger de ce differend, qui n'eſt pas encore bien decidé, je diray ſeulement qu'il me ſemble que l'on pouvoit terminer cette affaire, en prenant Luther par ſon propre écrit. Car il n'y avoit pour cela qu'à s'en tenir à la proteſtation qu'il avoit faite juridiquement de ſe ſoumettre au jugement de l'Egliſe Romaine, qu'à envoyer enſuite au Pape les raiſons qu'il avoit données par écrit pour la défenſe de ſes propoſitions, & cependant impoſer ſilence aux uns & aux autres, comme luy-meſme le demandoit, juſqu'à ce que le Pape euſt ter-

miné leur differend par la Senten-
1518. ce qu'il euſt prononcée. Car comme le Duc de Saxe, l'Univerſité de Vvittemberg, & toute l'Allemagne reconnoiſſoient encore alors l'autorité du Pape, il euſt fallu neceſſairement que Luther, qui venoit de proteſter ſi ſolennellement qu'il la reconnoiſſoit auſſi, s'y fuſt ſoumis : autrement il eſt évident qu'on l'euſt abandonné comme un fourbe & un impoſteur. Mais parce que l'on prit une autre voye, on luy donna le loiſir d'ajouſter à ſes premieres erreurs de nouvelles hereſies, qu'il appelloit de nouvelles lumieres leſquelles il acquerroit tous les jours par l'étude de l'Ecriture Sainte, qui rendirent enfin ce remede & tous les autres inutiles.

En effet, comme ſa reputation & ſon credit ſe furent beaucoup augmentez par cette conference, dont il fit courir en Allemagne les actes à ſon avantage, il devint plus hardi encore, & plus temeraire à fabriquer de nouveaux dog-

mes, & ſur tout à affoiblir l'autorité du Pape, qu'il ne voulut plus reconnoiſtre pour juge, diſant qu'il n'y en avoit point d'autre que la parole de Dieu, qui s'explique aſſez clairement par elle-meſme, ſans qu'il ſoit beſoin, pour en avoir la veritable intelligence, de recourir aux Papes, qui ſont les premiers, diſoit-il, à la corrompre, pour établir, ſur les faux ſens qu'ils luy donnent, leur injuſte & tyrannique domination dans l'Egliſe. Il n'alla pas neanmoins d'abord ſi avant : il crût qu'il devoit encore garder quelques meſures, juſques à ce qu'il fuſt pleinement aſſeûré de la protection de Frideric Duc de Saxe, auprés duquel il avoit deux grands patrons, à ſçavoir le Vicaire general Stupitz & George Spalatin Secretaire du Duc, qui le ſervirent efficacement en cette occaſion. Ces deux hommes extrémement adroits ſceûrent ſi bié meſnager l'eſprit de ce Prince déja fort ébranlé par une lettre

1518.

Præfat. in reſolut. prop. 13. t. 1. p. 313. p. 298. ſ. verſ.

Ep. Luth. ad Frider. Sax. t. 1. 3.

tres-eloquente que Luther luy
1518. avoit écrite apres la Conference d'Ausbourg, qu'en faisant réponse au Legat, qui le prioit d'abandonner Luther manifestement heretique, il luy écrivit assez rudement, qu'ayant envoyé Luther à Ausbourg comme il l'avoit promis, il ne croyoit pas qu'on d'eust agir avec luy seulement par autorité, pour l'obliger à retracter ses propositions, sans l'avoir convaincu de leur fausseté par de bonnes raisons ; & que de tres-habiles gens de plusieurs Universitez l'ayant assûré que la doctrine de ce Docteur estoit tres-bonne, quoyqu'elle ne fust pas favorable à l'interest de ceux qui le persecutoient, il ne vouloit pas priver son Université d'un si sçavant homme, qui en estoit l'un des principaux ornemens.

Ep. Frid. Sax. ad Cardin. Caiet. ibid.

Alors Luther qui vit fort bien qu'on le condamneroit à Rome comme le Legat l'écrivoit au Duc, resolut de prevenir le Pape, en

faisant une nouvelle protestation juridique, par laquelle il declare qu'encore qu'il soit prest de se soumettre au jugement du Pape bien instruit; neanmoins comme tout Pape qu'il est, il peut errer, ainsi que saint Pierre erra lors qu'il fut repris par saint Paul, il appelle au Concile general qui est pardessus le Pape, de tout ce que le Pape pourra faire contre luy. Cependant Leon croyant qu'il appaiseroit tout ce grand tumulte par une Bulle, en avoit fait une, qui exposoit & confirmoit la doctrine Catholique touchant les Indulgences, conformément à la Constitution de Clement VI. Mais comme le Legat la fit publier en Allemagne quinze jours apres cette protestation de Luther, & que les Indulgences estoient déja fort décriées, particulierement en Saxe, on crût que cette Bulle n'avoit été faite que pour l'interest du Pape & des Questeurs qui commençoient à

1518. 28. Nov. ap. Luth. t. 1.

13. Dec. ap eund. t. 1.

V. Pallavic. l. 1. c. 12.

1518. ne trouver presque plus personne qui leur voulust rien donner pour ces Indulgences.

Mais ce qui empescha le plus l'effet de cette Bulle, fut que l'Empereur Maximilien, Prince tres-Catholique, & fort zelé pour l'honneur du Saint Siege, mourut presque en mesme temps au commencement de l'année suivante, &
17. Ian. que l'Electeur Frideric qui protegeoit Luther, devint le maistre estant Vicaire de l'Empire, durant l'interregne, en toute cette partie de l'Allemagne, où l'on se gouvernoit selon les loix & les coûtumes de la Saxe. Le party de Luther en devint bientost tres-puissant, & l'on ne parloit de luy dans les Villes & dans la campagne que comme d'un homme envoyé de Dieu pour remedier aux desordres & aux abus qui s'estoient glissez dans l'Eglise, & pour rétablir les Chrêtiens dans la liberté de l'Evangile.
Act. Luth cum Caro Milit. t. 1. Cochla. Cela le rendit si fier, qu'à peine voulut-il donner audiãce au Non-

ce Charles Miltitz Gentilhomme Saxon, que le Pape, dont il estoit Camerier, envoyoit au Duc pour luy porter la Rose solemnellement benite, selon la coûtume, le quatriéme Dimanche de Carême, & pour le prier de ne plus proteger un heretique declaré. Le Duc, qui estoit un fort honneste homme, mais qui s'estoit laissé malheureusement prevenir en faveur de Luther, & qui d'ailleurs n'estoit pas satisfait de Rome, où l'on avoit refusé à son fils naturel le *gratis* pour un Benefice, reçût assez mal, & mesme avec quelque sorte de mépris, le present du Pape, & demeura ferme dans sa premiere resolution qu'il avoit témoignée au Legat Caïetan; & pour ce qui regarde Luther, il parut bien en cette rencontre que c'est une méchante politique de vouloir remedier à un excez par l'autre qui luy est contraire. 1518. *Cochla. Act. Luth* *Pallavic. t. 1. c. 13.*

Ce Nonce qui crût devoir prendre tout le contrepied du Legat, *Act. Luth cũ Carol. Milit.*

Ann. 1519.

Pallavic. l. 1. c. 13. & 14.

Il Miltitz si avili à parlargli con termini di umiliazione e' di timore, e si cōtentò di ricevere anche in iscritto risposte ignominiose al Sommo Pōtifice. *c. 13. n. 8.*

qu'on accusoit à Rome d'avoir traitté trop durement Luther, donna dans l'autre extremité, le loüant bassement, & le flattant d'une maniere tout-à-fait indigne de son caractere & de sa qualité. Il poussa mesme la chose si loin, que pour le satisfaire, il luy sacrifia le Dominicain Tetzel son premier adversaire, auquel il dit des choses si facheuses, & fit de si sanglans outrages, en luy reprochant les abus & les troubles dont il estoit la cause, que le pauvre homme en mourut de chagrin & de dépit, ce qui fit mesme pitié à Luther. Mais enfin ce Nonce n'avança rien par une conduite si peu reguliere & politique; & tout ce qu'il put gagner sur Luther, fut qu'il écrivit au Pape une lettre de soumission, ou plustost de civilité, qui ne servit à rien, parce qu'avec toutes les belles choses qu'il luy disoit, en élevant sa puissance pardessus tout, excepté Dieu seul, il ajoustoit

neanmoins en termes respectueux qu'il ne se retracteroit jamais. Et 1519.
comme on le pressoit d'accomplir la parole qu'on avoit tirée de luy qu'il iroit à Coblentz pour y terminer cette affaire avec l'Archevesque de Tréves, auquel il vouloit bien s'en rapporter, il s'en dégagea sur ce qu'il apprit que le Cardinal Caïetan, qu'il ne pouvoit souffrir, s'y devoit trouver, ajoustant qu'aussi-bien le temps s'approchoit auquel il se devoit rendre à Lipsic avec Carlostad, pour une celebre dispute à laquelle ils s'estoient engagez contre le Docteur Ekius. Voicy comme la chose se passa.

André Bondestein, communément appellé Carlostad du lieu de sa naissance en Franconie, Docteur & Archidiacre de Vvittemberg, celuy qui peu de temps aprés fut le premier & le plus furieux rebelle de Luther, dont il estoit alors l'adorateur, avoit écrit pour la défence des Theses de ce nouveau

Cochlæ. Act. disp. Lips. ap. Luth. l. 1. Ep. Phil. Melanct. ep. Ech. ibid.

dogmatiste contre Ekius, qui les
1519. avoit fortement combatuës, & qui
ne manqua pas de pousser vigoureusement ce nouvel adversaire, qu'il se douta bien que Luther n'auroit garde d'abandonner. En effet, comme Carlostad, homme étourdi, presomptueux, & emporté, eût presenté dans sa replique le cartel à Ekius pour une dispute publique; Luther, soit qu'il se defiast de la capacité de Carlostad, qu'il sçavoit bien n'estre pas de la force d'Ekius, ou qu'il crust qu'il y alloit de son honneur, de prendre part à ce combat, en voulut estre; & c'est ce que le Docteur Ekius desiroit passionnément, ne doutant point qu'ayant de son costé la verité & la cause de Dieu qu'il soûtiendroit, il ne deust remporter de cette dispute le
Cochl. même avantage qu'il avoit eû en plusieurs autres, d'où il estoit toûjours sorti, avec la gloire d'y avoir fait paroistre une profonde doctrine, une grande vivacité d'esprit,

& un jugement tres-solide joint à une memoire prodigieuse. Le Duc George de Saxe, Cousin germain de l'Electeur, & Seigneur de la Ville de Lipsic, qui estoit dans son partage, desirant voir aux mains des hommes d'une si grande reputation, leur offrit son Chasteau, & toute sorte de commodité & de seûreté pour la dispute. Et quoyque ny l'Evesque de Mersebourg, qui avoit Lipsic dans son Diocese, ny l'Université de cette Ville n'approuvassent pas qu'on exposast au jugement du peuple la cause de la Religion, on ne laissa pas de passer outre, & de prendre jour au vingt-septiéme de Juin, auquel les champions ne manquerent pas de se rendre à Lipsic. Il est vray que Luther qui n'avoit point encore de seûreté pour disputer, le Duc ne l'ayant donné que pour Carlostad, n'estoit là que pour estre spectateur & témoin de la dispute: mais Ekius qui vouloit absolument avoir affaire à luy, l'ayant

1519.

Luth. præfat. in 1. tom.

aisement obtenuë pour luy, il fut
1519. aussi de la partie.

Cette fameuse action se fit dans la grand' Sale du Chasteau, en presence du Duc, de ses Conseillers, du Magistrat, des Docteurs & des Bacheliers de l'Université, & d'une infinité de gens accourus des Villes circonvoisines, où l'on avoit fait courir les Theses proposées de part & d'autre, pour estre le sujet de la dispute. On convint de la forme & de la regle que l'on garderoit en disputant, qui fut que chacun diroit à son tour fort paisiblement tout ce qu'il voudroit pour l'opposer à son adversaire, ou pour luy répondre On établit des Scribes qui écriroient fidellement tout ce qui seroit dit de part & d'autre, ce qu'Ekius n'eust pas voulu parce qu'il croyoit que le temps qu'il faudroit donner à ces Scribes, feroit languir la dispute. Luther aussi qui ne vouloit point d'autres Juges que tous les assistans, ce qui estoit n'en vouloir point

point du tout, voulut bié enfin s'en rapporter aux Universitez d'Erford & de Paris, ausquelles on envoyeroit les Actes de cette dispute pour en juger. Il espera qu'elles luy seroient toutes deux favorables; l'une, parce qu'il y avoit fait ses études; & l'autre, parce qu'il croyoit qu'elle ne fust pas satisfaite du Pape depuis qu'on avoit aboly la Pragmatique Sanction. 1519.

Cela étably de la sorte, Carlostad parut le premier sur les rãgs contre Ekius, qui apres qu'on eût protesté de part & d'autre qu'on ne vouloit avancer qui fust contre les sentimens & la doctrine de l'Eglise Catholique, Ekius combatit celle de Carlostad, & de Luther, touchant le franc arbitre, qu'ils disent ne pouvoir faire que le mal sans la grace, & non seulement sans celle de secours, qui émeut la volonté, mais aussi sans celle que Dieu répand dans l'ame par le S. Esprit pour la sanctifier, c'est-à-dire, sans la charité, de sorte qu'un

homme qui ne l'a pas, ne peut
1519. rien faire que le mal ; & pour
le bien, que la volonté n'y contribuë
rie͂, qu'en recevāt la grace qui
l'opere toute seule dans l'homme,
en sorte neanmoins qu'il n'y en
ait aucun, quelque juste & saint
qu'il puisse estre, qui ne peche
même dans cette bonne action que
Dieu fait en luy. Cette These fut
agitée jusqu'au quatriéme de Juillet,
que Carlostad fort mal mené
par Ekius, & tout hors d'haleine,
quitta la dispute. Il la reprit encore
le quatorziéme & le quinziéme
avec aussi peu de succez; & cependant
Luhter prit sa place, qu'il
occupa dix jours entiers.

Ante gratiam, quæ est charitas, non potest fieri ullum opus bonum. *Luth. ep. ad Spalat. t. 2. p. 295.* Habet se activè ad malū, ad bonum verò tantum passivè. Iustus in omni opere bono peccat.

On disputa chaque jour le matin & le soir, & la dispute fut
sur le Purgatoire, que Luther
soustenoit ne se pouvoir prouver
par l'Ecriture ; sur les Indulgences
qu'il croyoit inutiles ; sur la
remission de la peine qu'il disoit
estre inseparable de celle de la
coulpe, voulant ensuite que tout

Prestre la peut donner aussi-bien que le Pape;sur la Penitence qu'il asſûroit devoir toûjours commencer par l'amour, & non pas par la crainte,sans quoy elle seroit fausse; & sur la Primauté du Pape, qu'il vouloit qui ne fust que de droit humain, & nullement de droit divin. Ce fut principalement sur ce point qu'on disputa plus fortement,& plus long-temps,& l'on voit par les Actes de cette dispute, que les deux combatans, l'un en défendant une bõne cause,& l'autre en l'attaquant, firent paroître & bien de l'esprit & bien du sçavoir, mais avec cette difference, qu'on vit aisément que la verité soustenuë par un homme de la force du sçavant Ekius, l'emportera toûjours sur l'erreur,quelque appuyée qu'elle puisse estre de la science & des subtilitez d'un bel esprit. En effet,quoy que suivant la destinée de la pluspart de ces disputes, chacun des deux partis s'attribuast la victoire, il est 1519.

certain que le Duc George de-
1519. meura plus ferme que jamais apres cette dispute dans la Foy Catholique & qu'outre les Universitez de Louvain & de Cologne, celle de Paris même, que Luther avoit acceptée pour juger de sa doctrine, le condamna quelque temps apres, comme on le verra dans la suite de cette Histoire.

Cependant le Nonce Miltitz croyant toûjours que par sa patiẽce & par sa douceur, ou plustost
Pallavic. l. 1. c. 14. par une complaisance basse, & tout-à-fait indigne de la Majesté de celuy qu'il representoit, il pourroit enfin surmonter l'opiniastreté de Luther, s'avisa d'obliger les Peres Augustins à luy envoyer des deputez de leur Chapitre general d'Allemagne qu'ils tenoient alors en Saxe, pour le supplier, au nom de tout l'Ordre, de condescendre à ce qu'on demandoit de luy. C'est icy que les peres de cét Ordre, qui a toûjours rendu de si grands services à

l'Eglise, & qui a produit de tout temps de si excellens hommes en 1519.
doctrine & en sainteté, firent bien paroistre qu'ils ne doivent avoir non plus de part à l'infamie de la revolte & de l'apostasie de Luther, que le sacré College des Apostres n'en a eu aux maledictions qu'on donne & qu'on donnera eternellement à Judas pour son abominable trahison. Ils firent par leurs remontrances, par leurs puissantes exhortations, par leurs prieres & par leurs larmes tous les efforts imaginables pour toucher le cœur de ce revolté, & pour ramener ce prodige & cét égaré dans la maison paternelle, qui est l'Eglise Catholique, dont il estoit sorti par l'heresie. Mais cela ne servit qu'à le rẽdre beaucoup plus fier, *Ann.*
voyãt que ce n'étoit plus par autorité cõme auparavãt, mais par priere & par soumission que l'õ agissoit avec luy. Et de fait, feignãt de vouloir bié se relâcher en leur consideration, il écrivit au Pape, mais il le 1520.

6. April. t. 2. Luth.

1520.

fit d'une maniere qui fait bien voir que le mal qu'on pensoit guerir par ces lenitifs estoit incurable. Car faisant semblant, par un tour malin qu'il donne à cette lettre, de loüer la personne de Leon, il y parle avec une extrême insolence & tres-indignement de quelques-uns de ses Predecesseurs, des défenseurs de l'autorité du Saint Siege, & de la puissance du Pape laquelle il aneantit; & le traitant enfin d'égal, ou plustost d'inferieur, il s'offre, comme par pitié, à luy donner la paix, mais à condition qu'il ne parlera jamais à Luther de rien retracter de ce qu'il a dit ou écrit, & que l'on n'entreprendra pas de l'obliger à se soumettre au jugement ny aux loix de qui que ce soit, pour interpreter la parole de Dieu, laquelle, dit-il, ne peut estre liée par ces sortes de loix comme un esclave, puis que c'est elle qui nous montre que nous avons une parfaite liberté. En mesme temps, comme pour

Porrò palinodiam ut canam, non est quod ullũ, præsumat... deinde leges interpretãdi verbi Dei non patior, cũ, oporteat verbum Dei esse non alligatum quod libertatem docet

faire insulte au Pape, il luy envoye son livre *de la liberté Chrestienne*, laquelle il reduit à la seule Foy, qui nous tient lieu de tout, & nous justifie, nous delivre, nous sauve sans le secours des bonnes œuvres, qui ne servent à rien pour le salut, quoy-qu'elle les produise, nous fait tous également Prestres, Evesques & Papes, ceux qui sont distinguez par ces noms pompeux, n'ayant rien pardessus les laïques que l'obligation de les servir, & de leur prescher la parole de Dieu, qui les delivre de l'insupportable captivité des traditions & des loix des hommes, & singulierement de celles des Papes qui tyrannisent le peuple de Dieu.

1520. omnium aliorum *Luth. Ep. ad Leon. X. t. 2. T. 2.* Succedẽte humanorum operum & legum intolerabili captivitate. *Fol.* 17. Leges Pontificũ acriter vituperãdæ, quibus in populũ Dei grassantur. Plebem, quã captivam tenent, impij illi tyranni. *Fol.* 11.

C'est ainsi que Luther se joüoit du Pape, en faisant semblant de le loüer. Et comme il vit que cette nouvelle doctrine touchant la fausse liberté Chrestienne, qui favorisoit le libertinage des hommes, luy acqueroit plus de sectateurs que jamais, il fit tous les

—— efforts imaginables, de vive voix,
1520. & par écrit, pour rendre tous les jours l'Eglise Romaine plus odieuse, en décriant sa conduite & ses loix, & niant son autorité dans
Cochla. un libelle Allemand, qu'il eut l'audace d'adresser à l'Empereur & à la Noblesse Germanique. Il corrompit aussi toute la doctrine orthodoxe touchant les Sacremens dans son livre latin de la captivité de Babylone, sur la fin duquel il menace Rome d'une guerre encore bien plus sanglante, sur la nouvelle qu'il apprend que l'on y prepare une Bulle foudroyante contre luy.

Captiv. Baby!. Luth. t. 2.

En effet, comme le Pape eut appris par ses Legats, & par le Docteur Ekius, qui estoit allé luy-même à Rome pour l'informer de tout, qu'un si grand mal auquel on avoit tâché inutilement de remedier depuis prés de trois ans, estoit incurable par la douceur il se resolut enfin d'en venir au dernier remede de la rigueur, dont

Ep. Ekij. ap. Luth. t. 2.

l'Eglise s'eſt toûjours ſervie dans une pareille occaſion. C'eſt pourquoy, apres une meure deliberation ſur ce ſujet, il fit enfin ſa Conſtitution du quinziéme de Juin, par laquelle il condamne quarante & une propoſitions tirées des livres de Luther, les unes comme manifeſtement heretiques, les autres comme ſcandaleuſes & temeraires, luy donne ſoixante jours pour ſe retracter, & ſoixante autres pour envoyer à Rome ſa retraction en bonne forme, ou pour l'y porter luy-même, luy offrant un ſaufconduit, & toute ſorte de ſeureté pour cét effet; à faute dequoy, ce terme expiré, il le declare excommunié, & défend à qui que ce ſoit de le proteger, ſur peine d'encourir la meſme cenſure, & d'eſtre privé de toutes ſes charges & dignitez. 1520.

Exius fut declaré Nonce pour porter cette Bulle en Allemagne, & principalement au Duc de Saxe Cochla.

& à l'Université de Vvittemberg, 1520. avec des Lettres de sa Sainteté qui les exhortoit à la faire publier. Mais cela mesme ne nuisit pas peu à cette affaire, parce que les partisans de Luther firent aisement passer cette Bulle pour un effet de la haine & de l'animosité du Docteur Ekius contre luy. Ainsi elle demeura d'abord comme en suspens dans la Saxe, & l'Electeur qui protegeoit toûjours Luther quoy qu'il dissimulast encore, agit en sorte qu'on la laissa quelque temps sans la recevoir, mais aussi sans la rejetter. Et cependant Luther, à qui ny le Duc de Saxe, ni l'Université qui s'entẽdoit avec luy, n'avoient garde de s'opposer, 17. Nov. appelle de nouveau du Pape au 1. Dec. Concile, écrit contre la Bulle, & soustient toutes les erreurs que l'on y condamne ; & il le fait en traitãt toûjours d'Antechrist l'auteur de la Bulle, & en se repandant en une infinité d'injures tres-atroces, d'une maniere qui surpasse

tout ce que l'on peut concevoir de fureur & de rage en écrivãt, quoyque l'on ne puisse nier qu'avec tous ses emportemens, qui luy estant tout naturels, ne l'empeschoient pas de songer à ce qu'il écrivoit, il ne parust toûjours & de l'esprit & de sçavoir dans ses écrits. 1520.

Enfin, comme il se vit fort asseûré de la faveur du peuple & de la Cour, des gens de lettres, & des pretendus beaux esprits, qui se declaroient tous pour luy avec de grands éloges, parce qu'il les avoit delivrez, disoient-ils, de la tyrannie de l'Antechrist Romain, afin de les remettre dans la liberté de l'Evangile, il entreprit la chose du monde la plus hardie & la plus insolente pour les engager tous avec luy à declarer une guerre eternelle au Pape, & à se separer pour toûjours de l'Eglise Romaine. Car pour se venger de ce qu'on avoit brûslé ses livres à Rome & en quelques Villes de Flandre & d'Allemagne, il fit dresser un grand *Cochl. Act. Luth.*

buſcher hors des murailles de
1520. Vvittemberg ; & ſuivi de toute la Ville qu'il avoit invitée à ce ſpectacle, & de pluſieurs Docteurs, & ſur tout des jeunes gens de l'Univerſité, il y fit jetter le Decret de Gratien, les Decretales des Papes, les Clementines, & les Extravagantes, & pardeſſus tout, la Bulle du Pape, puis il y mit le feu luy-meſme, en criant de ſa voix de tonnerre, *Parce que tu as troublé le Saint du Seigneur, que tu ſois livré au feu éternel* : ce que ces fanatiques qui l'accompagnoient reçûrent avec de grandes acclamations. Et cét exemple fut ſuivi par les diſciples de ce faux Prophete, dans quelques autres Villes, & meſme dans Lipſic, où le Duc George, quoy qu'ennemi de Luther, & bon Catholique, n'oſa s'y oppoſer, tant ce nouveau dogmatiſte s'étoit rendu puiſſant & formidable dans la Saxe, où il triomphoit par la faveur & la protection de l'Electeur. Mais

il s'en fallut bien qu'il trouvast le mesme support auprés du nouvel Empereur comme il l'avoit vainement esperé. 1520.

Cét Empereur estoit Charles d'Autriche Roy d'Espagne, qui l'année precedente, environ six mois apres la mort du feu Empereur Maximilien son ayeul, avoit esté élû, par le moyen particulierement du Duc de Saxe, qui en cette rencontre fit une action d'une generosité tout à-fait extraordinaire, & à laquelle il est certain que Charles deût l'Empire. Car Sleidan. comme on balançoit entre les deux Rois concurrens, les uns avec l'Archevesque de Treves s'attachant aux François, les autres avec l'Archevêque de Mayence se declarant pour l'Espagnol, & quelques-uns estant encore irresolus sur le parti qu'ils devoient prendre, ils s'accorderent enfin tout-à-coup, pour terminer leur differéd, à ne prendre ni l'un ni l'autre, & à choisir Frideric Duc de Saxe,

pour retenir l'Empire dans la na-
1520. tion Germanique. Ce Prince, apres avoir rendu graces à ses Collegues de l'honneur qu'ils luy faisoient, le refusa constamment, disant que dans l'estat où se trouvoient les affaires de l'Empire, il falloit un Prince plus puissant que luy, pour le défendre contre les forces Ottomanes, qui le menaçoient. Sur quoy il donna sa voix au Roy Charles, qui avoit cét avantage pardessus le Roy François, qu'il estoit Allemand d'extraction, & possedoit de grands Estats en Allemagne. Cela fit pancher la balance du costé de Charles, qui fut élû le lendemain vingt-huitiéme de Juin, & comme ses Ambassadeurs, en reconnoissance d'un si grand bienfait, eurent offert trente mille ducats à ce genereux Duc, il les rejetta bien loin, & dît mesme à ses Ambassadeurs qui le pressoient de souffrir du moins qu'on en distribuast dix mille à sa Maison, qu'ils se-

Ep. Card. Caiet. ad Leon. Eras. Ep. l. 13. Ep. 4.

roient ce qui leur plairoit ; mais que si pas un de ses gens recevoit d'eux un seul denier, il ne seroit pas le lendemain à son service. 1520.

Cela fit esperer à Luther que par la faveur du Duc de Saxe son protecteur, auquel ce jeune Empereur avoit tant d'obligation, il le pourroit gagner : ce qu'il tascha de faire par une lettre extrémement flateuse & soumise qu'il luy écrivit, pour luy demander sa protection, comme fit saint Athanase à Constantin, dans une persecution semblable à celle qu'il souffroit, disoit-il, pour la verité de l'Evangile ; & il sema par tout force libelles, où apres avoir déchiré les Papes d'une horrible maniere, il veut qu'ils soient soumis à l'Empereur pour la reformation de l'Eglise, dont il est le protecteur. Cette esperance neanmoins que Luther & ses partisans avoient conçuë, ne se trouva pas bien fondée. L'Empereur qui estoit passé d'Espagne en Flã-

Ep Luth. ad Carol. t. 2.

Cochl.

dre pour aller prendre la Courõne
1520. Imperiale,ſelon la coûtume,à Aix-la Chapelle,écouta favorablement le Nonce Jerôme Aleandre, qui apres luy avoir fait voir la Bulle du Pape Leon contre Luther, luy demanda deux choſes de la part de ſa Sainteté;l'une,qu'apres qu'õ auroit publié cette Bulle,il fiſt bruſler les livres de cét heretique; & l'autre, qu'il fit un Edit Imperial pour exterminer de l'Emp. une heresie ſi pernicieuſe avec ſon auteur.

Pour la premiere, il l'obtint ſur le champ. Charles commanda que ces livres fuſſent bruſlez dans ſes Eſtats du Païs-Bas, comme ils le furent auſſi dans les Villes des trois Electeurs Archeveſques de Tréves, de Mayence, & de Cologne. Mais pour l'autre, il fallut attendre juſqu'à la Diéte Imperiale, afin d'y pouvoir ſurmonter les grands obſtacles qui s'oppoſoient à cette reſolution. Et certes le parti Lutherien avoit déja fait inſenſiblement de ſi grands

progrés, & s'étoit rendu si puis-
sant en Allemagne, que plu- 1520.
sieurs du Conseil de l'Empereur ne croyoient pas qu'il fût de la prudence d'exposer d'abord l'autorité du Prince, en luy faisant faire un Edit, auquel il y avoit grande apparence qu'on n'obeïroit pas. Non-seulement le Duc de Saxe, celuy de tous les Electeurs qui avoit alors le plus de crédit & de suite dans l'Empire, s'estoit tout ouvertement declaré en faveur de Luther; mais aussi Louïs Comte & Electeur Palatin, tres-puissant Prince, & qui entraîna apres luy plusieurs autres Princes de sa Maison. Les Gentilshómes attirez par l'esperãce de profiter de la dépouïlle des riches Monasteres & des grãds Benefices que ce nouveau reformateur pretẽdoit leur abãdõner, embrassoiẽt de tout leur cœur une reforme qui leur estoit si favorable, & menaçoient méme déja de le défẽdre par les ar- Cochla. V. Luh.
mes. Ils avoient à leur tête Ulric de c. 1.

Hutten homme hardy, agreable, de bel esprit, écrivant poliment en prose & en vers, en sa langue naturelle & en latin, plus ennemy du Pape encore que Luther, duquel il estoit le panegyriste éternel, & qui par ses écrits, & par ses discours seditieux animoit pour luy tout le monde contre Rome, dont il exageroit sans cesse les desordres. Les peuples à qui l'on ne parloit que de la tyrannie de l'Antechrist Romain, regardoient Luther comme un grand Prophete, que Dieu avoit suscité pour retablir l'Empire de la parole de Dieu dans l'Eglise, & pour la delivrer du joug des loix & des traditions humaines, dont les Chrestiens que Jesus-Christ avoit remis en liberté, estoient miserablement opprimez. Et comme il reprenoit les vices avec beaucoup de force dans ses predications; qu'il avoit déja composé en Allemand & en Latin plusieurs livres de pieté, les expositions sur les dix Commandemens

1520.

de Dieu, sur l'Oraison Dominicale, sur les Epistres & les Evangiles de l'Avent, sur le Cantique de la Vierge, sur les Pseaumes, & sur l'Epistre aux Galates, où il dit de tres-bonnes choses; & que d'ailleurs il paroissoit tout-à-fait desinteressé, & d'une vie reglée: on le tenoit communement pour un grand homme de bien, & mesme pour un Saint, jusques-là qu'on avoit fait graver son image avec des rayons autour de la teste, comme s'il eust esté canonisé.

1520.

V. Pallavic. l. 1.

De plus, les Ecclesiastiques qui estoient pour la pluspart tres-corrompus, & les Moines qui s'ennuyoient de leur profession, écoutoient avec grand plaisir parler de cette liberté qu'il preschoit sans cesse, & qui flatoit agreablement leurs passions. Enfin les gens de belles lettres, & les Grammairiens, qui sous pretexte qu'ils sçavoient les langues sçavantes, s'attribuoient en ce temps-là le droit d'interpreter l'Escriture Sainte, &

traittoient les Scholastiques d'ig-
1520. norans & de barbares, voyant que Luther, qui passoit d'ailleurs pour un tres habile Theologien, faisoit la mesme chose,& rejettoit les plus grands hommes de l'Ecole, & les Maistres de la Theologie, comme des corrupteurs de la parole de Dieu,s'accordoient tous, par une espece de cabale,à faire l'eloge de ce pretendu reformateur. Mais celuy qui le fit d'une maniere qui contribua le plus à établir la reputation de ce nouveau dogmatiste, fut le fameux Erasme de Roterdam, qui estoit en estime d'un des plus spirituels & des plus sçavans hommes de son temps, & qui fut au commencement un de ses plus grands approbateurs.

Cét homme estoit d'une naissance ou incertaine, ou du moins tres-obscure, d'assez mauvaise mine, & d'une physionomie peu agreable;mais ayant l'esprit beau, fin & delicat, le naturel heureux, & tout propre à en faire un fort

honneste homme s'il eust eu une meilleure éducation que la sienne. 1520.
Car la pauvreté obligea ses parens à l'abandonner à la fortune, qui ne luy fut pas d'abord trop favorable, sa premiere condition ayant esté d'enfant de Chœur dans l'Eglise d'Utrecht, apres quoy s'étant fait Chanoine Regulier de S. Augustin à Goude beaucoup plus par necessité que par devotiō, il en sortit au bout de neuf ans, sans que l'on sçache bien precisément par quelle porte. Il courut en suite une bonne partie des Universitez de l'Europe, & il acquit par tout une si haute reputation d'esprit & de sçavoir, joint à une grande moderation, honnesteté de mœurs, & politesse de stile, sur tout en Grec & en Latin, que les plus grands hommes du siecle, les Evesques, les Cardinaux, les Princes & les Papes mesmes se faisoient honneur d'entretenir commerce avec luy, & de recevoir de ses lettres, ausquelles ils répondoient toûjours avec élo-

V. Spond. ad hunc ann.

ge. Et cependãt il est certain qu'on
1520. ne voit pas dans ses écrits bié clairement quelle fut sa creãce, & qu'il biaise tellemẽt dãs la cause de Luther, en le loüant & blâmant en diverses rencontres, qu'il semble qu'il ne soit ni absolument Lutherié, ni aussi tout-à-fait Catholique, & que par un faux amour de la paix, il soit toûjours tout prest à tenir le pour ou le contre, comme Luther mesme le luy reprocha quand ils eûrent rompu ensemble, ainsi qu'il arriva quelque temps apres, car il est évident qu'en celuy-cy ils estoient grands amis. Et certes, Erasme le fit bien paroistre, lors qu'estant à Cologne, il fit tous ses efforts auprés des Ministres de l'Empereur, contre le Nonce Aleandre, pour empescher qu'on ne bruslast les livres de Luther; & lors que le Duc de Saxe luy ayant demandé là-mesme ce qu'il luy sembloit de la doctrine de c eDocteur, il luy répondit, sans hesiter, qu'il la tenoit pour bon-

Luth. de serv. arbitr.

Litt. Aleand. ad Card. Medic. ap. Pallavic.

Melanct. in vit. Luth.

ne, & qu'il trouvoit seulement à redire dans sa maniere de la proposer, qui estoit trop aigre & trop violente, de quoy l'Electeur ne manqua pas de l'avertir. Mais Luther qui estoit ravi d'avoir un si habile homme de son costé, ne prit de cét avis que ce qui estoit à son avantage, & laissa le reste, en suivant toûjours son genie brutal & emporté, sans le vouloir jamais contraindre. 1520.

Voilà donc quel estoit l'estat où se trouvoit le parti de Luther lors qu'on tenoit la Diéte de Vvormes ce qui fit que quelques Ministres de l'Empereur ne furent pas d'avis qu'il fit encore son Edit contre Luther, comme le Nonce l'en pressoit. Mais ce jeune Prince, qui avoit déja le discernement tres-juste, jugea fort bien que le plus grand obstacle qu'il y avoit en cette affaire estoit l'opinion commune dont on estoit prevenu, que tout ce que l'on faisoit à Rome contre Luther, qu'on venoit en-

core d'excommunier absolument,
Ann. & sans condition, par une Bulle
1521. du troisiéme de Janvier, n'estoit
que pour l'interest du Pape & de
la Cour de Rome, dont ce Docteur
vouloit que l'on corrigeast les
abus, & qu'on moderast la puissance,
pour empescher qu'elle ne
fist ces exactions odieuses, desquelles
on s'estoit déja plaint plus
d'une fois en Allemagne. C'est
pourquoy il fit entendre au Nõce
qu'avant toutes choses, il estoit à
propos qu'il fist voir clairemẽt en
pleine Diéte que ce n'estoit pas
seulement au Pape & à la Cour de
Rome que Luther en vouloit, mais
qu'il attaquoit les principaux
points de la Religiõ Chrestienne,
qu'il avoit entrepris de détruire
par ses erreurs que le Pape avoit
condamnées.

C'est ce que le Nonce Aleandre
fit excellemment bien à l'audiance
que l'Empereur luy fit avoir dans
la Diéte, où il harangua trois heures
durãt avec toute la force imaginable

ginable. Là il fit comprendre à cette grande & illustre Assemblée des Princes & des Deputez de l'Empire, en produisant les livres mesmes de Luther, *Qu'il estoit necessaire qu'on abolist la secte de cét heretique, parce qu'elle estoit également pernicieuse & à l'Eglise & à l'Estat; qu'il détruisoit l'autorité spirituelle du Chef de l'Eglise, & mesme du Concile general, sans laquelle n'y ayant plus de juge pour sçavoir le vray sens de l'Escriture dans les controverses, il y auroit tout autant de Religions que de testes; qu'il nioit la liberté dans l'homme, & vouloit que le bien & le mal se fist par une necessité insurmõtable; ce qui ouvroit la grande porte au libertinage, & autorisoit toutes sortes de crimes, par l'excuse tres-legitime qu'on n'auroit pû faire autrement; qu'il aneantissoit toute la valeur des Sacremens de la nouvelle Loy, ne voulant pas qu'ils produisent la grace; qu'il donnoit indifferemment à tout le monde la puissance*

1521. *Ex Act. Vvormatiens. Arch. Vatic. apud Cardin. Pallavic.*

d'absoudre ; qu'il affranchissoit les
1521. *Chrestiens de toutes les loix humaines, sous pretexte d'une liberté Chrestienne tres mal entenduë; qu'il ne vouloit pas que les vœux qu'on a fait solennellement à Dieu pussent lier les hommes ; qu'il jettoit enfin tout le monde dans une effroyable confusion de toutes choses sans loix, sans hierarchie, sans subordination, sans obeïssance ni à l'Eglise, ni aux Princes, ni à Dieu mesme, puis que, selon cét heretique, il nous commande ce qu'il nous est impossible d'executer.* Il ajousta, *qu'apres tout ce qu'on avoit fait depuis quatre ans, par toutes sortes de moyens, pour delivrer l'Eglise & l'Empire d'un si grand mal, il n'y avoit plus desormais d'autre remede à y apporter qu'un Edit Imperial, qui estant respecté & reçû avec une parfaite soumission de tous les Ordres de l'Empire, feroit qu'on auroit en horreur une heresie si detestable, & son auteur.*

Cette harangue, qui toute lon-

gue qu'elle estoit, fut écoutée
avec beaucoup d'attention, fit da- 1521.
bord un tres-bon effet. Car apres
que l'on eût deliberé sur ce sujet,
on demeura d'accord qu'il falloit
abolir cette heresie, qui sapoit les
fondemens de la Religion Chrê-
tiéne. Mais le Duc de Saxe qui cô-
venoit du droit avec les autres, les
arresta tous sur le fait, disant que
puis qu'il s'agissoit de proscrire
non seulement cette doctrine, mais
aussi le Docteur Luther, que l'on
soustenoit en estre l'auteur, il fal-
loit, avant que de passer outre,
qu'il fust entendu dans cette mê-
me Assemblée, pour sçavoir de luy
s'il estoit vray qu'il enseignast ces
propositions qu'on disoit estre
dans ses livres. Cela mit fort en
peine le Nonce Aleandre, qui eût
peur que Luther, qui ne demañ-
doit qu'à parler & à disputer, ne
surprist, par son eloquence, & par
ses fausses subtilitez, des gens qui
n'estoient pas trop propres pour
juger de ces sortes de choses, &

qu'il ne donnât à ses paroles certaines explications qui fissent douter si elles avoient esté bien entenduës selon le sens qu'il luy plairoit de leur donner, & en suite bien condamnées. Mais l'Empereur, qui d'une part ne vouloit pas desobliger le Duc de Saxe, & de l'autre vouloit se satisfaire luy-mesme en contentant le Nonce, prit ce sage temperament. Il luy dit que Luther seroit entendu, afin que l'on ne pût pas dire qu'il eût condamné un homme sans l'avoir oüi, mais que ce seroit seulement pour sçavoir de luy s'il ne vouloit pas retracter les erreurs contenuës dans ses livres. Surquoy il écrit à Luther le sixiéme de Mars, & luy ordonne de se rendre à Vvormes, dans vingt & un jours, & luy envoye, pour l'amener, un Héraut d'armes, avec un saufconduit pour l'allée, la demeure, & le retour, non-seulement de sa part, mais aussi de celle de toute la Diéte, à condition neantmoins qu'il

1521.

ne prefchera point fur le chemin
en allant & en retournant. Mais le 1521.
Héraut Gafpard Sturme, qui eftoit
tout Lutherien, le laiffa prefcher
à Erford comme il luy plût contre la Doctrine, les Loix, & les
Decrets des Papes, fans en avertir
l'Empereur.

Il partit donc de Vvittemberg *Act. Vvormat. Conv. ex Cod. Vatic.*
dãs un magnifique caroffe, efcorté
de cent cavaliers qui le voulurent
accompagner par honneur, & pour
faire voir qu'il ne manqueroit pas
de gens bien refolus de le défendre. Il entra le feiziéme d'Avril, *Act. Mart. Lut. Vvorm. t. 2. Cochla. hoc ann.*
avec feulement huit de fes cavaliers, à Vvormes, difant à fes
amis, qui tâchoient de l'en détourner, fur ce que l'Empereur l'avoit
déja condamné, en faifant brufler
fes livres, que tous les hommes de
la terre, & tous les démons de
l'Enfer ne l'empefcheroient pas
d'y aller foûtenir fa caufe, qui
eftoit celle de Dieu mefme. Le jour
fuivant il fut conduit fur les quatre heures apres midy dans la fale

de l'Assemblée par le Comte de
1521. Pappenheim Mareschal de l'Empire, qui luy défendit d'abord de parler, sinon pour répondre precisément à ce qu'on luy alloit demander de la part de l'Empereur.

Il y avoit des gens dans l'Assemblée qui l'encourageoient fort à tenir ferme, & il s'en trouva même qui luy dirent ces paroles de
Matth. 10. l'Evangile, *Quand on vous aura mené devant les Rois, ne songez pas à ce que vous aurez à dire, car à l'heure mesme on vous inspirera ce qu'il faudra que vous disiez.* Mais il profita mal de ces paroles, & fit bien voir qu'il n'avoit pas l'esprit de l'Evangile. Car l'Official de Treves, luy ayant dit que l'Empereur vouloit sçavoir de luy deux choses; la premiere, s'il avoüoit tous ces volumes qui portoient son nom, & dont on lût les titres; & la seconde, s'il ne vouloit pas retracter ce qu'on y avoit condamné: il répondit à la premiere, qu'il les avoüoit, pourveu que l'on

n'y euſt rien ajoûté ; mais pour la ſeconde il dit que comme il s'agiſſoit de la choſe du monde la plus importante, à ſçavoir de la Foy & de la parole de Dieu, il demandoit du temps pour y penſer, de peur que s'il precipitoit ſa réponſe, il n'en diſt ou trop ou trop peu, ce qui ne ſeroit pas confeſſer Jeſus-Chriſt devant les hommes comme il le vouloit faire. Cette réponſe aſſeurement n'avoit pas l'air de celle d'un Prophete inſpiré de Dieu ; mais comme elle donnoit lieu d'eſperer qu'il pourroit ſe dédire, l'Official, apres qu'on eût deliberé ſur cette réponſe, luy dit qu'encore qu'ayant ſçû ce qu'on luy devoit demander, il euſt deu eſtre preſt d'y ſatisfaire ſur le champ, luy particulierement qui eſtoit un Docteur ſi celebre, ſa Majeſté Imperiale vouloit bien neanmoins luy donner terme juſqu'au lendemain. 1521.

Il eût donc encore audiance ce jour-là ſur les ſix heures du

—— soir,& apres qu'il eût persisté dans
1521. sa répôse au premier chef,il harãgua sur le secód,car c'est pour cela même qu'il avoit demádé du těps, afin qu'il pût preparer sa harãgue, dans laquelle il dit en substance, *Qu'il avoit composé des livres de plusieurs sortes, & sur de differẽs sujets:les uns, sur les matieres de la Foy & de la pieté Chrétienne,& qu'il ne s'en pourroit départir sans impieté; les autres;cõtre les Decrets,les abus, la doctrine, & l'usurpation des Papes, qui tyrannisoient & scandalisoient les Chrêtiens, & que se dédire de ce qu'il avoit écrit sur cela, seroit manifestement trahir l'Evangile, & fomenter la tyrannie dans l'Eglise de Dieu:qu'il en avoit enfin écrit plusieurs contre quelques particuliers, qui avoient entrepris de combatre sa doctrine, & de défendre celle du Pape aussi-biẽ que sa tyrannie; qu'il avoüoit que dans ceux-cy il avoit fait paroître trop d'aigreur contre ses adversaires; toutefois que ne s'agissant pas de*

ſes mœurs, mais de ſa doctrine qu'il avoit toûjours appuyée des témoignages évidens de l'Ecriture Sainte, il ne s'en dédiroit jamais; qu'il eſtoit tout preſt de la ſouſtenir devant qui que ce fuſt, comme auſſi de ſe retracter, & de bruſler luy-même tous ſes livres, au cas qu'on luy fiſt voir par la parole de Dieu ſeul, & non pas par celle des hommes, qu'il avoit erré. 1521.

Et comme il s'alloit répandre en de longs diſcours pour exhorter les Princes à proteger la verité, le Vicaire l'interrompant par l'ordre de l'Empereur, luy dit qu'il ne s'agiſſoit point de cela, ni de rendre raiſon de ſa doctrine, qui eſtoit déja condamnée par les Conciles, & ſur tout par celuy de Conſtance, qui eſtoit en ſinguliere veneration dans l'Allemagne, & apres lequel on ne vouloit rien examiner. Qu'on vouloit donc ſeulement qu'il dît en un mot nettemēt, & ſans plus diſcourir ni biaiſer, s'il vouloit ſe retracter ou non.

Il répondit aussi fort nettement à
1521. chaque fois qu'on luy reïtera la mesme demande, qu'il n'en feroit rien; qu'il ne s'en tiendroit ni aux Papes, ni aux Conciles qui avoient souvent erré, mais à la seule parole de Dieu, laquelle il croyoit avoir de son costé, & qui estoit l'unique juge qu'il reconnoissoit: c'est pourquoy que sa conscience estant liée par cette divine parole, si l'on vouloit qu'il se pust retracter en conscience, il falloit luy montrer par cette méme parole de Dieu, qu'il s'étoit trompé. Enfin, quoy-qu'on luy pust dire, que s'estoit aussi par la Sainte Ecriture que le Concile de Constance avoit condamné les erreurs de Vviclef & de Jean Hus qui renouvelloit, & que c'estoit à ce Concile, & non pas à luy, de donner le vray sens de l'Ecriture, on n'en put jamais tirer autre chose ni dans la Diéte, ny dans les Conferences qu'il eût encore & en public &

en particulier avec de tres-sçavans Docteurs, en presence de plusieurs Princes, & sur tout de l'Archevesque de Tréves, qui fit de grands efforts pour le reduire. Apres plusieurs discours qui se firent sur ce sujet, fort inutilement de part & d'autre, il dit enfin pour toute conclusion ces paroles de Gamaliel aux Magistrats de Jerusalem qui avoient mis les Apôtres en prison, *Si cette entreprise vient des hommes, cela ne peut long-temps durer; & si elle vient de Dieu, vous ne la pourrez jamais ruiner.* 1521. Act. 5.

L'Empereur aussi-tost apres la seconde audiance de Luther avoit fait lire à l'Assemblée des Princes un écrit de sa propre main, par lequel il declaroit qu'il estoit resolu d'employer toutes ses forces & sa propre vie pour maintenir la Religion Catholique qu'il avoit receuë des Empereurs & des Rois ses Predecesseurs, & qu'un miserable Moine apostat avoit entrepris de ruiner. C'est

pourquoy, comme il vit que l'on
1521. n'avoit pû rien gagner sur cét esprit opiniastre, il luy fit faire commandement le vingt-sixiéme d'Avril de sortir de Vvormes, & luy donna autres vingt & un jours pour se retirer en lieu de seureté avec le Héraut d'armes qui l'avoit mené, & le mesme saufconduit qu'on luy avoit donné pour se representer à la Diéte ; & un mois apres il fit publier, dans la grande Eglise, en presence de tous les Princes, son Edit Imperial, qui le met au ban de l'Empire, comme un schismatique & un heretique declaré, défendant à toutes sortes de personnes de le retirer & de le proteger, & de retenir aucun de ses livres, permettant à tout le monde de courir sus à tous ses complices & protecteurs, & sur tout à luy-mesme, & de s'empater de leurs biens, meubles & immeubles, qu'il abandonne à tous ceux qui s'en pourroient saisir. Mais il s'en fallut bien que cét Edit ne fust exe-

26. May. Ap. Goldast. Cõst. Imper. t. 2. Cochlæ. Act. Luth.

cuté comme l'Empereur le pretendoit. Car le Duc de Saxe qui sçavoit fort bien qu'on le publieroit & qui ne vouloit ni offenser l'Empereur, ni abandonner Luther, donna des ordres fort secrets, suivant lesquels Luther, qui agissant de concert avec luy, avoit renvoyé son Héraut dés Fribourg, fust arresté dans une forest par des gens masquez, qui l'ayant tiré comme par force de son carosse, le menerent dans le Chasteau de Vvestberg, situé sur une mõtagne, dans un païs assez desert, auprés d'Alstad, où il fut enfermé plus de neuf mois, & fort splendidement traité, sans que l'on sceust où il estoit. On dit mesme que le Duc de Saxe, qui avoit commandé seulement en general qu'on le mist en lieu de seureté, ne voulut pas qu'on le luy dît, afin qu'il pust jurer à l'Empereur qu'il ne sçavoit pas où Luther s'étoit retiré; & cependant les partisans de cét heretique ne manquerent pas de 1521.

publier par tout que les Papistes
1521. l'avoient fait assassiner, ce qui pensa faire sedition dans Vvormes, & mit le Nonce Aleandre, qui estoit fort haï des Lutheriens, en tres-grand danger de sa vie.

Mais ce qui empescha le plus l'execution de l'Edit Imperial, & que cette affaire si bien commencé n'eust une plus heureuse issuë, fut que l'Empereur se vit obligé apres la Diéte de Vvormes, de s'en retourner en Espagne pour y appaiser les troubles que la mauvaise conduite de ses Ministres Flamans y avoit fait naistre. Car alors les deux grands Protecteurs de Luther, le Duc de Saxe & le Comte Palatin, estant tous deux Vicaires de l'Empire en Allemagne, où ils avoient la principale autorité, non-seulement l'Edit de Charles-Quint n'y fut point executé, mais les Lutheriens y devinrent encore sous leur protection & plus puissans & plus
Cochl. insolens que jamais. Luther aussi

de ſon coſté qui travailloit infati-
gablement dãs ſa ſolitude,qu'il ap- 1521.
pelloit sõ Iſle de Pathmos,les ani-
moit par quantité de nouveaux li-
vres,qu'il faiſoit tres-ſouvẽt paroî-
tre,pour confirmer ſes anciẽnes er-
reurs,&pour établir celles qu'il in-
ventoit de nouveau tous les jours.

Et de fait, c'eſt là qu'il écrivit ſon traité contre la Confeſſion ſecrette,qu'il dit être une cruelle invention des Papes, pour geſner & bourreler impitoyablement les cõſciences;ſa rẽpõſe au Docteur Latomus,dans laquelle il ſoûtiẽt tout ce que les Docteurs de Louvain ont condamné dans ſes écrits, & ſur tout cette propoſition, que Dieu commande à l'hõme ce qu'il luy eſt impoſſible d'executer, & que la grace opere tellemẽt en luy le bien que Dieu commande, que la volonté n'y contribuë rien que le mal & le peché qu'elle fait toûjours en toutes ſortes de bonnes œuvres.C'eſt là meſme qu'il compoſa les traitez qu'il a faits con-

Luth.t.2.

Omne opus bonum eſt peccatũ. Luth.t.2.

tre les Messes privées, & quelques
1521. autres, dans lesquels encherissant
encore sur ce qu'il avoit dit dans
son livre de la captivité de Babylone, il soûtient que la Messe ne
peut estre un Sacrifice; qu'elle ne
sert point aux morts; qu'il n'y a
point de Purgatoire, ni de trãssubstantiation, le Corps & le sang de
Jesus-Christ estant au Saint Sacrement sous la substance du pain
& du vin, qu'on doit administrer
aux laïques les deux especes de ce
Sacrement; qu'il n'y a point de difference des Clercs & de laïques; que
chacũ dans l'Eglise a le même pouvoir de consacrer, d'administrer
les Sacremens, & d'enseigner, quoy
que pour garder l'ordre & la bienseance, l'exercice de ce pouvoir
s'attribuë aux Anciens, qui sont ce
qu'on appelle Prestres & Evesques, ces deux noms ne signifiant qu'une mesme chose; qu'il n'y
a rien qui nous oblige en cõscience que ce qui est prescrit, & commandé dans l'Evangile; que ses

preceptes & ses conseils obligent également tous les Chrêtiens; qu'il n'y a point d'autres vœux qui obligent que ceux du Baptême. Et c'est pour cela mesme qu'il fit encore dans sa solitude son traité contre les vœux Monastiques, & contre celuy du Celibat des Ecclesiastiques, qu'il pretend estre nuls, comme directement contraires à la liberté des enfans de Dieu : ce qui ayant ouvert la porte au libertinage de ceux qui soupiroient apres leur liberté perduë, on vit en peu de temps les Monasteres d'hommes & de filles dépeuplez, & forces Moines & Prêtres mariez dans une bonne partie de l'Allemagne.

1521.

Luth. t. 2.

Mais ce qui luy donna en même temps bien du chagrin, fut qu'il apprit que la Sorbonne au jugement de laquelle il s'étoit soûmis avec de si grands éloges, avoit le quinziéme d'Avril, cődamné sa doctrine en plus de cent propositions tirées des ses livres, comme execrable,

1521. heretique, impie, schismatique, & blasphematoire. Il sçût aussi que Henry VIII. Roy d'Angleterre avoit envoyé au Pape Leon le beau livre qu'il avoit fait pour la défense des sept Sacremens contre celuy de la captivité de Babylone, ce qui luy fit donner, par Bulle expresse, le glorieux titre de *Défenseur de la Foy*, lequel il retint mesme apres sa revolte contre l'Eglise Romaine, qu'il appelloit alors sa bonne Mere, & lequel ses Successeurs retiennent encore aujourd'huy, apres avoir abandonné cette mesme Foy, qui acquit ce titre à Henri pour l'avoir défenduë. Sur quoy il me semble qu'on leur pourroit dire, avec tout le respect qu'on doit au testes Couronnées: Ou reprenez cette Foy; ou quittez ce titre qui ne vous peut nullement convenir sans elle. Mais il faut esperer qu'un jour viendra que Dieu, par sa grace, suscitera sans nous quelqu'un de

Cogor tamen, ne ingratitudine maculer, Matrem meam Christi sponsam, utinam tantâ cũ facultate, quãtâ cum voluntate defẽdere. Ap. Cochl.

ces grands Princes, qui fera ce que nous devons demander à sa divine 1521.
Majesté par nos prieres, à sçavoir, qu'un si beau titre ne soit plus, comme il est aujourd'huy, une pompeuse expression de ce qui devroit estre, & qui n'est pas; & que l'Angleterre ait autant d'horreur de l'heresie qu'elle en avoit lors que son Roy agit si fortement contre Luther, auquel il faut que je retourne apres cette petite digression.

Il seroit assez difficile d'exprimer à quel point de fureur ces fâcheuses nouvelles porterent Luther, que le chagrin que luy donnoit sa solitude, ou plustost sa prison, rendoit encore plus colere & plus emporté qu'il ne l'estoit de son naturel, que cét homme ardent & vindicatif ne pouvoit jamais tant soit peu contraindre quand il estoit une fois échaufé. Il avoit toûjours protesté de vive voix, & par écrit, sur tout devant le Legat Caïetan, & à la fameuse dispute

Lipsic, qu'il tenoit les Docteurs
1521. de Paris pour les Maistres de la veritable Theologie: & sa passion le faisant passer tout-à-coup dans une extremité de fureur & de rage contre ceux qu'il avoit tant loüez, il les traite dans la réponse qu'il fit à leur Censure, & dans ses autres écrits depuis ce temps-là en toutes les occasions, à propos & hors de propos, non-seulement comme les premiers corrupteurs de cette divine Science, mais aussi comme les plus ignorans & les plus stupides de tous les hommes, sans esprit, sans lumiere, sans discernement, avec une infinité d'injures si basses, qu'à peine peut-on s'empécher de luy en dire en les lisant, tant on en conçoit d'indignation. Il voulut mesme que son disciple Melancton Grammairien fort disert & éloquent, qui enseignoit les belles lettres à Vvittéberg, écrivist contre eux, comme il fit, mais d'un stile, qui hors de la politesse & de la pureté, est bien

plus du genie du Maître, qui avoit répandu sa bile jusques sur le titre de ce libelle, que de celuy du disciple, qui étoit d'ailleurs assez craintif & moderé. Il faut cependant avoüer que toutes ces injures de Luther sont beaucoup plus avãtageuses à la Sorbonne, que tous les grãds éloges qu'il en faisoit auparavant pour gagner son souffrage, particulierement cõtre la primauté & la suprême puissance du Pape, que cét heretique vouloit nonseulement affoiblir, mais aussi entierement aneantir. Car elles nous font connoistre que cette illustre Faculté, qui a toûjours tresfortement soûtenu les droits & les prérogatives du S. Siege, n'a jamais voulu biaiser sur ce point, d'où depend l'unité de l'Eglise Catholique. Et c'est ce qu'elle fit bien paroistre encore, lors que prés de cent ans apres avoir condamné Luther, elle fit la censure des livres de Marc-Antoine de Dominis, qui avoit entrepris de renouveller & de

1521.

Adversus furiosum Patrisiẽsium Theologastrorum Decretum Apologia pro Luthero. Atque illius supremam potestatem non tantùm imminuere & labefactare, sed etiam funditùs evertere studuisset. *Censur. Facult. Paris. in lib. M. Ant. de Domin. in Præfat.* Ecce evoluto centum annorum spatio alter apo-

soustenir cette partie du Lutheranisme contre l'autorité du Vicaire de Jesus-Christ en terre.

1521.

Maintenant, pour ce qui regarde le livre du Roy d'Angleterre, Messieurs les Lutheriés, qui, en lisant cette Histoire, pourront bien voir que je n'écris point en homme preoccupé, ny passionné contre eux, sont tres-humblement suppliez de croire que si j'avois affaire à un honneste homme de leur parti, pour tâcher de le convertir, je ne voudrois que l'obliger à lire de sang foid, & sans prevention, ce que Luther écrit dans la réponse qu'il fait à ce livre. Car je suis certain qu'en faisant reflexion sur la maniere insolente, brutale, & furieusement impudente dont il parle à ce Roy, qu'il traite de fat & de faquin, avec mille horribles injures, comme le dernier de tous les hommes, ce Lutherien cesseroit un moment apres de l'être, concluant qu'il n'est pas possible que l'esprit de Dieu se

[Margin notes:] ...stata & Ecclesiæ perduellis in medium prodire ausus est, eandemque defectionem contra Ecclesiam & generalem Christi in terris Vicarium renovare cogitans, &c. *Ibid.*

Vt nescias an ipsa mania sic insanire possit, aut ipsa stoliditas tam fatua sit, quàm est caput hoc Henrici nostri... Damnabilis putredo ista & vermis. Ius mihi

soit jamais voulu servir d'un si mal-honneste & si vilain homme pour reformer le monde.

1521.

erit majestatem Anglicam luto suo & sterco-re consper-gere, &c. *Luth. cont. tra Reg. Angl. t. 2.*

Enfin, ce fut dans cette même solitude qu'il acheva de faire le plan de sa pretenduë reforme, où ne gardant plus aucune mesure, comme il avoit fait au commencement qu'il ne disoit les choses qu'à moitié, n'estant pas encore, à ce qu'il dit, tout-à-fait desabusé des erreurs de la Papauté, il ne voulut plus du tout reconnoître ni Pape, ni tradition, ni autorité de Pere & de Conciles, ni Purgatoire, ni Messe, ni Vœux, ni Monasteres, ni Evêques, ni Prestres nó laïques, ni Loix, ni Decrets, ni Ceremonies qui obligent, ni Culte des Saints, ni Sacremens, excepté le Baptême & la Cene, sans leur attribuër aucune vertu pour produire la grace, ny enfin Eglise visible qui ait le don d'infaillibilité pour juger souverainement des controverses, ne voulant pour cela que la seule Ecriture Sainte

interpretée selon son sens. Mais
1521. parce que suivant cette idée qu'il s'estoit formée de la Religion, il n'avoit rien de fixe & d'arresté qui pût reduire les esprits à l'unité de créance & de discipline, delà vient qu'il se fit bien-tost de sa secte une vraye Babylone, ou confusion, qui la partagea en plusieurs autres qui s'éleverent contre luy, & luy firent bien des affaires, comme il arriva mesme en ce temps dont je parle maintenant.

Car tandis que Luther estoit enfermé dans ce Chasteau, d'où le Duc de Saxe ne vouloit pas qu'il sortist pour paroître en public, de-
Melanct. epist. ad. Frid. Mecon. peur d'offenser l'Empereur qui l'avoit proscrit, l'Archidiacre Carlostad, homme turbulent & fort étourdi, voulut aller plus loin
Ann. 1522. que son Maistre n'avoit esté, & se faire aussi bien que luy chef de parti. Pour cét effet, apres avoir eû
Cochl. l'audace de se marier, tout Prestre qu'il estoit, afin de détruire le

le celibat des Ecclesiastiques,non-
seulement par sa doctrine, mais 1522.
aussi par sõ exẽple,qui fut aussitôt
suivi de plusieurs autres Prestres
Lutheriens, il alla, accompagné
d'une troupe de jeunes gens aussi
determinez que luy, dans la belle
Eglise de tous les Saints, où, par
une fureur d'Iconoclaste, il se mit
à briser les Crucifix & les Images,
& à renverser les Autels, afin
qu'on n'y dist plus de Messes, de
quelque maniere que ce pust estre.
A cette nouvelle, Luther qui ne
put souffrir que son disciple entre-
prist sur luy pour devenir maistre,
sortit de la solitude malgré la dé- *Ep. Luth. ad Frid. Duc. t. 2.*
fense de l'Electeur, auquel il écri-
vit pour s'excuser, qu'il estoit
plus obligé d'obéir à Dieu qu'à
tous les Princes de la terre. En
suite, il accourt promptement à
Vvittemberg, se fait suivre de
tout le peuple, duquel il estoit *Cochl.*
adoré, monte en chaire, déclame,
tonne d'une terrible maniere con-
tre Carlostad,qui n'ayant rien qui

approchast ni de l'esprit, ni de l'é-
1522. loquence de son maître, en la presence duquel il trembloit, n'osa dire un seul mot pour sa défense.

Il est vray que Luther avoit déja écrit contre la Messe, & qu'il n'estoit point ennemi du mariage, comme il le fit assez paroître quelque temps apres. Mais comme il sçavoit bien que le Duc de Saxe, son Patron, ne vouloit pas encore que l'on changeast rien à l'exterieur, & que luy-mesme vouloit une Messe à sa maniere toute differente de celle des Catholiques : il dit qu'il y avoit certaines choses, qui, quoyque bonnes en elles-mesmes, ne se devoient pourtant faire qu'avec ordre, pour ne scandaliser personne. Sur quoy il reprit devant tout le monde cét Archidiacre fort aigrement, de ce qu'il avoit entrepris de les faire de son autorité particuliere, & pour ce qui regarde les Images, il le traite d'heretique & d'Iconoclaste, disant

que les Images, à la reserve de celle de la Divinité sõt permises, & qu'il est bon de les avoir, sur tout celle de Jesus-Christ. En effet, dans l'estampe qui est au commencement des ouvrages de Luther imprimez à Vvittemberg l'an 1549. trois ans apres sa mort, on voit le Duc de Saxe d'un costé, & de l'autre Luther priant à genoux, les mains jointes, devant un Crucifix. 1522.

Il fallut que le pauvre Archidiacre souffrist cette mortification publique, malgré qu'il en eût; mais il ne laissa pas de dõner dans d'autres extravagances. Car prenant pour un commandement exprés fait à tous les hommes, ces paroles que Dieu dit à Adam, *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton corps*, il alla labourer la terre ; & Melancton s'estant laissé persuader à ce fou, alla travailler chez un Boulãger. Luther eût de la peine à leur oster de la teste cette folie, qui fut suivie d'une autre plus pernicieuse, par laquelle ils vouloient

Staphil. l. de Luth. Erasm. Alter. contr. Castoll. Flor. at. Ram. l. 1. c. 15.

1522. qu'on n'enseignast plus que la Bible dans l'Université, ce qui eust ruïné les études dans Vvittemberg, si Luther, qui en décriant éternellement les Philosophes & les Scholastiques, avoit donné lieu à ce desordre, ne l'eust empesché par son autorité. Mais enfin, ce qui l'obligea de rompre tout-à-fait avec Carlostad, fut que ce malheureux, pour faire un nouveau parti contre Luther, entreprit de nier la realité du Corps & du Sang de Jesus-Christ au Saint Sacrement de l'Eucharistie.

Carlost. Dial. de Cœn. cont. Luth.

Il faut donner de bonne foy cette loüange à Luther, qu'il n'a jamais pû souffrir cette erreur dans les Sacramentaires, comme les Lutheriens ne la peuvent souffrir encore aujourd'huy dans les Calvinistes, quelque effort que ceux-cy ayent fait pour s'unir avec eux. Il avouë mesme fort ingenûment que pour faire plus de dépit au Pape, & pour se tirer d'embarras, il eust esté bien-aise de pou-

Luth. Ep. ad Argent. Melanct. de Cœn. Histor. August. Sleid. l. 3. & 5. Sclusemburg. de Cœn. Dom.

voir nier en conscience la presence réelle;mais que l'Escriture est si 1522.
claire là dessus,& si formelle,qu'il n'y a pas moyẽ de s'opposer à cette verité sans vouloir s'aveugler soy-mesme par une malice toute visible.C'est pourquoy il poussa si vivemẽt Carlostad,que ce disciple revolté fut contraint de sortir de Vvittemberg , & de se retirer à Orlamonde , Ville sur la Sale, où il abusa bien des gens,qui faillirent à assommer Luther , qui y estoit allé pour les détromper.Cela fit que le Duc de Saxe,à sa persuasion , bannit de tous ses Estats Carlostad , qui se retira à Zurich, où il confera avec Zuingle, qui de Lutherien qu'il estoit auparavant, s'estoit fait Sacramentaire , & qui a toûjours passé depuis pour l'auteur de cette heresie , laquelle appartient à l'Histoire du Calvinisme , que je reserve pour un autre ouvrage. Apres cela, comme Zuingle ne voulut partager avec personne la gloire d'avoir fait

Luth. ep. ad Argent. Cochl. Flor. Ram. l. 2. c. 7.

une nouvelle secte, il abandonna
1522. Carlostad, qui devint en suite
si pauvre, qu'il fut contraint de
recourir à son ancien maistre, auquel
il fit tant de basses soumissions
pour obtenir son pardon, qu'enfin
il luy fit donner la permission
de retourner à Vvittemberg.
Mais il y fut si méprisé, & si
abandonné de tout le monde,
qu'il se vit obligé de gagner sa vie
comme un miserable païsan, en
portant vendre du bois à la Ville,
jusqu'à ce que ne pouvant plus
souffrir de se voir réduit en un si
pitoyable estat, exposé tous les
jours à la risée & aux sanglantes
railleries de ceux qui l'avoient
reveré comme Archidiacre & Docteur,
il s'alla faire Prédicant à Basle.
Et ce fut là, à ce que disent plusieurs
Ecrivains Lutheriens, car j'avoüe
que ce conte m'est un peu suspect,
qu'il fut enfin étranglé par le diable,
qui luy apparut, durant son presche,
sous la forme d'un homme

Hist. August. Cochlæ.

Histor de Can. August. V. Flor de Ræm. l. 2.

excessivement grand, & qui estant allé dans sa maison, commanda qu'on luy dist qu'il retourneroit dans trois jours, au bout desquels Carlostad mourut. Quoy qu'il en soit, il laissa un fils nommé Jean Carlostad, qui beaucoup plus sage & plus heureux que son pere, adhera au Concile de Trente, & se fit Catholique. Mais tout cela n'arriva que long-temps aprés, & je l'ay voulu raconter icy, afin qu'on vist tout d'une suite, quelle a esté la fin de cette entreprise de Carlostad contre Luther, qui tout glorieux de l'avantage qu'il eût d'abord sur son disciple, qu'il anéantit dans Vvittemberg, devint encore plus fier, plus absolu, & plus insolent qu'il n'estoit auparavant. 1522.

Aussi ce fut en ce temps-là qu'il publia son livre séditieux contre tout l'Ordre Ecclesiastique, & sur tout contre les Evesques, qu'il veut qu'on extermine. Il eut même l'impudéce d'opposer à la Bulle *In Cœna Domini*, dás laquelle le Pa-

Adversus falso nominatum statum Ecclesiasticorum. *Luth. t. 2.*

pe l'avoit encore excommunié
1522. nommément, une Bulle de sa façon, qu'il intitule, *La Bulle & la Réformation du Docteur Luther*, dans laquelle il dit que tous ceux qui employeront leurs forces & leurs biens pour ravager les Eveschez, & pour abolir le gouvernement des Evesques, son les veritables enfans de Dieu; & qu'au contraire, ceux qui les défendent, ou qui leur obéissent, sont les ministres de Satã. Ce qu'il y a de plus étrange est qu'il entreprit de prouver une si manifeste impieté par plusieurs passages de l'Ecriture, laquelle il prit grand soin de corrompre en bien des endroits pour la mettre indifferemment entre les mains de tout le monde, afin qu'on crût que sa doctrine n'estoit autre que la parole de Dieu toute pure.

Car ce fut justement en ce mesme tẽps qu'il fit paroître une partie de sa tractiõ de la Bible, à laquelle il résolut de travailler avec

grande application, dés qu'il commença à s'élever contre l'Eglise Catholique. Il crust qu'il ne pouvoit rien faire de plus avantageux pour son dessein que cette version, dans laquelle, sous le prétexte specieux de donner un beau tour en sa langue naturelle à ce qu'il traduiroit, il pourroit faire adroitement couler certaines expressions délicates qui favoriseroient ses dogmes. En effet, ceux qui sçavent bien cette langue, avoüent que Luther, qui en connoissoit admirablement toutes les finesses, n'a jamais écrit plus poliment qu'en cét ouvrage. Mais aussi d'autre part, de tres-sçavans Docteurs Allemans, qui sçavoient bien autre chose que leur langue, asseurent qu'il n'y a rien de plus infidelle & de plus corrompu que cette version si élegante & si polie, dans laquelle, sans s'arrester à la Vulgate receuë & autorisée solennellement par l'Eglise, il suit tantost l'Hebreu mal entendu,

1522.

Vt hac arte scripturã suo commodo translatam ad dogmata sua confirmandã detorqueret. *Ep. Georgij Duc. ad Reg. Angl. apud Cochla.*

I. Cochla. Hier. Emser.

Quis satis narrare queat quantus turbatio.

1522.

& tantost le Grec corrompu, & retranche hardiment, ou ajoûte comme il luy plaist, ce qui peut nuire ou qui peut servir à ses dogmes. Mais c'est particulierement dans le Nouveau Testament qu'il affecte & de mal traduire, & de bien écrire, pour empoisonner agreablement de ses erreurs & le peuple & les gens de qualité, qui attirez par la nouveauté du sujet, & par la beauté de l'expression, le lisoient avec empressement & grand plaisir, & prenoient pour la pure parole de Dieu, celle d'un homme qui les seduisoit. C'est pour cela qu'il le fist imprimer à part en petit volume, & qu'il donna ordre que les Libraires & les Imprimeurs qui estoient à luy, eussent grand soin de faire en sorte qu'il n'y eust rien de plus propre & de plus correct que ces livres. Pour cela, qu'on en imprima une infinité d'exemplaire en plusieurs éditions, afin qu'on le fit courir promptement par toute

num & ruinarum fomes & occasio fuerit ea novi Testamenti trãslatio, in quâ datâ operâ cõtra veterem & probatam Ecclesiæ lectionem multa immutavit, multa addidit, & in alienum sensum detorsit. Mirum in modum multiplicabatur per Calcographos novum Testamentũ Lutheri. Multum promovit novum istud Evãgelium Calcho-

l'Allemagne, & que tout le monde en pust avoir commodement. Pour cela même, qu'il y ajousta de petites notes à la marge, qui determinoient le faux sens qu'il vouloit qu'on donnast au texte ; & qu'il mit à la teste de ce Nouveau Testament une Préface extremement artificieuse & maligne, dans laquelle il n'omit rien de ce qui pouvoit engager le monde à s'attacher avec ardeur à la lectu-re de ce livre, qu'il disoit contenir la vraye parole de Dieu dans sa pureté, qu'on n'avoit jamais euë avant cette traduction.

Et certes il ne fut pas trompé dans l'esperance qu'il avoit conceûë que son entreprise réüssiroit. Cette version de Luther, que ses disciples loüoient par tout avec excés comme un chef-d'œuvre, & mesme comme un miracle que Dieu avoit fait en faveur de l'Allemagne par un si grand homme, devint telle-

1522. graphorũ ac Bibliopolarum mẽs, industria, impensa, & opera : nam quicquid pro Luthero erat, quã diligentissimè & emendatissimè imprimebatur. *Cochlæus.* Multas adjecit in marginibus passius notas, glossas erroneas, atque cavillosas. In præfationibus nihil malignitatis omisit, ut in partes suas traheret lectorem *Ibid. Luth in præfat.*

1522. *Mathes. Comm. 13. de Luth. Fl. r. de Ræm. l. 1. c. 15.* Vt mulieres & quilibet idiotæ novum illud Testamẽtum tanquam fõtẽ omnis veritatis avidissimè legerent. &c. Vt non solùm cũ laicis partis Catholicæ, verùm et à cum Sacerdotibus & Monachis, atq; adeò etiã cum Magistris disputare non erubescerent. &c. Et quidem

ment à la mode, qu'il n'y avoit presque personne, non-seulement en Saxe, mais aussi dans les autres Provinces qui ne voulust l'avoir, & faire paroistre qu'il l'avoit leuë. Les femmes sur tout s'en faisoient honneur, & la lisoient assidûment. Quelques-unes mesme d'entre celles de la premiere qualité, en devinrent si fort enteftées, qu'elles la souftenoient, & avec elle la doctrine de Luther, non seulement contre d'autres femmes, mais aussi contre des Prestres, des Religieux & des Docteurs du parti Catholique avec tant de presomption & de hauteur, qu'elles leur insultoient, les traitant d'envieux & d'ignorans, & n'avoient point de honte de leur dire que ne sçachant ni le Grec ni l'Hebreu, il n'entendoient pas l'Escriture; & qu'il n'y avoit que Luther qui en eust la veritable intelligence.

Cependant il se trouva de sçavans hommes qui entreprirent de montrer que cette version Luthe-

riene eſtoit infidele & pernicieuſe, entre leſquels il y en eût un qui ſe ſignala pardeſſus tous les autres, & qui en ſuite s'attira la haine implacable & la perſecution de tout le parti. Celuy-cy fut Jeroſme Emſer, homme de qualité & d'eſprit, tres-habile dans les ſciences divines & humaines, Docteur de Lipſic & Conſeiller du Duc George de Saxe couſin germain de l'Electeur. Comme à toutes ces belles qualitez naturelles & acquiſes il joignit toûjours un grand zele pour la Religion, il avoit eſté des premiers à s'oppoſer à l'hereſie naiſſante de Luther. Il avoit toûjours ſuivi pas à pas, & n'avoit pas mãqué de le combatre en toutes les occaſions. Cela faiſoit deſeſperer Luther, qui le trouvoit éternellemẽt en ſon chemin; ce qui l'anima tellemẽt cõtre luy, que de tous ſes adverſaires il n'y en a point cõtre lequel il ait écrit tãt de libelles, & qu'il ait accablé de tãt d'injures. Or ce fut cét hõme de Dieu,

1522. procaciſſimè inſultantes, ignorãtiãque improperãtes: id quod de nobili quadam muliere compertũ habetur, &c. *Cochl.* Inventi sũt igitur ex Germanis qui ex ea trãſlatione admiſſos paſſim errores, & mutationes collegerũt, inter quas, ſanè Hieronymus Emſer præcipuã laudem promeruit. *Coch.* Nulli adverſariorũ ſæpius quam illi reſpondit.

qui méprisant les emportemens & toutes les injures de Luther & de ses partisans, & se faisant mesme un merite de s'exposer à la fureur de la cabale Lutheriene, comme il voyoit bien qu'il alloit faire, entreprit genereusement le premier de tous, de faire voir & en particulier, & en public, de vive voix, & par écrit, les horribles corruptions de cette fausse version du Nouveau Testament, dont il découvrit jusqu'à plus de mille faussetez. Et en mesme temps, pour donner aux Catholiques un contrepoison, & de quoy convaincre d'erreur la traduction Lutheriene, il en fit une tres-exacte & tres-fidelle, qui correspondoit parfaitement à la Vulgate, ce qui faisoit remarquer aisément tous les endroits que l'on avoit falsifiez dans l'autre.

Cela fut cause que plusieurs Princes Ecclesiastiques & seculiers, comme l'Archiduc Ferdinand frere de l'Empereur, le Duc George de Saxe & le Duc de Baviere firent

1522. Scripsit petulentissimè.... tot sanè conviciis exuberãtem, tot scommatis mordacem, tot calumniis acerbam; ut Emser magis obrutus quàm invasus videretur. *Cochl.*

Supra mille. *Cochl.*

Fol. de Ræm. loc. cit.

Propriam trãslationem quæ probato & recepto Ecclesiæ textui latino per omnia consonaret velut an-

des Ordonnances & des Edits contre cette méchãte version du Nouveau Testament, qu'ils firent brusler, ordonnant, sur de griéves peines, à tous leurs sujets de rapporter aux Officiers destinez pour cela, tous les exemplaires qu'ils en avoient. C'est ce qui mit tellement en furie Luther, qu'il écrivit contre ces Princes un libelle tres-insolent, où il les traite de tyrans, defendant au reste, par l'autorité souveraine qu'il se donnoit, apres l'avoir ravie au Pape; de leur obeïr, parce que, disoit-il, ce seroit livrer Jesus-Christ mesme entre les mains d'Herode qui le vouloit faire perir. Mais enfin, ny ce zele du genereux Docteur Emser, ny ces Ordonnãces & ces Edits des Princes ne purent empêcher l'establissemẽt du Lutheranisme, parce que l'Electeur de Saxe, auquel il appartenoit de reprimer l'audace de Luther, qui estoit son sujet, le laissa faire. Cela fait voir que le bonheur ou le malheur d'un Estat,

1522. tidotum contra Lutheri vena evulgavit. *Id. Cochl. F. or. Ræm. loc. cit.*

Luth. lib. de sæcularipotest. In Misniâ, in Bavariâ, in Marchiâ, aliisque in locis promulgavetunt tyrãni ediɑ̃, ut nova Testamẽta hinc inde inprafeɑ̃ras mitãtur...ne tradant sub periculo salutis suæ. Quisqui enim id fecerit, is tradit Christum

mesme pour le Spirituel, dépend
1522. assez souvent du Prince qui en est
Herodi in manus. Illi enim agunt velut Christicidæ sicut Herodes.
le Maistre, & que quand Dieu luy donne un grand zele pour conserver la Religion dans sa pureté, en reprimant d'abord les Novateurs qui la veulent corrompre, les peuples qui vivent sous ses Loix luy sont, apres Dieu, redevables de leur salut.

Cependant comme les Augustins de Vvittemberg, qui adhererent les premiers à la secte de leur confrere, ne disoient plus dans leur Eglise leurs Messes de fondation, & ne faisoient que simplement la Cene, en consacrant le pain & le vin, & le distribuant sous les deux especes à ceux qui vouloient communier: le Duc de Saxe qui avoit de la peine à souffrir que l'on changeast rien à l'exterieur, fit examiner la chose par l'Université, à laquelle il fit proposer ses raisons. Mais ce corps qui estoit déja tout Lutherien le fit enfin resoudre à ne plus dissimuler en

cela, comme il faisoit, & décida par ses deputez, qui furent Juste Jonas Prevost de l'Eglise de Vvittemberg, Philippe Melanchton, & Nicolas Amsdorf, les trois grands amis de Luther, qu'on ne pouvoit en conscience tolerer la Messe des Catholiques, qu'ils disoient estre abominable, & toute contraire à la Cene du Seigneur. C'est pourquoy ce Prince s'estant enfin laissé gagner, quoy-qu'il voulust encore que l'on dist la Messe à la Catholique dans sa belle Eglise de tous les Saints; Luther, qui depuis son retour avoit pris la qualité d'Evangeliste de Vvittemberg, où il faisoit le Pape, luy qui n'ë vouloit point du tout, regla les ceremonies avec lesquelles on administreroit le Baptême & l'õ celebreroit la Messe ou la Cene. Car il trouvoit bon que l'on fit le Service Divin avec quelques ceremonies, mais sans y obliger personne, & laissant à chacun la liberté d'en user comme il luy plairoit, afin

1522.

Deliberat. de Abrogat. M ss. Priv. Informat. & Deliber. delector. ab. Vnivers. Formula Miss. seu commun. pro Eccl. Vvittemberg. Luther. t. 2.

de laisser toûjours libres, comme
1522. il l'entendoit, les consciences des Chrestiens, sans leur imposer d'autre joug que celuy de l'Evangile.

Il fit aussi un Reglement pour tous les biés d'Eglise, voulất qu'apres que l'on auroit exterminé les Evesques, les Abbez & les Moines, tous les fonds & tous les biens
Luth. de communi fisco Coebla. des Eveschez, des Abbayes & des Monasteres appartinsset aux Princes dans les Estats desquels ils sont situez, ou aux Communautez des Villes où ils se trouvent, si ce n'estoit que les Eveschez fussent érigez en Principautez seculieres. De plus, il veut que tous les Convents des Religieux Mendiants soient changez en écoles publiques, pour l'instruction des enfans de l'un & de l'autre sexe, ou en Hospitaux; & enfin que le revenu de ces biens soit employé pour l'entretien & pour la nourriture des Pasteurs, des Ministres, des Recteurs & des Officiers des écoles, pour avoir soin des ma-

lades, des pauvres & des orfelins,
& pour ſubvenir à toutes les neceſſitez publiques. 1522.

Comme ce projet eſtoit favorable aux Princes & aux Magiſtrats, qui eſtoient fort tentez de s'enrichir des riches dépoüilles de tant d'Egliſes, le parti de Luther en devint encore plus puiſſant, & plus appuyé des Grands, ainſi qu'il parut dans la Diéte Imperiale, qui ſe tenoit en meſme temps à Nuremberg, où les Lutheriens prevalurent. Car comme le Nonce François Cheregat, que le Pape Adrien VI. qui avoit ſuccedé depuis environ vingt mois à Leon X. y avoit envoyé, eût demandé de ſa part l'execution de la Bulle de ſon Predeceſſeur, & de l'Edit de Vvormes contre Luther, on luy répondit que ce remede n'eſtoit plus de ſaiſon, parce qu'on ſe plaignoit ſi fort en Allemagne des abus de la Cour de Rome, & de l'oppreſſion qu'on en ſouffroit, ce que les Lutheriens ne

Ann. 1523.

Act. Civ. Norimb. Faſcicul. rer. expet. & fug. Golſtad. Conſt. Imp. t. 2.

1522. cessoient point de publier par tout : que si on vouloit agir maintenant contre Luther, tout le peuple croiroit qu'on ne le fait que pour fomenter ces abus, & pour détruire la verité de l'Evangile, ce qui causeroit encore de plus grands troubles: qu'il falloit donc recourir à d'autres remedes beaucoup plus efficaces, qui étoient premierement que le Pape convoquast, du consentement de l'Empereur, un Concile libre, qui se tint dans un an, en quelqu'une des Villes d'Allemagne: secondement, qu'on reformât l'Estat Ecclesiastique, & sur tout la Cour de Rome: & enfin que l'on satisfit la nation Germanique sur les griefs dont elle se plaignoit. Ils furent reduits à cent articles, qu'on voit bien qui étoient de la façon des Lutheriens, parce qu'il y en a plusieurs qui tendent manifestement à détruire toute l'autorité Pontificale, la discipline de l'Eglise, & les plus saintes coûtumes reçûës & observées de

Centum gravamina Germ. *Ap. Goldast. & in fascic. rer. Expet.*

temps immemorial dans le Christianiſme. 1523.

Au reſte, on ajouſta qu'en attendant le Concile, on donneroit ordre que les Lutheriens n'écriviſſent plus rien contre l'Egliſe Catholique, & que les Predicateurs de part & d'autre ne preſchaſſent que la pure parole de Dieu, conformément à la doctrine, & à l'explication reçuë de l'Egliſe. Et pour ce qui regarde les Preſtres qui s'eſtoient mariez, & les Moines qui avoient quitté leurs Monaſteres & leur profeſſion, dont le Nonce avoit fait de grandes plaintes, on arreſta qu'on laiſſeroit aux Ordinaires le ſoin de les reprimer, & de les punir par les peines Canoniques, en les privant de leurs Benefices & de leurs privileges, à quoy les Magiſtrats ſeroient tenus de n'apporter aucun obſtacle. Voilà ce qu'on reduiſit en forme d'Edit; & cet Edit fut publié le ſixiéme de Mars, au nō de l'Empereur, qui étoit abſent.

1523. Quoy que Luther n'eust pas lieu d'en estre tout-à-fait content, il fit neanmoins un écrit fort artificieux & malin, par lequel, en l'interpretant à sa mode, d'une maniere assez plausible pour le peuple, il sembloit l'approuver, & il fit croire en suite à bien des gens, qu'il estoit à son avantage. Mais si cét avantage qu'il plût à Luther de s'attribuër ne fut qu'imaginaire, il en eût un fort effectif en ce mesme temps, par l'entrée qu'il trouva moyen de donner à sa nouvelle secte dans les Royaumes de Suede & de Dannemarx, à l'occasion des grands changemens qui s'y firent de la maniere que je vais briévement raconter.

Luth. contr. fa'sar. Edict. Cæsar. t. 1

Christierne II. Roy de Dannemark & de Norvege, qui pretendoit que le Royaume de Suede, autrefois possedé par le Roy Iean II. son pere, & par Christierne I. son ayeul, luy appartenoit, avoit mis en l'année mil cinq cens dix-huit le siege devant Stokolme: mais Ste-

Ziegler. Attent. Chistier. 2. in Suec. t. 3. script. Germ.

non Sture, Prince ou Gouverneur
de ce Royaume, durant l'interreg- 1523.
ne, apres qu'on eût secoüé le joug Freher.
des Danois, s'y défendit si bien, Chytrei. Saxon.
que Christierne reduit à une extré- l. 9.
me necessité de toutes choses, fut 1518.
contraint de demãder la paix. Il tâcha neanmoins, comme c'estoit un Prince sans foy & sans honneur, de surprendre Stenon, luy ayant offert des ostages pour l'attirer en son vaisseau, sous pretexte de vouloir conferer avec luy des moyens de terminer leurs differends; & le Conseil du Prince n'en ayant pas esté d'avis, de peur de quelque trahison, donc on croyoit avoir lieu de se défier, il s'offrit à aller luy mesme à Stoholme, pourveu qu'on luy donnast des ostages, comme il en avoit offert. Stenon trouvant ce procedé fort genereux, y voulut correspondre avec beaucoup de franchise, & ne manqua pas de luy envoyer en ostage les plus signalez d'entre les jeunes gens de la pre-

miere qualité, dont le plus consi-
1523. derable étoit Gustave Erifcon, ou fils d'Eric, jeune Prince issu du sang des anciens Rois Gots & de Charles Canut, qui avoit esté soixante ans auparavant Roy de Suede. Mais le perfide Danois n'eût pas si-tost ces ostages, qu'il fit voile, & les emmena, contre la foy publique, & le droit des gens, à Coppenhague, afin de s'en pouvoir servir un jour pour obliger les grãds de Suede, par la peur qu'ils auroient qu'il ne fist mourir leurs enfãs, à se remettre sous son obéïssance. En effet, comme deux ans apres il se crut en estat de faire une nouvelle entreprise sur la Suede, il y envoya une puissante armée, qui s'estant avancée vers Stokolme pour l'assiéger, trouva sur son chemin le Prince Stenon, qui en estoit sorty avec toutes ses forces, pour la combatre avant qu'elle se fust bien remise du travail de la
1520. mer. On combatit de part & d'autre avec toute l'ardeur imaginable: mais

mais comme le brave Stenon, qui apres avoir dõné ses ordres en Capitaine, agissoit un peu trop en soldat pour animer ses gens à bien faire par son exemple, eût été tué d'une arquebusade qu'il reçût au travers du corps, en combatant à la teste d'un escadron, les Suédois perdant courage se retirerent en desordre, laissant aux Danois le champ de bataille & la victoire. 1523.

A cette nouvelle, Christierne qui vouloit profiter de l'étonnemẽt & de la consternation où l'on estoit en Suéde, apres une si grande perte, se rend à son armée, met le siege devant Stokolme, & voyant qu'on estoit resolu de s'y bien défendre, il promet tant de choses aux Suédois, par un traité tres-avantageux qu'il leur accorda pour la conservation de leurs privileges, qu'ils se resolurẽt enfin de le recevoir, & de le couronner Roy de Suéde. Mais ce traître infame, qui se vouloit venger de ces braves gens qui luy

avoient si long-temps resisté, &
1523. s'assûrer de sa conqueste par leur perte, fit l'action la plus inhumaine & la plus barbare dont l'Histoire ait jamais parlé. Car ayant invité le Senat, & tout ce qu'il y avoit de gens de qualité dans Stokolme au magnifique festin qu'il leur fit dans le Chasteau, sous pretexte de celebrer, par une feste & une réjoüissance de trois jours, son avenement à la Couronne : au troisiéme, ses troupes se saisirent soudainement des portes, & de toutes les places de la Ville ; apres quoy tous les conviez, entre lesquels il y avoit deux Evesques, furent cruellemét massacrez à mesure qu'on les faisoit sortir l'un apres l'autre du Chasteau, & l'on fit en suite main basse sur les Bourgeois, qui passerét pour la pluspart, sãs misericorde, par le fil de l'épée; de sorte qu'il ne demeura presque dãs cette Ville desolée, qui fut encore dõnée au pillage, que les femmes, & les en-

ſans, & les ſoldats Danois, qui firent par tout d'horribles ravages, 1523.
tandis que le tyran ne ſe croyant pas eſtre en ſeureté dans la Suéde, apres une ſi deteſtable action, ſe retiroit en Dannemark.

Mais la vengeance de Dieu l'y ſuivit, pour le punir de tant de crimes effroyables par ſes propres ſujets : car ayant en horreur la cruauté d'un ſi execrable tyran, qui pouvoit faire un jour à Coppenhague ce qu'il avoit fait à Stokolme, ils prirent les armes contre luy, à ſon retour, & appellerent ſon oncle Frideric Duc d'Holſace, pour le mettre en ſa place ſur le Troſne. Et comme les cruels ſont ordinairement tres-laſches, & qu'un tyran craint toûjours tous ceux qui le craignent, celuy-cy qui ſe crut d'abord perdu ſans reſſource, n'eût ni le cœur, ni meſme ſeulement la penſée de ſe mettre en défenſe comme il le pouvoit, ayant toutes les fortereſſes du Royaume. Il ne

songea qu'à charger promptement
1523. sur ses vaisseaux tout ce qu'il y avoit de precieux en son Palais, & à se sauver en Zelande, comme il fit, avec la Reine Elizabeth sa femme, sœur de Charles-Quint, avec ses enfans : il fut même si malheureux, qu'ayant voulu faire long-temps apres quelque tentative pour rentrer dãs son Royaume, il fut défait & pris par le nouveau Roy Frideric son oncle, qui le fit enfermer dans le Chasteau de Smidebourg, où il passa le reste de ses jours.

Cependant le Prince Gustave Erixson ayant trouvé moyen de se sauver de sa prison de Dannemark un peu avant le retour de Christierne à Coppenhague, entreprit avec un courage invincible de delivrer sa patrie miserablement opprimée par les Danois; & la fortune secondant son grand cœur & sa valeur, il agit avec tant de conduite, de resolution & de
1525. bonheur, qu'avec le secours qu'il

reçût de la Ville de Lubek, & ce qu'il put ramasser de soldats en Suéde, il reprit en peu de temps Stokolme, & les autres places où les Danois estoient en garnison, & les chassa tous du Royaume. Apres quoy, comme il en estoit le liberateur, il fut élû & proclamé avec de grandes acclamations Roy de Suéde. Ainsi ces Royaumes du Nort eurent tous deux en cette mesme année mil cinq cens vingt-trois; chacun son nouveau Roy, la Suéde Gustave, & le Dannemark Frideric, qui assoupissant les vieilles querelles qui estoient depuis tres-long-temps entre les Danois & les Suédois, & ne songeant plus qu'à se maintenir l'un par l'autre, chacun dans le Trône où ils estoient montez par la faveur & par l'élection libre de leurs sujets, contracterent ensemble une tres-étroite alliance. Mais ce qu'il y eût en cela de deplorable & de funeste aux deux Royaumes, fut que ces deux Rois s'accorderét aussi en 1523. 1522.

mesme temps à changer de Religion, & à se faire Lutheriens.

1523.

La Religion Catholique estoit tres-florissante en Suéde du temps que le Schisme commença de se former en Allemagne à l'occasion des Indulgences ; & l'on estoit alors si éloigné de se scandaliser de ce qu'on les donnoit à ceux qui contribuoient quelque chose pour la fabrique de l'Eglise de Saint Pierre, qu'outre les presens magnifiques que le Prince Stenon, qui gouvernoit alors le Royaume, & tous les Seigneurs de sa Cour firent au Legat Arcimboldi, ce Prélat emporta de la Suéde plus d'un million de florins, que le cruel tyran Christierne, apres s'estre emparé du Royaume, redemanda brutalement au Pape Leon X. un peu avant que ce barbare fût chassé de ses Estats. Or ce fut environ ce temps-là qu'un certain Olaüs Petri de Stregebourg en Suéde, étant retourné de l'Université de Vvittemberg, où il étoit

Io. Magn. de Vit. Pontif. Vpsal. p. 110.

Chytr. Saxon. l. 11. Io. Magn. de Vit. Pontif. Vpsal. Flor. Rem. l. 4. c. 16.

devenu Lutherien, commença à répandre le venin de la nouvelle 1523.
doctrine en son païs. Entre plusieurs esprits qu'il y gasta, il prit grãd soin de pervertir l'Archidiacre Laurent d'André, qu'il voyoit estre extrémement irrité de ce qu'il avoit esté postposé à un autre dans l'élection qu'on venoit de faire d'un nouvel Evesque. Ces deux hommes estant allez à la Cour, pour y faire gouster, comme ils avoient déja fait ailleurs, la liberté de la nouvelle secte, y furent appuyez par le Secretaire de Gustave, auquel ce Prince avoit pris grande confiance, & qui estant en Allemagne, y avoit pris l'air corrompu de la Religion nouvelle, qui commençoit alors à y estre fort à la mode. Il ne fut pas trop difficile à ce Secretaire de gagner l'esprit de son maître, qui s'estant fort endetté durant la guerre, & trouvant son épargne toute épuisée, ne songeoit qu'aux moyens de la remplir. Car il luy

remontra qu'il n'y avoit pour cela
1523. qu'à suivre la doctrine du pur Evangile qu'on preschoit en Saxe, & à se declarer pour la nouvelle reforme que le Docteur Martin Luther avoit depuis peu introduite dãs l'Eglise, avec grand applaudissement de plusieurs Princes d'Allemagne. Que selõ cette reforme, il pourroit réünir à son domaine la plus grande partie de ces grands biens que les Ecclesiastiques de son Royaume possedoit ; & qu'en distribuant l'autre partie de ces biens aux grands du Royaume il suivroient tous aussi bien que luy une reforme q i leur seroit si avantageuse pour leur interest.

Cela persuada Gustave beaucoup plus encore que les discours des deux Lutheriens de Stregebourg, ausquels il s'abãdonna tout entier. Il commença d'abord par laisser à tous ses sujets la liberté de conscience, & permettre aux nouveaux Docteurs de prescher haute-

ment le Lutheraniſme par tout. Il fiſt auſſi tous ſes efforts pour gagner le celebre Iean Magnus, & voulut meſme abſolument qu'il acceptaſt l'Archeveſché d'Upſale, croyant en ſuite qu'il l'obligeroit à tenir un Synode, dans lequel il avoit reſolu de faire approuver la doctrine Lutherienne par des gens qui eſtoient à luy, & tres-diſpoſez à la recevoir. Mais il ne put jamais fléchir la conſtance de ce grand homme, ni par ſes prieres, ni par ſes menaces, ni par les rudes traitemens qu'il luy fit, & qui l'obligerét enfin à ſe refugier avec ſon frere Olaüs Magnus, à Rome, où il mourut de douleur d'apprendre que ſa patrie eſtoit enfin devenuë toute Lutherienne. Car apres que Guſtave eût declaré dans les Eſtats d'Upſale, & peu apres encore dans ceux d'Aroſen ou Veſteras, qu'il avoit reſolu de delivrer le Royaume de ce qu'il appelloit les ſuperſtitions & la tyrannie de l'Egliſe Romaine,

1523.

& d'embrasser la nouvelle refor-
1.523. me, protestant mesme que si les Estats n'y consentoient, il renonceroit à la Royauté, les Lutheriens, qui estoient les plus forts dans ces Assemblées, l'emporterent pardessus les autres. En suite l'on y ordonna que les Evesques & les Pasteurs se contentant d'avoir de quoy s'entretenir honnestement, tous les biens d'Eglises seroient reünis au domaine, & qu'il seroit permis à chacun de reprendre ce qui se trouveroit que ces ancestres auroient donné aux Eglises & aux Monasteres que l'on abolit, ne laissant que les Cathedrales & les Paroisses. C'est pourquoy comme la Noblesse à laquelle le Roy, suivant l'avis de son Secretaire, abandonna une partie des dépoüilles de ces Convents, profitoit de ce changement, qu'on permettoit aux Ecclesiastiques de se marier, qu'on garda la pluspart des ceremonies du Service Divin, de sorte que le

peuple ne voyoit presque point de changemẽt à l'exterieur: le Lutheranisme, en moins de quatre ans, s'établit, sans peine & sans trouble, dans tout le Royaume. Apres quoy, comme il avoit toûjours differé son couronnement jusqu'à ce qu'il eût fait ce changement dans la Religion, il se fit solennellement couronner; & quinze ans apres il fit encore un autre changement dans l'Etat, en rendant successive la Couronne de Suéde, pour la transporter à sa posterité, comme il a fait, apres avoir heureusement regné plus de trente-sept ans. 1523.

Il en fut à peu prés de mesme dans le Dannemark, où Frideric, qui vouloit s'établir sans trouble dans sa nouvelle domination, ne fit d'abord que laisser à ses sujets la liberté de changer de Religion, & aux Ministres Lutheriens celle de prescher. Mais apres sa mort, Christierne III. son fils se trouvant en estat de ne rien craindre, agit tellemẽt de hauteur, qu'apres s'être

Chytr. Saxon. l. 10. Flor. Ram. l. 4. c. 14.

fair courõner par le Ministre Jean
1523. Pomeranus, que Luther luy avoit
Chytr. Sax. l. 15. envoyé, & apres avoir reduit par force tous ceux qui refusoiét encore de le reconnoître, parce qu'il s'étoit declaré tout ouvertemét heretique, il abolit entierement l'Episcopat par un decret solennel des Estats. Il conserva neanmoins les Canonicats, qu'il voulut reserver pour en gratifier les Lutheriens, & ne chãgeant rien à l'exterieur dans les ceremonies, il établit assez paisiblement le Lutheranisme dans tout son Royaume. Tout cela neãmoins ne se peut faire que dans l'espace de quelques années : mais je l'ay voulu rapporter icy, afin qu'on vist tout à la fois comment on a reçû dans ces deux Royaumes du Nort la secte de Luther, qui cependant continuoit toûjours à faire de grands progrez en Allemagne, particulierement depuis la Diéte de Nuremberg, & beaucoup plus encore apres celle qu'on y tint une secon-

de fois au commencement de l'année suivante.

Clement VII. qui avoit succedé au Pape Adrien decedé depuis quelques mois, y envoya le Cardinal Campege son Legat, qui ne fut gueres plus heureux dans sa negociation que son predecesseur le Legat du Pape Adrien. Il est vray que les Princes, entre lesquels ceux qui estoient déja Lutheriens dans l'ame, & ne s'estoient pas encore declarez si hautement contre l'Eglise Romaine, le reçûrent avec grand honneur. Mais estant allez au devant de luy hors des portes de la Ville, ils le supplierent de n'y pas faire son entrée en ceremonie, avec les marques de sa dignité, de peur que le peuple qui estoit presque tout Lutherien, ne luy fit quelque insulte. Il entra donc en habit de campagne, & eust en suite audiance dans l'Assemblée des Princes & des Deputez des Villes Imperiales. Apres qu'il y eût representé avec beau-

Ann. 1524.

Cochl. ad hunc ann.

coup de force & d'éloquence les
1524. maux inévitable dont l'Empire
estoit menacé ; si l'on n'éreignoit
promptement le feu que Luther
avoit allumé dans l'Allemagne par
son heresie, il demanda pour cét
effet l'execution de la Bulle du Pape Leon & de l'Edit de l'Empereur contre Luther, sans parler du
Concile qu'on avoit demandé
dans la Diéte precedente, & que
Clement ne croyoit pas pour de
bonnes raisons qu'on deust, ny
mesme qu'on pust convoquer en
ce temps-là. Et pour ce qui regarde les cent griefs dont on s'estoit
plaint, il promit, comme de luy-mesme, qu'on satisferoit sur cela les Princes, mais à condition
que l'on en retranchast plusieurs
articles, qui tendoient manifestement à la destruction de l'autorité du Pape & des anciens droits
de l'Eglise.

Il parut bien que les partisans
de Luther estoient les plus forts
dans cette Diéte : car quoy-que le

Legat eust pour luy l'Archiduc
Ferdinand, frere & Lieutenant de 1524.
l'Empereur, avec les Ducs de Baviére, le Cardinal Archevêque de Saltzbourg, l'Evesque de Trente, & neuf ou dix autres, & que l'Embassadeur de Charles-Quint se plaignist, au nom de son maistre, de ce qu'on avoit differé si longtemps l'execution de l'Edit de Vvormes qu'il vouloit absolument qui fust observé; les autres Princes neanmoins, avec les Deputez des Villes Imperiales qui estoient déja pour la plusspart infectez du Lutheranisme, l'emporterent. De sorte qu'ayant fait semblant de se relâcher sur quelque point, pour le bien de la paix, on fit encore un autre Decret, par lequel on
declare comme auparavant, *Qu'il* 18. *Avril.*
faut que le Pape convoque, du consentement de l'Empereur, un Concile dãs la Germanie, pour y terminer les differens que la doctrine de Luther a fait naistre sur plusieurs points concernant la Religion; Que

cependant on tiendra pour la Feste
1524. *de S. Martin une nouvelle Assemblée à Spire, où, apres que les Princes auront fait auparavant examiner dans leurs Estats par d'habiles Docteurs ce qu'ō doit retenir ou rejetter dans les ouvrages de Luther, on declarera, d'un commun consentement, ce qu'on doit croire & ce qu'on doit pratiquer, en attendant la décision du Concile ; & l'on verra si l'on peut apporter quelque temperament aux demandes que l'on a faites dans les cēt articles de plainte que l'on a proposez contre la Cour de Rome & les Ecclesiastiques d'Allemagne; Enfin, que pour obeïr à l'Empereur, les Princes seront obligez de faire observer l'Edit de Vvormes*, à quoy pourtant l'on ajoûta cette clause, *autāt qu'ils le pourront*, ce qui étoit justement leur laisser la liberté de n'en rien faire, comme il arriva.

Jamais Edit ne souffrit plus de contradiction que celuy-cy. Non-seulement le Legat & le Pape le rejetterent, se plaignant hautement de ce qu'il donnoit aux laïques le

pouvoir de juger des points de doctrine,apres un jugement rendu 1524.
si sollemnellement par le Saint Siege,mais Luther mesme le trouva fort mauvais, quoy que dans le fonds il luy fust favorable. Il le fit imprimer, & courir par tout, avec un sanglant écrit contre les Princes qui l'avoient publié, prévoyant bien que les injures atroces dont il est rempli, ne tomberoient que sur les Catholiques, & que ceux de son parti n'y prendroient nulle part; & il prétend dans son écrit que ceux qui ont fabriqué cét Edit se contredisent manifestement, & en détruisent une partie par l'autre. Et certes on ne peut nier qu'il n'ait eû raison en cela: car si l'Edit de Vvormes, qui condamne Luther comme heretique, se doit observer comme on l'ordonne à Nuremberg,pourquoy veut-on qu'on examine ses livres à Spire pour sçavoir si ce qu'il enseigne est bon ou mauvais? Et si l'on doit faire cét

examen de sa doctrine, pourquoy
1524. veut-on qu'on le condamne, & qu'on le punisse avant qu'il soit fait? Enfin ceux-même qui avoient consenti à cét Edit de Nuremberg, se diviserent aussitost aprés au sujet de ce mesme Edit.

Car les Princes Catholiques craignant, avec grande raison, que les Lutheriens n'en tirassent avantage pour établir leur hérésie, s'assemblerent avec le Legat sur la fin du mois de Juin à Ratisbone, où, apres avoir fait ensemble une étroite confederation le sixiéme de Juillet, ils firent publier une Ordonnance, par laquelle ils veulent, *Que l'Edit de l'Empereur contre Luther & tous ses adherans soit exactement observé; Qu'on ne change rien dans l'administration des Sacremens, ni dans les Ceremonies, les Commandemens & les usages reçûs de l'Eglise Catholique; Que les Ecclesiastiques qui se marient, & les Moines apostats soient punis suivant toute la rigueur des*

Canons ; Qu'on preſche l'Evangile ſelon l'interpretation des Peres & des Doĉteurs approuvez de l'Egliſe; Que ceux de leurs ſujets qui étudiêt en l'Vniverſité de Vvittemberg retournent chez eux dans trois mois, ſur peine de confiſcation de leurs biens, & que ceux qui y ont fait leurs études ne puiſſent jamais poſſeder aucun Benefice ; Qu'aucun Lutherien banni par quelqu'un de ces Princes confederez ne puiſſe être reçû dans les Eſtats d'un autre ; & que ſi quelqu'un d'entre eux eſt attaqué pour le ſujet de leur confederation, tous les autres ſoient obligez de le ſecourir de toutes leurs forces. 1524.

En meſme temps, pour donner quelque ſatisfaction ſur les plaintes qu'on avoit faites des abus des Eccleſiaſtiques, & des vexations qu'on en ſouffroit, le Legat du conſentement des Princes, fit publier une Conſtitution contenant trente-cinq articles, pour regler leur conduite & leurs mœurs, & pour abolir, ou du moins

pour diminuer certaines sortes d'e-
1524. xactions que l'on faisoit sur les Fidelles, dans les choses qui appartiennent à la Religion. Mais parce qu'il n'y avoit rien dans ce Decret contre les abus veritables, ou pretendus de la Cour de Rome, dont on se plaignoit principalement dans les cent griefs que les Princes avoient envoyez au Pape pour y remedier, les Lutheriens en profiterent pour animer encore davantage les esprits de leurs partisans contre Rome. D'ailleurs les autres Princes qui n'avoient pas esté de l'avis du Legat à Nuremberg, trouverent fort mauvais qu'un si petit nombre de leurs Collegues se separant d'eux, eust entrepris de faire à Ratisbone des Reglemens qui ne devoient estre faits que de concert dans une assemblée generale, au nom de tout l'Empire. C'est pourquoy les Villes Imperiales qui tenoient presque toutes pour Luther, se servant d'une occasion si favorable, qui sembloit leur donner

droit de s'assembler, aussi-bien que ces Princes Catholiques, envoyerent leurs Deputez à Spire, où ils resolurent que chacune feroit dresser par les plus habiles d'entre ses Predicās les articles de la Confession, qu'ils croyoiēt qu'on deust embrasser, afin que de toutes ces Confessiōns, aprés qu'on les auroit bien examinée à la prochaine Diéte de Spire, on n'en fist qu'une qui feroit reçûë de toutes les Eglises, jusques à ce que le Concile libre qu'on demandoit en Allemagne en eust autrement ordonné. 1524.

Mais tous ces projets furent renversez par les lettres que Charles-Quint, fort en colere de ce qu'on avoit fait à Nuremberg, écrivit de Burgos le quinziéme de Juillet à tous les Ordres de l'Empire, ausquels il ordonne de faire observer l'Edit de Vvormes, leur defendant au reste tres-étroitemēt de s'assembler à Spire, selon la resolution qu'ils en avoient prise à Nuremberg. Pour ce second article

on obeït à l'Empereur ; mais pour
1524. le premier, ceux d'entre les Princes
V. Pall. l. 2. c. 10. sub fin. & les Deputez qui favorisoient
Luther, se servirent en cette occasion de la clause qu'ils avoient fait mettre dans leur Ordonnance de Nuremberg, & répondirent à l'Archiduc Ferdinand qui leur rendit ces lettres, qu'ils trouvoient dans leur Villes & dans leurs Estats des obstacles insurmontables qui s'opposoient à l'execution de cét Edit Imperial. Ainsi Luther se vit en seûreté dans Vvittemberg, à couvert des foudres de l'Empereur, qu'il craignoit beaucoup plus que ceux de Rome. Et ce qui augmenta sa joye, fut qu'apres ces deux Assemblées de Nuremberg, où il parut que son parti êtoit devenu tres-puissant, sa secte, qui de la haute Saxe, s'estoit répanduë particulierement dans les Provinces Septentrionales, acheva de s'établir dãs les Duchez de Lune-
Chytræ. l. 10. bour, de Brunsvic, de Meclebourg, & de Poméranie, dans les Arche-

veſchez de Magdebourg & de
Brémen, dans les Villes de Hambourg, de Viſmar, & de Roſtoch, & tout le long de la Mer Baltique. Elle paſſa meſme dans la Livonie, & dans la Pruſſe, où le Marquis Albert de Brandebourg, Grand-Maiſtre de l'Ordre Teutonique, abandonnant les intereſts de ſon Ordre, & la Religion qu'il s'étoit obligé par vœu de défendre contre les Infidelles, ſe fit Lutherien. Il ſe ſoumit enſuite à Sigiſmond I. Roy de Pologne, ſon oncle, auquel il fit hommage pour la Pruſſe Orientale, qui fut erigée en Principauté ſeculiere, ſous le titre de Pruſſe Ducale, & puis il épouſa la Princeſſe Dorothée fille du Roy de Dannemark. De ſorte que Luther ſe voyant ſi bien appuyé dans l'Allemagne, où tant de Villes, & tant de Princes faiſoient publiquement profeſſion d'embraſſer ſa pretenduë reforme, en devint encore plus hautain & plus hardi, & trouvant que ſon habit

1524.

d'Augustin qu'il avoit porté jus-
1524. qu'alors ne luy convenoit plus, parce qu'il luy donnoit toûjours un air de Moine, que luy-mesme avoit tasché de rendre méprisable: il fit tant auprés de l'Electeur, qui n'aimoit pas qu'on fist encore tant de changement à l'exterieur, qu'il eût enfin permission de se défaire de son froc, & de prendre un habit de Docteur, dont ce Prince prit soin luy-mesme de l'accommoder. En suite renonçant à la qualité de *Reverend Pere*, qu'on luy avoit donnée jusqu'à ce temps-là dans toutes les actions publiques, il n'en voulut point d'autre que celle de *Docteur Martin Luther*, qu'il retint jusques à la mort.

Buchol-cor. in Indic.

Mais la joye qu'il eût de se voir en cét estat, à la teste d'un si grand & si formidable parti, contre l'Eglise Romaine qu'il haïssoit mortellement, fut en ce temps-là mesme detrempé de beaucoup d'amertume, pour le chagrin qu'il eût de se voir vivement poussé

par

par celuy de tous ses amis qui l'avoit le plus utilement servi au cõmencement de sa revolte,& qui luy pouvoit le plus nuire par son sçavoir, par son éloquence,& par la haute reputation qu'il s'estoit acquise parmi les sçavans & les grãds du monde. Ce fut le celebre Erasme, qui, à la priere du Roy d'Angleterre,dont il estoit fort estimé, attaqua Luther dans le point capital de sa doctrine,comme luy-mesme l'avoüe de bonne foy.En effet, ce fut en cette année qu'Erasme publia son docte & éloquent Traité touchant le libre arbitre que Luther avoit entrepris de ravir absolument à l'homme, sur tout dans les choses qui appartiennent au salut, sous le prétexte specieux d'élever la grace de Jesus-Christ, & d'abbatre l'orgueïl de l'homme,en attribuãt tout à Dieu, & rien du tout à la cooperation libre de nostre volõté.Il dit d'abord en ce Traité que le point décisif de

1523.

Erasm. diatri. de lib. arbit.

Hic de Scripturis non est

1524. controverſia, utraque pars eandem ſcripturam amplectitur ac veneratur. De ſenſu ſcripturæ pugna eſt.

cette controverſe ne conſiſte pas à ſçavoir ſi l'on doit ſuivre en cela l'Eſcriture Sainte, car les deux partis en conviennent, mais à eſtre bien éclairci du veritable ſens de l'Eſcriture, pour déterminer duquel des deux coſtez il eſt. Il expoſe en ſuite une longue liſte des paſſages de l'Eſcriture, par leſquels il eſtablit tres-bien le libre arbitre; puis il produit les Peres Grecs, & les Latins, & les Conciles, qui ont declaré qu'il les falloit prendre en ce ſens-là. Apres quoy, il s'adreſſe à toute la terre, & demande lequel des deux eſt le plus raiſonnable; ou de ſuivre en cette conteſtation le jugement de ces Conciles,& de tant de grands hômes ſi ſaints, ſi ſçavans, & ſi éclairez, ou en le rejettant,de s'arreſter à celuy de Martin Luther, qui n'a pour ſoy que Jean Vviclef & Laurent Valle, & qui veut être le Juge ſouverain du ſens qu'on doit donner à ces paſſages.

Luther fut long-temps ſans répondre à cét écrit, ſoit qu'il ne vouluſt pas ſe commettre avec un homme dont il redoutoit l'eſprit & le credit ; ou que ce Traité eſtant en latin, qui ne ſeroit pas leû du peuple, ny de la nobleſſe, il crut qu'il ne luy feroit pas grand mal, & qu'il valoit mieux le laiſſer tomber de luy-meſme que de le faire connoiſtre par ſa réponſe. Mais quand il vit que ſon grand adverſaire Jeroſme Emſer l'avoit traduit en Allemand, & qu'il eſtoit entre les mains de tout le monde, alors il ſe reſolut d'y répondre, ce qu'il fit par un gros libelle, intitulé *de l'Arbitre eſclave, contre le libre Arbitre défendu par Eraſme*. Or c'eſt dans tout ce libelle qu'il dit clairement, & ſans biaiſer, que tout ce que l'homme fait de bien & de mal, il le fait par neceſſité; qu'il n'a nul franc arbitre, & qu'il eſt toûjours eſclave ou de la volonté de

1524.

Cochl.

Luther. de ſer. arbitr. t. 2.

Quicquid fit à nobis non libero arbitrio, ſed merâ neceſſi-

Satan par la concupiſcence,ou de
1524. la volonté de Dieu par la grace, qui opere tellement dans l'homme par une neceſſité inſurmontable, qu'il n'a nulle liberté de ne pas vouloir le bien qu'elle luy fait neceſſairement vouloir, quoy-qu'il le veüille ſans contrainte & ſans violence. Je ſçay bien qu'il ajoûte, que la volonté de l'homme ne fait que recevoir le bien que Dieu opere en elle tout ſeul, ſans qu'elle y contribuë rien de ſa part : mais il ne veut dire par là que la meſme choſe, à ſçavoir, que c'eſt Dieu ſeul qui détermine la volonté à vouloir,& qu'elle n'a point de liberté pour ſe determiner,ou à vouloir,ou à ne pas vouloir. Car dés-là meſme que Dieu opere le vouloir dans la volonté, il eſt certain que la volonté veut, & qu'elle veut ſans contrainte, ainſi que Luther le dit en termes formels.Et comme une boule ne peut recevoir le mouvement

tate fieri. In rebus quæ pertinent ad ſalutem, vel damnationem, non habet liberũ arbitrium, ſed captivus ſubjectus, & ſervus eſt vel volũtatis Dei, vel volũtatis Satanæ, ut nec hîc ſit ulla liberta, vel liberũ arbitrium alò ſeſe vertendi, aut alò volendi, donec durat ſpiritus & gratia Dei in homine, &c.

qu'on luy donne qu'elle ne roule, & qu'il est impossible que le fer reçoive la chaleur qu'il ne devienne chaud : de mesme la volonté ne peut recevoir par la grace le vouloir, qu'elle ne veuïlle effectivement le bien que la grace luy fait vouloir. L'heresie de Luther ne consiste donc pas en ce qu'il nie que la volonté agisse, puis qu'il dit positivement qu'elle veut sans violence & sans contrainte ; mais elle consiste precisément en ce qu'il dit, qu'elle agit & veut par une immuable necessité, & sans qu'il luy soit libre de ne pas vouloir. Ainsi, tout homme qui soûtient avec opiniastreté que la grace de Jesus-Christ necessite la volonté au bien qu'elle luy fait vouloir sans qu'elle puisse ne le pas vouloir, est un franc Lutherien.

1524. Necessitate dico, non coactè. Necessitate immutabilitatis non coactionis. Merâ lubentiâ & pronitate, ac sponte suâ vult & facit non coactè, ut nullis contrariis mutari in aliud possit. Pergit volendo & lubendo & amando bonum.

Au reste, il n'y a rien de plus surprenant en ce livre de Luther que cét endroit où, pour répondre à ce qu'Erasme luy reproche qu'il n'a pour soy que Jean Vviclef

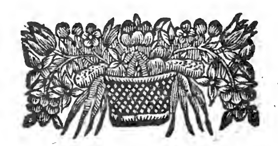
—— & Laurent Valle, il luy dit hardiment qu'il a grand tort de n'y ajouster pas Saint Augustin. Car ce Saint Augustin, dit-il, dont vous ne parlez pas, est tout pour moy en cette occasion. Et cependant il est tout évident qu'il n'y a rien ny de plus clairement, ny de plus souvent exprimé dans les ouvrages de ce saint Docteur que la liberté & le franc arbitre de l'homme avec la grace qui le perfectionne, en luy donnant le pouvoir de faire le bien par elle, sans luy oster celuy qu'il a de faire le mal de luy-mesme. Mais c'est que la destinée de Saint Augustin, si j'ose m'exprimer ainsi, est d'estre tellement exposé, aussi-bien que l'Escriture, aux fausses interpretations, & aux bizarres visions des heretiques, que Luther mesme, qui est assûrément celuy de tous ces revoltez contre l'Eglise, qui fait le moins d'estat de l'autorité des Peres, qu'il traite assez souvent d'une maniere tres-indig-

1524. Augustinus quem præteris meus totus est. *Luth. de ser. arb. oper. t. 2. fol. 432. vers.* Quomodo trahit, si dimittit, ut quis quod voluerit eligat? Et tamen utrumque verum est sed pauci id intellectu comprehendere valent. *Aug. cont. Petili. t. 2*

ne, se glorifie neanmoins de l'avoir entierement de son costé. 1524.
Il s'en faut bien qu'il n'en use de mesme envers Erasme, qui s'estoit plaint de ce que quelques-uns l'accusoient d'estre pour Luther. Il dit assez plaisāment, qu'on fait en cela grand tort à Erasme; que c'est là une pure calomnie de ses ennemis dont il le veut défendre, & qu'il témoignera toûjours qu'Erasme n'est nullement Lutherien, mais seulement Erasme, c'est-à-dire, un homme qui parle avec tant d'incertitude, en termes si ambigus, & mesme quelquefois si peu serieusement des points de la Religion, qu'on ne sçait pas trop bien ce qu'il est. Ce sont là les premieres guerres que le Lutheranisme fit naistre en Allemagne, & qui ne se firent que par la plume & par la langue durant les sept premieres années de la revolte de Luther. Maintenant on en verra d'autres, qui causerent par le fer & par le feu des maux & des

Cùm, fit me nimis certo & fideli teste, modo Lutheranus, sed Erasmus tantùm. *Luth. ep. ad Nicol. Amsdorf.* t. 2.

desordres bien plus effroyables, &
1524. qui ne purent neanmoins éteindre le funeste embrasement de cette heresie dans le sang d'une infinité de gens qui perirent en combatant les uns pour la détruire, & les autres pour la défendre.





HISTOIRE
DU
LUTHERANISME.

LIVRE SECOND.

QUAND on reprochoit à Luther au cōmencement de son heresie, que sa nouvelle doctrine ne causoit que du trouble, en jettant la division dans les esprits, qui, avant qu'il parust, estoient parfaitement unis dans une mesme creance sur tous les points de la Religion ; il répondit toûjours, en abusant *Ann.* 1525.

des paroles de Jesus-Christ. *Qu'il*
1525. *ne venoit pas apporter la paix & l'union, mais le glaive & la guerre.* C'est ce qui se verifia dans tout un autre sens qu'il ne l'entendoit, & d'une maniere qui fut tres-funeste à toute l'Allemagne, par la guerre des Païsans soulevez qui se fit cette année, à cette occasion que je vais dire. Lors que Luther sortant de sa retraite, accourut à Vvittemberg pour reprimer l'insolence de Carlostad qui brisoit les saintes Images, & jettoit par terre les Crucifix, il trouva qu'il avoit esté porté à cette impieté par deux des plus méchans hommes du monde, à sçavoir par Nicolas Stork & Thomas Muncer, qui furent les deux premiers chefs des Enthousiastes, ou des Anabaptistes. Car ces deux scelerats qui avoient entrepris de faire une nouvelle secte, abandonnant Luther, sous pretexte que sa doctrine étoit trop relâchée,

Non veni pacem mittere, sed gladium. *Matth.* 10 34.

Arnol. Meshov. hist. Anabapt. l. 1. *Cochl. Sleidan. l.* 4. & 5. *Chytr. Sax. l.* 11.

& trompant le monde par un extérieur fort devot & mortifié, 1525.
disoient que l'on ne se devoit conduire que par les revelations qu'on recevoit du Pere Celeste dans l'oraison ; qu'en suite il n'y avoit ny Loix, ny Ordonnances Ecclesiastiques, ou politiques, qui pussent obliger les hommes, qui estant tous également enfans de Dieu, & mis par Jesus-Christ dans une pleine liberté, devoient tous estre égaux en tout le reste, sans que personne pust pretendre legitimement de commander aux autres, ny de leur imposer aucune charge contre leur volonté.

Luther qui vit les dangereuses suites que pouvoit avoir une doctrine si pernicieuse, & qui d'ailleurs ne pouvoit souffrir qu'aucun autre que luy s'érigeast en maistre & en chef de parti, chassa de Vvitemberg ces fanatiques, qui avoiét déja plusieurs sectateurs; & ceux-cy

s'estant repandus par toute l'Al-
1525. lemagne, y prescherent en vrais Anabaptistes, à la reserve qu'ils ne faisoient pas encore rebaptiser les gens, & y enseignerent ce dogme seditieux, particulierement aux Villageois, qu'ils trouverent tres-disposez à le recevoir, sur ce qu'estant presque tous Lutheriens, ils entendoient éternellement parler dans leurs presches de la liberté de l'Evangile, laquelle, ainsi que l'enseignoit Luther, affranchissoit les hommes de la tyrannie des traditions humaines. Ils leur dirent donc si souvent que Dieu vouloit qu'ils fussent libres, & qu'ils prissent les armes pour se delivrer de l'oppression de leurs maistres, ou plustost de leurs tyrans Ecclesiastiques & seculiers, qui les accabloient par des charges insupportables, & que Dieu avoit ordonné que tout fust commun entre ses enfans, comme dans la primitive Eglise:

qu'on vît bien-tost une revolte generale de ces Païsans, qui 1525.
crioient par tout, liberté liberté de l'Evangile. Ce grand desordre commença par la Suaube, où ces Villageois revoltez eûrent l'audace d'adresser aux Princes & aux Magistrats un écrit contenant douze articles, par lesquels ils vouloient, *Qu'on leur laissast la liberté de choisir leurs Ministres qui leur prescheroiēt la pure parole de Dieu, sans aucun mélange des Decrets des hommes; Qu'ils ne payassent plus de dixmes qu'en bled, qui ne fust employé que pour l'entretien des Ministres & des pauvres; Que les Princes & les Magistrats qu'ils vouloiēt biē souffrir pour leur obéir seulement dās les choses qu'eux-mesmes jugeroient honnestes & raisonnables, ne les traitassent plus comme des esclaves, puis qu'ils estoient tous affranchis par le precieux Sang de Iesus-Christ; Qu'ē suite ils fussēt déchargez d'une grande partie de ce que l'on exigeoit*

—— *d'eux ; Qu'il eussent par tout*
1525. *la liberté de la chasse & de la pesche, puis que Dieu, dés le commencement du monde, avoit donné à l'homme l'Empire sur les animaux ; Que les forests fussent communes, & qu'il fut permis à chacun d'y prendre sa provision de bois : & qu'enfin toutes les coustumes, ou plustost tous les abus qu'on avoit introduits au prejudice de leur liberté, fussent abolis ; qu'autrement ils sçauroient bien prendre les moyens efficaces de la recouvrer, & de la conserver contre tous les efforts que la tyrannie pourroit faire pour l'opprimer.*

Cét écrit que l'on fit courir par tout acheva de soulever les Païsans qui le reçûrent avec grand applaudissement. Ceux de Suaube l'avoient envoyé d'abord à Luther, qu'ils prirent pour arbitre de leur différend avec la Noblesse, ne doutant point du tout que comme il avoit presché le premier la liberté

de l'Evangile, il ne d'eust prononcer en leur faveur. Mais ils furent trompez dans leur esperance : Car Luther voyant que plusieurs l'accusoient d'avoir donné lieu à cette revolte par les livres qu'il avoit écrits en langue vulgaire pour la liberté Evangelique, contre la tyrannie de ceux qui l'opprimoient par des traditions humaines, leur répondit par un long écrit, où il leur montre que l'Ecriture les oblige de se soûmettre aux Princes & aux Magistrats, quand mesme ils abuseroient du pouvoir que Dieu leur a donné sur eux ; qu'ils doivent s'adresser à Dieu, & cependant souffrir en patience, en attendant qu'il y mette ordre comme il luy plaira, & que la voye des armes qu'ils ont prise, sera cause de leur damnation s'ils ne les mettent bas. Mais en même temps, pour les satisfaire, il écrivit aussi aux Princes, les exhortant à traiter leur sujets d'une maniere

1525.

1525. plus douce & plus Chreſtienne, & les menaçant de l'ire de Dieu, s'ils ne le faiſoient. Il fit enfin tous ſes efforts auprés des uns & des autres pour faire en ſorte qu'on deſarmât des deux côtez, afin de terminer ce differend à l'amiable, proteſtant que s'ils ne le font, tous ceux qui periront de part & d'autre en cette guerre ne pourront éviter la damnation éternelle.

Mais tous ces écrits furent inutiles. Car les Païſans animez par leurs Predicans fanatiques; qui leur promettoient la victoire de la part de Dieu, ſe mirent aux champs, ſans attendre le jugement de leur Prophete; & n'ayant point trouvé d'abord de reſiſtance, ils firent d'horribles ravages dans la Suaube, dans le Vvittemberg, dans la Franconie, le long du Rhin, & dans l'Alſace, pillant, ſaccageant, bruſlant, renverſant de fond en comble les chaſteaux & les maiſons des Gentilshommes qu'ils

massacroiẽt impitoyablement, sans aucun égard à leur qualité, ni aux loix de la guerre. Ils furent mesme si barbares, qu'ayant pris dans Vvinsperg Loüis Comte de Helfestein, ils firent main-basse sur tout ce qu'il y avoit de noblesse avec luy dãs la place pour la défendre, & le firent passer en suite par les piques, quoy-que la Princesse sa femme, fille naturelle du feu Empereur Maximilien, s'étãt jettée à leurs pieds avec le petit Prince son fils qu'elle tenoit entre ses bras, implorast leur misericorde, & leur demandast par ses larmes mélée avec les cris pitoyables de cét enfant, la vie de son mari. Cela fut cause que Luther changeant de stile, fit un troisiéme écrit, pour animer les Princes à la vengeance contre ces furies déchaînées qui alloient desoler toute l'Allemagne, si l'on n'arrestoit prõptement le cours d'un si grand mal. Mais on n'attendit pas ce

1525.

1525. signal pour courir sus à ces brutaux, qui n'estoient guidez que par une aveugle fureur, sans discipline, sans experience & sans cœur. Car d'une part l'armée des confederez de Suaube, sous la conduite du General George Trucses Baron de Valbourg, & du Comte Guillaume de Furstemberg, aprés les avoir défaits en plusieurs rencontres aux environs d'Ulme, d'Ausbourg, de Biberac, & de Constance, marcha contre ceux qui ravageoient le Duché de Vvittemberg & la Franconie, où elle en fit un horrible carnage. De l'autre, le Comte Palatin & l'Archevesque de Tréves les taillerent en pieces presque sans resistance auprés de Vvormes; & Antoine Duc de Lorraine, accompagné de Claude Guise son frere Gouverneur de Champagne, s'estant avancé contre eux jusques à Saverne, pour leur empescher l'entrée dans ses

Estats, & de-là en Champagne, en fit passer par le fil de l'épée 1525.
jusqu'à plus de vingt mille en trois combats.

Cependant Muncer s'estant mis avec Pfeiffer outre enthousiaste à la teste de ceux qu'il avoit fait soulever en Thuringe par ses presches seditieux, les encourageoit à combattre contre les Princes, qui méprisant leur grand nombre, marchoient droit à eux en bataille avec quinze cens chevaux seulement, & tres-peu d'infanterie, sur l'asseurance qu'ils avoient que cette canaille ne tiendroit pas devant ce peu de soldats aguerris. Ces Princes estoient Jean Duc de Saxe, qui venoit de prendre la place de l'Electeur Frideric son frere decedé sans enfans peu de jours auparavant, le Duc George de Saxe son cousin, Philippe Lantgrave de Hesse, & Henry Duc de Brunsvvic. Comme ils furent en

presence de cette armée de Païsans,
1525. qui s'étoient retranchez dans leurs chariots sur une éminence, auprés de Frankusen, ils eurẽt pitié de ces miserables qu'ils voyoient bien à leur contenance mal asûrée, qui ne pouvoient tenir contre eux, & leur envoyerẽt dire que pourveu qu'ils rendissent avec les armes les principaux auteurs de leur revolte, ils leur donnoient & la vie & la liberté de retourner en leurs maisõs. Ces pauvres gens étonnez comme des esclaves à la seule veûë de leur maîtres ayãt le foüet en main pour les punir, balançoient déja pour se rendre, lors que Muncer faisant l'inspiré, leur promit hautement, de la part de Dieu qui le luy avoit revelé, qu'ils remporteroient la victoire sur les tyrans par un secours extraordinaire qui leur vient droit du Ciel, & que pour leur donner un signe tres-certain de la verité de sa promesse, il recevroit dans sa manche les boulets du ca-

non de l'ennemi sans en estre blessé. 1525.

Cela rasseura tellement ces pauvres foux, qu'ils rejetterent fierement la proposition qu'on leur faisoit, & quand on eût forcé sans peine à grand coups de canon leur foible retranchement de chariots, & que l'infanterie y fut entrée l'épée à la main, comme par la bréche, au lieu de se défendre, ils ne faisoient que chanter l'hymne du Saint Esprit pour avoir ce secours du Ciel qu'on leur avoit promis. Mais quand ils virent que ceux des premiers rangs tomboient égorgez comme des moutons, sans resistance, ils prirent la fuite vers Franchusen, où la cavalerie, apres avoir jonché la campagne de morts, entre péle & méle avec les fuyards, qu'on fit tous prisonniers. Les deux Capitaines enthousiaste Muncer & Pfeiffer furẽt de ce nõbre, & passerent aussi tous

deux comme les autres par l'épée du borreau, mais avec cette
1525. difference que Dieu fit justice à Pfeiffer Moine apostat, en le laissant mourir dans son peché, & misericorde à Muncer, en luy touchant le cœur efficacement pour se convertir à la mort.

Ainsi finit cette guerre, qui dans quatre ou cinq mois qu'elle dura, fit perir plus de cent trente mille de ces miserables Païsans Lutheriens; outre qu'elle donna lieu aux seditions qui se firent en plusieurs grandes Villes, comme à Cologne à Mayence & à Francfort sur le Mein, où les peuples prirent les armes cõtre les Magistrats pour obtenir la liberté qu'ils pretendoient avoir d'établir des Ministres qui leur preschassent l'Evangile à la Lutheriene. De sorte qu'il n'y eût jamais plus de desordre & de confusion, ni plus de carnage, ni plus de sang répandu dans l'Allemagne qu'en cette malheureuse année.

Et neanmoins ce fut là le temps que Luther, aveuglé d'une infame passion, dont ses amis mêmes rougirent, eut l'audace & l'effronterie de prendre dans une calamité, publique dõt il estoit ou la cause, ou du moins l'occasion, pour celebrer son mariage. Il y avoit deux ans qu'un Lutherien de Torgau, homme entreprenant & determiné, avoit, par un attentat inoüi jusqu'alors, enlevé d'un celebre Monastere le Vendredi Saint tout d'un coup neuf Religieuses, qu'il conduisit à Vvittemberg pour y estre en seureté, sous la protection de Luther, qui avoit déja publié son livre contre les Vœux Monastiques & le Célibat des Prestres. Cela causa un furieux scandale, & l'on estoit fort irrité contre cét impie ravisseur, appellé Leonard Koppem, dont on vouloit absolument qu'on fist justice. Mais Luther entreprit de le défendre, ce qu'il fit par un écrit en

1525.

Cochlæ.

langue vulgaire qu'il publia sur
1525. ce sujet, & dans lequel, apres
l'avoir loüé d'avoir fait en cela
une action tres-agreable à Dieu,
il n'a point de honte de dire, qu'il
veut prendre part à sa gloire, &
que c'est luy-mesme qui luy a
conseillé de faire ce rapt, & il
ajoûte, par un horrible blaspheme,
que c'est un rapt tout semblable
à celuy que Jesus-Christ
fit au mesme jour de sa Passion,
lors qu'il enleva les ames captive
sous la tyrannie de Sathan.

Felicem raptorem sicut & Christus raptor erat in mundo quando per mortem suã.. & quidem opportunissimo tempore in Pascha, quo Christus suorum quoque captivam duxit captivitatem. *Luth. ap. Cochl.*

Or entre ces neuf Religieuses libertines & devoilées, qui estoient toutes filles de qualité, il y en avoit une nommée Catherine de Bore, que Luther, qui estoit encore en habit de Religieux, trouva fort belle, & dont ensuite il devint fort amoureux. Neanmoins, quoy-qu'il eust déja écrit contre l'estat de Virginité en faveur du mariage; qu'il enseignast publiquement que quand

Luth. expos. in cap. 7. 1. ad Corinth.

on ne se sentoient pas avoir le don de continence, qu'il avoûoit franchement n'avoir pas, non-seulement on pouvoit, mais aussi l'on devoit se marier, quelque vœu qu'on eust fait de chasteté, & qu'il eust sur cette matiere certains sentimens qu'il exprimoit d'une maniere que la pudeur & le respect que je dois à mon Lecteur m'obligent à supprimer : il n'osa encore entreprendre de se marier avec elle, parce que l'Electeur Fridéric, qui n'estoit pas luy-mesme marié, & qui ne vouloit point du tout de ces changemens scandaleux, ne le luy eust jamais permis: Mais aussi-tost que ce Prince eût fermé les yeux, comme il se vit en pleine liberté, parce que le nouveaux Duc de Saxe qui estoit idolatre de son faux Prophete, luy laissa faire tout ce qu'il voulut, il n'y eût plus de consideration qui pust l'empescher de satisfaire sa honteuse passion; & quoy-

1525.

Luther. ser. de Matr. l. 5.

que la Religieuse eût demeuré
1525. deux ans entiers avec toute sorte de liberté parmi les jeunes gens de l'Université de Vvittemberg, qui n'estoient pas sans doute plus reformez qu'elle, il ne voulut avoir aucun soupçon peu favorable à sa pudicité. Il l'épousa publiquement, & celebra ses nopces avec toutes sortes de réjoüissances, en mesme temps qu'on pleuroit en Saxe la mort de l'Electeur, & dans toute l'Allemagne les maux infinis que la funeste guerre des villageois y avoit causez; tant ce nouveau reformateur s'estoit fortifié l'esprit contre tous les respects humains qui pouvoient l'obliger à se contraindre.

Il fit plus : car pour faire en sorte que son exemple eust quelque part à la fecondité qu'il esperoit de son mariage, il exhorta fort les Ecclesiastiques & les Moines à l'imiter, en quoy il reüssit assez, par le grand nombre d'apostats qu'il

fit, & qui prirent des femmes comme il avoit fait. Il n'eust pas 1525.
toutefois le mesme succez dans le dessein temeraire qu'il eût de débaucher le plus grand Prelat d'Allemagne, & le plus zelé pour maintenir la pureté de la Foy Catholique. C'estoit le Cardinal de Brandebourg Albert Archevesque de Mayence & de Magdebourg, celuy qui s'opposa d'abord aux entreprises de cét heresiarque : & neanmoins il eust l'audace de luy écrire une fort longue lettre, dans laquelle il tasche Ann. 1526.
de luy persuader de suivre, non pas son exemple, car il n'eust pas l'impudence de le luy proposer, mais celuy du grand Maistre de Prusse, parent de cét Archevesque, de se marier comme luy, & d'ériger en Principautez seculieres ses deux Archeveschez de Mayence & de Magdebourg. Il dit que cela seul sera capable de retirer tous les autres Evesques du

Multos homines luci arcetura hosq; Episco. pos sub

méchant & malheureux ordre de 1526. la Clericature & du Celibat, où ils sont engagez, pour les establir dans le saint & bien-heureux estat de mariage, où l'on trouve Dieu toûjours favorable. Car enfin, ajouste-t'il, en concluant cette impudente lettre, il est tout clair que c'est la volonté de Dieu que chaque homme ait sa femme, selon cette sainte porole, *Il n'est pas bon que l'homme soit seul, donnons-luy donc un aide qui soit avec luy* : & à moins que Dieu fasse un miracle, en transformant un homme en Ange ; je ne vois pas que cét homme puisse, sans encourir l'indignation de Dieu, demeurer tout seul & sans femme. Le Cardinal, qui estoit un homme fort sage, & de grande experience, ne répondit à cette extravagante lettre, que par le mépris & par le silence, qui en effet la fit tomber.

lequenter alliceret. Iam verò utique opus ac voluntas Dei est, ut vir habeat mulierem. *Gen. 1.* Non est bonum inquit Deus, virum esse solum: faciamus ei adjutricem quæ circa eũ sit : ubi igitur Deus non facit miraculum, Angelum ex homine faciēs, non possum videre quomodo vir queat absque ira indi-

Mais il fut traité bien plus rudement par le Roy d'Angleterre, auquel il avoit écrit une lettre extrémement soumise & flateuse, sur une fausse esperance qu'on luy avoit donnée, qu'il pourroit appaiser ce Prince, & l'attirer à son parti. Il s'offrit mesme à se dédire de tout ce qu'il avoit autrefois écrit contre Sa Majesté; & en mesme temps il taschoit de faire couler le venin de son heresie dans l'Angleterre, par un artifice qui n'eust pas manqué de reüssir, si l'on ne l'eût fort heureusement découvert par cette aventure.

1526. gnatione que Dei solus, ac sine muliere manere. Luth. ep. ad Alb. Mog. ap. Cochl. Lut. ep. ad Reg. Angl. t. 1.

Le Docteur Jean Cochlée Doyen de l'Eglise de N. Dame de Fräcfort, le plus grand adversaire de Luther apres Jerôme Emser, estant allé à Cologne pour y faire Imprimer les œuvres de Rupert, que les Lutheriens qui en avoiët entrepris l'impressiö corrõpoiët en plusieurs endroits pour s'en servir à appuyer leurs dogmes, entendit un jour

Cochl.

quelques Imprimeurs, qui, en beu-
1526. vant, disoient que malgré le Roy d'Angleterre & son Cardinal d'Iork le Lutheranisme se répandroit bientost dans son Royaume. Comme il apprehenda la chose, il fit si bien, qu'ayant mené chez luy ces Imprimeurs ausquels il fit grand'chere, il tira d'eux, quand le vin les eût échaufez, tout le secret, à sçavoir, qu'il y avoit à Cologne deux apostats Anglois, habiles gens, gagnez par Luther, qui faisoient imprimer fort secretement son Nouveau Testament traduit en Anglois, que l'ó en tiroit trois mille exemplaires, & qu'on en estoit à la lettre de K. Cochlée qui vit bien qu'en effet c'estoit là le moyen de corrompre toute l'Angleterre, que d'y faire passer la parole de Dieu corrompuë par cét heretique, en alla promptement avertir l'un des principaux Magistrats, qui trouva, apres s'estre bien informé

que la chose étoit veritable:de sorte qu'ayant fait son rapport au Senat, on arresta l'impression, mais sans qu'on se saisist des exemplaires,comme il le falloit faire. 1526.

Ainsi les deux Anglois eûrent le loisir de s'embarquer avec tout ce qu'il y avoit déja de feuïlles imprimées,& de les transporter à Vvormes, qui estoit alors toute Lutheriene,pour y achever cette impression.C'est de quoy le Docteur Cochlée fit donner promptement avis au Roy d'Angleterre, au Cardinal d'Iork, & au sçavant Evesque de Rochester Jean Fischer,afin qu'on donnast ordre,comme on fit à tous les ports,qu'une si dangereuse marchandise ne pust passer dans le Royaume pour y porter un poison si mortel.En effet,Cuttebert Tūstal, Evesque de Londres, ayant trouvé moyen de recouvrer un exemplaire de ce livre,le leût,& l'examina fort exactement, apres quoy il monta en chaire dans sa belle &

Virum disertissimum Episcopum Londinē.

1526. sem in maximâ concione ad populum Lundini publicè affirmasse, supra duo millia depravationum atq; perversitatum se in opere illo deprehendisse *Cochl.*

grande Eglise de Saint Paul, toute remplie d'un des plus beaux & des plus nombreux auditoires qu'on eust jamais veûs, & fit sur ce sujet, comme il estoit fort éloquent, un admirable sermon, dans lequel il dit entre autres choses, qu'il avoit découvert jusqu'à plus de deux mille endroits falsifiez dans ce Nouveau Testament de Luther.

Comme le Roy eût en mesme temps reçû cette lettre si bassement flateuse, qu'il luy écrivoit, apres l'avoir auparavant si outrageusement traité dans la réponse insolente qu'il fit à son livre des Sacremens, il ne manqua pas aussi de luy répondre de la maniere du monde la plus forte & la plus capable de l'accabler de honte, s'il ne se fust fait depuis long-temps un front d'airain. Car il luy reproche là tous les excés abominables qu'il a commis depuis sept ans contre Dieu, con-

Cochl. Sleid. l. 6.

tre les puissances Ecclesiastiques & seculieres, contre toutes les choses 1526.
les plus saintes, & sur tout son inceſtueux & sacrilege mariage, crime execrable, luy dit-il, pour lequel si tu eusses esté dans une Republique semblable à celle des Romains, on eust enterré toute vive ta Religieuse, & pour toy on t'eust foüetté jusqu'à la mort. Il ne réüssit pas mieux dans la tentative qu'il fit pour pervertir par ses lettres le Duc George de Saxe, & Charles Duc de Savoye : car celuy-cy se moquant de sa vanité, ne daigna luy faire réponse, & celuy-là qui depuis la dispute de Lipsic, où il connut la fausseté de la doctrine de Luther, avoit fortement resolu de demeurer toûjours ferme dans la creance Catholique, crut qu'il devoit reprimer son audace, en luy répondant à peu prés de la mesme maniere qu'avoit fait le Roy d'Angleterre. Mais enfin Luther se consola de ces disgraces,

par le changement, qui au mes-
1526. me temps se fit en sa faveur dans la Hesse, où il acquit un des plus forts & des plus ardens protecteurs de sa secte, en la personne du Lantgrave Philippe, qui se rendit enfin, apres la guerre des Rustres, aux persuasions de son grand ami l'Electeur de Saxe, & se fit Lutherien, malgré tous les efforts que firent pour l'en detourner & le Duc George son beaupere, & la Lantgrave Anne de Meklebourg sa mere, Princesse d'une rare vertu, qui persista toûjours constamment dans la Foy Catholique jusqu'à la mort.

Cochlæ. Chytræ. n. 11.

Il ne se peut dire combien ce changement du Lantgrave fortifia le parti Lutherien, qui par les manieres ardentes & determinées de ce Prince extrémement hardi & violent, devint encore de beaucoup plus insolent qu'il n'avoit esté jusqu'alors, comme il parut à la Diéte que l'Empereur qui

estoit en Espagne fit tenir à Spire sur la fin de Juin. Car au lieu 1526.
que dans les autres assemblées de Cocle. Sleid. l. 6.
l'Empire les Princes mesmes qui estoient pour Luther, se conformoient aux autres à l'exterieur, & ne faisoient rien en public qui choquast les Loix de l'Eglise, le Lantgrave qui gouvernoit entierement le Duc de Saxe, voulut avoir d'abord avec luy l'exercice libre de sa Religion : de sorte que tandis que les autres Princes & les Evesques assistoient au Service Cochl.
Divin dans l'Eglise Cathedrale, ceux-cy faisoient faire publiquement le Presche, & chanter la Messe à la Lutheriene dans la Cour de leur Palais, où le peuple accouroit en foule, attiré par la nouveauté, qui a toûjours un grand charme pour luy, & par un plaisir malin qu'il prenoit à entendre declamer d'une furieuse maniere contre le Pape & les Evesques. On affectoit mesme aux jour de jeûne,

1526. & tous les Vendredis & Samedis de servir publiquement de la viande à la table de ces Princes, au mépris de l'Eglise Catholique ; & tous leurs domestiques qui avoient éternellement en bouche ces mots specieux, *la pure parole de Dieu*, portoient aussi sur leurs manches en broderie, pour se distinguer, ces cinq lettres capitales V. D. M. I. Æ. qui signifient, *Verbum Domini manet in æternum : La parole de Dieu subsiste éternellement.* Ils semerent aussi parmi le peuple, durant la Diéte, de petits livres de Luther en langue vulgaire, qui inspiroient la haine de l'ancienne Religion pour s'attacher à la nouvelle ; ce qui fit bien du mal, & débaucha bien des esprits. Mais l'Archiduc Ferdinand qui présidoit à l'Assemblée pour l'Empereur son frere, n'osa jamais entreprendre de s'opposer à tant de dangereuses nouveautez, de peur de donner lieu à quelques fâ-

cheux mouvemens, & à la rupture
de la Diéte. 1526.

Il eust pourtant mieux valu qu'elle se rompist, puis que l'on y conclut tout le contraire de ce qu'on en avoit prétendu pour le bien commun de la Religion & de l'Empire. L'Archiduc avoit proposé deux choses de la part de l'Empereur ; l'une concernant l'ancienne Religion qu'on vouloit qui fust maintenuë, en faisant observer l'Edit de Vvormes ; & l'autre touchant le secours que Loüis Roy de Hongrie demandoit instamment contre Soliman, qui s'en alloit fondre sur ses Estats avec toutes ses forces. Pour Sleid. l. 6. le premier de ces deux points, bien loin qu'on se vist en estat de le pouvoir faire passer, le Duc de Saxe & le Lantgrave, qui joints aux Députez des Villes libres, estoient les plus forts, demanderent qu'on fist des Ordonnāces si cōtraires à toutes les Loix

de l'Eglise, que pour éviter qu'on
1526. n'en vint dés-lors à une guerre civile, on fut enfin contraint, en relachant un peu de part & d'autre, de faire un Decret, par lequel il fut dit, que l'Empereur seroit tres-humblement supplié de procurer que dans un an il se tint un Concile ou general, ou du moins national en Allemagne, pour y terminer les differéds de la Religion, & qu'en attandant ce Concile, chacun pourroit agir dans ces Estats, en sorte qu'il pust rendre bon compte de sa conduite & à Dieu & à l'Empereur. C'estoit là justement la liberté de conscience que les Lutheriens pretendoient obtenir en cette Diéte.

Et pour le secours de Hongrie, pendant que l'on déliberoit sur ce point-là, sans rien conclure d'effectif, & que les Princes partagez sur le fait de la Religion ne songeoient qu'à se fortifier eux-mesmes, & à se liguer les uns cõtre les

autres,on laissa miserablement perir le jeune & vaillant Roy Louys, 1526.
qui, faute de secours, perdit la bataille & la vie le vingt-neufviéme d'Aoust, dans la campagne de Mohacz, son cheval, comme ce pauvre Prince taschoit de se sauver aprés l'entiere défaite de son armée, s'estant abbatu sous luy dans un marais où il enfonça tellement par la pesanteur de ses armes, qu'il y fut étoufé. Voilà l'effet que produisit cette malheureuse division, que l'heresie de Luther fit naistre entre les Princes d'Allemagne, en mesme temps que celle qui se mit entre le Pape & l'Empereur, quoy-que pour d'autres interests que ceux de la Religion, fut cause que les Lutheriens, qui n'eussent jamais pû resister aux forces de ces deux puissances unies, triompherent, pour ainsi dire, de la Religion, dont ils profanerent, par d'horribles sacrileges, les plus saints

Mysteres dans Rome mesme, qui
1526. fut prise & desolée par ces impies
de la maniere que je vais raconter.

Cæs. Glorier. hist. expugn. urb. F. Guicciard. l. 17. Et il Sacc. de Rom. Iovi. vit. Pomp. Colomn. V. Card. Pallav. l. 2. c. 14.

Aprés la delivrance du Roy François I. il se fit une ligue entre le Pape Clement VII. le Roy, la Republique de Venise, celle de Florence & les Suisses, pour delivrer l'Italie de la domination des estrangers, & pour rétablir le Duc Sforce, que le Marquis de Pescaire, apres s'estre emparé de ses autres places les plus considerables, tenoit assiegé dans le Chasteau de Milan. Ce qui obligea le Pape d'entrer en cette ligue, fut qu'il craignoit non-seulement la trop grande puissance, mais aussi le ressentiment de l'Empereur, contre lequel il s'estoit déja ligué deux autres fois. Car quand le Roy François, qui, apres la levée du siege de Marseille par les Imperiaux, les poursuivit jusques dans le Milanois, se fut emparé d'abord de Milan, Clemẽt qui crut les affaires

de l'Empereur abſolument ruinées,
fit alliance avec le Roy pour chaſ- 1526.
ſer encore les Eſpagnols du Royaume de Naples ; & quand apres la journé de Pavie, il ſe fut bien remis avec l'Empereur, qui eſtoit alors le plus fort, il ne laiſſa pas neanmoins d'entrer dans la conſpiration & la ligue qui ſe fit fort ſecrettement contre luy entre les Venitiens & le Duc Sforce, & que le Marquis de Peſcaire, qui avoit fait ſemblant d'en vouloir être, luy avoit découverte. C'eſt pourquoy, comme on ne ſe fie gueres à un homme que l'on a offenſé, ſur tout quand on eſt fort aſſeûré qu'il le ſçait, quoy-qu'il le diſſimule ; le Pape auſſi ne manqua pas de ſe liguer cette fois tout ouvertement avec le Roy & ſes autres confederez, pour obliger l'Empereur à des choſes qu'on ſçavoit bien qu'il n'accepteroit pas.

La guerre ne ſe fit d'abord que par des écrits & des magnifeſtes ; &

comme on ne manque jamais de
1526. raisons apparentes de part & d'autre pour justifier sa conduite, & blasmer celle de son adversaire en ces occasions de mécontentemens & de querelles qui naissent entre les Princes, Clement fit de grands reproches à Charles, & Charles en fit reciproquement de grands à Clement. Il le pressa mesme en cette occasion, de convoquer au plustost un Concile, estant persuadé que ce Pape n'en vouloit point alors pour plus d'une raison, & en mesme temps il somma le sacré College de le convoquer, si le Pape refusoit de le faire, protestant qu'en cas de refus, il feroit luy-mesme comme Empereur, ce qu'il jugeroit le plus à propos pour le bien de l'Eglise, laquelle avoit besoin de ce remede.

Ce n'estoient là que des paroles & des reproches, mais bientost apres on en vint aux effets. L'armée

des conféderez qui estoit alors
commandée par François Marie 1526.
de la Rovere Duc d'Urbin, en attendant les troupes du Roy que le Marquis de Saluces devoit conduire, entra dans le Milanois, & prit Lodi, pour se disposer au siege de Milan. D'autre part l'Empereur qui estoit encore en Espagne, & delà pourvoyoit à tout promptement & adroittement, fit quatre choses qu'il crut les plus propres pour rompre ses mesures, & rendre inutiles tous les desseins & les efforts de tant d'ennemis qu'il se trouvoit tout-à-coup sur les bras. On sçait assez que le Duc de Bourbon ayant quitté pour quelque mécontentement le service du Roy, s'estoit jetté par dépit & par desespoir dans celuy de l'Empereur. Ce Prince, qui vouloit tirer, en cette conjoncture, tout l'avantage qu'il pourroit d'un si grand Capitaine, l'envoya par Gennes à Milan,

pour commander l'armée en la
1526. place du Marquis de Pescaire decedé peu de temps auparavant, & pour l'animer à bien faire par son propre interest, non-seulement il luy promit, comme il avoit déja fait, mais il luy donna effectivement alors l'investiture de ce beau Duché. En mesme temps Huges de Moncade, homme également adroit & entreprenant, eust ordre de traitter avec le Pape, pour tascher, par de belles offres, de le détacher de la ligue, ou de le surprendre par d'autres voyes. De plus, Charles de Lanoy Viceroy de Naples, qui avoit conduit le Roy prisonnier en Espagne, mena sur trente vaisseaux un renfort de six à sept mille Espagnols dans ce Royaume pour faire une grande diversion, en attaquant le Pape de ce costé-là. Enfin cét habile Empereur trouva moyen d'engager par l'Archiduc Ferdi-

Guicc. Sacc. di Rom. l. 1. pag. 8. Havuto nondimeno d'alei l'investitura del Ducato di Milano. Glorier. & alii supr.

nand son frere le Comte Georges de Fronsperg, à lever une fort bonne armée, par le grand credit qu'il s'étoit acquis, sur tout auprés des Lutheriens, & à la conduire au plûtost en Italie au secours du Duc de Bourbon, qui avoit tout pouvoir d'agir comme il trouveroit le plus à propos dans l'occasion, sans attendre les ordres d'Espagne. 1526.

Ces quatre choses reüssirent admirablement à ce Prince, qui étoit alors au plus haut point de son bôheur, & furêt tres-funestes au Pape Clement, qui par sa conduite un peu trop timide & inconstante, travailloit luy-mesme à sa propre ruïne, autant & plus encore que ses ennemis. Le Duc de Bourbon qui estoit descendu à Gennes avec sept ou huit cent fantassins Espagnols, sans que les Galeres du Roy, qui étoient à Marseille en tres-mauvais ordre, se fussent opposées à son passage, arriva dans le Milanois si à propos, qu'il

Iovius. Guicc.

Mitis & religiosus Pontifex verû idem in consiliis suis retinêdis aliquantulû imbecillior. *Card. Sadol. l.* 11. *ep.* 1.

——— entra dans Milan la veille du
1526. jour auquel les confederez at-
Guic l. 17. taquerent les Faux-bourgs. Non-
seulement ce vaillant Prince les
repoussa dans les deux atta-
ques qu'ils firent à la porte
24. Iul. Romaine, mais il prit mesme
peu de jours apres, à leur veûë,
le Chasteau que le Duc Sforce
estant reduit au dernier morceau
de pain rendit à composition.
Moncade n'ayant pû encore par
Cal. Glo. ses artifices détacher le Pape de ses
rier. Guic. confederez, se joignit aux Colon-
ciard. nes, qu'il avoient levé des troupes
Iovi. pour l'Empereur; & ceux-cy ayant
endormy Clement par un faux
traité, qui fut presque aussi-tost
rompu que conclu, le surprirent
dans Rome, où ils entrerent
avec cinq à six mille hommes par
la Porte de Saint Jean de La-
tran, le vingtiéme de Septem-
bre, n'ayant trouvé personne
qui leur resistast, car le Pape,
pour épargner, avoit déja con-

gedié ses troupes, & n'avoit que tres-peu de soldats mal payez ; 1526.
outre que le peuple qui ne l'aimoit pas, à cause de son humeur peu incline à la dépense, favorisoit les Colonnes, qui n'en vouloient qu'au Pape: de sorte qu'ayant traversé paisiblement toute la Ville, ils se rendirent maistres du Vatican & du Palais qui fut pillé. Tout ce que put faire Clement, fut de se sauver dans le Chasteau Saint Ange, où, comme il n'y avoit aucune provision, il fut contraint deux jours aprés d'accepter la tréve que Moncade luy offrit, à condition qu'il retireroit ses troupes du Milanois; ce qui fut cause en partie de la desolation de Rome, par la facilité que cét affoiblissement de l'armée de la ligue donna au passage de celles du Comte de Fronsperg.

Ce Comte sorty d'une maison illustre du Tirol, où est le

Chasteau de Fronsperg, vers la
1526. frõtiere de l'Archevêché de Saltzbourg, & né en Suaube à Mindlau
Iovi. in Elog.
prés de Memminghen, estoit un puissant homme, d'une valeur aussi bien que d'une force extraordinaire,
Guicc. l. 17.
fameux Capitaine, qui avoit déja servi deux fois l'Empereur en Italie avec beaucoup de gloire, particulierement à la bataille de
Iovius in Elog.
Pavie, où commandant un des principaux Regimens qui se signala pardessus tous les autres, il eust grand' part à la victoire. C'estoit au reste le plus emporté, & le plus brutalement passionné de tous les Seigneurs Allemans pour le nouveau party qui s'estoit formé contre l'Eglise Romaine, & celuy qu'on peut dire avoir esté en quelque maniere plus Lutherien que Luther mesme. Car enfin cét heresiarque, qui declara la guerre au Pape, ne s'en prit qu'à son autorité suprême, & à sa qualité de Chef de

de l'Eglise qu'il luy vouloit ravir, & nullement à sa personne, pour laquelle mesme il a témoigné plus d'une fois quelque respect. Que s'il s'emporte assez souvent contre luy, ce n'est qu'en injures, selon sa coûtume, comme contre un Pape, l'appellant ordinairement Antechrist, corrupteur de l'Evangile, & tyran des Chrestiens; ce qui marque plûtost l'erreur & le déreglement de son esprit, que sa haine & son inimitié. Mais ce furieux Lutherien avoit conçû tant d'horreur de Rome & du Pape, qu'il en vouloit mesme à sa vie, & faisant vanité de cette brutale fureur, dont il se vantoit, aussitost qu'il eust resolu de faire des troupes pour les mener en Italie, il se fit faire un cordeau tissu d'or & de soye, qu'il portoit en écharpe à la veuë de tout le monde, en disant à tous ceux qui luy en demandoient la cause, que c'estoit pour traiter le Pape avec

1526.

Iov. in Elog.

honneur, de la mesme maniere
1526. que les Empereurs Ottomans
avoient coustume de traiter leurs
freres, pour ne pas répandre un
sang si illustre, & auquel on doit
tant de respect. Ce fut aussi cette
haine qui fit que quand l'Archiduc Ferdinand luy proposa de lever des troupes pour l'Empereur contre le Pape qui luy faisoit la guerre, il accepta cette commission de tout son cœur, & se chargea mesme de faire cette levée à ses dépens, comme il fit en tres-peu de temps, sans qu'il y en coustast beaucoup. Car ayant publié par tout qu'il enrichiroit ceux qui le suivroient des dépoüilles de Rome, outre les vieux saldats qui avoient déja combatu sous luy, les Lutheriens accoururét de toutes parts en foule pour s'enrôller sous ses enseignes; & sur l'esperance du sac de Rome; ils se contenterent d'un écu par teste; de sorte qu'ayant

Guicc. l. 17.

fait en peu de temps une bonne armée d'environ dix-huit mille 1526.
hommes, presque tous Lutheriens, *Cæs. Glorier.*
il se mit en marche au mois d'Octobre pour entrer en Italie.

Il se garda bien de passer ni par les Suisses, ni par les Grisons qui estoient de la ligue contre l'Empereur, parce qu'outre qu'il leur eût esté fort aisé de luy fermer le passage avec peu de troupes, il eust eu en teste dans le Milanois l'armée du Duc d'Urbin, à laquelle celle de France, sous la conduite du Marquis de Saluces estoit jointe avec les Suisses & les Grisons; ce qu'il prit grand soin d'éviter. C'est pourquoy laissant les Grisons & les Suisses à droit, il prit à gauche pour passer les Alpes par son païs, où il avoit fait l'amas de ses troupes aux environs de Meran, prés du Chasteau de Tirol. Il entra donc *Guicc. l. 17.*
par la vallée de Brixen, autrefois de Sabie ou de Siben : il descendit en suite le long de l'Adice, & puis

passant le Trentin, & par la Vil-
1526. le de Salo sur le costé Occidental du Lac de la Garde, il se rendit, en costoyant le Menzo, dans le Mantoüan jusqu'à Borgoforte, où il reçût quatre fauconneaux qu'Alfonse d'Este Duc de Ferrare, allié de l'Empereur, luy avoit envoyez par le Po. A la verité ce secours n'estoit pas fort considerable, si l'on considere la chose en elle-mesme ; mais la fortune fist, par un funeste accident qui en fut la suite, que de là vint & le bonheur de cette armée, & le malheur de Rome. Car comme les confederez, qui s'attendoient à combattre ces Lutheriens sur leur passage dans le Milanois, sceurent qu'ils avoient pris toute une autre route, & qu'ils estoient descendus dans le Mantoüan à dessein d'y passer le Po, le Duc d'Urbain qui se mit à leur trousse, envoya promptemét apres, avec l'élite de la cavalerie, pour les

harceler, & les arrêter sur leur marche, le fameux Jean de Medicis, le 1526.
plus intrepide & le plus interprenãt de tous les Capitaines Italiens de son temps. Mais ce brave homme les ayant atteint au sortir de Borgoforte, comme il donnoit à son ordinaire, avec une extréme furie dans l'arrieregarde de ces Allemans, il fut renversé par terre du 24. Nov.
premier coup qu'on tira d'un de ces fauconneaux, qui luy brisa los de la cuisse, & dont il mourut quatre jours apres à Mantoüe.

Cet accidant qui devoit animer les Italiens à la vengeance, leur fit perdre cœur, & le Duc d'Urbin à cette nouvelle, s'arrêtãt tout court à Borgoforte, ne poursuivit plus l'ennemi, qui étant descendu tout à son aise jusqu'à Ostia ou Ostriglia à cinq ou six milles de là, y passa le Po le vingt-huitiéme de Novembre, sans trouver personne qui s'opposast à son passage. Apres cela, ces Lutheriens tournant à droit,

marcherent lentement durant tout
1526. le mois de Decembre, pillant & ravageant tout païs, & sur tout les Eglises, & passerent, sans rencontrer aucun ennemy, les six rivieres qu'ils trouverent jusqu'au Plaisantin, où ils attendirent en de bons quartiers, au-deça & au-delà de la Trebie, le Duc de Bourbon, qui les alla joindre sur la fin du mois de Janvier de l'année mil cinq cens vintg-sept;
Ann. avec la pluspart des troupes du
1527. Milannois. Ainsi ce Prince se vit
Giollier. hist. di r. pt Rom. à la teste d'une puissante armée de prés de quarante milles hommes, presque tous vieux soldats Espagnols, Italiens & Allemens, qui n'estant pas payez, vouloient du moins qu'on leur donnast de quoy se satisfaire eux-mesmes, par la prise & par le pillage de quelque grande & opulente Ville, & sur tout de celle de Rome. Les Lutheriens de Fronsperg souhaitoient ardem-

ment qu'on les y menast, comme ils l'avoient esperé quand ils s'enrôllerent, & qu'ils prirent pour la plus grande partie de leur paye, l'asseûrance qu'on leur donna qu'ils se pourroient payer par leur mains saccageant Rome. 1527.

Il faut avoüer que c'est une chose tout-à-fait surprenante, & dont on trouvera tres peu d'exemples dans l'Histoire depuis la fameuse retraite de dix mille de Xenophon, que cette action hardie du Duc de Bourbon. Car avec une grande armée composée de soldats de trois nations differétes, toutes ennemies de la sienne, & qui faute de paye croyoient avoir droit de se mutiner quand l'envie leur en prenoit, ce qu'ils firent assez souvent, luy n'ayant au reste ni argent, ni vivres, ni munitiós, ni estapes, ni magasins, ni équipage d'artillerie, ni pionniers ni Officiers ausquels il se pust cófier, & se voyant suivi de l'armée des Guicciard. l. 18.

confederez, plus grande encore
1527. que la sienne; il entreprit de passer en plein hiver au travers de tant de païs inconnus, ennemis, entrecoupez de tant de riviere & de torrens, qui descendant de l'Apennin avec grande rapidité durant les pluyes de l'hiver, se vont décharger partie dans le Po, & partie dans le Golphe de Venise; & apres tout cela, de traverser encore l'Appennin pour entrer dans la Toscane, & de là marcher jusqu'à Rome, en passant pardessus les mesmes difficultez qu'il avoit trouvées de l'autre costé des montagnes. Et neanmoins c'est ce qu'il fit durant plus de trois mois, avec un courage invincible, & une conduite, qui dans une meilleure occasion que celle où il se trouva malheureusement engagé, ne se pourroit assez loüer. Il quitta donc le Plaisantin, & passa la Trebie le trentiéme de Janvier, & fit encore rafrais-

chir ſes troupes pendant tout le mois de Fevrier dans le Parmeſan & aux environs de Reggio, ſans que les ennemis qui ne le ſuivoient que de loin, luy puſſent enlever un ſeul quartier. Et puis ayant paſſé la Secchia, & conferé avec le Duc de Ferrare, qui luy conſeilla de ſuivre le deſſein qu'il avoit pris d'aller à Rome ſans attaquer les autres Villes qui l'arrêteroient trop long-temps, il entre dans le Boulonnois, envoye par un trompette demander des vivres à Boulogne pour l'armée, qu'il faiſoit ſemblant de mener au ſecours du Royaume de Naples, que le Pape & les Venitiens attaquoient par terre & par mer; & ſur le refus qu'on en fit & auquel il s'attendoit bien, ravage tout ce beau païs, l'un des plus riches & des plus fertiles de l'Italie, où il fit vivre à diſcretion ſon armée juſqu'à la fin de Mars. Cependāt le Comte de Fronſperg fut 1527.

frappé d'une apoplexie le dixsep-
1527. tiéme de ce mesme mois. Il en revint toutefois, & fut porté à Ferrare: mais peu de jours apres il en mourut; ce qui fit esperer aux conferez que les Allemans n'ayant plus ce chef qui les maintenoit par son credit & son autorité se rompoient d'eux-mêmes, & retourneroient bien-tost en leur païs.

Mais il trouverent qu'ils s'étoient trompez: car ces Allemans se voyant sans chef de leur nation, auquel ils pussēt avoir recours dās les occasions fâcheuses qui pouvoient arriver, ils s'attacherent tellement au Duc de Bourbon, pour lequel ils avoient conçû toute l'estime & toute l'affection qu'un soldat peut avoir pour son General, qu'il en disposa depuis ce temps-là comme il voulut, sans qu'ils se mutinassent plus, comme ils avoient fait plusieurs fois. De sorte que l'armée agit comme auparavant dans le Boulonnois,

avec grande apparence qu'elle passeroit plus outre au Printemps 1527.
qui approchoit. Cela mit le Pape Clement extrémement en peine. Il voyoit d'une part que le Duc d'Urbin ennemy caché des Medicis, qui l'avoient autrefois dépoüillé de ses Estats, n'agissoit qu'avec une extréme lenteur; que ce secours d'hommes & d'argent qu'on luy avoit promis de France ne répondoit point du tout à son attente; qu'il faisoit de grandes dépenses pour entretenir ses troupes, ce que son inclination qui le portoit fort à l'épargne, contre l'ordinaire des Medicis, ne pouvoit souffrir, & que cependant les plus belles Provinces de l'Estat Ecclesiastique estoient ruinées. D'autre part, il se trouvoit pressé par les lettres de Charles-Quint, par le Pere François Quignones General des Cordeliers, qu'il avoit envoyé vers ce Prince, & qui l'asseu-

roit de ses bonnes intétions, & par
1527. les frequentes sollicitations du Viceroy de Naples, qui luy offroit la paix à des conditions qui luy paroissoient assez raisonnables.

Apres avoir bien balancé sur le parti qu'il devoit prendre, il prit justement le pire de tous, en ne faisant ni la paix, ni la guerre, mais seulement une tréve de huit mois qu'il conclut avec le Viceroy, à condition qu'on rendroit tout de part & d'autre, & qu'en payant soixante mille écus au Duc de Bourbon, ce Prince retiretoit son armée des terres du Pape. Cela fait, il rappella ses troupes du Royaume de Naples, où elles avoient pris plusieurs tres-bonnes places, qu'il rendit; & ce qu'il y eust de plus estrange, c'est que comme il aimoit excessivement l'épargne, cette passion l'aveuglant, il se persuada qu'il n'y avoit plus rien à craindre, & licentia sur le champ toutes ses

troupes, à la reserve de peu de soldats pour sa garde, sans sçavoir 1527.
bien precisément si le Duc de Bourbon, qui ne dépendoit nullement de Lanoy, accepteroit cette tréve, ainsi que ce Viceroy l'en asseuroit. En effet, il fut bien surpris lors qu'il apprit par celuy qu'il avoit envoyé porter cette tréve au Duc de Bourbon pour la signer, que ny luy ny l'armée n'en vouloient point à ces conditions, & que celuy qui estoit venu peu de jours apres de la part de Lanoy pour la faire accepter, avoit pensé estre tué par les soldats. Le Duc aussi de son costé, soit qu'il agist de bonne foy, ou seulement pour amuser le Pape, l'asseuroit par ses lettres qu'il luy écrivoit avec un extrême respect, qu'il ne souhaitoit rien tant que la paix, mais qu'il luy falloit beaucoup plus que ce qu'on luy avoit offert pour contenter ses troupes, & pour les obliger en suite à rebrousser chemin.

1527. Cependant comme il eût receu du Duc de Ferrare des chariots, des vivres, & des munitions, il se jette dans la Romagne, où il fait par tout le mesme degast que dans le Boulonnois, & va camper le cinquiéme d'Avril tout aupres de Forli, d'où, comme on estoit encore incertain du chemin qu'il prendroit, il tourne tout-à-coup à droit, prend de vive force Mendola par où l'on entre dans le Val de Bagno, traverse l'Apennin par cette Vallée & par le Val-d'Arno avec d'étranges incommoditez, ruinant & desolant sur son passage Galeata, Pianetto, Sainte Sophie, S. Pierre du Bain, & Saint Estienne, d'où, estant sorti des détroits, il s'étendit dans la campagne d'Arezzo jusqu'à Montresarchi, où il arriva le vingt-deuxiéme d'Avril.

Guicc. facc. di Rom.

Ce fut là que le Viceroy de Naples l'estant venu trouver, fit ses derniers efforts pour l'obli-

ger à accepter la tréve, en luy offrant de la part du Pape cent mille écus pardessus les sommes qu'on luy avoit promises auparavant. Mais il estoit mal informé des intentions de Clement. Car ce Pape, soit qu'il n'osast plus se fier au Duc, soit qu'il crust que ce Prince voulust attaquer Florence où l'on estoit fort asseuré qu'on se défendroit bien, soit qu'il s'imaginast qu'étant réduit à de grandes extremitez faute de vivres, & suivi de prés par l'armée des confederez, il seroit enfin obligé d'en venir à des conditions plus raisonnables, ne voulut plus oüir parler ny de paix ny de tréve, & rentra par un nouveau traité dans la ligue qu'il avoit faite avec les confederez contre l'Empereur : de sorte que la guerre estant declarée comme auparavant, le Duc se vit en estat de pouvoir attaquer Rome avec honneur, sans avoir violé la

1527.

Guicc. l. 18. Id. sac. di Rom.

paix. C'est pourquoy, voyant
1527. bien qu'il ne pourroit prendre Florence, où il y avoit dix mille hommes de guerre outre les Bourgeois, il demeura ferme dans sa premiere resolution. Ensuite il tourne tout-à-coup vers Sienne, qui estoit pour l'Empereur, y prend des munitions & des vivres, & le vingt-septiéme d'Avril se met en marche à la teste de son armée, qui le suivoit avec une extrême allegresse, & avec tant d'ardeur & de diligence, malgré les pluyes continuelles & les rivieres & les torrens enflez par les neiges fonduës, que l'infanterie les passoit partie en croupe, partie se prenant aux crins & aux queuës des chevaux; de sorte qu'il fut à Viterbe avant que le Pape fust averti de sa marche & qu'il arriva devant Rome le cinquiéme de May, sur les quatre heures du soir, que l'armée des confederez qui le suivoit n'estoit pas encore à dix milles du Lac de Perouse.

C'est icy qu'on vit clairement que quand Dieu, pour donner au monde un terrible exemple de sa justice, veut punir les pechez d'un peuple par une entiere desolation, il permit que ceux qui le gouvernent se troublent tellement eux-mesmes, & prenent de si fausses mesures, que tout ce qu'ils font contribuë du moins autant à leur ruine que tous les efforts de l'ennemy qui les attaque. Le Pape, qui d'ailleurs estoit un homme fort sage, tres-habile, & tres-experimenté dans les maniment des grandes affaires, mais dont les bonnes qualitez estoit bien souvent renduës inutiles par son avarice, & par l'extrême aversion qu'il a toûjours eûë à debourser, avoit licentié ses troupes avant qu'il sceust si le Duc de Bourbon accepteroit la tréve qu'il venoit de faire avec Lanoy, ce qui estoit évidemment contre la prudence & la bonne politique, De

1527. Dominus miscuit in medio ejus spiritum vertiginis. *Isa. 19. 14.* Animo ejus tanto rerum usu, tantisque exactæ prudentiæ præsidiis instructo ad elidendam virtutis aciē avaritia fatalis inhæserat. *Iov. vit. Pomp. Celum Guic. ciard. l. 18. Id. sacc. di Rom.*

plus, comme il fut rentré dans
1527. la ligue contre l'Empereur, au
lieu de faire de bonnes levées,
& de rappeller ses vieux Officiers, comme il en estoit fortement sollicité, il y proceda avec
une extrême lenteur pour s'exempter de la dépense qu'il apprehendoit sur toutes choses, & fit cependant accroire aux confederez, en
les trompant bien moins que luy-mesme, qu'il avoit six mille fantassins dans Rome, luy qui n'en
avoit pas quinze cens qui pussent
servir. Il crut mesme toûjours,
comme on ayme à croire ce qui flate la passion dominante qu'on a
dans l'ame, que le Duc de Bourbon feroit la guerre en Toscane
contre les Florentins, ce qui luy
épargneroit la dépense qu'il faudroit faire pour bien munir Rome,
& il ne put jamais estre desabusé
de cette opinion si mal fondée, que
quand il vit le Duc à ses portes.
Davantage, il choisit pour com-

mander dans Rome le Seigneur
Rence de Seri, celuy de tous les 1527.
Capitaines de ce temps-là qu'il
estimoit le moins, quoy-qu'il eust
tres-bien défendu Marseille deux
ans auparavant contre l'armée de
l'Empereur. Et ce qu'il y a de plus
étrange, c'est que ce Capitaine,
comme s'il eust perdu le sens, fit
écrire deux jours avant la prise de
Rome au Comte Gui de Rangon,
qui avoit ordre des Confederez
de s'y jetter avec plus de six mille
bons hommes, qu'il n'avoit pas besoin
d'un si grand secours, & que
c'estoit assez qu'il luy envoyast
huit cens arquebusiers, & cependant
il n'avoit pas trois mille
hommes, qu'il avoit choisis pour
la pluspart entre les cochers & les
estafiers des Prélats de la Cour de
Rome, les valets d'écurie & de cabaret,
& autres semblables canailles,
qui n'eussent pû ny voir briller
le fer, ny oüir le bruit des arquebusades,
ny sentir l'odeur de la

poudre, sans jetter leurs armes pour
1527. mieux fuir.

Avec cela, comme il eût fait faire à la haste quelques méchans travaux à l'endroit du Bourg le plus foible, derriere l'Hospital du Saint Esprit, il se tint si asseuré de repousser les ennemis, en attendant l'armée des confederez laquelle il crut devoir arriver dans deux jours, qu'il ne voulut jamais permettre qu'on rompist les ponts, ce qui eust sauvé la Ville apres la prise du Bourg Saint Pierre & de Transteveré. Mais ce qui surpasse toute créance, c'est que Clement qui estoit naturellement fort timide, & qui lors que le Viceroy de Naples entra dans la Champagne de Rome pour y faire la guerre, vouloit à toute force sortir de la Ville, quoy-qu'il n'y eust rien du tout à craindre en ce temps-là, se laissa tellement abuser par les promesses

fanfaronnes de Rence de Ceri, qui proteſtoit toûjours qu'il feroit 1527.
perir l'ennemy devant Rome : qu'on ne put jamais luy perſuader d'en ſortir, & de mettre ſa perſonne en ſeûreté au delà du Tibre. Il ne voulut pas meſme permettre que perſonne en ſortiſt, ny que les Marchands, les Banquiers & les Joûailliers tranſportaſſent ailleurs leurs effets, comme s'il euſt eſté d'intelligence avec les ennemis pour leur livrer toutes les richeſſes de Rome, & tous ceux deſquels ils pourroient tirer de groſſes rançons. De ſorte qu'on ne peut douter qu'un ſi grand aveuglement ne fuſt un effet de la colere de Dieu, qui avoit reſolu de punir en ce monde, par la cruelle avarice des Eſpagnols, & par l'impieté des Allemãs Lutheriens, les pechez des Romains, fort diſſolus en ce tẽps-là, cõme il puniſſoit autrefois les crimes des Iſraëlites par les Infidelles, & cõme il ſe ſert

des Demons pour punir les mé-
1527. chans en l'autre monde.

Et parce que la misericorde divine, qui previent toûjours la justice, ne manque gueres d'avertir les pecheurs, par quelque presage éclatant, de se mettre à couvert de la foudre que Dieu est prest de lancer sur leur teste, s'ils n'en détournent le coup par la penitence: elle voulut aussi donner des signes de la prochaine desolation de Rome, ainsi qu'il y en eût qui precederent la destruction de Jerusalem. Un coup de foudre brisa les armes de Clement, qui estoient sur la porte d'un Palais, sans toucher au reste ; le Tibre se rependant hors de son lit, inonda durant l'hiver de cette année une bonne partie de la Ville ; la Lune parut comme toute teinte de sang, la terre trembla; les chiens s'échapant des maisons, couroient toute la nuit hurlant effroyablement par les ruës ; & sur tout, quel-

Grolleri. hist. expug. urb.

ques mois auparavant, un inconnu, à peu-prés semblable à celuy qui predit la ruine de Jerusalem, annonça celle des Romains d'une maniere aussi étrange & extraordinaire. C'estoit un homme de tres-basse condition, d'environ quarante ans, ayant le poil roux, le visage tout décharné, qui, à la reserve d'un méchant reste de drap tout usé dont il estoit ceint, alloit tout nud par les ruës, criant d'une voix lamentable, *Penitence, faites penitence*, & protestant que le temps s'approchoit auquel Rome seroit detruitte en punition sur tout des pechez des Ecclesiastiques, contre les vices desquels il déclamoit terriblement, & crioit de toute sa force, de temps en temps, & d'un ton lugubre & épouvantable, *Malheur à toy Rome, malheur à toy Pape Clement*, sans qu'on pust jamais l'obliger à se taire, non pas même quand on l'eût mis en prison: car il conti-

1527.

Idem. Guicc. facc. di Rom.

nua toûjours de protester plus for-
1527. tement encore qu'il n'avoit fait auparavant, que Rome periroit bien-tost, pour n'avoir pas fait penitence comme il l'en avoit averti de la part de Dieu. Aprés tout on le prit pour un fou, & l'on se mocqua de sa prophetie : mais l'evenement ne la verifia que trop, peu de temps aprés, par le dernier malheur de Rome, qui fut prise & desolée comme je le vais raconter.

Tandis que l'armée du Duc de Bourbon, extrêmement harassée de tant de fatigues, se logeoit devant Rome du costé du Chasteau Saint Ange & du Vatican, ce Prince envoya par un trompette demander passage au travers de la Ville, pour aller au Royaume de Naples. Sur le refus que l'on en fit, ce qu'il sçavoit bien qu'on feroit, il assemble les principaux Officiers, & leur remontre en peu de mots, mais tres-efficaces, & avec une contenance fort re-
soluë,

solüe, *Qu'il n'y avoit pas à deliberer sur le party qu'on devoit prendre ; Qu'étant enfin arrivez où ils pretendoient , apres de si grands obstacles qu'ils avoient surmõtez avec un courage invincible, il falloit necessairemẽt ou perir sur le chãp, ou prẽdre la Ville de vive force avant que de finir l'assaut qu'il y alloit dõner; Que cõme ils étoiẽt enfermez entre le Tibre, la mer, & l'armée des Cõfederez qui s'en venoit leur tomber sur les bras, qu'ils n'avoiẽt de vivres que pour un jour , & qu'ils ne pouvoient plus ni avancer, ni reculer pour en trouver ailleurs, il n'y avoit plus pour eux de salut ni d'esperãce que dãs la victoire. Au reste,* ajoûta-t'il avec un visage extrêmement gay , *la victoire vous est asseurée cõtre des gẽs effeminez, plõgez dans les delices d'une vie voluptueuse & dissoluë , sans experience & sans cœur, n'ayant rien de Romain que le nom qu'ils deshonorent par leur lacheté , qui dans l'étonnement où cette surprise les a* 1527.

jettez, se croyent déja perdus & qui
1527. *seront mal défendus de ces foibles retranchemens & de ces murailles demi-ruinées qu'ils ne pourront jamais défendre contre des soldats accoûtumez à vaincre, & que le prix d'une victoire qui va les enrichir par le pillage de la plus riche Ville d'Italie, feroit passer pardessus l'impossible même s'il s'opposoit à l'execution d'une entreprise qu'ils ont souhaitée avec une si ardente passion.*

Il n'en fallut pas davantage pour animer tous ces Capitaines, qui luy répondirent de la resolution de leurs gens, & l'asseurerent qu'ils estoient tout prests d'aller à l'assaut sur le champ, s'il l'ordonnoit ainsi : mais il voulut qu'ils repussent & se reposassent jusques à la premiere pointe du jour qu'il les vouloit tous voir en bataille pour recevoir les ordres de l'attaque qu'on devoit faire aux murailles de Rome, où tout étoit dãs une effroyable confusion. Car si les uns

couroiét aux armes par l'ordre des Caporiós ou Capitaines des quartiers pour défendre la Ville,les autres qui étoient pour l'Empereur les prenoient afin de se joindre aux Imperiaux,quand ils auroient forcé la Ville, comme ces Gibelins le souhaitoiét,& le Duc de Bourbon en avoit montré à ses gens des lettres du Cardinal Pompée Colonne. Ceux-cy portoient tout ce qu'ils avoient de plus precieux dans les Palais des Ambassadeurs, des Cardinaux & des Prelats qui étoiét Imperialistes; ceux-là cherchoiét les endroits qu'ils croyoiét les plus seurs & les plus cachez; il s'en trouva mesme plusieurs, & des plus puissans de la Ville, qui débaucherent des soldats qui estoient en faction, & les retirerent de leur poste, en leur donnant bien de l'argent, afin de les conduire en leur logis pour s'y défendre contre ceux qui les y voudroient attaquer apres la prise

1527.

de la Ville ; enfin chacun ne pen-
1527. soit qu'à soy-mesme, abandonnant le soin du bien public, sans songer que sa propre conservation dépendoit de celle de la Ville.

Cependant le Pape toûjours obstiné dans la creance qu'il auroit à temps le secours des Cōfederez, tenoit ferme dās son Palais du Vatican, sans vouloir passer au delà des ponts dans la Ville, & sans donner ordre à rien, se reposant de toutes choses sur le Seigneur Rence, qui disoit toûjours qu'ils repousseroit vigoureusement l'ennemy jusqu'à l'arrivée du secours. Et de fait, il dispos a tout ce qu'il avoit de soldats tout le long des murailles & dans les tours, avec force feux d'artifice, & toutes les autres sortes d'armes offensives & défensives dont on se sert en ces occasions pour soustenir vivement une attaque, & pour repousser l'ennemy qui monte à l'assaut. Mais ce fut inutilementt qu'il fit tous ses preparatifs, puis que le principal, à

sçavoir le courage, luy manqua aussi-bien qu'à ses gens ; & qu'au contraire on en vit jamais tant qu'en témoignerent en cette grande action & le General & les soldats qui attaquerent. 1527.

En effet, aussi-tost que l'aube du jour commença à poindre, le Duc de Bourbon qui estoit allé peu auparavant reconnoistre luy-mesme les endroits les plus foibles & les plus bas des murailles, s'alla mettre à la teste de ses troupes, que les Officiers avoient déja rangées en bataille selon ses ordres. Il ne parut jamais plus grand qu'en cette derniere action de sa vie, où il fit tout ce qu'on peut attendre d'un tres-habile General & du plus brave de tous les soldats ; & par sa seule presence qui anima toute l'armée, il sembla luy donner un presage asseûré de la victoire qu'il luy fit gagner par sa mort. C'estoit un des hommes du monde le mieux fait, dans la force Cas. Gerieri. V. Charl. Bernard. Caite Ge

qu'il falloit d'esprit, de cœur, & de conduite pour executer les plus hautes & les plus difficiles entreprises. 1527.

Il estoit ce jour-là monté sur un grand cheval de bataille, le casque en teste tout couvert de plumes, portant sur ses armes, qu'on voit encore aujourd'huy à Rome, une casaque blanche, pour se faire mieux remarquer des siens, qu'il vouloit animer par son exemple dans l'ardeur du combat; & les menant, à la faveur d'un broüillard qui commençoit à s'élever, jusqu'au pied des murailles, il les rangea suivāt l'ordre qu'il avoit conceû. Comme il n'avoit point de canon pour faire bréche, il avoit fait à Sienne, où il prit des vivres, bonne provision d'échelles, qu'il fit distribuer aux Espagnols, aux Allemans & aux Italiens, pour faire trois attaques en mesme temps, la premiere, par les Espagnols, depuis la porte du Torrion Guicc. l. 18.

jusqu'à l'endroit du Mont Vatican qui regarde l'Obelisque & l'Eglise du Saint Esprit ; la seconde, par une partie des Allemans, un peu plus bas, en tirant vers le pied Méridional de ce Mont ; & la troisiéme, au Janicule, vers la Porte de Saint Pancrace. Les Italiens avec l'autre partie des Allemans s'étendirent plus bas, jusqu'au de là de la Porte du Port, afin d'attirer les Romains par de fausses attaques en plusieurs endroits, & d'affoiblir d'autant leurs forces qui estoient déja tres-foibles d'elles-mesmes. Ceux qui donnoient l'escalade étoient soustenus par des compagnies d'arquebusiers, qui avoient ordre de tirer sur ceux qui paroissoient à la défence des murailles, & quand ils auroient fait leur décharge, de se retirer derriére ceux qui se succedoient les uns aux autres, & de recharger en mesme temps, pour reprendre

1527.

Guicc. sacc. di Rom. Cas. Glorieri.

Cas. Glorieri.

Guicc. sacc. di Rom.

apres cela leur premier poste, afin qu'on fist un feu continuel, & qu'il y eust sans cesse des gens frais qui prissent la place de ceux qui seroient contrains de se retirer. 1527.

Cela disposé de la sorte, l'attaque generale commença sur les six heures ; que le broüillard s'estoit déja tellement épaissi, qu'à peine pouvoit-on rien découvrir à deux brasses devant soy : ce qui favorisa l'attaque, & nuisit fort à la defense, parce que les Romains ne pouvoient tirer qu'au hazard, où ils entendoient du bruit, & sans viser. On ne laissa pas neanmoins de se défendre d'abord avec assez de vigueur & de succez : d'une part, le canon du Château de Saint Ange donnant quelquefois dans les bataillons des Imperiaux qui marchoient fort serrez ; de l'autre, ceux qui tiroient de dessus les tours, les prenant en flanc, les incommendoient fort ; & ce peu de Cal. Glorier.

vieux soldats que Rence de Ce-
1527. ri avoit meslez sur les murailles
avec ses nouvelles levées, donnant
en mesme temps à grands coups
de pique & de hallebarde, jettant
force pots à feu, & faisant rouler
de grosses piéces de bois &
des pierres sur ceux qui montoient
à l'assaut, les renversoient
aisément par terre avec leurs
échelles, de sorte que les assaillans
ayant esté repoussez par
deux fois, commençoient à se
rallentir, & mesme à reculer. Mais
il retournerent bientost plus furieux
qu'auparavant, & plus déterminez
à forcer sur le champ
la Ville, ou à perir. Car le Duc de
Bourbon qui couroit à toutes les
attaques, pour donner ordre à tout,
& pour animer ses gens à bien faire,
voyant ce refroidissement dans
ses soldats, & emporté par une noble
impatience qui luy fit oublier
sa qualité de General pour agir en
Grolleri. soldat, se jette à bas de son cheval,

ſuivi de la nobleſſe & de la gendarmerie qui mit comme luy pié à terre, ſe range parmy les fantaſſins des premiers rangs, & s'avançant vers ceux qui reculoient, arrache à un ſoldat ſon échelle, la va planter au pied de la muraille vers la porte du Torrion, & comme il la tenoit de la main gauche ayant le pied ſur le premier échellon, & qu'il étendoit la droite & l'épée vers ſes gens, en criant de toute ſa force, *A moy, compagnons, ſuivez-moy*, il receût une grande arquebuſade au defaut de la cuiraſſe dans l'aine du coſté droit, dont il fut renverſé dans le foſſé. 1527.

Les Seigneurs qui eſtoient auprés de luy le croyant mort, jetterent promptemēt ſur luy une caſaque, pour oſter aux ſoldats la connoiſſance de cét accident, qui bien loin de refroidir l'ardeur des combatans, ne fit que l'augmenter. Car ceux qui le virent en cét eſtat Glorier. Guice. l. 8.

en conçeûrent tant de douleur
1527. meslé de desespoir & de fureur,
Id. sec. di Rom. Paul. Iov. qu'ils se mirent tous à monter avec une extrême furie, s'entre-poussant les uns les autres, & ne songeant qu'à vanger au plustost la mort de leur Chef par celle de leurs ennemis, sans se soucier de la leur : & ceux qui ne le virent pas, croyant que c'estoit luy-mesme qui montoit le premier, suivi de tant de braves gens & de grands Seigneurs qui s'exposoient franchement à leur veüe pour les obliger à suivre un si bel exemple, coururent comme des lions au pié de la muraille pour partager avec eux le peril & la gloire d'une action si memorable. De sorte que les uns montant comme eux à l'escalade, les autres tirant sans interruption sur ceux qui s'avançoient pour repousser leurs gens, ceux-cy sapant la muraille, ceux-là grimpant des pieds & des mains par les endroits où

l'on avoit fait par la sape quelque breche, & tous redoublant leur courage à mesure que celuy des ennemis diminuoit, firent sans relasche des efforts si extraordinaires, qu'enfin aprés deux heures de combat depuis le commencement de la premiere attaque, il se rendirent maistres de la muraille & du rampart. Les premiers qui entrerent furent tres-peu d'Espagnols, qui estant montez par une cannonniére qu'ils avoient élargie avec leurs poignards, & qui servoit de fenestre à une maison jointe à cette partie de la muraille de la Ville, eûrent la resolution de se jetter l'épée à la main dans la ruë, avant qu'ils pussent estre suivis de leurs compagnons, & de donner tous seuls sur les gens de Rence de Ciri qui estoit de ce costé-là.

1527.

Guicc. Jacc. di Rom.

Il n'y a rien de plus lasche & de plus honteux que ce que fit ce General des troupes du Pape en cette

occasion: car il ne les eût pas plûtost apperceûs, qu'au lieu d'aller
1527. teste baissée droit à eux, & de les tailler en pieces, comme il luy estoit fort aisé, il perdit tellement & le jugement & le cœur, que ce faux brave, qui avant que de voir l'ennemy avoit tant dit qu'il n'y avoit rien à craindre, se prit à crier, *l'ennemy est dedans, sauve qui peut*; & en mesme temps luy & tous ceux dont il estoit accompagné & qui estoient alors dix contre un, s'enfuirent par le Pont Sixte dans la Ville, & de là coururent se sauver dans le Chasteau Saint Ange; & ceux qui defendoient encore les murailles le voyant fuïr avec tant de desordre, & entendant crier, *Espagne, Espagne, tuë, tuë, point de quartier*, s'enfuirent aussi apres luy. Ainsi les Imperiaux entrant de toutes parts sans resistance, partie par la muraille qu'on abandonnoit, & partie par les portes qu'on rompit, coururent aprés ces fu-

yards dont il y eût prés de trois mille de tuez dans cette effroyable confusion de ceux qui s'embarrassoient & se precipitoient les uns sur les autres en voulant se sauver les premiers au-de là des ponts ; puis ces fiers vainqueurs ayant mis en pieces la Garde Suisse qui voulut résister devant le Palais, & forcé sans peine la foible Garde qu'ils trouverent à la porte Septimienne, par où l'on entroit du Bourg Saint Pierre dans Transteveré, ils furent maistres de tout ce qui est au-deça du Tibre, qu'ils pillerent tout à leur aise, & mesme le Palais Pontifical, d'où le Pape s'étoit sauvé dans le Château S. Ange avec tous les Cardinaux, à la reserve de cinq ou six, qui étant du parti de l'Empereur, se crurent en seûreté dans leurs Palais.

1527.

G'orien.

Pour le Duc de Bourbon, il ne fut pas tué sur le champ : c'est ce qu'asseurent les deux Historiens qui se trouverent alors à Rome, & ausquels ont doit sans doute

Quo ictu dextro illi inguine transfixo, moribunda humi-

beaucoup plus de creance en cela, qu'à ceux qui n'y estoient pas, veû principalement que ces deux Auteurs ne luy sont nullement favorables, & qu'ils s'emportent mesme avec injures contre luy. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les soldats qui l'aimoient passionnément, le porterent comme en triomphe dans la Ville; & quelques-uns ajoustent, qu'il estoit encore en vie quand on l'y porta, & qu'il expira aussi-tost aprés qu'on l'y eut porté, comme s'il n'eust attendu que ce moment pour avoir la gloire de ne mourir qu'apres avoir vaincu. Ainsi mourut victorieux Charles II. Duc de Bourbon Connestable de France, & le dernier de la premiere branche de cette auguste Maison qui a produit tant de Heros. Prince, qui de l'aveu mesme de ceux qui depuis sa disgrace & sa revolte en ont dit le plus de mal, avoit toutes les belles qualitez de corps & d'esprit, & toutes les vertus

1527. stravit. Cas. Glorier. hist. exp. urb. Irrupere Hispani per conjunctas muro ignobiles casas ubi Borbonius amissâ voce defecerat. Iov. V. Dupleix.

V. Glorier. hist. exp. urb. Iov. in Elog.

civiles, politiques, morales, & militaires qui peuvent faire un des plus grands hommes du monde. Et certes il faut avoüer de bonne foy qu'il l'eust esté s'il eust pû resister à celle de toute les passions dont les hommes d'un merite extraordinaire ont le plus à se defendre, à sçavoir au dépis qui luy fit faire ce que firent autrefois deux Heros de l'antiquité Coriolanus & Themistocles, emportez par la violence de cette mesme passion, à laquelle ce Prince outre s'abandonna, parce qu'aprés avoir fait mille belles choses dans les fameuses batailles de la Giaradadda, de Ravenne, & de Marignan, au recouvrement de Gennes & de Milan, & en toutes les occasiõs d'hõneur où il s'estoit toûjours trouvé, dés sa plus tendre jeunesse, au service des Rois Louïs XII. & François I. il se vit malheureusemét en but à la haine & au resétimét d'une Princesse qui pouvoit tout en ce

1527.

C. Marill-lac. Vie de Charl. de Bourb. Charles Bernard Carte Geneal. de la Royale Mais. de Bourb.

temps-là, & qui s'estant servi de
1527. tout son pouvoir pour le perdre, le reduisit au desespoir. Quand on apprit durant l'attaque la nouvelle de sa blesseûre, les Romains en témoignerent une joye excessive, croyant que sa mort seroit le salut de Rome : mais on peut dire qu'elle fut la cause de son dernier malheur, parce que s'il eust survescu à sa victoire, il eust traitté pour son propre interest avec le Pape, & eust sans doute empesché qu'on ne saccageast la Ville, comme elle le fut, de la maniere la plus lamentable & la plus cruelle qu'on puisse imaginer.

Beloar. Belcar.

Car tandis que le Pape, au lieu de pourvoir à sa seûreté, s'amusoit à negotier, par l'entremise de l'Ambassadeur de Portugal, avec Philibert de Châlons Prince d'Orange, qui avoit succedé à la charge, mais non pas à l'adresse ni à l'autorité du Duc de Bourbon, les Espagnols & les Allemans voyant que le Pont Sixte estoit aban-

Guicciard. l. 18. Guicc. sacc. di Rom. Iovius.

donné, ſans retranchement & ſans garde, & ſans qu'on euſt pris ſoin de le coupper, reſolurent d'eux-meſmes, ne ſe ſouſciant gueres du nouveau General qu'ils avoient fait, de ſe jetter par là dans la Ville. C'eſt ce qu'ils firent ſur les cinq heures du ſoir, ayant paſſé en bon ordre ce Pont, ſuivis immediatement apres des Italiens, qui eſtoient auſſi aſpres qu'eux au butin; & ne voyant qu'une horrible confuſion de gens, qui couroient tout hors d'eux-meſmes par les ruës, & ne cherchoient qu'à ſe ſauver, ils s'avancerent juſquà la place de Campo-fiore, faiſant d'abord main-baſſe ſans miſericorde indifferemment ſur tout ce qu'ils rencontroient, juſques à ce que l'avarice ayant fait ceſſer le m'aſſacre, ils ſe mirent à faire des priſonniers pour en tirer tout ce qu'ils pourroient de rançon aprés qu'ils auroient achevé de piller la Ville. Il ſeroit impoſſible d'exprimer tous les excés qui ſe com- 1527.

mirent en ce funeste pillage, qui
1527. surpasse infiniment en toutes sortes de crimes tout ce que firent autrefois les Gots & les Vandales en saccageant Rome. Rien ne fut épargné que la laideur & la pauvreté; tout le reste devint la proye du plus brutal vainqueur qui fut jamais. Toutes les maisons des Grands, tous les Palais des Cardinaux, des Prélats, des Ambassadeurs, & des Seigneurs Romains, tous les Temples & tous les Monasteres de l'un & de l'autre sexe furent forcez, pillez & desolez. Rien ne put échapper à la lubricité, à l'avarice, & à l'impieté de ces furieux soldats, que ni la crainte de Dieu, ni celle de leurs Commandans, qu'ils méprisoient, ne pouvoit retenir, & qui comme autant de furies déchaisnées se jettoient aveuglément sur tout ce qui tomboit sous leurs mains, sans distinction de qualité, de dignité, d'âge, de sexe, de condition, de nation,

d'amis & d'ennemis, de saint & de prophane, enlevoient tout, violoient tout, jusques dans les lieux Saints,& au pied des Autels, où les chastes matrones & les vierges cõsacrées à Dieu s'estoient refugiées comme dans un asyle pour y conserver leur pudicité ; & neanmoins il ne servoit alors qu'à rendre plus abominable le crime de ces sacrileges. 1527.

Sur tout, c'estoit une deplorable chose que de voir avec combien d'impieté tous ces Lutheriens de l'armée Imperiale déchargeoient dans les Eglises, & principalement dans le Palais du Vatican,& dans la Basilique de saint Pierre, la haine qu'ils avoient conçuë contre le Pape & contre l'Eglise Romaine. Ils foüillerent jusqu'aux tõbeaux des Souverains Pontifes,pour les outrager encore apres leur mort : ils tirerent les corps des Saints hors de leurs Chasses, & les jetterent indignement par terre: ils foulerent

—— aux pieds les testes de saint Pierre,
1527. de saint Paul, & de saint André: ils prophanerent les vases & les ornemens sacrez dont ils revétirent leurs goujats; & changeant la Chapelle Pontificale en écurie, ils prirent les Bulles des Papes, & en firent une espece de litiére à leurs chevaux: ils contrefirent même le Conclave; & s'étãt assemblez dans une des Chapelles du Vatican, revestus des Chapes des Cardinaux, Luther y fut proclamé Pape: puis passant de ces insolentes mocqueries à de sanglans effets de leur fureur envenimée contre le Saint Siege, ils traiterent avec tant d'indignité & de barbarie les Cardinaux de Sienne, d'Aracœli & Ponzetta, quoy-qu'ils fussent pour l'Empereur, que ce dernier en mourut peu de jours apres. Enfin, quand tout ce qu'on trouva fut enlevé, ce qui montoit à plus de vingt millions d'or, ces Barbares, & sur tout les Espagnols & les Italiens, qui, au té-

Guicc. sacc. di Rom.

Cochl. ad hunc ann.

Guicc.

moignage même de leurs Historiens, furent encore plus cruels & plus avares que les Allemans Lutheriens, s'acharnerent sur leurs prisonniers, toutes personnes riches & de qualité, Prelats, Officiers, Magistrats, Courtisãs, Evêques, Abbez, Gentils-hommes, Bãquiers, Marchands, qui furent tourmentez par ces bourreaux en mille effroyables manieres, pendus par les pieds, brûlez, grillez, tenaillez, déchirez à grands coups d'étrivieres & de nerfs de bœuf, mutilez, & contrains de manger leurs propres oreilles, qu'on leur coupoit, afin de les obliger à payer d'excessives rançons qu'ils ne pouvoient fournir: de sorte que plusieurs, pour se delivrer tout-à-coup de tant de maux, se donnerent la mort, en s'échapant des mains de ces furies, & se precipitant par les fenestres dans les ruës, ou leurs corps demeuroient sans sepulture tout couverts de sang & de playes.

1527.

Guicciard. sacc. di Rom. Iovius.

Voilà quelle fut la desolation
1527. de Rome par l'armée de Char-
les-Quint, composée en partie
de ses mesmes Lutheriens qu'il
vouloit exterminer de l'Allemagne, & qu'il fit passer dans
l'Italie pour se vanger du Pape, que cette armée tenoit tres-estroittement assiegée dans le
Chasteau Saint Ange, pendant
que ce Prince faisoit cesser toutes sortes de réjoüissances en Espagne, & faire par toutes les Eglises des Prieres publiques pour la
delivrance de celuy qu'il tenoit
prisonnier. Elle ne peut estre pourtant obtenuë qu'apres plus de sept
mois d'une tres-fascheuse capti-
Ann. vité, & à de fort rudes condi-
1528. tions; & lors que la peste ayant,
par un juste jugement de Dieu,
fait perir plus de deux tiers de ces
impies, l'armée des François, qui
s'avançoit déja vers Rome, obligea le reste à se retirer au Royaume de Naples.

Cepen

Cependant l'Empereur des Turcs Soliman d'une part, & de l'autre les Lutheriens profitant de ces funestes guerres, qui armoient les plus puissans Princes de la Chrestienté les uns contre les autres, faisoient de grands progrés. Le premier, en Hongrie, aprés la défaite & la mort du Roy Loüis, auquel l'Archiduc Ferdinand son beaufrere avoit succedé ; & les autres, en Allemagne, où, à la faveur du dernier Edit de Spire, qui leur laissoit la liberté de conscience, ils attiroient dans leur parti une grande partie des peuples & des Villes les plus considerables de l'Empire. C'est pourquoy Charles qui craignoit non-seulement pour la Religion, mais aussi pour l'Autriche que le fier Ottoman menaçoit déja, avoit convoqué pour le mois d'Avril de cette année mil cinq cens vingt-huit une Diéte à Ratisbone, pour trouver les moyens de reünir les 1529.

esprits sur le fait de la Religion,
1528. & de s'opposer aux forces du
Sleidan. l. 6 Cochl. ad hunc ann. Durc. Mais cette assemblée ne se pût tenir à cause de la guerre que l'Electeur de Saxe & le Lantgrave furent sur le point de faire en Allemagne, ayant esté trompé par Othon Palt Vice-Chancelier du Duc George & insigne fourbe qui leur avoit fait voir une copie fabriquée par lui-mesme, & scellée du sceau de son maistre, d'une pretenduë ligue des Princes Catholiques contre eux. Il ne fut pas trop difficile de convaincre de fausseté ce scelerat, aprés que le Duc de Saxe & le Lantgrave eûrent publié dans leur manifeste la cause de ce mouvement. Ainsi le trouble ayant cessé par la découverte de l'imposture, l'Assemblée fut remise à l'année suivante pour le mois de Février à Spire. Elle ne commença neanmoins que le quinziéme de Mars. Jean Thomas Comte de Mirande y of-

frit de la part du Pape un secours d'hommes & d'argent pour la guerre contre le Turc, nonobſtant la ruine & la deſolation de Rome, & promit de faire tout ſon poſſible pour réünir les deux grands Monarques de la Chreſtienté, afin que l'on pût auplûtôt celebrer un Concile general. 1529.

Ce fut là qu'on traitta d'abord avec beaucoup d'applicatiō, d'adreſſe & de chaleur de la grande affaire de la Religion. Les Preſidens de la Diéte, qui eſtoient le Roy Ferdinand, Frideric Comte Palatin, Guillaume Duc de Baviere, & les Evêques de Trente & de Hildesheim firent tout ce qu'ils purent d'une part, pour ſeparer les Princes d'avec les Villes Imperiales, ou du moins les Lutheriens d'avec les Deputez des Villes qui avoient embraſſé la doctrine de Zuingle & des autres Sacramentaires: & de l'autre, Philippe Lantgrave de

S'eidan. l. 6. V. Pallavi. l. 2. Et Polaud. l.

—— Hesse voyant bien que cette di-
1529. vision rendoit le parti Catholique le plus puissant, travailloit de toute sa force pour les reünir; mais il n'en pût jamais venir à bout. De sorte que les Catholiques estant plus forts que les Lutheriens tous séuls, qui ne voulurent point avoir de commerce avec les Zuingliens, enfin, aprés une longue contestation, on fit, à la pluralité des voix, un nouveau Decret le quinziéme d'Avril, par lequel il est dit, *Que dans les lieux où l'on a receu l'Edit de VVormes, contre le Lutheranisme, il ne sera permis à personne de changer de créance, & que dans ceux où l'on a embrassé la nouvelle Religion, on y pourra persister, en attendant le Concile, si l'on ne peut y rétablir l'ancienne sans un danger évident de sedition; Que l'on n'y pourra cependant abolir la Messe ny empescher que les Catholiques n'y ayent le libre exercice de la Religion, ny mesme permettre qu'aucun d'eux se fasse Lutherien.*

Que les Sacramentaires seront bannis de l'Empire, & les Anbaaptistes punis de mort ; & que les Predicateurs ne pourront nulle part prescher l'Evangile que selon le sens approuvé par l'Eglise. 1529.

Comme ce nouveau Decret de Spire reparoit le dommage que le premier avoit causé en laissant à chacun la liberté de quitter l'ancienne Religion pour suivre la nouvelle, six Princes Lutheriens, à sçavoir, Jean Electeur de Saxe, George Marquis de Brandebourg, Erneste & François Ducs de Lunebourg, Philippe Lantgrave de Hesse, & Wolphang Prince d'Anhalt, ausquels se joignirent les Députez de quatorze Villes Imperiales, dont la premiere fut Strasbourg, qui venoit d'abolir la Messe par Edit du vingtiéme du mois de Février, protesterent par écrit deux jours aprés en pleine Assemblée, contre ce Decret auquel ils ne pouvoient obeïr, com- *Sleidan. Sbyt. l. 12.*

1529. me estant contraire, disoient-ils, aux veritez toutes claires de l'Evangile, & qu'ensuite ils en appelloient au Concile general ou national, à l'Empereur, & à tout autre Juge non suspect. Et c'est de cette solennelle protestation qu'est venu le fameux nom de *Protestans*, que les Lutheriens prirent en mesme-temps, & dont les autres Novateurs, & principalement les Calvinistes qui sont sortis de la mesme origine, se sont depuis accommodez, afin d'estre traitez un peu plus honorablement qu'ils ne l'estoient par certains autres titres qui ne leur plaisoient pas trop.

Ainsi finit la Diéte de Spire, sãs qu'on eust rien conclu pour le secours de la Hongrie & de l'Allemagne contre les Turcs, parce que Messieurs les Protestãs protesterent encore qu'ils ne donneroient rien du tout pour un secours si necessaire, jusques à ce qu'on eust rétably pleinement

r tout l'Empire le libre exer-
:e de leur pretenduë Religion 1529.
i'ils avoient eû par le premier
ecret de Spire. Ensuite l'ő peut
re avec justice que les Luthe-
:us furent cause que Soliman,
ii estoit entré dans la Hongrie *Nic.*
'ec une armée de deux cens *Ißhuanff.*
ille hommes, pour y établir *hist. Hungar. l. 19.*
ontre Ferdinand le Vaivode de
ranssilvanie ne trouvât rien qui
ist capable de luy resister, s'em-
ıra de toutes les places qui
nt sur le Danube, & s'avança
ısqu'à Vienne, qu'il assiegea le
ingt-sixiéme de Septembre, &
ui courut fortune d'estre prise
e vive force par les furieux as-
ıuts qu'il y fit donner. Mais el-
: fut si bien défenduë par les
Catholiques, sous la conduite
e leurs braves Chefs Philippe
Comte Palatin, neveu de l'Ele-
teur, le Comte Nicolas de Salm,
: Guillaume deRogẽdorf, qu'a-
rés avoir perdu à ces attaques
rés de soixante mille hommes,

il fut contraint, vaincu par cet-
1529. te vigoureuse resistance des assiegez, par la famine, & par les neiges, de lever le siege, comme il fit le quatorziéme d'Octobre, & de s'en retourner à Constantinople, avec la honte d'avoir esté chassé de l'Allemagne, sans que l'Empereur ni l'Empire s'en meslassent. Peut-estre que ce glorieux succés fut la recompense que Dieu voulut donner à Charles-Quint pour la genereuse réponse qu'il fit le treiziéme du mesme mois, un jour avant la levée de ce fameux siege, aux Envoyez des Princes Protestans qui le trouverent à Plaisance.

Ce Prince avoit veu par experience que la paix qu'il avoit faite avec le Pape & le Roy François, tous deux ses prisonniers, l'un à Madrid, & l'autre au Château Saint Ange, à des conditions insupportables, ne pourroit jamais subsister ; & d'ailleurs

il avoit besoin de toutes ses forces pour s'opposer & aux Turcs 1529.
qui menaçoient l'Autriche, &
aux Lutheriens qui troubloient
toute l'Allemagne. C'est pour- Guicc. l.
quoy il se fit justice à luy-mes- 19. Bel-
me, & corrigeant les traitez de l. l. 6. c. 44.
Rome & de Madrid par ceux de
Barcelone & de Cambray, il fit
de nouveau la paix avec le Pape sur la fin du mois de Juin,
& avec le Roy le cinquiéme
d'Aoust, à des conditions qui
furent jugées plus équitables.
Aprés quoy s'estant embarqué
à Barcelone avec une puissante
flote, il descendit à Genes, d'où
estant passé dans la Lombardie,
pour de là se rendre à Boulogne,
à la Conference qu'il y devoit
avoir avec le Pape, il estoit arrivé sur le commencement du
mois de Septembre à Plaisance.
Ce fut donc là que les Deputez Sleidan.
des Princes eûrent audience, & l. 7.
qu'ils luy presenterent la protestation de leurs Maistres, en luy

demandant de leur part, qu'il fût
1529. permis à toutes sortes de personnes dans tout l'Empire, d'embrasser la doctrine de Luther, en attendant les décisions d'un Concile libre dans l'Allemagne. A cela Charles répondit avec beaucoup de fermeté, *Qu'il trouvoit fort mauvais qu'on eust protesté de la sorte contre un Decret qu'on avoit fait tres-sagement pour appaiser les troubles de l'Empire, & pour reprimer cette scandaleuse licence qu'on prenoit d'introduire tous les jours des nouveautez tres-dangereuses dans la Religion; Qu'il souhaittoit autant que ces Princes un Concile pour réünir tous les esprits dans une seule creance; mais que si l'on eust observé ses Edits & principalement celuy de VVormes, on ne seroit pas maintenãt en peine d'en cõvoquer un. Qu'au reste, puisque la coustume & les loix inviolables de l'Empire vouloient que le petit nombre dans les Diétes se soumist à ce qui seroit arresté à*

la pluralité des voix, il vouloit que le Duc de Saxe & ses associez, comme il leur avoit écrit, se conformassent à ce Decret qu'autrement il sçauroit bien prendre les voyes de se faire obeïr; Qu'il esperoit toutefois qu'ils s'y soumetroient sans peine, en un temps où l'union du Chef de l'Empire avec tous ses membres estoit si necessaire pour resister à l'ennemi implacable du nom Chrestien; Qu'aprés avoir conferé sur ce point avec le Pape, & reglé les affaires de l'Italie, il ne manqueroit pas d'aller avec toutes ses forces donner ordre à celles de la Germanie. 1529.

Les Députez qui à l'exemple de leurs Maistres, se trouvoient en humeur de protester, voulurent faire une nouvelle protestation contre ce qu'ils venoient d'entendre: mais l'Empereur les arresta tout court, les menaçant de les chasser rigoureusement, s'ils perdoient le respect, & leur commanda de s'en retourner sur le champ avec cette ré-

ponſe en Allemagne, où le Lant-
1529. grave de Heſſe pourſuivant toûjours ſon premier deſſein, taſchoit en meſme-temps d'unir les Sacramentaires avec les Lutheriens. Pour cét effet, il ménagea une Conference entre eux au commencement d'Octobre à Marpourg, Ville ſitué dans ſes Eſtats, où d'une part Luther ſe rendit, accompagné de ſes chers diſciples & confidens Philippe Melanchton & Juſte Jonas, qu'il amena de Wittemberg. Il y eût auſſi pour luy trois fameux Prédicans Lutheriens, Oſiandre de Nuremberg, Brentins de Hal, & Eſtienne Agricola d'Ausbourg. D'autre part, Zuingle chef du parti des Sacramentaires y alla avec Oecolampade Miniſtre de Baſle, & prit, en paſſant par Straſbourg, Martin Bucer & Hedio, qui eſtoient alors plus favorables aux Sacramentaires qu'aux Lutheriens. La diſpute dura trois

Sleid. l. 6. e ch. e. ad hunc ann. V. Flor. de Raem. l. 2. c. 8. Pal. lad. l. 3. c. 1. Luth. de Coll. Marſp. Zuinge. præf. lib. de ver. & fal. Relig. Cochle.

urs entre Luther & Zuingle, —
eluy-cy qui desiroit passion- 1529.
ment la paix & l'union entre
s deux partis, ne fit point de
fficulté d'abord de se relâcher,
: moins en apparence, sur quel-
ues-uns de ses articles, entre
utres sur celuy du peché ori-
nel qu'il avoit nié jusqu'alors
vec les Pelagiens : mais quand
n vint à celuy de l'Eucharistie,
ui estoit le principal sujet de la
Conference, il n'y eût pas moyen
e s'accorder. Car Zuingle qui
'avoit pas envie de se défaire
e sa qualité de Chef de parti,
ouloit toûjours qu'il n'y eust
lans la Cene du Seigneur que
lu pain & du vin qui fussent la
igure de son Corps & de son
Sang ; & Luther au contraire,
vouloit absolumét que le Corps
& le Sang y fussent presens,
quoy-que sous la substance du
pain & du vin, & seulement
dans l'usage & la manducation
du Sacrement, hors de laquelle

il ne reconnoist pas cette presen-
1529. ce. De là vient que les Lutheriens n'adorent pas l'Hostie quād on l'expose comme font les Catholiques, qui confessent qu'en vertu de ces Paroles de JESUS-
Matth. 26. CHRIST, *Cecy est mon Corps, Cecy est mon Sang*, la substance du pain & du vin est changée en celle du Corps & du Sāg du Fils de Dieu ; de sorte que l'Hostie consacrée estant JESUS-CHRIST même couvert des especes Sacramentelles, ou des accidens du pain & du vin, doit estre necessairement adorée de tous les Fidelles, tandis qu'elle subsiste.

Or comme Zuingle, pour ne se pas dégrader, de ne se pouvoir résoudre à ceder Luther sur ce point de la presence réelle, non pas mesme sous la substance du pain & du vin, & que Luther, selon son humeur fiére & imperieuse, vouloit toûjours que tout se soumist à ses sentimens : la Conference se rompit.

brusquement, sans qu'on pust s'accorder, quoy que Zuingle 1529.
s'humiliant devant son ancien Maistre, le conjurast les larmes aux yeux, de ne pas rompre l'union des Evangeliques pour un seul point, & de le recevoir avec les siens au nombre de ses freres. Tout ce que peut obtenir le Lantgrave fut que l'on signeroit de part & d'autre tous les points en quoy ils s'accordoient contre le Pape & l'Eglise Romaine, & qu'ils entretiendroient toûjours entre eux la charité fraternelle, sans se quereller, jusques à ce que Dieu les eust éclairez sur cét article de la Cene du Seigneur. Cela pourtant fut tres mal observé ; car comme Zuingle & Luther se voulurent attribuer chacun de son costé la victoire de cette Conference, ils commencerent à écrire l'un contre l'autre avec plus d'aigreur qu'ils n'avoient fait auparavant; & depuis ce temps-là les

protestation. Car parce que les Villes n'estoient pas bien d'ac- 1529.
cord entre elles sur les points de la Religion, il ne pût encore y faire conclure la ligue qu'il vouloit qu'on fist contre tous ceux, sans exception, qui voudroient les troubler dans l'exercice de leur Religion, & laquelle ne fut concluë qu'aprés la Diéte où se fit la fameuse Confession d'Ausbourg, dont il faut maintenant que je traite avec exactitude, en reprenant la chose d'un peu plus haut.

L'Empereur qui estoit fort jaloux de son autorité, & qui vouloit non seulement par un bon zele, mais aussi par une sage politique, maintenir la Religion Catholique dans ses Etats, avoit toûjours sur le cœur le mépris que les Protestans avoiét fait de son Edit de Wormes, au préjudice duquel ils faisoient profession publique du Lutheranisme, & protegeoient

hautement Luther qu'il avoit
1529. banni de l'Empire. C'est pour-
quoy aussi tost qu'il eût fait la
paix avec le Pape & avec la
Delibér. Cæsar. ap. Georg. Cal. Hist. Comit. August. l. 1. France il mit en deliberation cette affaire dans son Conseil avant que de partir d'Espagne, pour son voyage d'Italie. Son dessein fut generalement approuvé de tous, mais on se trouva partagé sur les voyes qu'il devoit prendre pour l'executer. Les uns vouloient que se trouvant victorieux de tous costez, en paix avec tous ses voisins, & en estat de se faire obeïr, il y allast de hauteur, & contraignist par les armes les Protestans qui n'avoient pas de quoy luy resister, de se soumettre, & de renoncer à leur heresie. Les autres au contraire, jugeant que la voye de la violence étoit toûjours beaucoup plus dangereuse qu'efficace en matiere de Religion, luy conseilloient de se servir de l'occasion favorable que les Protes-

ns luy representoient eux-mê-
es pour les ramener douce- 1529.
ent à l'Eglise Catholique, en
ur octroyant la convocation
un Concile qu'ils deman-
ient pour décider souveraine-
ent de leur controverses, Char-
-Quint qui avoit bien de l'es-
it & de l'adresse, & assez sou-
nt de veûës plus fines que cel-
s de tout son Conseil, ne trou-
pas qu'il luy fust alors avan-
geux de prendre ni l'un ni l'au-
e de ces deux partis. Il voyoit
une part qu'une guerre civile
l'accommodoit pas en un
mps où il avoit besoin non-seu-
ment de toutes ses forces, mais
assi de celles de tout l'Empire
ontre un aussi redoutable en-
emi que Soliman, qui mena-
oit de retourner bientost plus
uissant que jamais; & de l'au-
e il considéroit qu'outre que
a convocation d'un Concile
roit un remede fort long &
ort incertain pour un si grand

Florentins pour rétablir les Medicis, qui depuis ce temps là sont devenus Ducs de Toscane, sur les secours que l'on pouvoit tirer de l'Italie contre le Turc : aprés quoy l'on en vint aux moyens qu'on devoit prendre pour réduire les heretiques d'Allemagne, & sur tout à celuy de la convocation d'un Concile que les Protestans demandoient. 1529.

Il est certain que les intentions des uns & des autres estoient fort differentes sur ce point-là, quoy-qu'ils semblassent tous s'y accorder. D'une part, il paroissoit clairement que le Pape n'estoit gueres d'avis que l'on assemblât un Concile pour des raisons qu'on ne peut nier qui ne fussent tres plausibles. Car il disoit que les points de doctrine que les Protestans vouloient qu'on examinât de nouveau, avoient esté déja decidez par des Conciles ausquels on estoit

Epist. Clement. ad Carol. V. t. 2. iter. ad Prim. V. Pallav. l. 3. c. 2. & 5.

obligé de se soumettre. Que
1529. pour les abus que l'on prétendoit s'estre glissez dans le culte & dans la discipline, c'estoit à luy comme au Chef de l'Eglise qu'on devoit s'addresser pour en demander la reformation. Qu'au temps où l'on estoit, il ne paroissoit pas qu'il fut possible de convoquer un Concile qu'avec des difficultez presque insurmontables; que quand mesme on l'auroit assemblez jamais les Protestans ne le voudroient reconnoistre, s'il n'estoit de la maniere qu'ils le veulent contre les ordres de l'Eglise; & qu'enfin puis qu'il n'étoient encore qu'une poignée de revoltez, c'estoit à l'Empereur, comme au Protecteur de l'Eglise, de les reduire par les armes à leur devoir. Qu'au reste il ne parloit pas de la sorte pour son interest, comme s'il craignoit un Concile, puis qu'il sçavoit fort bien que les membres dont il est

composé, qui sont les Evesques, ne pourroient rien faire 1529.
contre l'autorité de leur Chef, sans s'exposer aux insultes & à la violence de ceux qui voudroient entreprendre de les détruire. C'estoient là les raisons du Pape, comme il s'en expliqua souvent avec Charles-Quint & de vive voix & par lettres, ajoustant neanmoins toûjours qu'il estoit tout prest de convoquer le Concile, si on le jugeoit à propos pour le bien de l'Eglise.

D'autre part, plus les Protestans, qui estoient informez de tout, voyoient que le Pape s'éloignoit de la voye du Concile, plus ils la demandoient, pour rendre leur cause plus plausible, pour tirer les choses en longueur, & pour avoir toûjours l'exercice libre, en attendant ce Concile, qui ne se tiendroit de long-temps, & dont ils ne vouloient point du tout, comme

l'experience le fit connoistre.

1529. Pour l'Empereur, il ne vouloit alors ni la guerre, comme le Pape la luy proposoit ; ni le Concile, comme le demandoient les Protestans ; mais une assemblée generale des Estats de l'Empire, où il pretendoit faire ses derniers efforts pour réünir les Lutheriens avec les Catholiques : aprés quoy, si cela ne réüssissoit pas comme on l'esperoit, on en viendroit à l'Indiction d'un Concile, au cas qu'il fust jugé necessaire pour la réduction des Protestans, qu'on obligeroit cependant à ne rien entreprendre contre l'Eglise Catholique, en attendant les décisions du Concile.

Ann. 1530. Voilà tout le secret de cette affaire, & ce de quoy le Pape & l'Empereur convinrent dans cette Conference de Boulogne. Sur quoy Charles envoya ses Lettres patentes du vingt & uniéme de Janvier en Allemagne

gne, par lesquelles il invite tous les Ordres de l'Empire à la Diéte qu'il convoque à Ausbourg pour le huitiéme d'Avril, où il se trouvera luy-même, afin d'y faire cesser la discorde qui divise les esprits sur les points de la Religion, & de se reünir tous ensemble contre le Turc, permettant à tous les partis d'y proposer librement par écrit tout ce qu'ils avoient à dire pour le soustien de leur cause, & donnant à tous saufconduit & seûreté pour l'allée, pour la demeure, & pour le retour. Et comme quelque tems aprés il eût receû des lettres du Roy Ferdinand son frere & des Electeurs qui le pressoiẽt de se rendre au plustost en Allemagne pour les necessitez urgentes de l'Empire, il quitta le dessein qu'il avoit fait d'aller avec le Pape à Rome pour y prendre la Couronne Imperiale. Il la receût solẽnellemẽt à Bou-

1530.
S. eidan. l. 4. Geor. Celest. t. 1.

—— ſegne le vingt quatriéme de
1530. Fevrier, jour de ſa naiſſance qui luy fut toûjours heureux ; & aprés avoir achevé de regler les affaires d'Italie, il en partit le vingt-deuxiéme de Mars pour la Diéte d'Ausbourg : mais ayant eſté obligé de s'arreſter ſouvent ſur le chemin, il n'y arrivera qu'au mois de Iuin.

Cependant l'Electeur de Saxe & les autres Princes Proteſtans ayant ſceû que le Pape, l'Empereur, & le Roy Ferdinand ſon frere, s'eſtoient obligez par le traité de Barcelone, à faire tout ce qu'ils pourroient pour exterminer le Lutheraniſme de l'Allemagne, & ne doutant point qu'on n'euſt pris à Boulogne la meſme reſolution, deliberoient ſur ce qu'ils avoiēt à faire pour leur défenſe, & conſultoient entre eux, pour ſçavoir s'il ne ſeroit pas à propos de prévenir le mal dont ils eſtoient menacez, & d'aller avec

ce qu'ils avoient de troupes au devant de l'Empereur, qui s'avançoit vers le Tirol, pour luy empeſcher le paſſage des Alpes. Il faut qu'un veritable Hiſtorien rende juſtice au mérite où il ſe trouve, ſans avoir égard à la qualité des perſonnes. Je diray donc, ſans craindre que la poſterité, qui peut-eſtre lira mes ouvrages, me ſoupçonne d'avoir eſté ni Lutherien, ni Calviniſte, ni meſme Janſeniſte, que Luther fit en cette rencontre une action digne ſans doute d'vn plus homme de bien & plus moderé qu'il n'eſtoit. Car il écrivit au Duc, pour le détourner de cette entrepriſe criminelle, diſant, que ce n'eſtoit point par les armes qu'il falloit défendre la cauſe de la Religion, mais par de bonnes raiſons, par une patience Chreſtienne, & ſur tout par une grande confiance en Dieu; & en meſme temps il fit un petit Traité rempli des

1530.

Luth. epiſt. ad Elector. Saxo. Ap. Caeleſt. t. 1. fol. 20.

Ibid. fol. 21.

1530. Sentences choisies de l'Escriture Sainte, pour se fortifier dans les perils & les afflictions de cette vie, & traduisit les vers Allemans le Pseaume 46. *Deus refugium nostrum & virtus*, qu'il fit mettre en musique, pour estre chanté, comme il le fut, dans toutes les Eglises pendant tout le temps que cette Diéte devoit durer. Cela fut cause que le Duc de Saxe, qui écoutoit Luther comme un oracle, & à sō exemple les Princes ses associez, se resolurent de se fier à l'Empereur, & d'aller à la Diéte. Mais avāt cela l'Electeur assembla ses principaux Docteurs avec Luther qui reduisit par son ordre leur Profession de foy en dix-sept Articles, qui furent comme la matiere dont on forma la celebre confession d'Ausbourg.

Confess. Doctr. & fid. Christ. à Luth. ibid. f. 25.

Cela fait, il se mit en chemin avec Luther : mais de peur d'irriter l'Empereur, par la presence d'un homme qu'il avoit prescrit

nommément par l'Edit de U- ——
Vormes, il le laissa à Cobourg, 1530.
l'une de ses principales forteres- Slaid. l. 7.
ses, sur la frontiere de la Franconie, & du Côte de Henneberg, avec promesse qu'on ne feroit rien dans la Diéte sans le consulter. Aprés quoy, cóme il crut que l'Empereur arriveroit bien plustost qu'il ne fit, il alla faire le premier de tous son entrée à
Ausbourg, le second jour de Georg.
May, accompagné du Prince Calest. t.
Jean Frideric son fils, de Fran- 1. f. 31.
çois Duc de Lunebourg, de U-Volfang Prince d'Anhalt, du Comte Albert de Mansfelt, de toute la Noblesse Saxonne, & de cent soixante cavaliers bien armez, & couverts de riches casaques d'écarlate en broderie d'or. Les autres Princes Ecclesiastiques & Seculiers firent aussi, selon qu'ils arrivoient plustost ou plus tard, leur entrée durant tout le reste du mois de May & au commencement de Iuin,

1530. chacun avec un équipage proportionné à sa qualité, & au rang qu'il tenoit dans l'Empire. Ainsi, en attendant l'Empereur, qui s'estoit arresté dans le Tirol, Philippe Melanchton qui fut choisi pour mettre en bonne forme la Confession de Foy qu'on luy devoit presenter à la Diéte, eût tout loisir de la dresser, comme il fit, avec bien de l'adresse, sur les dix-sept Articles de Luther, qui s'en voulut bien rapporter à luy en une affaire de cette importance pour le parti.

Phil. Melancht. Ep. ad Luth. ep. Calest. 1. 1. f. 39. 41.

Ce Philippe qui s'est rendu si celebre parmi les Protestans, estoit d'une petite bourgade du bas Palatinat, proche du Rhin. Il avoit receû de la nature, dans une naissance tres-basse, un esprit si grand, & si propre pour les sciences, qu'à l'âge de vingt ans il s'estoit déja acquis la reputation d'un des plus habiles hommes d'Allemagne, sur tout

Schlusselb. l. 2. Theol. Calvi. V. Flor. de Ram. 2. c. 9.

dans la connoiſſance des belles lettres & de la Philoſophie 1530.
d'Ariſtote. C'eſt pourquoy le Duc Frideric Electeur de Saxe le fit venir l'an mil cinq cens dix huit dans ſon Univerſité de Wittemberg, où il s'attacha ſi fort à Luther, qu'il devint bientoſt le plus grand confident qu'il euſt. Au reſte, l'on peut dire qu'on ne vit jamais d'amitié plus ſurprenante & plus extraordinaire que celle-là, qui fut fondée, ce que je ne crois pas qu'on ait jamais veû, ſur les deux naturels du monde les plus diſſemblables, & qui devoient avoir en ſuite une invincible antipathie. Car enfin Luther eſtoit comme perſonne n'en peut douter, hardi, entreprenant, imperieux, fier, hautain & colere, ne gardant aucune meſure ni aucune bienſéance ſoit dans ſes écrits ſoit dans ſes paroles quand il eſtoit une fois échaufé, déciſif, ferme, intrepide &

opiniaſtre dans ſes ſentimens
1530. dont il ne vouloit jamais rien relaſcher, gay au reſte, agreable, & de belle humeur avec ſes amis, & aimant fort à plaiſanter. Philippe au contraire eſtoit un homme d'eſprit doux, humble, retenu; complaiſant, ayant l'air tout-à-fait modeſte & mortifié, fort ſerieux, aimant la paix, ſoupirant aprés l'union, & toujours preſt à s'accommoder s'il euſt eſté le maiſtre, timide au reſte, irreſolu, doutant de tout, & ſi peu ferme dans les points de ſa créance, dont il a écrit tres diverſement, que les Zuingliens, les Calviniſtes, & les Ariens meſmes ont pretendu l'avoir de leur coſté, Mais cela n'avint qu'aprés la mort de Luther, pour lequel il avoit toute la ſoumiſſion d'eſprit, toute la deference, & toute veneration qu'un diſciple peut avoir pour ſon maiſtre; & Luther auſſi reciproquement avoit pour

luy tant d'estime & de tendresse, qu'il n'y avoit que luy seul duquel il souffrist les avis, & qui osast entreprendre de l'adoucir quand il le voyoit en colere, & pousser les choses un peu trop loin. 1530.

Voilà quel fut Philippe Melanchton, qui eût charge de dresser la Confession d'Ausbourg; ce qu'il fit en vingt & un Articles, dont quelquesuns, comme ceux qui concernent l'Essence d'un seul Dieu, la Trinité des persõnes, & l'Incarnation du Verbe, sont orthodoxes; & les autres sôt côceûs en de certains termes, ou qui n'expriment qu'une partie de leur creance, ou qui adoucissent ce qu'il y a de plus odieux & de plus manifestement contraire à la foy dãs leur doctrine, qui ne laisse pas d'étre heretique avec tous ces adoucissemens. Il en ajousta sept autres pour corriger les prétendus abus de l'Eglise Romaine, & qu'il intitule,

Confess. August. ap. Calest t. 2. Sleid l. 7. Concina.

1530. *De la Communion sous les deux especes du Mariage des Prestres, de la Messe, de la Confession, de l'abstinence des viandes, des vœux Monastiques, & de la puissance Ecclesiastique.* Cette Confession des Protestans exposée de la sorte par Philippe Melanchton en ces vingt huit Articles, fut aussitost portée à Luther par un exprés que le Duc de Saxe luy envoya, pour sçavoir de luy s'il y trouvoit quelque chose à châger. Il l'asseûra par la réponse qu'il luy fit, *Qu'elle luy plaisoit infiniment; qu'il n'y pouvoit rien changer; & que quand mesme il le pourroit, il ne seroit nullement à propos qu'il le fist, parce qu'il luy seroit impossible d'user de tant de circõspection & de s'exprimer d'une maniere si molle & si delicate.* C'est ainsi qu'approuvãt le fond de la doctrine, qui en effet est Lutherienne, il n'eust pas voulu neantmoins qu'on dissimulast si fort, & qu'on biaisast comme fit

Ep. 10. Sax Duc ad Luth. 11. Mai. ap. Cal. sti t.1.f.40

Mihi e ximié placet nequaquam in eâ corrigere aut mutare possũ. Neq; etiam aliquid à me emendari cõvenit. Ego enim ita molliter & delicatè incedere nequeo.

Melanchton, qui depuis ce temps-là fut le chef de ceux qui furent appellez par leurs propres confreres, Lutheriens relaschez ou mitigez.

1530. Luth. ep. ad Ioan. Duc. Saxon. Elect. 15. Maii. ad Georg. Calest. 1. 1. Calestin. s. 1.

Cependant l'Empereur estoit arrivé de Trente à Insprux avec le Roy Ferdinand son frere, les Reines de Hongrie & de Bohéme, le Cardinal Compege Legat de sa Sainteté, les Cardinaux de Saltzbourg, de Trente, de Gatinare, Frideric Comte Palatin, le Marquis Iean Albert de Brandebourg, les Ambassadeurs des Rois de France, d'Angleterre & de Portugal, & plusieurs Grands d'Espagne. Aprés y avoir demeurez quinze jours, durant lesquels il reçeut les devoirs de la plufpart des Princes qui voulurent aller jusques-là au devant de luy, il en partit le sixiéme de Iuin, passa par Munich, & arriva le quinziéme à Ausbourg, où il fit sur le soir son entrée avec la plus

Ibid. fo. 68. & seq. Geor. Sabin. Carm. de Ingres. Cæsar. Augustæ.

grande magnificence qu'on euſt
1530. encore veuë dans l'Empire, parce qu'on n'y avoit jamais veû d'Aſſemblée où il y euſt tant d'Electeurs & de Princes Eccleſiaſtiques & Seculiers, dont les ſuperbes trains, les gardes & les cavaliers diverſifiez de tant de couleurs differentes, & les Gentilshommes tres-richement veſtus, avec leſquels ils avoient fait auparavant, chacun à part, leur entrée dans Ausbourg, faiſoient un des plus beaux objets du monde, eſtant joints, comme ils l'eſtoient alors; avec la Maiſon de l'Empereur & celle du Roy Ferdinand, qui avoit luy ſeul à ſa ſuite plus de mille Gentilshommes de ſes Eſtats d'Autriche, de Bohéme & de Hongrie.

Mais ce qui arreſtoit les yeux de tout le monde, eſtoit l'Empereur meſme tres-beau Prince, à l'âge de trente ans, de bonne mine, d'un viſage agreable, ayant un certain air de grandeur

mêlée de douceur qui le faisoit autant aimer qu'il estoit craint 1530.
& respecté. Il marchoit sous un dais porté par les Senateurs d'Ausbourg, étant vestu à l'Espagnole, pour faire honneur à sa nation, qui estoit alors dans le plus haut point d'élevation où elle se soit jamais trouvée; & où apparemment elle ne pourra de long-temps rémontrer. Il estoit tout brillant de pierreries, sur un beau cheval Polonnois d'une blancheur admirable, environné de tous les jeunes Princes, fils d'Electeurs de Ducs, de Comtes, & de Marquis d'Empire, qui luy servoient d'Ecuyers ayant immediatement devant soy l'Electeur de Saxe precedé de dix-sept Princes, & portant l'épée Imperiale toute nuë entre Ioachaim Electeur de Brandebourg & le Baron Valentin d'Erbach répresentant le Comte Loüis Electeur Palatin son maistre suivis de celuy qui

grande magnificence qu'on eust
1530. encore veüë dans l'Empire, parce qu'on n'y avoit jamais veû d'Assemblée où il y eust tant d'Electeurs & de Princes Ecclesiastiques & Seculiers, dont les superbes trains, les gardes & les cavaliers diversifiez de tant de couleurs differentes, & les Gentilshommes tres-richement vestus, avec lesquels ils avoient fait auparavant, chacun à part, leur entrée dans Ausbourg, faisoient un des plus beaux objets du monde, estant joints, comme ils l'estoient alors; avec la Maison de l'Empereur & celle du Roy Ferdinand, qui avoit luy seul à sa suite plus de mille Gentilshommes de ses Estats d'Autriche, de Bohéme & de Hongrie.

Mais ce qui arrestoit les yeux de tout le monde, estoit l'Empereur mesme tres-beau Prince, à l'âge de trente ans, de bonne mine, d'un visage agreable, ayant un certain air de grandeur

mêlée de douceur qui le faisoit
autant aimer qu'il estoit craint 1530.
& respecté. Il marchoit sous
un dais porté par les Senateurs
d'Ausbourg, étant vestu à l'Espagnole,pour faire honneur à sa
nation, qui estoit alors dans le
plus haut point d'élevation où
elle se soit jamais trouvée;& où
apparemment elle ne pourra de
long-temps rémontrer. Il estoit
tout brillant de pierreries, sur
un beau cheval Polonnois d'une
blancheur admirable, environné de tous les jeunes Princes,
fils d'Electeurs de Ducs, de
Comtes,& de Marquis d'Empire, qui luy servoient d'Ecuyers
ayant immediatement devant soy
l'Electeur de Saxe precedé de
dix-sept Princes, & portant
l'épée Imperiale toute nuë entre
Ioachaim Electeur de Brandebourg & le Baron Valentin
d'Erbach representant le Comte Loüis Electeur Palatin son
maistre suivis de celuy qui

tenoit la place de l'Electeur de
1530. Tréves. A droit marchoit l'Electeur de Mayence, avec deux cens Gardes de l'Empereur vétus de casaques à ses couleurs de velours jaunes & noir; à gauche, l'Archevesque & Electeur de Cologne, à la teste de cent autres Gardes armez de toutes piéces. Immediatement aprés le dais on voyoit le Roy Ferdinand & le Legat du Pape entre trois cens Gardes de ce Prince, avec leurs riches casaques de velours rouge & blanc; aprés eux trois autres Cardinaux sur leurs mules blanches, les Ambassadeurs des Rois, le Grand-Maistre de l'Ordre Teutonique, une longue suite d'Evesques & d'Archevesques, des Seigneurs Allemans, Espagnols & Italiens, & enfin la soldatesque d'Ausbourg au nombre de trois à quatre mille hommes richement vestus & armez, & avec douze piéces de canons, dont le bruit se

mélant à celuy de l'artillerie qui tiroit de tous les bastions, & 1530.
au son des cloches de toutes les Eglises, des tambourgs & des trompetes de tous ces Princes, annonçoit d'une maniere également agréable & majestueuse la venuë de l'Empereur.

La pompe finie par le *Te Deum* qu'on chanta dans la grande Eglise, & par la benediction que donnat le Legat du Pape, Charles, aprés avoir congedié les Princes, retint les Protestans, peur leur dire, qu'il prétendoit que le lendemain, jour de la Feste Dieu, ils se trouvassent avec les autres à la Procession du Saint Sacrement, selon la coustume. Comme ces Princes s'estoient bien doutez que l'Empereur leur feroit un pareil commandement, ils avoient déja cõsultez là dessus leurs Theologiens, suivant l'avis desquels ils protesterent toûjours qu'ils ne le pouvoient faire en conscience.

Georg. Celest. to. 1. f. 81. & sq. Sled. l. 7 Cochl.

1530. Nous avons dans les Actes de cette Diéte, tout au long, la réponse que fit sur cela le Marquis George de Brandebourg au nom des autres Princes ses associez, où l'on voit que, pour justifier le refus qu'ils font d'obéir à l'Empereur en ce point-là, ils disent seulement qu'ils ne le peuvent faire en conscience, parce qu'on ne porte dans cette pompe que la moitié du Sacrement, & que ce culte & cét honneur exterieur qu'on rend au Corps de Iesus-Christ est une de ces traditions humaines qui sont condamnées dans l'Evangile. De là l'on peut, ce me semble, conclure qu'en ce temps-là les Lutheriens croyoient encore la presence réelle, même hors de la manducation; car autrement ils eussent dit, comme ils ont fait depuis, qu'ils ne pouvoient rendre ce culte, parce qu'il ne croyoient Iesus-Christ presét à l'Eucharistie que

dans l'usage de ce Sacrement, & non pas quand on le garde pour estre exposé sur l'Autel, ou porté en Procession. Quoy qu'il en soit, on ne peut rien gagner sur l'esprit de ces cinq ou six Princes; mais la Procession, laquelle, à cause de cette contestation qui dura jusques à dix heures du matin, ne put commencer qu'à midy, ne laissa pas d'estre une des plus belles choses du monde.

1530.

L'Archevesque de Mayence portoit le tres-Saint Sacrement sous un magnifique dais porté par six Princes qui se succedoient les uns aux autres quand on s'arrestoit aux reposoirs. Il avoit à sa droite le Roy Ferdinand, & à sa gauche Ioachim Electeur de Brandebourg, frere de cét Archevesque. Il estoit précedé de tout le Clergé, aprés lequel marchoiẽt les deux Grands Maistres de la Maison de l'Empereur & de celle du Roy, sui-

vis des herauts de ces deux Prin-
1530. ces, des trompettes, des haut-
bois, des cornets, & des Chantres
de leurs Chappelles. Aprés cela
venoient les Senateurs de l'Empire, les Gens du Conseil Imperial, & ceux du Royal, puis les Officiers & les Gentilshommes, & enfin les Princes qui marchoient immediatement devant le dais. L'Empereur revestu de son grand manteau Imperial de couleur de pourpre, doublé de toile d'argent, le suivoit le flambeau en main, & la teste nuë, sans parasol, durant la plus grande ardeur du Soleil. Aprés luy marchoit le Legat, puis les Electeurs Ecclesiastiques, les Archevesques, & les Evesques, les Deputez des Villes imperiales, les Grands d'Espagne, les Seigneurs Italiens & Flamens, & enfin les Gardes de l'Empereur & du Roy à droit & à gauche, pour empescher que le peuple qui suivoit en foule,

ne troublast cette marche, qui fut aussi dévote que magnifique, l'Empereur ayant pris grãd soin qu'il y eust des flambeaux pour tous, & que chacun gardast son ordre, marchant lentement, en silence, sans qu'on entendit rien que le son des instrumens & la musique. 1530.

Ce fut là le triomphe de Iesus-Christ dans Ausbourg à la veûë des Lutheriens qui n'eûrent pas lieu d'estre satisfaits d'en avoir usé comme ils firent : car l'Empereur fort irrité de leur conduite, fut sur le point de leur commander de sortir d'Ausbourg ; & ce ne fut qu'avec bien de la peine que les Princes Catholiques obtinrent de luy, qu'ils pussent proposer dans la Diéte ce qu'ils avoient à dire pour leur créance, comme il le leur avoit promis : mais il fallut aussi qu'ils obeïssent en deux points qui leurs donnerent bien du chagrin. Avant l'arrivée

de l'Empereur ces Princes Prote-
1530. ſtans faiſoient hautement preſcher leurs Miniſtres, non-ſeulement dans leurs maiſons, comme ils avoient fait à Spire, mais auſſi dans les Paroiſſes & dans les Egliſes meſmes des Dominicains & des Cordeliers. Charles ne pouvant ſouffrir cette hardieſſe, avoit écrit d'Inſprux en termes tres-forts, qu'il vouloit que l'on ſuſpendiſt les Preſches juſqu'à ce que l'on viſt ce qu'on devoit ordonner dans la Diéte touchant leur affaire. Luther meſme & Philippe Melanchton ayant eſté conſultez ſur cela, avoient déclaré qu'on eſtoit obligé d'obeïr, puis qu'il ne s'agiſſoit que de ne pas preſcher pour un temps, ce qui n'eſt point contre la Loy de Dieu. En quoy l'on peut dire que ces deux hommes, tout héretiques qu'ils eſtoient, ont fait une tres-belle leçon à tous les ſujets, pour leur apprendre qu'en-

Luth. epiſt. ad Elect. Sex. ap. Celeſt. f. 42 Gauſa Philip. Mel. ab. que, &c. ibid. f. 89.

core qu'ils croyoient en leur particulier que ce qu'on exige deux n'eſt pas juſte, leur ſentiment neanmoins, qui n'eſt pas la regle à laquelle on ſoit obligé de ſe conformer, ne les exempte pas de l'obeïſſance qu'ils doivent à leurs Souverains, quand la choſe qu'on leur ordonne n'eſt pas un peché manifeſte.

Cela eſt tres-conforme à ce que fit Saint Gregoire le Grand en une pareille occaſion, l'Empereur Maurice avoit fait un Edit, par lequel il défendoit de recevoir dans les Monaſteres les ſoldats, qui, avant que d'avoir achevé leur temps de ſervice preſcrit par les Loix, & ſans avoir eſté ni caſſez, ni licentiez, quittoient l'armée pour s'aller rendre Moines. Saint Gregoire, auquel il avoit commandé de faire publier cette Loy, & qui croyoit en ſon particulier qu'elle eſtoit préjudiciable aux droits de l'Egliſe, ne ſe

1530.

crut pas pour cela diſpenſé de l'obligation d'obeïr à ſon ſouverain, qui avoit auſſi ſes raiſons, & ne doutoit point qu'il n'euſt droit d'en uſer comme il faiſoit. Ce ſaint Pontife donc ne laiſſa pas d'executer ce qui luy eſtoit ordonné, ſe contentant de faire à l'Empereur ſon maiſtre une tres-humble remontrance dans une lettre extrémement ſoumiſe, où, aprés luy avoir expoſé d'une maniere tres-reſpectueuſe les raiſons qu'il avoit de deſapprouver cette ordonnance, il conclut par ces admirables paroles: *Pour moy, qui ſuis obligé de vous obéïr, j'ay envoyez, ſelon vos ordres, cét Edit en divers quartiers de la terre; & parce que cette loy ne s'accorde pas trop bien avec la volonté de Dieu, je n'ay pas voulu manquer d'en avertir mes Sereniſſimes Maiſtres par cette lettre. Ie me ſuis donc pleinement acquitté de mon devoir, en ce que d'une part j'ay obéï à l'Empereur, & que*

Ego vero hæc Dominis meis loquens, quid ſũ niſi pulvis & vermis? Ego indignus famulus veſter. Ego quidem juſſioni ſubjectus eãdem legem per diverſas terrarũ partes trãſmittere feci & quia lex ipſa omnipotenti Deo minime cõcordat, ecce per ſuggeſtionis meæ paginã ſereniſſimis

de l'autre, je ne me suis pas teû, & que j'ay dit quel estou sur cela mon sentiment.

1530.

Voilà comme parle un Pape, & un Pape tres-saint; & tres-sçavant, qui apprend aux autres Prélats, par son exemple, à ne pas s'élever contre les ordonnances de leurs Souverains, sous pretexte de zele pour maintenir les droits de leur Eglise; & qu'il faut que ce zele, pour estre selon la science, comme parle l'Apostre, soit accompagné non seulement de force, mais aussi d'humilité: de force, pour satisfaire à leur devoir, en avertissant de ce qu'ils croyoient en conscience estre obligez de representer; d'humilité, pour obeïr aprés cela, sans vouloir faire de leur sentiment une loy.

Dominis meis nuntiavi. Vtrobique ergo quod debui exolvi, qui & Imperatorii obēdiētiā præbui, & pro eo quod sensi minimè tacui.

Ce fut aussi ce grand exemple, qui fit agir avec le mesme esprit, dans une semblable rencontre, le B. Hildebert Evesque du Mans, & puis Archevesque

T. 3. ed. 3. Paris. T. 12. ed. Colon.

1530.

Bern. ep. 123. 124 Petr. Bles. ep. 101. Orderic. l 10. 12. Malmesbur. l. 3. Chron, Antissiod. Vinc. Bellovac. Antonin Trithem. Bellarm. Carvel. Evesq. du Mans. Ep. 277.

de Tours, l'un des plus saints & des plus sçavans Prélats que l'Eglise Gallicane ait jamais eus. C'est celuy de qui nous avons les Epistres, & quelques autres beaux ouvrages dans la Bibliotheque des Peres; celuy que Saint Bernard appelle l'excellent Pontife, & la grande colomne de l'Eglise; duquel les Escrivains les plus celebres parlent avec de grands éloges, & dont Dieu même voulut déclarer & honorer la sainteté par des miracles qui se firent à son tombeau. Et à cette occasion je me sens obligé de dire, pour rendre l'honneur que l'on doit à sa memoire, que ceux qui ont écrit sur la foy d'une Epistre d'Ives de Chartres, que quand Hildebert fut fait Evesque du Mans, il menoit une vie tres-scandaleuse, l'ont pris pour un autre, estant trompez par l'inscription de cette Epistre, où ils ont trouvé *Hildeberto*, au lieu de *Aldeberto*, qui

qui se lit dans les vieux exemplaires, comme Monsieur Juret, à qui nous devons cette importante remarque, la fait voir dans ses sçavantes notes sur Ives de Chartres.

1530.

Iuret. ad epist. 277.

Or ce grand homme ayant été transferé de l'Evesché du Mans à l'Archevesché de Tours par le Pape Honorius II. aprés la mort de Gislebert, qui mourut à Rome en l'année mil cent vingt-cinq, trouva qu'il y avoit dans son Eglise deux Canonicats, ausquels le Roy, depuis la mort du défunt Archevesque, avoit pourvû. Ce Roy estoit Loüis le Gros, dont le sage Abbé Suger a fait l'éloge, en écrivant avec une grande sincerité l'histoire de sa vie toute pleine des marques de son insigne pieté jointe à une grande prudence, & à une valeur héroïque. Et comme il maintenoit les droits de sa Couronne avec une vigueur égale à ses autres

1125.

Regis litteras accepi continentes Regem præscriptis dedisse dignitates, atq; mihi præcipere quod personas quibus eas ipse dederat in sedibus earum dignitatũ mittere non differre. *Hildeb. ep. 6. ap. Luc. d'Acher. to. 13. Spic.*

1530. perfectiõs, il avoit écrit au nouvel Archevesque, luy ordonnant de recevoir dans son Eglise ceux ausquels il avoit donné par le droit de Regale ces deux Benefices. Ce saint Prelat croyant que son Eglise de Tours ne fust pas soumise à ce Droit de Régale, qui est une des plus grandes prerogatives de la Royauté, fut luy-mesme à la Cour pour faire de tres-humbles remontrances au Roy, qui voulut qu'on luy fit justice : sur quoy il fut oüi dans l'Assemblée de ceux qui doivent juger de ce differend.

On y examina toutes les raisons qui furent proposées de part & d'autre : mais cóme l'Archevesque, n'estant pas satisfait de ce jugement, vouloit que cette cause fust jugée canoniquement par des Evesques ; le Roy de son costé, qui sçavoit fort bien qu'il s'agissoit en cela d'un droit de sa Couronne presque

aussi ancien que la Monarchie
Françoise, voulut absolument 1130
que l'on s'en tint à ceux à qui la connoissance en estoit attribuée comme au premier & souverain Tribunal du Royaume. En suite, voyant que Hildebert ne se rendoit pas encore, & vouloit toûjours des Evesques pour juges; il luy défendit absolument de plus rien pretendre à ces Benefices, ni à leurs fruits. Il fit plus; car estant irrité du refus que l'Archevesque avoit fait de se soumettre à ses juges naturels en cette cause, il usa de toute l'étenduë de son droit, & voulut que les revenus de l'Archevesché de Tours, qui estoient sous sa main durant la Regale, fussent mis dans son épargne, ce qu'il ne faisoit pas auparavant.

Que fait à cela le saint Archevesque? Ce qu'avoit fait saint Gregoire, qu'il imita parfaitement bien en cette rencon-

tre : il se contente de ses tres-
1530. humbles remontrances, & de
ses prieres ; & voyant qu'il n'a-
voit pû rien obtenir, & que le
Roy témoignoit estre tres-mal
satisfait de sa cõduite, il s'adres-
se à un Evesque qui estoit fort
consideré de ce grand Prince, &
le conjure en des termes tres-
pathetiques de luy rendre office
auprés de sa Majesté pour le re-
mettre dans l'honneur de ses
bonnes graces. *Ie ne vous écris
pas*, luy dit-il, *pour me plaindre
du procedé du Roy, pour vous ani-
mer par mes plaintes, pour exciter
des clameurs, des troubles, des sedi-
tions & des tempestes contre
l'Oingt du Seigneur, & pour de-
mander qu'on se serve cõtre luy de
la rigueur & des cẽsures de l'Egli-
se. Biẽ loin de cela je vous demãde
seulement que vous ayez la bonté
d'interceder pour moy, & de faire
en sorte par vos bons & charita-
bles offices que Sa majesté n'em-
ploye pas les armes de sa colere &*

de son indignation contre un pauvre Evesque accablé d'années, qui ne soupire qu'aprés le repos. 1530.

Voila tout ce que fit ce saint Prélat, & le Roy demeura le maistre, & joüit pleinement de son droit, sans que le Pape Honorius tres saint Pontife & grand protecteur de cet Archevesque, y trouvast à redire, estant persuadé, ainsi que l'estoit Saint Gregoire que les sujets dans ces sortes de choses où il y a raison de part & d'autre, doivent se soumettre à la volonté & aux loix de leur Souverain. C'est ce qui est si vray que Luther mesme & Melanchton n'en purent pas disconvenir, & qu'ils déclarent fort nettement qu'il falloit obeïr à l'Empereur, quoyqu'ils crussent qu'il faisoit mal de défendre à leurs Prédicans de prescher leur doctrine.

Les Princes Protestans s'obstinoient neanmoins encore à vouloir maintenir leur pres-

ches, sous pretexte qu'ils ne se
1530. pouvoient passer de la nourriture spirituelle de la sainte parole. Mais l'Empereur leur ayant dit en maistre, que c'estoit à luy de pourvoir à ce qu'il y eust durant la Diéte des Prédicateurs qui preschassent la pure parole de Dieu, il fallut se soumettre; & dés le Samedy d'aprés la Feste du Saint Sacrement,
Ibid f. 52 il fit publier une Ordonnance, par laquelle il fut défendu à toutes sortes de personnes de prescher excepté à ceux qui le feroient par ordre dans l'Eglise Cathedrale; & ce fut un fort
Cochl. bon Catholique, & celuy là mesme qui en estoit le Predicateur ordinaire, auquel on ordonna de ne prescher simplement que son Evangile, en sorte que les Lutheriens qu'on épargneroit, le pussent oüir avec édification.

Charles ayant gagné ce point sur les Protestans, en voulut

avoir un autre qui condamnoit manifeſtement le refus qu'ils avoient fait de ſe trouver à la Proceſſion. Car comme le Lundi vingtiéme de Iuin il voulut faire l'ouverture de la Diéte par la Meſſe du Saint Eſprit, qui fut ſolennellement chantée dans l'Egliſe Cathedrale, il fit dire à l'Electeur de Saxe qu'il falloit abſolument qu'il vingt faire ſa charge de grand Mareſchal de l'Empire, qui doit porter l'épée devant l'Empereur en ces ceremonies publiques. Ses Docteurs conſultez ſur ce ſujet, luy dirent qu'il le pouvoit faire ſans ſcrupule, à l'exemple de Naaman, auquel le Prophete Eliſée permit de ſervir le Roy de Syrie ſon Maiſtre, qui s'appuyoit ſur luy au Temple où il adoroit une Idole: & ſur cela l'Electeur obeït, & fut faire ſa charge à l'Egliſe, accompagné des autres Princes Proteſtãs, qui aſſiſterent auſſi bien que

1530.

Celeſt. t. 1. f. 103. Sleid. l. 7. Cochlei.

Aderant & Lutherani Principes tùm in Miſsâ tùm in concione. *Cochl.*

lui à la Messe, & à la harangue
1530. Latine du Nonce du Pape qui les exhorta avec beaucoup d'ardeur & de force à se reünir de créance avec les Catholiques, pour aller tous ensemble, animez d'un même esprit, contre le Turc. Il est tout clair qu'ils condamnoient eux mêmes en cela leur premiere conduite. Car par la même raison ils pouvoient assister à la Procession du S. Sacrement pour y faire leur charge, & pour servir & accompagner l'Empereur, qui n'exigeoit d'eux en cela qu'un devoir purement civil & politique, comme il s'en étoit expliqué : mais c'est que l'heresie n'ayant nul principe solide, & fort sujete au changement, & ne peut jamais être bien long-temps uniforme dans sa conduite.

Aprés la Messe, l'Empereur suivi du Roy Ferdinand, des Electeurs, des Princes, & des Deputez des Villes, fut tenir la pre-

miére ſeance de la Diéte dans la grãd'Salle du Senat d'Ausbourg, 1530.
où aprés que le Comte Palatin Frideric eût leû à l'Aſſemblée un aſſez long écrit contenant les motifs qui avoiẽt obligé Sa Majeſté Imperiale à convoquer cette Diéte, & les choſes deſquelles on y devoit traitter, il fut arrêté que l'on commenceroit par le point de la Religion qui êtoit le plus important pour la paix & le repos de l'Allemagne. C'eſt pourquoy le jour de la Saint Jean, qui fut celui de la ſeconde ſeance, aprés qu'on eût oüi la harangue Latine que le Legat du Pape fit pour exhorter les Proteſtans à rentrer dans l'Egliſe Catholique, & celle des Députez d'Autriche qui demandoient un prompt ſecours contre les Turcs: l'Electeur de Saxe s'étant levez de ſon ſiege, accompagné du Marquis George de Brandebourg, des Ducs François & Erneſte de Lunebourg

Caleſt. t. 3 f 1 & 9. Sleid. o- h. e.

& de Brunſvvic, de Philippe Lantgrave de Heſſe, & de U-
1530. Volphang Prince d'Anhalt, s'alla mettre vis-à vis du Troſne de l'Empereur; & alors le Docteur George Pontanus ſon Chancelier fit un diſcours aſſez plauſible, par lequel ſes Princes ſupplioient tres-humblement l'Empereur de permettre qu'on leuſt publiquement devant tous les ordres de l'Empire leur Confeſſion de Foy, afin de deſabuſer ceux qui eſtant tres-mal informé de leur creance, leur attribuoient des opinions heretiques & ſcandaleuſes qu'ils n'ont jamais tenuës. D'abord l'Empereur vouloit ſeulement qu'ils la lui miſſent entre les mains pour la faire examiner tout à loiſir, & pour deliberer aprés ſur cela avec les Electeurs & les Princes & les gens de ſon conſeil. Mais, pour leur ôter tout ſujet de plainte, il ſe reſolut enfin de leur octroyer

ce qu'ils demandoient, & leur donna jour au lendemain dans la Salle de son Palais, où l'Assemblée se trouveroit pour entendre ce qu'ils avoient à dire. 1530.

Ainsi le Samedi vingt-cinquiéme de Juin, l'Electeur de Saxe avec le Duc Jean Frideric son fils, les autres cinq Princes Protestans & les Députez de Nuremberg & de Rutling s'étant presentez devant l'Empereur sur les trois heures aprés midy avec leur Confession en Allemand & en Latin contenant les vingthuit Articles de leur créance & de leur discipline, avec les autoritez sur lesquelles ils les appuyent, elle fut leûë lentement, & à haute voix, par un des Conseillers de l'Electeur, avec une incroyable joye des Protestans qui regardoient cette action comme le triomphe de leur doctrine. Ils écrivirent ensuite par tout qu'on la trouvoit toute conforme à la pure parole de

Dieu, & que ceux d'entre les
1530. Papiſtes qui l'avoient le plus dé-
criée, demeuroient muets, &
qu'ils n'oſeroient plus entreprendre de la combattre.

Mais il parut en peu de temps qu'ils s'étoient bien trompez: car aprés qu'on eût achevé d'examiner & de mettre en bonne forme la refutation que les Docteurs Catholiques firent de tous les dogmes heretiques que contenoit cette Confeſſion, l'Empereur la fit lire en pleine Aſſemblée le troiſiéme d'Août; puis, comme on eût été aux avis, elle fut generalement approuvée de tous les Catholiques qui ſurpaſſoient de beaucoup en nombre les Proteſtans. En ſuite l'Empereur s'adreſſant au Duc de Saxe & aux Princes ſes aſſociez, leur dit qu'il falloit qu'ils ſe conformaſſent au ſentiment de la Diéte, & qu'ils approuvaſſent comme les autres l'écrit que l'on venoit de lire. Ils en

Cel. ſt. t. 3. f. 43. & ſeq. Sleid. l. 7. Cochl.

demanderent une copie & l'on
fit d'abord quelque difficulté de 1530.
la leur octroyer: mais on la leur
promit enfin à condition toutefois
qu'aprés l'avoir leuë en leur
particulier, ils la rendroient à
l'Empereur, sans la cõmuniquer
à d'autres; ce qu'on fit, parce
qu'en effet la Diéte ayant prononcé
sur les deux piéces qu'on
y avoit leuës, il ne s'agissoit
plus de disputer, mais seulement
de se soûmettre au sentiment
de l'Assemblée. Ils rejetterent
assez fierement cette condition,
& même le Lantgrave se retira S'eid. l. 7.
de la Diéte sans prendre congé;
ce qui facha fort l'Empereur.
Mais comme les Princes Catholiques
espererent qu'on les
pourroit ramener en traittant
avec eux dans une Conference
particuliere, ils obtinrent du
Prince qu'on nommât dix sept
Députez choisis entre les Electeurs,
les Princes, les Evéques
& les Députez des Villes,

pour conferer amiablement avec
1530. eux, comme ils firent le septiéme d'Août, dans le Chapitre de l'Eglise Cathedrale, où Joachim l'Electeur de Brandebourg fit aux Princes Protestans un discours tres-fort & tres-pathetique, pour les obliger à renoncer à leur Confession, de laquelle ils avoient oüi une si solide réfutation par les autoritez de l'Escriture, des Peres & des Conciles.

Ils répondirent à cela deux jours aprés de vive voix & par écrit, qu'ils n'avoient point eu toute l'audience qu'on leur avoit promise, en convoquant cette Diéte; qu'on leur avoit refusé la copie de cette refutation; Qu'ensuite ils ne la pouvoient approuver en leur conscience, & que le Concile qu'on leur avoit promis ne se convoquoit pas. A quoy l'Electeur Joachim répliquant sur le champ, leur dit, *Qu'outre qu'on avoit lû en pleine*

Diéte leur Confession, contenant tout ce qu'ils avoient à dire, selon qu'eux-mêmes l'avoient dit à l'Empereur, on faisoit encore cette Conference pour les écouter tant qu'il leur plairoit, qu'on leur avoit offert la copie de l'écrit des Docteurs Catholiques à une condition que tout le monde trouvoit raisonnable, Que leur conscience les obligeoit non pas à se separer de la Religion Catholique, mais à renoncer aux erreurs & au schisme d'un Moine apostat qui les avoit seduits; & que pour le Concile, outre qu'ils sçavoient fort bien que les guerres en avoient toûjours empêché la convocation, Luther même avoit déclaré à la Diéte de VVormes, qu'il ne vouloit pas se soûmettre au jugement d'un Concile contre l'autorité duquel il écrivoit encore tous les jours. 1530.

Quoy que cette replique ne plût gueres aux Protestans, neanmoins pour montrer qu'ils n'étoient pas ennemis de la paix, ils voulurent bien, par l'avis

de Melanchton qui ne cherchoit
1530. qu'à s'accorder, & à terminer au plûtôt l'affaire, qu'on fit une autre Conference entre sept Députez de chaque côté, qui examineroient de nouveau la Confession. Cela se fit on choisit dans chaque parti deux Princes, deux Jurisconsultes, & trois Theologiens. Ils s'assemblerent le seiziéme d'Août, & Melanchton qui étoit alors le chef du parti en l'absence de Luther, fit si bien par ses adoucissemens ordinaires, en expliquant d'une maniére assez tolerable ce qui choquoit le plus les Catholiques dans la Confession d'Ausbourg, que dés le lendemain on se trouva d'accord sur quinze articles des vingt & un qui font la premiére partie de la Confession touchant les dogmes de la Foy.

Gel'ist. t. 3 f. 43. & 17 Seid. l. 3. Coch æ.

Car outre ceux dans lesquels les Lutheriens sont toûjours

convenus avec nous touchant
nos Mysteres, on avoüa dans le 1530.
second que par le Baptême le peché originel nous est remis, quoy-que la concupiscence, qui en est l'effet, nous demeure; dans le quatriéme, le cinquiéme, & le sixiéme, que ce n'est pas la Foy seule, mais la Foy & la Grace sanctifiante qui nous justifient; dans le septiéme & le huitiéme, que l'Eglise ne comprend pas seulement les hommes justes, mais aussi les pecheurs; & dans le dix-septiéme, que nous avons nôtre libre arbitre, & que nous ne pouvons rien pour nôtre salut sans la grace & le secours surnaturel de Dieu.

On ne s'accorda qu'en partie sur trois articles. Car sur le douziéme, les Protestans voulurent bien admettre la Satisfaction comme une partie de la Penitence, pour en faire les fruits selon l'Evangile, mais non pas

comme necessaire pour la re-
1530. mission de la peine deüë à nos pechez. Sur le vingtiéme ils avoüeront la necessité des bonnes œuvres, mais non pas leur merite. Et quant au vingt & uniéme, ils reconnurent que les Saints & les Anges intercedent pour nous, & ils voulurent bien honorer leur feste & leur memoire, mais non pas les invoquer. Les trois autres articles, à sçavoir l'onziéme, le quatorziéme, & le quinziéme, qui sont de la Confession Sacramentelle, de l'Ordre & des Ceremonies & des Usages de l'Eglise, furent remis à l'examen de la seconde partie, qui traite des abus qu'ils attribuënt à l'Eglise Romaine. Ce fut icy qu'on ne put jamais convenir entiérement d'aucun article, quelques voyes d'accommodement qu'on proposast de part & d'autre pour s'accorder en attendant les décisions d'un Concile, parce que les

Proteſtans voulurent toûjours que la Communion ſous les deux eſpeces fût de precepte divin ; que les Prêtres ſe puſſent marier ; que la Meſſe ne fût point un Sacrifice, & qu'on n'en dît point en particulier ; que la Confeſſion ne ſe fît qu'à leur mode en general, & ſans deſcendre dans le détail des pechez ; que les Céremonies, les Jeûnes, & les autres commandemens de l'Egliſe n'obligeaſſent point en conſcience, & qu'on abolît les vœux Monaſtiques. Il n'y eût qu'au ſeptiéme & dernier Article touchant les Eveſques, où Melanchton, pour les gagner, & par là faciliter la paix, ſe relâcha beaucoup, en leur attribuant preſque toute la force & l'étenduë de leur juriſdiction dans leurs Dioceſes. 1530.

Comme enſuite on eût fait le rapport en pleine Diéte du reſultat de cette Conference,

1530. ainsi qu'on en étoit convenu, on espera que puis qu'on avoit déja fait de si grandes avances pour se réünir, on pourroit faire enfin la paix, pour peu qu'on poursuivît à travailler sur une affaire si heureusement commencée. Et parce que l'on crut que si la Conference se faisoit entre peu de personnes, on s'accorderoit plus facilement que si on la faisoit entre plusieurs, où il y a plus de contradiction : on résolut de reduire le nombre des Députez à trois de chaque côté, à sçavoir des Canonistes & à un Théologien qui fut Ekius pour les Catholiques ; & Melanchton fut nommé pour les Protestans. Cependant Luther, à qui l'on envoyoit tous les jours des couriers pour l'avertir de ce qui se passoit dans la Diéte & dans ces Conferences, écrivoit sans cesse & au Duc de Saxe & aux Docteurs de son parti, qu'on molissoit trop;

Luther écrit à ses amis. Coc'eft. c. 3.

qu'on ſe laiſſoit tromper ; que l'on ſe devoit contenter d'avoir déja trop relâché dans leur Confeſſion, ſans vouloir encore ceder de nouvelles choſes dans ces Conferences ; qu'on entreprenoit une choſe tout-à-fait impoſſible & qu'on ne pouvoit non plus accorder Luther avec le Pape que JESUS-CHRIST même avec Belial. 1530.

Il écrivit auſſi pluſieurs libelles en langue vulgaire contre l'Empereur & contre les Evéques, pour les rédre odieux au Peuple & à la Nobleſſe. Il en fit d'autres, où il combattoit les veritez Catholiques & les uſages de l'Egliſe Romaine, qu'il tournoit en ridicule ; & ces écrits ſcandaleux couroient durant la Diéte dans Ausbourg, & dans les autres Villes ; ce qui tendoit manifeſtement à ſédition, & à rompre la paix qu'on avoit déja commencé de faire entre les Catholiques & les Proteſtans. C.ch'e.

Surquoy je diray franchement
1530. qu'il me semble que c'est icy qu'on peut trouver quelque chose à redire dans la conduite de Charles-Quint. On le blâme ordinairement de ce qu'il ne fit pas arrêter Luther, quand il parla si hautement à Wormes en sa presence. On le pourroit excuser en cela, parce qu'il lui avoit donné un sauf conduit qu'il ne devoit pas violer. Mais icy, comme Luther étoit prescrit de l'Empire par Edit, avec défense à toutes sortes de personnes de le recevoir, & que neanmoins il se produisoit par ses écrits avec tant d'insolence, à la veuë de l'Empereur, & contre lui-même : ce Prince pouvoit sans doute obliger le Duc de Saxe, qu'il avoit en sa puissance, & qui protegeoit ce rebelle, de le lui remettre entre les mains ; pour ne pas souffrir ce mépris qu'on faisoit si visiblement de son autorité. Et cer-

tes il est évident qu'il le devoit faire pour son honneur, quand ce n'eût pas été pour l'interêt de la Religion, parce que cét accord qu'il vouloit faire sans recourir à un Concile se rompit par là. 1530.

En effet, comme en suite de ces écrits Philippe Melanchton, qui avoit accordé beaucoup de choses qui ne plaisoient pas à la plûspart de ceux de son parti, fut devenu suspect & odieux aux Protestans, on lui défendit de plus rien ceder; de sorte que cette conference se termina sur la fin du mois d'Août, sans qu'ô pût rien conclure. On proposa bien d'en faire encore une autre entre plus de trois de chaque côté: mais les Princes Protestans répondirent que si c'étoit pour trouver les voyes de les ramener à la créance de l'Eglise Romaine, cela seroit fort inutile; qu'ils vouloient bien toutefois l'accepter pour convenir des cô- Ca'est t. 3. Sleid. l. 7.

ditions ausquelles on établiroit
1530. une bonne paix entre les deux partis en attendant un Concile libre, qu'ils demandoient toûjours qui fût convoqué selon les Decrets des autres Diétes.

Erasme aussi de son côté, quoy qu'il eût rompu d'une maniére assez éclatante avec Luther, ne laissa pas d'agir en cette rencontre selon son genie, qui le faisoit éternellement balancer entre les deux partis. Car il écrivit de Fribourg au Cardinal Campege Legat du Pape une longue lettre, dans laquelle il s'efforce de lui persuader par plusieurs raisons, que dans l'état où étoient les choses, & veû le grand progrés qu'avoit fait le Lutheranisme qui s'étendoit depuis la mer Baltique jusqu'en Suisse, il vaudroit mieux tolerer, du moins pour un temps, les Lutheriens, comme on faisoit en Bohéme le reste des Hussites, afin d'éviter, par cette

Erasm. epist. ad Card. Campe. ap. Cæ. (?) l. 3. f. l. 29

cette ſage & charitable condeſcendance, un plus grand mal qui naiſtroit de la guerre qu'il prévoyoit déja qui ſe feroit, ſi l'on entreprenoit de les pouſſer. 1530.

Mais ni l'Empereur, ni les Princes Catholiques n'eſtoient pas encore en cette diſpoſition. C'eſt pourquoy comme Charles vit que ni ſes prieres, ni les promeſſes, ni les remontrances tres-fortes qu'il leur avoit fait faire, meſme en ſa preſence durant le mois de Septembre, n'avoient de rien ſervi pour les ramener à leur devoir, il fit enfin, d'un commun conſentement des autres Princes, ſon Decret qui fut leû le vingt-deuxiéme du meſme mois au Duc de Saxe, aux Princes ſes aſſociez, & aux Députez; & qui porte, *que l'Empereur leur donne encore du temps juſqu'au quinziéme d'Avril, pour declarer s'ils ne veulent pas ſe conformer dans tous les points de la*

Cæleſt. l. 3. Sleidan. l. 7. Cochl.

créance Catholique aux Princes,
1530. *& aux autres membres de l'Empire, qui aprés avoir oüi la refutation qu'on a faite de leur Confession qui avoit été bien examinée, l'avoient generalement reprouvée; & s'ils ne sont pas prêts de renoncer aux articles sur lesquels ils contestoient encore, aprés avoir abandonné les autres dans les Conferences que l'on avoit faites sur ce sujet. Que durant ce temps-là qu'on leur donne, ils ne pourront rien innover, ni permettre qu'on imprime rien contre la Foy de l'Eglise Catholique & Romaine, Qu'ils ne pourront aussi attirer personne à leur secte comme ils ont fait jusqu'alors, ni empêcher que les Catholiques, même leurs sujets, n'ayent le libre exercice de l'ancienne Religion dans leur Estats, & que les Prêtres & les Religieux ne celebrent publiquement la Messe, & n'administrent les Sacremens avec pleine & entiére liberté; & qu'enfin ils se joindront aux*

autres Princes pour exterminer de l'Empire les Anabaptistes & les Sacramentaires. Qu'au reste, comme il y a tres-long-temps qu'il ne s'est tenu de Concile libre & universel, & que cependant il y a plusieurs abus dans l'Ordre Ecclesiastique, & dans le Séculier, qu'il faut necessairement reformer, l'Empereur qui a déja traité de cette affaire avec le Pape, a resolu, de l'avis des Electeurs, des Princes, & des Ordres de l'Empire, de faire en sorte auprés du Pape, des Rois, & des autres Princes Chrêtiens, que dans six mois aprés la fin de cette Diéte Imperiale, on en convoque un dans quelque lieu commode, & qu'on le celébre dans un an aprés sa convocation. 1530.

Les Princes Protestans fort étonnez de ce Decret auquel ils ne s'attendoient pas, presenterent le lendemain à l'Empereur une apologie que Melanchton avoit faite de leur Confession,

Mais comme ils virent que ce
1530. Prince ne la voulut pas mesme
recevoir, & qu'il leur fit dire
que s'ils ne se contentoient de
ce Decret auquel il estoit resolu
de ne rien changer, ils lui donneroient lieu d'en faire encore un autre qui seroit plus fort : ils resolurent aussi entre eux de ne s'y pas soumettre:& aprés avoir dit avec beaucoup de respect à l'Empereur que le voyant si ferme dans sa resolution, ils ne vouloient plus aussi l'importuner sur cette affaire qu'ils abandonnoient à la Providence de Dieu, il leur donna permission de retourner dans leur Estats en laissant quelques-uns de leurs Officiers à Ausbourg jusqu'à la fin de la Diéte. Elle dura encore six semaines, pendant lesquelles on traita d'autres affaires, & sur tout du secours qu'on demandoit contre les Turcs, & auquel les Protestans ne voulurent rien contribuer. Les Ele-

Ce'est. t. 4 Sleid. l. 7.

ſteurs, les Princes & les Députez Catholiques s'unirent avec l'Empereur pour maintenir la Religion Catholique, & pour défendre ceux qu'on voudroit contraindre de l'abandonner. Enfin l'Empereur voyant que les Proteſtans demeuroient toûjours obſtinez à ne vouloir pas accepter le Decret qu'il avoit fait, il en fit en concluant la Diéte le dix-neuviéme de Novembre, un ſecond, par lequel *il ordonne que la ſeule Religion Catholique ſoit exercée dans tout l'Empire, & qu'on rétabliſſe en leur premier eſtat toutes les choſes dont il fait un fort long détail; & defend à toutes ſortes de perſonnes, ſur peine de confiſcation de corps & de biens de rien changer dans la doctrine, dans les uſages & les ceremonies de l'Egliſe, juſques à ce qu'il en ſoit autrement ordonné par le Concile.*

1530.

Celeſt. t. 4 f. 120: Sleid. Cochlæ.

Ainſi finit cette celebre Diéte d'Ausbourg, & l'Empereur ac-

1530. compagné du Roy Ferdinand son frere & de plusieurs Princes, descendit jusqu'à Cologne, où l'Archevêque de Mayence convoqua par ses ordres les Electeurs pour la fin de cette même année, afin d'y élire un Roy des Romains. Mais les Protestans qui craignirent qu'ensuite du dernier Edit de l'Empereur, cette Assemblée ne se fît pour les opprimer, s'y opposerent de tout leur pouvoir, & resolurent de s'unir plus étroitement que jamais comme ils firent par la fameuse ligue de Smalcade, dont il faut que je fasse voir l'établissement & les suites dans les livres suivans.





HISTOIRE DU LUTHERANISME.

Ann. 1531.

LIVRE TROISIE'ME.

SMALCALDE est une petite Ville du Comté de Henneberg, appartenante au Lantgrave de Hesse, laquelle s'est renduë considerable par les Assemblées que les Princes Protestans y ont souvent tenuës, pour y traiter des interêts de la cause commune de leur secte. Ce fut là que les Princes s'assemblerent

1531. le vingt deuxiéme de Decembre, à la priere de l'Electeur de Saxe, qui s'y rendit avec eux, au lieu d'aller à Cologne, où il envoya le Duc Jean Frideric son fils, avec ordre de s'opposer de sa part à l'Election qu'on y vouloit faire d'un Roy des Romains. Il protestoit que c'estoit là une entreprise toute manifeste contre la Bule d'Or, qui veut, pour garder la liberté des suffrages, que l'élection se fasse aprés la mort de l'Empereur sans qu'on entreprenne de luy donner un successeur durant sa vie. Les autres Princes ses associez se joignirent avec luy pour le mesme effet, & en écrivirent de Smalcalde à l'Empereur & aux Electeurs, les suppliant tres-instamment de ne plus songer à faire une chose de si mauvais exemple, & si contraire à la liberté Germanique. Mais tous leurs efforts fu-

rent inutiles. Les Electeurs sçavoient que la Bulle d'Or, en reglant l'élection d'un Empereur, n'avoit pas exclu celle qui se pourroit faire d'un successeur, & que Maximilien ayeul de Charles-Quint avoit esté éleû de la sorte Roy des Romains, sept ans avant la mort de son Pere Frederic III. C'est pourquoy l'Empereur leur ayant aisément persuadé que durant les voyages & le sejour qu'il estoit souvent obligé de faire en Flandre, en Espagne, & en Italie, il falloit qu'il y eust dans l'Empire un Chef, & qu'il n'y en avoit point de plus propre pour l'estre que son Frere Ferdinand Roy de Bohéme & de Hongrie. Ce Prince fut éleû Roy des Romains le cinquiéme de Janvier, & couronné à Aix-la Chapelle l'onziéme du mesme mois, malgré toutes les protestations de ces Princes Protestans. 1531.

Ainsi en s'unissant plus étroitement que jamais, ils conclurent leur ligue pour se défendre mutuellement les uns les autres, contre tous ceux qui les voudroient troubler dans l'exercice de leur Religion. Ils envoyerent en même temps solliciter les Villes Lutheriennes d'y entrer, comme elles firent pour la pluspart les unes aprés les autres; & cependant ces mêmes Princes, ausquels les Comtes de Mansfeld s'étoient joints, reglerent dans une seconde Assemblée qu'ils tinrent encore à Smalcalde sur la fin de Mars, ce que chacun devoit contribuer & fournir d'hommes & d'argent, au cas qu'il en fallut venir tout ouvertement à la guerre contre l'Empereur, ce qu'ils crurent leur être permis, aprés avoir consulté sur cela leurs Theologiens, & principalement Luther, sans l'avis duquel on ne faisoit rien. Il se trou-

1531.

Sleid.

va pourtant d'abord un peu embarrassé sur ce cas de conscience 1531.
qu'il avoit decidé auparavant de toute autre maniere qu'il ne le vouloit alors, parce qu'il avoit souvent prêché, & avoit même publié dans un de ses petits traitez en langue vulgaire, qu'il n'étoit pas permis de se défendre contre le Magistrat, & beaucoup moins de prendre les armes contre son Prince, sous quelque prétexte que ce pût être: mais pour le tirer d'affaire, on s'avisa d'un assez plaisant expedient qui fut qu'on lui *Ibid.*
fit dire par des Avocats, que dans le droit il y a des loix qui permettent de se défendre en certains cas contre qui que ce soit; & qu'on étoit maintenant dans un de ces cas, parce qu'il s'agissoit de la chose du monde qui leur importoit le plus, à sçavoir de se conserver dans la veritable Religion. Alors Luther, qui crut qu'il pouvoit

1531. avoüer sans honte, que n'étant pas Jurisconsulte, il n'avoit point sçeu qu'il y eust une pareille loy; dit qu'il n'avoit parlé comme il avoit fait jusqu'alors, que parce qu'il ignoroit que cela fust permis par les loix civiles. Mais que comme il avoit toûjours presché que l'Evangile n'abolissoit pas le Droit Civil & les loix politiques, il ne doutoit point qu'on ne pust se défendre par les armes contre tous ceux qui voudroient empescher que l'on n'embrassast la Doctrine Evangelique, car c'est ainsi qu'il appelloit son heresie; & là-dessus il fit courir force libelles tres-seditieux, dans lesquels il exhorte les Allemans à prendre les armes en cette occasion contre l'Empereur mesme, pour la défence de l'Evangile, protestant que tous ceux qui les prendront pour l'Empereur contre ceux qui suivent la doctrine des Evangeliques, seront

Sleid. ib. Cochla.

damnez. Ainsi se fit la ligue de Smalcalde, & aussi-tôt qu'elle fut concluë les Princes conféderez envoyerent aux Rois de France & d'Angleterre un long Manifeste pour justifier leur doctrine & leur conduite, & pour demander du secours, ne doutant point que ces deux Rois, qui n'aimoient pas Charles-Quint, ne les deussent puissamment assister en cette guerre.

1531.

Sleid.

Il y avoit trois ou quatre ans que le Roy d'Angleterre pressoit le Pape de declarer nul son mariage avec la Reine Catherine d'Arragon tante de l'Empereur, sans qu'il eust pû rien obtenir de Clement, qui aprés avoir fait examiner l'affaire, trouvoit qu'en effet il estoit impossible de le dissoudre, parce qu'il avoit esté fort validement contracté. Les Protestans croyoient que comme il avoit pour cela du chagrin contre le Pape & contre l'Empereur,

—— qui s'oppoſoit de toute ſa force
1531. à une ſi injuſte pourſuite, il entreroit auſſi-tôt dans leur ligue: mais ils furent trompez dans leur attente. Car ce Prince qui n'avoit pas encore fait le divorce qu'il fit quelque temps aprés, non-ſeulement avec ſa femme, mais auſſi avec l'Egliſe Romaine, & qui croyoit toûjours qu'il pourroit enfin obtenir ce qu'il demandoit, ſe contenta de leur écrire fort civilement, qu'il les croyoit bien intentionnez pour la reformation de quelques abus qui s'étoient gliſſez dans l'Egliſe, & qu'il feroit tout ce qu'ils pouvoient attendre de lui pour faire en ſorte que l'on convoquât au plûtôt le Concile libre qu'ils demandoient.

Le Roy François fit davantage. Comme il n'avoit pas ſujet d'étre fort ſatisfait de l'Empereur pour bien des raiſons qui ne ſont pas de mon ſujet; que

toutefois il ne vouloit pas rompre la paix de Cambray; & qu'il 1531.
étoit extrémement zelé pour la Foy Catholique : il envoya vers ces Princes Guillaume du Bellay, qui, suivant ses in- Mem. d. Bel-
structions, fit trois choses tres- lay. l. 4.
considerables qu'on n'a pas assez remarquées dans les Histoires qu'on a faites de ce temps-là. Premierement, il les exhorta de sa part à rentrer dans l'ancienne Religion, leur promettant de leur procurer un Concile libre, aux décisions duquel ils se soumettroient. Secondement, il traita des conditions ausquelles le Roy s'engageoit à les secourir pour la conservation des droits de l'Empire, qu'ils disoient être violez par l'élection que l'on avoit faite d'un Roy des Romains. Et en troisiéme lieu, il demanda que leur ligue ne fût simplement que défensive, pour maintenir leur liberté si on les attaquoit sur

ce ſujet. Ainſi comme les Ca-
1531. tholiques d'une part vouloient que les Edits de Wormes & d'Ausbourg fuſſent executez, & que de l'autre les Proteſtans avoient fait à Smalcalde une puiſſante ligue pour s'y oppoſer : il ſembloit qu'une funeſte guerre civile fuſt inévitable en Allemagne, lors que par une de ces ſoudaines revolutions qui ſe font aſſez ſouvent dans le corps de l'Eſtat auſſi bien que dans le corps humain, la paix ſe fit tout-à-coup entre les uns & les autres pour les raiſons que je vais dire.

L'Empereur qui n'avoit pas eû toute la ſatisfaction qu'il prétendoit pour le ſecours contre le Turc, ny pour faire approuver generalement l'élection du Roy Ferdinand ſon frere, avoit convoqué une Diéte à Spire pour y faire reſoudre ces deux points qui luy tenoient bien fort au cœur. Non-ſeulement les Pro-

Sleid l. 8
V. Palav. l. 3. c. 9.

testans ne s'y voulurent pas trouver, mais ils s'assemblerent à Svinsfurt sur le Mein, & puis à Nuremberg, du consentement de l'Empereur, qui avoit enfin pris d'autres mesures. Il apprenoit de toutes parts que Soliman estoit sur le point d'entrer en Hongrie avec une armée plus forte que la premiere, resolu de pousser une seconde fois ses conquestes jusques à Vienne, pour se venger de l'affront qu'il y avoit receû trois ans auparavant. Les Protestans avoient dit nettement à l'Empereur, que s'il ne leur donnoit la paix, en les laissant libres dans l'exercice de leur Religion, non-seulement ils ne contribueroient rien pour le secours de l'Empire, mais qu'ils se joindroient plustost à Soliman pour obtenir de luy cette liberté qu'il accordoit aux Chrestiens dans ses Estats. Les Rois de France & d'Angleterre venoient de luy

Ann. 1532.

refuser fort honnêtement le se-
1531. cours d'hommes & d'argent qu'il leur avoit demandé comme pour la cause commune de toute la Chrestienté : les Ducs de Baviére mesme ses parens & ses alliez n'estant pas satisfaits de l'élection du Roy Ferdinand, parce qu'eux-mesmes prétendoient à l'Empire, qui avoit esté plus d'une fois dans leur Maison, s'estoient unis avec les Princes mécontens. De sorte que comme il vit fort bien que n'ayant que ses propres forces, qu'il seroit encore contraint de diviser pour avoir dequoy s'opposer aux Princes conféderez, il ne pourroit jamais resister à Soliman, qui s'en alloit fondre sur l'Allemagne avec toutes les forces de son Empire : il crut que la necessité où il se trouvoit de tout perdre, ou de réünir toute l'Allemagne contre le Turc, en donnant aux

Proteſtans la paix qu'il lui demandoient, ſeroit une bonne raiſon pour les juſtifier devant Dieu & devant les hommes ; & enſuite il ſe reſolut de la leur donner. 1531.

En meſme-temps il envoya Albert Archevéque de Mayence & Loüis Electeur Palatin à Nuremberg, pour traiter cette Paix, qui ſe fit malgré toutes les oppoſitions du Nonce du Pape, auquel Charles-Quint dit avec chagrin, que l'on ne ſeroit pas reduit à cette fâcheuſe neceſſité, ſi le Pape, ſans exiger tant de conditions comme il avoit fait, eût promptement convoqué le Concile aprés la Diéte d'Ausbourg, ainſi qu'on l'en avoit ſollicité. L'Empereur donc demeurant ferme dans ſa reſolution, à laquelle il fit enfin conſentir la Diéte, les deux Electeurs conclurent la paix de Nuremberg le vingt-troiſiéme de Juillet à ces conditions;

Litt. Alexand. ad Sangan. ap. Pallav. loc. cit.

Sleid. l. 2.

1532. *Que les Edits de VVormes & d'Ausbourg seroient suspendus à l'égard des seuls Protestans Lutheriens, qui seroient tolerez sans qu'on les pust inquieter sur le point de la Religion, de laquelle ils auroient l'exercice libre, jusqu'à ce qu'on y eût pourveû dans un Concile, dont l'Empereur procureroit la convocation dans six mois, & la celebration dans un an aprés; & si cela ne s'obtenoit du Pape, qu'alors on tiendroit une Diéte generale, où l'on traiteroit à fonds de cette affaire, pour la terminer comme on jugeroit le plus à propos pour le bien de l'Empire.* Voilà qu'elle fut la Paix de Nuremberg, qui dôna aux Protestans Lutheriens la liberté de conscience, par provision, jusqu'au Concile, & qui réünit si bien toute l'Allemagne, que les Catholiques & les Protestans concourant à l'envi à secourir l'Empire contre le Turc, l'Empereur se vist à la teste de la plus florissante armée que

l'on euſt encore veûë en Allemagne. 1532.

Car un de ceux qui y eſtoit nous aſſeure qu'elle eſtoit de quatre-vingts-dix mille fantaſſins & de trente mille chevaux, tous gens choiſis, enrôllez, & bien armez, outre les volontaires, & ceux qui eſtoient à la ſuite des Princes & des grands Seigneurs, ce qui faiſoit en tout prés de deux cens mille combattans; forces aſſeurément capables non-ſeulement de conſerver ce qui reſtoit d'Empire en Occident, mais auſſi de reconquerir celuy de l'Orient, ſi l'on en fuſt venu à la bataille contre Soliman. Mais ce fier Ottoman ſembla s'eſtre oublié luy-meſme en cette occaſion, où il ne fit rien qui fuſt digne d'un ſi grand nom. Car ſoit qu'il craigniſt de commettre ſa fortune avec celle de Charles-Quint, qui avoit eſté juſques-là toûjours tres-heureuſe, & qui eſtoit alors

Iovius hiſt. l. 30. Iſthuanff. hiſtor Hungar. l. 11.

soustenuë de l'armée la plus
1532. puissante qu'il eust jamais euë, soit qu'Ibraïm Bassa, qui en ce temps-là pouvoit tout sur son esprit, & favorisoit sous-main les Chrestiens, luy eust mis en teste quelque autre entreprise, pour le détourner de celle qu'il avoit commencée contre eux; ou qu'il apprehendast l'hiver qui approchoit : il est certain qu'il se contenta d'avoir ravagé par des marches inutiles une partie de la Hongrie, qu'il parcourut plûtôt en brigand, qu'en conquerant, & que sans avoir veû seulement l'ennemi qui l'attendoit auprés de Vienne, fort résolu de le combattre s'il s'en approchoit, nomme il l'en avoit menacé, il s'en retourna sans honneur à Constantinople sur la fin d'Octobre.

L'Empereur qui crut que cette retraite luy tenoit lieu d'une grande victoire, puisque par sa seule presence non-seulement il

avoit empesché qu'un si redoutable ennemi n'entrât dans l'Allemagne, mais qu'il l'avoit mesme chassé dans la Hongrie, ne crut pas qu'il le deust poursuivre, & aprés avoir licentié la plus grande partie de ses troupes, il descendit en Italie pour de là passer en Espagne, aprés avoir conferé avec le Pape qui s'estoit rendu une seconde fois à Boulogne pour cét effet. Ce fut là que Charles, pour exécuter de bonne foy la paix de Nuremberg, pressa fort le Pape de convoquer dans six mois le Concile que ce Prince vouloit alors, parce qu'aprés tant de tentatives inutiles qu'il avoit faites, il voyoit fort bien qu'il n'y avoit plus d'autre moyen de ramener les Protestans, qui firent voir en cette occasion qu'ils ne l'avoient demandé avec tant d'ardeur en toutes les Diétes, que parce qu'ils s'estoient persuadez que ny le Pape, ny l'Empereur n'en vouloient point.

1532.

Ann. 1533.

1532. Mais ils trouverent à ce coup qu'ils s'estoient trompez. Car le Pape qui comprit aussi de son costé que dans l'estat où l'on estoit, il ne s'en pouvoit plus defendre avec honneur, y consentit franchement, pourveû que pour ne rien faire inutilement l'on convint auparavant avec les Princes Protestans des conditions ausquelles on celebreroit ce Concile, à sçavoir, *Qu'il seroit & libre & universel de la maniere qu'on avoit tenu de tout temps dans l'Eglise des Conciles Oecumeniques, Que l'on choisiroit pour cela quelque lieu commode comme Boulogne, Plaisance, ou Mantoüe; Que les Princes y assisteroient ou en personne, ou par leurs Ambassadeurs; & que s'ils y manquoient, on ne laisseroit pas de passer outre; Qu'on seroit obligé de se soumettre à toutes ses décisions, car autrement il seroit inutile de le convoquer; Que si l'on refusoit d'y obeïr, l'Empereur*

Ex Cod. Vatic. ap. Pallav. l. 3. c. 12. & 13.

l'Empereur & les autres Princes seroient obligez de proteger & de défendre le Pape & l'Eglise ; & que le Pape, six mois aprés avoir receû une réponse favorable sur tous ces points, & concerté avec les Rois & les autres souverains, convoqueroit le Concile, qui seroit celebré un an aprés sa convocation. 1533.

Hugues Rangon Evesque de Rhegio de la part du Pape, & Lambert Briard President du Conseil de Flandre pour l'Empereur, porterent ces conditions à Jean Frideric Electeur de Saxe, qui avoit succedé au Duc Jean son Pere decedé l'ānée precedēte. Ce Prince les receût tres-civilement; & aprés avoir pris du tēps pour en deliberer avec les Princes confederez à Smalcalde, où ils s'assemblerent le vingt-quatriéme de Juin, il leur donna sur la fin du mois de Juillet par écrit la réponse qui fut en substance, aprés avoir bien dit

des choses contre la pretenduë
1533. tyrannie des Papes, *Qu'il ne vouloient point de Concile à ces conditions qui ruinoient entieremẽt la liberté; qu'ils en vouloient un qui fust celebré en Allemagne, où le Pape non-seulement ne presidast point, mais ne fust pas mesme juge, puis qu'il estoit partie, & où l'on ne fust pas obligé de se soumettre qu'à ce qu'on trouveroit estre conforme à la parole de Dieu*, c'est à dire en un mot, qu'ils vouloient estre eux-mesmes Juges des decisions du Concile en interpretant l'Ecriture selon leur sens.

Clement ayant receu cette ré-
Ann. ponse, quoy-qu'il vist bien par
1534. là que selon qu'il l'avoit prédit plusieurs fois à Charles-Quint, les Protestans qui faisoient tant les empressez à demander le Concile, ne le voudroient jamais aux conditions que l'Eglise devoit necessairement exiger, ne laissa pas neanmoins de mettre encore la chose en delibe-

ration dans un celebre Consistoire, où il passa tout d'une voix, qu'il n'y avoit point de remede plus efficace contre l'heresie & les autres maux dont l'Eglise estoit affligée, que le Concile universel que l'on demandoit depuis si long temps. Mais comme il ne se pouvoit convoquer, que la paix entre les Princes Chrétiens qui commençoient à se broüiller ne fust parfaitement rétablie, on dit qu'il falloit que le Pape commençast par s'employer efficacement auprés d'eux pour les bien réünir. C'est à quoy il resolut de travailler de son mieux : mais sa mort qui survint sur ces entrefaites le vingt-cinquiéme de Septembre, en la cinquante sixiéme année de son âge & l'onziéme de son Pontificat, arresta l'execution d'un si bon dessein. Ce fut un Prince qui avoit à la verité beaucoup d'esprit & de sagesse, de vertu & de gravité dans ses

1534. V. Pallavic. l. 3. c. 16.

Guicciard. l. 20. Sadol. l. 11. Jovi. l. 32. V. Palavic. loc. cit.

mœurs & dans ses manieres,
1534. mais duquel on peut dire qu'avec toutes ses bonnes qualitez il estoit bien plus propre à obeïr qu'à commander, comme il parut dans son Ministere sous Leon X. son cousin, lors qu'agissant par les ordres, & selon le genie d'un Prince bienfaisant, liberal, humain, & d'un tres-grand cœur, il réüssit admirablement: ce qu'il ne fit pas quand il fut maistre durant tout son Pontificat, qui fut fatal à Rome, & pendant lequel, comme il agit de luy-mesme & selon ses deux passions dominantes, l'avarice, & la crainte qu'il ne pût jamais dompter comme les autres dont il estoit maistre, il se rendit odieux à toute sa Cour, suspect aux Princes, qui ne se fioient pas trop à luy, & si peu agreable au Peuple Romain, qu'il ne pût s'empescher de faire éclater assez hautement la joye qu'il avoit de sa mort. Cet-

te joye s'augmenta peu de jours aprés, par l'exaltation du Cardinal Alexandre Farneze, Doyen du Sacré College, qui fut éleû à l'âge de soixante sept ans le treiziéme d'Octobre, dés le second jour du Conclave avec grand applaudissement de tout le monde, & prit le nom de Paul III. 1534. Ciacon.

Comme il avoit toûjours esté pour la convocation d'un Concile general, il ne manqua pas aussi tôt qu'il fut Pape de s'appliquer à cette grande affaire avec toute l'ardeur imaginable, & un grand desir de la faire reüssir, du moins autant qu'on le peut & qu'on le doit conjecturer par les effets. Car ce fut là l'unique chose qu'il proposa dans le premier consistoire qu'il tint le treiziéme de Novembre, où pour oster aux heretiques le prétexte qu'ils avoient pris de leur révolte, tiré de la corruption qu'ils disoient estre dans l'E- Act. Consistor. ap. Pallavic. l. 3. c. 17

glise & dans la Cour de Rome,
1534. aprés avoir fort exhorté les Cardinaux à une exacte reformation, il en commit quelques-uns ausquels il donna toute son autorité pour corriger tous les abus qu'ils trouveroient s'estre glissez dans le maniment des affaires Ecclesiastiques & civiles. Et voulant donner à l'Eglise
Ann. de bons sujets, qui la pussent
1535. servir utilement en cette grande occasion, il honora de la pourpre des hommes dont le merite estoit connu & reveré de tout le monde. Entre ceux-cy, outre les sages, vertueux & sçavans
Ciacon. in Paul III. Cardinaux Simoneta, Contarini, Jacobatio, Caracciole, Sadolet, Monti & Caraffe que furent tous deux Papes, se trouvent l'Illustre Martir Jean Fischer Evesque de Rochestre en Angleterre, Jean de Bellay Evêque de Paris, & Nicolas de Schomberg Archevesque de Capoüe.

Ce dernier estoit un homme d'un merite extraordinaire de la tres-noble Maison des Comtes de Schomberg en Misnie, prés de la riviere de Sale, entre Naumbourg & UVisenfelz, laquelle outre le Comte Theodoric son frere, qui fut tué en combattant vaillamment pour le Roy François à la bataille de Pavie, a donné à la France ces deux Illustres Mareschaux de Schomberg pere & fils, tous deux grands Catholiques, qui se sont acquis une gloire immortelle par les deux fameuses victoires qu'ils remporterẽt sous le Regne du feu Roy, l'un à la bataille de Castelnau-d'Ary, & l'autre au secours de Leucate, où il força les lignes, & défit toute l'armée ennemie dans ses retranchemens. Or Nicolas de Schomberg, qui de Procureur general de l'Ordre de S.Dominique avoit esté fait Archevesque de Capouë par Leon X. fit

1535.

Ibid. Aubery hist. des Card. p. 3.

Jovius in Ferd. d'Aval. l. 6.

Fonta. de Melide. Theatr. Dominic. Aubery hist. des Cardin. Ciacon.

de si belles choses, & acquit
1535. tant de reputation dans les importantes Nonciatures qu'il exerça presque en tous les Royaumes de l'Europe, sous les deux Papes Medicis, qu'aprés la mort de Clement VII. il s'en fallut peu que les Cardinaux, dés l'entrée du Conclave, ne le fissent Pape, quoy qu'il ne fust pas encore du Sacré College. C'est pourquoy Paul III. ne manqua pas d'honorer de la pourpre un si grand merite; outre qu'il crut qu'estant d'une maison si ancienne & si considerable en Allemagne, il pourroit mieux servir que tous les autres à reduire les Princes de cette nation qui s'estoient laissé
Olmed. seduire par Luther, que luy méme
vit. Card. avoit condamné des premiers
Caiet. au Consistoire où Leon X. voulut qu'on assistast lors qu'on y fit le procés à cét heretique. Mais sa mort qui survint peu de temps aprés sa promotion,

ne luy donna pas le loisir d'executer ce qu'on esperoit de sa sage conduite. 1535.

Le Pape cependant poursuivit toûjours avec grande ardeur, à ce qu'il parut, le dessein qu'il avoit formé de convoquer auplustost un Concile, comme l'Empereur l'en pressoit pour cét effet il envoya des Nonces à tous les Princes, & mesme aux Protestans pour les y disposer, & pour convenir avec eux du temps & du lieu le plus propre pour le celebrer. Mais il faut avoüer qu'il prit assez mal ses mesures pour ce qui regarde les Protestans, & qu'il ne fut pas heureux dans le choix qu'il fit de la personne de Pierre Paul Verger pour traiter avec eux. C'estoit un celebre Jurisconsulte de Justinopolis, appellée maintenant Capo-d'Istria, dans la Province de ce mesme nom. Clement VII. qui faisoit estat de son esprit l'avoit envoyé Nonce

le Saint Siege en qualité de Nonce prit uniquement ſon Conſeil, & fit tout ce qu'il luy dit, à ſçavoir que pour perſuader aux Allemans que Rome vouloit effectivement le Concile, ce qu'on n'avoit pas crû juſqu'alors, il falloit le propoſer, & le promettre aux Proteſtans abſolument, & ſans parler de ces conditions qui les avoient d'abord rebutez. En quoy l'on peut dire que le Pape au lieu d'agir uniformement, comme on fait d'ordinaire à Rome, prit le contrepied de ſon Prédeceſſeur. Car Clement VII. diſoit toûjours que dans l'eſtat où eſtoient les choſes, il ne croyoit pas qu'il falluſt un Concile; que ſi neanmoins on en vouloit un il le convoqueroit, comme il en fit en effet le Decret un peu avant ſa mort, mais à des conditions tres juſte, & dont l'Egliſe ne ſe peut nullement diſpenſer. Au contraire, Paul III.

1535. Sleid. l. 9 Palla. l. 3. c. 18.

protestoit qu'il en vouloit un;
1535. & pour montrer qu'il le vouloit de bonne foy, il donna ordre au Nonce Verger de l'offrir aux Protestans, sans aucune condition, en leur proposant seulement Mantoüe comme Ville commode & appartenante à l'Empire : ce qui estoit leur donner occasion d'en prescrire eux mesmes de si injustes, qu'on ne les pourroit jamais accepter, au lieu que c'estoit au Pape d'en exiger d'eux de si raisonnables, conformément à ce qu'on a toûjours pratiqué dans l'Eglise, qu'ils ne les pussent refuser sans se mettre tout-à-fait dans leur tort.

Le Nonce donc ayant receu ses instructions, passe en Allemagne pour y traiter avec les Princes Catholiques & Protestans, de la celebration du Concile à Mantoüe. Ce fut en ce voyage qu'étant allé à UVittemberg, où le Gouverneur de la Ville le reçût

avec de grands honneurs, il eût
avec Luther une conference de 1535.
laquelle on a parlé fort diversement. Car Fra Paolo dans son Suav.
Histoire du Concile de Trente, Polan. l. 1.
fait faire à ce Nõce un fort long discours, dans lequel, aprés avoir dit à Luther qu'on faisoit grand estat à Rome de son esprit, & de sa grande capacité, & qu'on y blâmoit la conduite du Cardinal Caïetan & de Leon X. qui l'avoient traité avec trop de rigueur, il tasche de le ramener à l'obeïssance de l'Eglise par des considerations humaines, & sur tout par son interest, en luy faisant esperer de fort grands avancemens, jusqu'au Cardinalat, & mesme jusqu'à la Papauté, par les exemples qu'il luy propose du Cardinal Bessarion & du Pape Pie II. Aprés quoy il fait parler Luther, par un discours encore plus long, avec une merveilleuse fermeté, & des sentimens tout-à-fait nobles, & comme pourroit

faire un des plus grands hommes du monde.

1535.

P.llavic. loc. cit.

Au contraire, le Cardinal Pallavicin, pour convaincre de fausseté cét Ecrivain, produit les lettres du Nonce Verger, qui asseure que ce ne fut que durant qu'on le servît à déjeûner avant que de sortir de Witemberg, qu'il vit Luther & Pomeran, que le Gouverneur luy avoit amenez pour l'entretenir; qu'il le laissa parler, comme il fit, de choses assez indifferentes, d'une maniere fort basse & tres-grossiere, sans luy répondre que par monosyllabes, & qu'il trouve que c'est un homme qui n'a rien de grand que son imprudence & sa malice. Mais comme d'une part je ne trouve rien de tous ces beaux discours de Fra Paolo dans les Ecrivains de ce temps-là, non pas de mesme dans Sleidan qui dit seulement en un mot que Verger vit Luther à VVitemberg; & que de l'autre

quand ce Nonce eût eu déja dás l'ame les principes de l'herefie qu'il professa depuis, n'eût eu garde de parler autrement de Luther en rendant compte à Rome de sa Conference : je crois que l'on ne peut rien dire fort asseuré sur cela, sinon que Fra. Paolo s'est diverti aux dépens de la verité, en faisant parler comme il luy a plû, ces deux hommes que l'on voit bien qui sont assez de ses amis. 1535.

Ce qu'il y a encore de bien certain, est que le Nonce vit l'Electeur de Saxe, & le Lantgrave de Hesse, qui luy demanderent par écrit ce qu'il avoit à dire touchant le Concile; & luy direnr qu'on luy répondroit aussi par écrit aprés qu'ils en auroiét conferé avec les Confédérez à Smalcalde, où ils s'assemblerent au mois de Decembre. Comme depuis la paix de Nuremberg plusieurs autres Princes & plusieurs Villes êtoient entrez dans Ibid. c.9.

leur conféderation, il y eût dans
1535. cette assemblée quinze Princes, outre les Députez de trente Villes qui avoient embrassé la Confession d'Ausbourg, comme avoient fait aussi depuis peu deux Ducs de Brunsvvik, ceux de Pomeranie, & les jeunes Marquis de Brandebourg, aprés la mort de l'Electeur Joachim I. leur pere grand Catholique. On y renouvella pour dix ans la ligue que les Protestans avoient faite pour leur défense, & l'on y receût les Ambassadeurs des Rois de France & d'Angleterre, qui vouloient entrer tous deux dans cette ligue, mais par des motifs & pour des interests fort differens.

Comme la paix qui estoit entre le Roy François & l'Empereur commençoit à se troubler, & que les choses tendoient déja manifestement à la guerre qui s'alluma bien-tôt aprés, on avoit tasché de rendre le Roy

odieux, particulierement aux Protestans. en disant par tout 1535.
qu'il faisoit brûler leurs confreres à Paris, & qu'il empeschoit qu'on ne convoquast le Concile. Sur quoy il envoya Guillaume de Langay, Seigneur du Bellay, à Smalcalde, où le dix-neuviéme de Decembre il fit dans l'Assemblée des Protestans une fort belle harangue, dans laquelle il dit de la part du Roy, *Que ceux que l'on avoit punis en France n'estoient point des gens qu'ils pussent avoüer, mais que c'estoient de méchans heretiques seditieux, & perturbateurs du repos public, qui en vouloient à tout ce qu'il y a de plus saint & de plus sacré dans la Religion; Qu'en attendant qu'on eust convenu du temps & du lieu où l'on pust celebrer un Concile, comme Sa Majesté souhaittoit de tout son cœur, s'ils le vouloient envoyer quelques-uns de leurs Theologiens en France pour conferer avec les Docteurs*

Sleidan. l. 9.

de Sorbone, ou permettre que quelques-uns de ces sçavans Docteurs allassent conferer avec les leurs, elle esperoit que l'on feroit cesser les differends de la Religion, en leur faisant clairement connoître la verité, & qu'enfin elle leur offroit de s'unir avec eux pour leur défense commune, contre tous ceux qui entreprenoient de troubler la paix de la Chrestienté. A cela les Princes qui virent fort bien que le Roy ne tendoit qu'à les engager dans son parti contre l'Empereur, ne répondirent autre chose, sinon qu'ils le remercioient tres-humblement de ses offres si obligeantes, & qu'ils luy offroient aussi reciproquement leur service contre tous ses ennemis, excepté contre l'Empereur.

1535.

C'est icy qu'il faut necessairement que je découvre une insigne imposture de Sleïdan, qui, pour faire honneur à sa secte, fait parler en cette occasion Guillaume du Bellay d'une maniére

à faire croire à ceux qui ne connoiſtroient pas la malice de cét Ecrivain, que François I. eſtoit Lutherien. Car il dit que cét Ambaſſadeur, avant que d'avoir receû ſa réponſe des Princes Proteſtans, avoit voulu conferer avec Philippe Melanchton, Iacques Sturnius, & quelques autres Docteurs Lutheriens, ſur les principaux articles de leur créance touchant la Primauté du Pape, la Cene du Seigneur, la Meſſe, l'invocation des Saints, le culte des Images, le libre Arbitre, le Purgatoire, la Juſtification, les Vœux Monaſtiques, & le Célibat des Preſtres; & qu'alors il leur dit que le Roy, aprés avoir oûi ſur tous ces points là les Théologiens de Paris qui ne l'avoient pas ſatisfait, êtoit preſque en tout cela du ſentiment de Meláchtő, ſelon que ce diſciple de Luther l'expliquoit dans ſon livre des lieux communs de la Théologie.

1535.

Sleidan. l. 9.

In plerifque dicebat Regem eſſe non alienum à libro Philippi quos locos ille tractat communes Theologicos, &c. Sleid. l. 7

1535. Comment le Seigneur du Bellay pourroit-il avoir dit aux Lutheriens une chose & si fausse & si éloignée de toute vraysemblance ? luy qui au commencement de cette mesme année avoit suivi le Roy à cette celebre & auguste Procession, où il voulut aller, accompagné de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, des Ducs d'Orleans & d'Angoulesme ses freres, de tous les Princes, & de toute la Cour, la teste nuë, & le flambeau en main, aprés le tres-Saint Sacrement porté par Jean du Bellay Evesque de Paris, depuis l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois jusques à Nostre-Dame de Paris, pour reparer l'outrage que les heretiques Luthero-Zuigliens avoient fait à la Majesté vivine, & à la Royale, en affichant de nuit dans Paris & aux portes mêmes du Louvre, leurs blasphêmes contre les Mysteres les plus saint de la Reli-

V. Fer. de Ram. l. 7. en 5.

gion Catholique, pour laquelle il avoit un zele incroyable, qu'il fit bien paroiſtre en cette occurrence. Car il proteſta hautement, les larmes aux yeux, en preſence de cette grande multitude de perſonnes de la premiere qualité qui avoient aſſiſté à cette éclatante ceremonie, qu'il avoit tant d'horreur de cette hereſie, qu'il ſacrifieroit meſme ſes propres enfans à la Divine Majeſté qu'elle attaque, s'il ſçavoit qu'ils fuſſent infectez de cette peſte. 1535.

Mais encore un coup, comment eſt-ce que cét Ambaſſadeur eût pû parler de la maniere que veut Sleïdan, puis qu'au retour de la Proceſſion, il vit bruſler tout vifs, à petit feu, six hommes convaincus du Lutheraniſme, comme parle Sleïdan, en racontant cette ſevere, mais tres-juſte execution? Il n'y a donc rien de plus faux que ce que fait dire à l'Ambaſſadeur du

Cùm autē ob Lutheraniſmum, ut ipſi vocant, in aliquem vindicatur, &c. *Sleidan. l. 9.*

—— Roy ce pretendu Tite-Live des
1535. Lutheriens, car c'est ainsi qu'ils nomment cét Historien, qui étoit à la verité poliment, mais qui devoit du moins s'estre étudié à mentir avec un peu plus d'esprit en cette rencontre, où il fait bien voir que Charles-
Suri in Comm. Quint avoit raison, lors que voulant se divertir quelquefois durant sa retraite à la lecture de l'Histoire de cét Auteur, laquelle venoit de paroistre, il disoit seulement, *Que l'on m'apporte mon menteur*, & aussitost on luy alloit querir un Sleïdan. Car il faut avoüër que quand il s'agit de ses Lutheriens, il n'épargne gueres la verité, quoy-que hors de cét interest il ne laisse pas de la respecter. Ce qu'il y a pourtant de vray à l'égard de François I. & qui peut-étre a donné lieu à cette horrible calomnie dont on a voulu noircir l'hon-
V. Flor. de Rem. l. 7. c. 4. neur de ce Roy, c'est que vaincu par les priéres importunes de

Marguerite Reine de Navarre sa sœur & de quelques Dames de 1535.
la Cour prévenuës en faveur de la nouvelle doctrine, qui luy parloient éternellement de Philippe Melanchton comme d'un saint homme qui sçavoit admirablement bien parler de nos Mysteres, il luy prit envie de l'oüir, & luy écrivit qu'il pouvoit venir à sa Cour en toute seûreté. Mais le Cardinal de Tournon luy remontra si fortement le tort qu'il se feroit devant Dieu & devant les hommes s'il écoutoit un heretique que l'on sçavoit estre l'êleve & le grand confident de Luther; qu'il revoqua sur le champ la permission qu'il luy avoit donnée, & ne le voulut jamais voir. C'est ce qui doit apprendre aux Rois, & sur tout aux Rois Tres-Chrestiens, qui comme Fils aisnez de l'Eglise sont les vrais Protecteurs de sa doctrine, qu'ils ne doivent jamais recevoir ni lettres, ni re-

1535. questes ny livres de ceux de leurs sujets qui entreprennent de se distinguer, & de faire un party dans l'Eglise & dans l'Estat par la nouveauté de leurs dogmes; & que si par les intrigues de leur cabale, quelqu'un du dehors tant soit peu suspect de cette nouveauté entroit dans leur Royaume pour traiter avec eux, sous quelque pretexte que ce pust estre, ils ne sçauroient rien faire de plus agreable à Dieu, ny de plus efficace pour attirer sur eux les benedictions du Ciel, que de les en faire promptement sortir, & de les renvoyer sans audience d'où ils viennent. Voilà donc quel fut le succés de cette Ambassade.

Les Ambassadeurs d'Angleterre ne parlerent pas tout-à fait de la même maniere que celuy du Roy tres-Chrestien, parce qu'il y avoit déja plus d'un an que leur Roy s'estoit separé de l'Eglise Romaine par ce déplorable

rable ſchiſme dont je ne veux pas icy raconter l'Hiſtoire, qui n'appartient nullement à celle du Lutheraniſme, que ce Prince, tout ſchiſmatique qu'il eſtoit, ne voulut point du tout ſouffrir dans ſes Eſtats. Ils dirent donc en ſubſtance, par la bouche d'Edoüard Foxe Eveſque d'Hereford Chef de cette Ambaſſade, que comme le Roy leur Maiſtre eſtoit parfaitement uni avec eux, dans la reſolution qu'il avoit priſe de ſecoüer le joug de la domination du Pape, & de ne ſouffrir point de Concile où ſes creatures puſſent prevaloir, & luy confirmer l'autorité qu'on luy attribuoit: il eſperoit auſſi qu'ils s'uniroient tous avec luy dans une meſme créance; ſans y meſler les erreurs des nouvelles ſectes. A quoy comme on vit fort bien qu'il ne vouloit point de ſocieté avec Luther, on ſe contenta de répondre aſſez adroitement, qu'on

1535.

se réjoüissoit de ce qu'il avoit
1535. reconnu la verité, laquelle il
estoit resolu de maintenir, &
qu'on luy feroit sçavoir ce qu'on
répondroit au Nonce du Pape
sur la proposition qu'il faisoit
de convoquer le Concile à Mantouë.

Cette réponse que les Princes donnerent par écrit au Nonce le vingt & uniéme de Decembre, fut encore beaucoup plus forte & plus fascheuse que celle qu'ils avoient renduë au Pape Clement. Car aprés avoir dit dans cét écrit qu'ils ne veulent point de Concile que dans la Germanie, ni que le Pape qui est leur partie soit juge en ce Concile pour de fausses raisons qu'ils alleguent d'une maniere tres-injurieuse au Pape, ils ajoustent qu'ils veulent un Concile composé de ceux que l'Empereur, les Rois, & les autres Princes choisiront aussi-bien entre les Laïques que parmy les Ecclesiastiques pour

juger de ce different, & pour décider par la seule parole de Dieu ce que l'on doit croire sur les points contestez. De sorte qu'il parut alors que le Pape Clement ne s'estoit nullement trompé, quand il disoit qu'il falloit employer d'autres moyens que le Concile pour reduire les Protestans qui faisoient semblant de le vouloir, & ne le vouloient point du tout puis qu'ils exigeoient des conditions qu'ils sçavoient fort bien que l'Eglise ni ne devoit, ni ne pouvoit jamais admettre.

1535.

Le Pape neanmoins ne laissa pas au mois de Juin de le convoquer à Mantouë pour l'année suivante, au mois de Juillet à la sollicitation de l'Empereur, qui estant retourné de son expedition d'Afrique tout couvert de gloire, aprés avoir pris la Goulette & Tunis, défait devant cette Ville la grande Armée du fameux Barberousse Roy

Ann. 1536. Seci. l. 10. Rui et F. nt. 3. *Suri in Comment. I vi. l. 4.* 34.

d'Alger, & delivré vingt mille
1535. esclaves Chrestiens, pressa fort cette affaire, qui luy tenoit extremement au cœur, pour faire voir à tout le monde qu'il vouloit effectivement le Concile. De sorte que le Pape n'en ayant pû differer plus long-temps la convocation, envoya pour cela ses Nonces par tout & mesme
Cochlæ. Suri. aux Protestans, qui, afin de se rendre encore plus puissans, faisoient cependant leurs derniers efforts à UVitemberg pour réünir les Sacramentaires avec Luther : mais ce Patriarche des Protestans demeurant toûjours ferme sur l'article de la presence réelle de Jesus Christ dans l'Eucharistie, dont les Zuingliens ne vouloient point, la Conference se rompit. Il n'y eût que Martin Bucer Prédicant de
Chytræ. l. 14. Strasbourg, qui voulant absolument se réünir avec les Lutheriens, admit enfin la presence ré elle de Jesus-Christ au Sain

Sacrement quand on consacre le Pain & le vin,& qu'on le distribuë aux Communians, non pas quand on le garde hors l'usage du Sacrement. Il confessa de plus qu'il y est non-seulement quand il est reçû par ceux qui sont bien disposez, mais aussi quand il est pris par les méchans qui le prennent *à leur jugement*, comme dit Saint Paul : sur quoy Luther luy fit abjurer les erreurs de Zuingle, & le reçût au nombre de ses disciples estant bien-aise d'avoir dans son parti ce Ministre qui luy ramenoit une Ville aussi considerable que Strasbourg, avec plusieurs Predicans, comme Musculus & Capito qu'on croyoit estre le plus habile homme qui fut parmi ces heretiques. 1536.

Aprés cela les Princes Protestans & les Députez des Villes Lutheriennes s'estant assemblez à Smalcalde, selon leur coustume, y appellerent Luther qui y *Ann.* 1537. *Sle. d. l.* 12. *Cochl.*

—— vint de UVitemberg accompa-
1537. gné de Melanchton, de Pomerá, de Bucer, d'Osiandre, & de plusieurs autres de ses plus celebres Disciples pour y examiner la Bulle de la convocation du Concile, que le Nonce Vorsius avoit presentée à ces Princes de la part du Pape. Mais comme leur ligue êtoit devenuë tres puissante par la jonction des Rois de Suede & de Danemark, du Duc de UVitemberg, & de plusieurs autres Princes de l'Empire, ils parurent aussi plus superbes & plus obstinez que jamais. Et quoy que le Nonce du Pape & le Vicechancelier de l'Empereur leur pussent dire de la part de leurs Maistres pour les obliger à s'unir avec les autres Princes qui avoient tous receu avec applaudissement cette Bulle, ils répondirent toûjours fiérement selon l'avis de Luther, qu'ils ne consentiroient jamais ni qu'on tint ce Concile hors de l'Alle-

magne, ny que le Pape y paruſt comme juge ni meſme qu'il 1537. le convoquaſt, cela n'appartenant qu'à l'Empereur & aux Rois, comme ils prétendoient le montrer dans un Concile libre & legitime tel qu'ils le demandoient. Le Nonce meſme, qui peut-eſtre euſt mieux fait d'envoyer la Bulle à cette Aſſemblée ſans y aller luy-meſme, pour ne pas expoſer en ſa perſonne la Majeſté Pontificale qu'il repreſentoit, y fut traité avec tant de mépris, qu'ayant un jour fait demander audiance au Lantgrave de Heſſe, ce Prince luy fit dire qu'il n'avoit pas le loiſir de luy parler; & cependant il alla ce meſme jour viſiter Luther, qui gardoit le lit pour quelque legere indiſpoſition. Enfin, ils firent courir par toute l'Europe un Manifeſte, contenant les raiſons qu'ils avoient de ne vouloir point ce Concile convoqué par

le Pape à Mantoüe, & s'adref-
1537. ferent principalement au Roy François, ne doutant point du tout à cause de la guerre qu'il avoit alors contre l'Empereur, qu'il ne leur deust accorder sa protection.

A la verité, il la leur promit, afin de se fortifier par cette alliance contre son ennemy, qui la recherchoit aussi contre luy: mais pour ce qui regarde le Concile, il demeura toûjours dans les bornes du devoir d'un Roy tres-Chrestien. Car en leur écrivant qu'il trouvoit comme eux que le Concile qu'on demandoit devoit estre libre & legitime, il ajousta, comme pour leur faire comprendre ce que c'est qu'un Concile legitime, qu'il falloit aussi que l'on y traitast des affaires de la Religion,
Ep'st. Franc. *selon l'ancienne coustume*, ce qui
G l'. Reg. détruit absolument toutes les
ap. Frehe faussesraisons pour lesquelles les
t. 3. Rer. German. Protestans refusoient ce Con-

cile. Au reste le Vice-Chancelier
Mathias Helde voyant que l'on 1537.
faisoit si peu d'estat des remon- Sleid. l.
trances qu'il venoit de faire au 12. Chy-
nom de l'Empereur, fit si bien tr. l. 14.
qu'il obligea les Princes Catholiques de s'assembler à Nuremberg, où, pour s'opposer aux Protestans qui vouloient abolir dans leurs Estats la Religion Catholique en contraignant leurs sujets de se faire Lutheriens, ils s'obligerent à unir leurs forces contre tous ceux qui entreprendroient de troubler les Catholiques dans l'exercice de la vraye Religion, & l'Empereur & le Roy Ferdinand furent declarez Chefs de cette ligue.

Or aprés que le Nonce eût rẽdu compte du peu de succés de sa negotiation, le Pape voyant qu'outre les difficultez que faisoient les Protestans sur le lieu du Concile, le Duc Frideric de Mãtoüe ne vouloit point accor-

der sa Ville, qu'à condition qu'il
1537. y auroit une bonne garnison entretenuë aux dépens du Saint Siege, ce qui estoit directement contre la liberté du Concile, & de plus, qu'il estoit presque impossible de l'assembler durant la guerre qui estoit entre les deux Couronnes, changea de resolution, & fit deux choses pour remedier à ces deux inconveniens. Premierement, il convoqua le Concile à Vicenze, qu'il crut devoir estre agreable aux Allemans, qui ne pouvoient se défier des Venitiens si zelez pour la liberté publique; & puis nonobstant son grand âge, il alla luy-mesme à Nice en Pro-
Ann. vence, où il avoit menagé une
1538. Conference avec les deux Mo-
Iov. l. 17 Onuph. narques, qu'il vit separement
Paul. III tous deux, pour les obliger à faire la paix, & en suite à aller tous ensemble au Concile. Pour la Paix, s'il ne la pût faire, il obtint du moins qu'ils

fissent une tréve de dix ans : mais pour aller au Concile, ils s'en excuserent sur des affaires importantes qui les appelloient ailleurs. De sorte que ce bon Pontife affligé de voir que presque personne ne paroissoit en ce Concile, quoy qu'il en eust prorogé le terme plus d'une fois, fut enfin contraint de le suspendre jusqu'à un autre temps plus favorable. 1538.

Cependant comme ces deux ligues contraires que l'on avoit faites à Smalcalde & à Nuremberg tendoient manifestement à la guerre, à laquelle on se preparoit déja de part & d'autre, & que neanmoins les Protestans, qui refusoient de s'unir avec l'Empereur & les Catholiques pour le Concile qu'ils avoient si souvent demandé, afin d'y terminer leurs differends, ne laissoient pas de protester qu'ils ne souhaitoient rien tant que la paix, & demandoient mesme

1538. pour cét effet une Conference avec les Catholiques, si l'Empereur y consentoit : ce Prince écrivit de Tolede le dix-neuviéme de Novembre, qu'il leur permettoit de s'assembler à Francfort, comme ils firent le douziéme de Février de l'année suivante. Ce fut là qu'aprés plus d'un mois de fascheuses contestations, l'on conclut enfin, sous le bon plaisir de l'Empereur, que comme on n'avoit accordé aux Protestans la liberté de consciéce par la pacification de Nuremberg, qu'en attendant le Concile que l'Empereur acceptoit, & qu'ils refusoient, on leur accorderoit encore une tréve de quinze mois, durant lesquels on assembleroit des Theologiens choisis de part & d'autre pour traiter à l'amiable des points contestez, en presence de sages Députez, & pour faire entre eux un bon accord, selon le jugement de ces députez,

Ann. 1539. Sleid. l. 12. Suri. Commen. chy a. l. 15.

auquel on seroit obligé de s'en tenir ; que pendant tout ce 1539. temps-là, ny les uns ny les autres ne recevroient personne de nouveau dans leur ligue ; & que les Ecclesiastiques joüiroient paisiblement des biens qu'ils avoient encore dans les Estats des Protestans, qui seroient seuls compris dans ce traité, à l'exclusion des Anabaptistes & des Sacramentaires.

L'Empereur refusa d'abord de ratifier ce traité, duquel le Pape se plaignoit bien fort, & avec tres-grande raison, parce que l'on entreprenoit par là de juger des points de la Religion & sans luy & sans le Concile qu'il avoit convoqué. Là-dessus les Protestans croyant qu'on les vouloit surprendre, receûrent de nouveau dans leur ligue tous ceux qui demanderent d'y entrer ; & Luther, qui faisoit tous ses efforts pour empescher qu'on ne celebrast un

1538. Concile, fit courir par tout de nouveaux libelles contre l'autorité que JESUS-CHRIST a donné à ces saintes Assemblées, qui representent le Corps de l'Eglise, lequel on est animé du Saint Esprit. Mais ce qui rendit encore les Protestans plus fiers & plus puissans, fût que le Duc George de Saxe, grand Protecteur de la Foy Catholique, estant mort cette mesme année, un peu aprés le Prince Frideric son fils décedé sans enfans, eût pour Successeurs le Duc Henri son frere & ses deux fils Maurice & Auguste, tous trois Lutheriens; & quoy que le Duc George eût declaré dans son testament, qu'au cas qu'ils entreprissent de changer de Religion dans ses Estats, il les donnoit à l'Empereur & à son frere le Roy Ferdinand; ils ne laisserent pas pourtant d'introduire le Lutheranisme dans toutes les Villes & toutes les terres qu'ils possedoient en

Cochl. Chitræ. l. 15.

Misnie, en Saxe, & en Turinge, parce que comme ils étoient entrez dans la ligue de Smalcalde, ils se tenoient fort asseurez d'être puissamment soustenus de tout le parti, qu'on n'osoit attaquer aprés l'accord qu'on venoit de faire à Francfort. Ainsi Luther ayant esté appellé à Lipsic par le Duc Henri, y changea dans un jour, & par un seul sermon qu'il y fit à la Feste de la Pentecoste, l'estat de la Religion, & de Catholique que cette Ville avoit toûjours esté, la rendit toute Lutherienne : ce qui fait voir le peu de fermeté qu'ont dans leur Foy ces pauvres peuples, toûjours tout prêts à changer de créance comme on veut, & à recevoir la Religion telle qu'il plaist, non pas à Dieu, mais à leurs Princes. Le jeune Joachin Electeur de Brandebourg, qui avoit toûjours esté jusqu'alors Catholiques, à l'exemple du vieux Marquis 1539.

Joachin son pere, si zelé pour
1539. l'ancienne Religion, fit le même dans ses Estats; s'estant enfin rendu aux instantes sollicitations de ses Sujets, qui s'obligerent à payer toutes ses dettes, pour obtenir de luy ce changement. Son oncle mesme le Cardinal Albert Archevêque de Mayence, tout grand Catholique qu'il estoit, ne pouvant resister à ce furieux torrent qui entraisnoit tout dans l'Allemagne Septentrionale, fut contraint, malgré qu'il en eût, d'accorder aux Dioceses de Magdebourg & d'Alberstad la liberté que ces peuples voulurent avoir d'embrasser la Confession d'Ausbourg à l'exemple de leurs voisins. Tout cela ne servit pas peu à faire changer l'Empereur la resolution qu'il sembloit avoir prise peu auparavant, de contenter le Pape au sujet du traité que les Catholiques & les Protestans avoient fait à

Francfort, d'une maniere qui choquoit les droits de l'Eglise, 1539.
& que neanmoins il ne laissa pas enfin d'approuver particulierement pour une raison politique, & pour un interest d'Estat qui fit bien du mal, & qu'il faut maintenant que je découvre.

Aprés la mort de François 1535.
Sforce dernier Duc de Milan, le Roy qui vouloit avoir ce Duché qui luy appartenoit par plus d'une raison, pressa l'Empereur de l'en investir comme d'un fief Imperial. Ce Prince qui l'avoit déja fait saisir par Antoine de Leve, & qui avoit fortement resolu, non-seulement de ne souffrir jamais que les François le possedassent, mais aussi de le retenir pour se rendre maistre de l'Italie, entretint toûjours le Roy de belles paroles, & d'assez specieuses propositions qu'il luy faisoit faire pour l'amuser, en attendant qu'il eust rétably à Palerme, où il estoit alors,

son armée fort diminuée depuis
1539. sa victoire de Tunis. Mais quand
il l'eût remise en bon estat, &
qu'il eût rassemblé ses autres
troupes dans le Milanois; au lieu
de satisfaire le Roy, il luy fit la
1536. guerre & en Provence, où il en-
tra avec une armée de plus de
1537. cinquante mille hommes, en Pi-
Du Bel lay Beloar. cardie par le Comte de Nassau
son Lieutenant au Païs Bas. Il
réüssit mal dans cette entrepri-
se. Mais comme nonobstant la
honteuse retraite qu'il fut obli-
gé de faire, aprés avoir perdu
plus de vingt mille hommes en
Provence sans y rien gagner, la
guerre continuoit toûjours, &
devenoit encore plus furieuse
entre ces deux grands Monar-
ques : le Pape qui vit bien que
tandis qu'elle dureroit, on ne
pouvoit esperer de Concile, en-
treprit de les accorder; & il agit
1538. avec tant de zele & d'adresse
dans la Conferéce qu'il eût avec
eux separément à Nice, que n'a-

yant pû faire la Paix, il les obligea du moins, comme je l'ay dit, 1539.
de jurer chacun à part entre ses Onuphr.
mains une tréve de dix ans. in Paul.
Quelque-temps aprés les Gan- III. Masson.
tois s'estant revoltez, comme Ferron.
Charles-Quint, qui estoit alors F. Bel ar.
en Espagne, eût resolu de passer par la France, pour aller à eux plus promptement, il obtint du Roy toute seûreté pour son passage, en luy promettant réciproquement l'investiture du 1537.
Duché de Milan pour le Duc d'Orleans son second fils. C'est ce que Charles luy promit positivement; non pas par écrit, de peur, disoit-il, qu'on ne pût luy reprocher d'avoir acheté son passage, & de n'avoir pas donné de bonne grace cette investiture, mais en parole de Prince, à laquelle on se doit fier plus qu'à toute autre chose. Sur quoy il est receû par tout, & singulierement à Paris, avec les Ann. 1540.
mêmes honneurs qu'on a coûtu-

1540. me de rendre à nos Rois ; puis il est conduit jusqu'à Valenciennes par le Dauphin & le Duc d'Orleans son frere. Là il confirme sa promesse, de laquelle pourtant il remet l'execution jusqu'à l'arrivée du Roy Ferdinand son frere, & à la pacification des troubles de Gand, aprés laquelle on le prie de la part du Roy tres instamment de tenir sa parole.

A la verité l'on peut dire que l'Empereur ne pouvoit souhaitter une plus belle occasion que celle qu'il avoit alors de reduire les Protestans à leur devoir, d'éteindre ensuite le Lutheranisme, de chasser Soliman de la Hongrie, de le poursuivre, & de l'aller mesme attaquer jusques à Constantinople avec esperance de l'emporter. Le Roy François, qui estoit sans doute le Prince le plus genereux de son temps, s'il n'estoit pas le plus fin & le plus adroit, & sur

tout qui faisoit hautement profession de garder tres-religieusement sa parole, luy promettoit, pourveu qu'il luy gardast la sienne, de l'aider en personne avec toutes les forces de son Royaume dans une entreprise si glorieuse. Les Princes de la ligue Catholique estoient du moins aussi puissans que ceux qui estoient entrez dans la ligue de Smalcalde ; & ceux-cy qui trembloient déja aux seules approches de l'Empereur lequel n'avoit alors aucun ennemy sur les bras, luy avoient envoyé des Députez au Païs-Bas s'excuser sur ce qu'on les accusoit de vouloir troubler la Paix de l'Allemagne. Eussent-ils pû tenir un seul moment contre toutes ses forces accompagnées de celles d'un Roy si puissant, & de tous les Catholiques de l'Empire? Et neanmoins cette ardente & injuste passion qu'il avoit de retenir le Duché de Mi- 1540.

lan, qui appartenoit de plein
1540. droit au Roy, l'emporta dans
son ame pardessus toutes les
considerations de sa conscience,
de son honneur, du repos de
toute l'Europe, & du veritable
interest de la Religion. Il aima
mieux abandonner la Hongrie
aux insultés des Turcs, & une
grande partie de l'Allemagne à
l'heresie des Lutheriens, par le
faux accord qu'il voulut qu'on
fist avec eux, que de souffrir
qu'un des fils du Roy possedast
son heritage dans Milan, comme il le luy avoit si solemnellement promis. Tant il est vray
que la haine, l'ambition, la jalousie d'Estat, & la politique purement humaine, qui n'a pour
but que l'interest, étouffent même quelquefois dans les plus
grands hommes, tous les sentimens raisonnables, pour les
contraindre, malgré toutes leurs
bonnes inclinations naturelles,
de faire des choses dont ils au-

roient honte, si ces passions tyranniques qui les aveuglent, ne les empeschoient d'en voir la laideur & l'infamie. 1540.

Ainsi lors que l'Ambassadeur du Roy, aprés que les troubles de Gand furent entierement appaisez, le somma de sa promesse, dont il avoit remis l'accomplissement à ce temps-là; ce Prince, sans se soucier de ce qu'on diroit de luy dans le monde, ni de la justice que l'Histoire feroit un jour d'une pareille action, luy répondit hardiment & sans biaiser, qu'il n'avoit rien promis au Roy. En suite voyant bien qu'il en faudroit bien-tost venir à une guerre ouverte, il resolut, pour n'avoir pas tant d'ennemis à combattre tout à la fois, de contenter les Protestans, en ratifiant le traité de Francfort; & malgré tout ce que pût dire le Legat & neveu du Pape, pour empescher ce coup fatal à la Religion, il permit aux Theo- *Sceled. l. 12. levi.*

logiens de part & d'autre de
1540. s'accorder entre eux, comme ils trouveroient à propos sur les articles contestez, qui concernent la Foy & la discipline de l'Eglise qui n'appartient qu'au Saint Siege & Concile general de decider : ce qui en effet pouvoit faire un second schisme plus pernicieux que le premier, en separant toute l'Allemagne du Corps de l'Eglise.

Il fit plus, car les Theologiens n'ayant pû terminer cét accord à la Conference de Haguenau, ni à celle de UVormes, parce qu'elles furent interrompuës par d'autres affaires tres importantes qui survinrent au Roy Ferdinand & à l'Empereur, il voulut luy-même le faire conclure en sa presence dans la Diéte generale qu'il tint pour cét effet l'année suivante à Ratisbone. Mais afin qu'on ne pût pas dire dans le monde qu'il mettoit la main à l'encensoir, & qu'il vouloit

Slidan. l. 13. sub fin. & 14. init. Cochlæ.

loit agir independemment du Pape en des choſes qui concernoient ſimplement la Religion; il le pria d'y envoyer un Legat, avec plein pouvoir d'y agir de ſa part pour accorder les differends qui eſtoient entre les Catholiques & les Proteſtans, & de l'argent pour diſtribuer ſous-main aux Miniſtres Lutheriens que le Legat pourroit gagner par quelques honneſtes gratifications, parce qu'ils eſtoient aſſes pauvres. En effet, les Princes & les Magiſtrats Proteſtans qui s'eſtoient emparez des biens des Egliſes & des Monaſteres, n'en avoient pas encore aſſez à leur gré pour ſe ſatisfaire, & n'en faiſoient qu'une tres-petite part à leurs Docteurs. Luther meſme qu'ils reveroient comme leur Patriarche, n'eût jamais d'autre revenu que ſes gages de Profeſſeur en l'Univerſité de Wittemberg; ce qui faiſoit dire à Eraſme que Luther tout pau-

1541.

Suri. in Comm. Belcar. l. 22. V. Pallavic. l. 4. c. 13. 14. 15. ex liter. Card. Gaspar.

vre qu'il eſtoit, en avoit enrichi
1541. pluſieurs, comme par exemple les Docteurs Ekius, Cochleé & Faber, auſquels on avoit donné de bons Benefices, en reconnoiſſance de ce qu'ils avoient doctement écrit contre Luther.

Le Pape qui de ſon coſté vouloit empeſcher qu'il ne ſe fiſt rien contre ſon autorité dans cette Diete, ne manqua pas d'y envoyer en qualité de Legat le Cardinal Gaſpar Contarini, homme ſage, ſçavant, & vertueux, qui avoit acquis beaucoup de gloire en pluſieurs autres negotiations tres-importante; mais il ſe garda bien de luy donner ce que l'Empereur ſouhaittoit. Au contraire, il luy défendit tres-expreſſement de rien définir, ni de rien changer dans la diſcipline & les uſages reçûs de l'Egliſe, pour parvenir à cét accord que l'on prétendoit faire, ni de rien donner ou promettre aux Theologiens

Inſtr. Vand. Contari. Pallav.

Proteſtans, ne voulant pas que l'on puſt dire qu'on les avoit corrompus par argent, pour les ramener par une voye ſi baſſe à la créance de l'Egliſe, qui employe des moyens bien plus nobles pour convertir les dévoyez. Toutesfois voulant faire voir qu'il n'en uſoit pas de la ſorte par épargne, il s'offrit de contribuer des ſommes tres-conſiderables pour fortifier la ligue Catholique contre celle des Proteſtans, ſi on leur faiſoit la guerre comme il le ſouhaittoit, au cas qu'ils ne vouluſſent pas ſe réünir avec l'Egliſe. Et pour cela meſme il chargea le Legat de preſſer d'abord l'Empereur de faire une bonne paix avec le Roy, jugeant que c'eſtoit-là, dans la conjonɛture preſente, le moyen le plus efficace de reduire les Proteſtans. 1541.

Sur cela le Legat partit de Rome, & ſe rendit au mois de Mars à Ratisbone, pour aſſiſter

—— à la Diéte, où se trouverent
1541. avec l'Empereur tous les Electeurs, & presque tous les autres Princes & Seigneurs Catholiques & Protestans, & les Députez des Villes de l'un & de l'autre parti, Avant qu'on en fit l'ouverture, le Cardinal ne manqua pas de prendre adroitement son temps, pour luy parler d'une maniere également forte & touchante, afin de luy persuader de faire une bonne & solide paix avec le Roy, ce qui seroit le vray moyen de ramener bientost les Protestans sans toutes ces Conferences inutiles. A quoy l'Empereur fort surpris, & qui avoit fortement resolu de retenir les Milanois, luy répondit, en l'arrestant tout cour, & luy disant assez brusquement, contre sa coustume, qu'il ne pouvoit traitter avec un Prince qui ne parloit qu'en maistre, en luy faisant la Loy, & luy prescrivant les conditions de paix

Litt. Gasp. Contar. Card. Farnes.

qu'il vouloit qu'on acceptaſt.
Sur quoy le Cardinal ne parla 1541.
plus de cette paix, pour ne pas nuire à ſon principal deſſein, qui eſtoit cét accord, qu'il s'ê-toit mis dans l'eſprit qu'il feroit entre les Catholiques & les Proteſtans contre l'avis de pluſieurs des plus ſages, qui ne croyoient pas que cela puſt réüſſir.

Or comme l'Empereur le ſouhaittoit encore plus que luy, pour une raiſon, & une fin bien differente de la ſienne, il luy fit mettre fort ſecrettement entre les mains par ſon premier Miniſtre Nicolas Granvelle un écrit contenant vingt-deux articles qu'il diſoit avoir eſté dreſſez par de bons & ſçavans Docteurs, qui croyoient en leur cõſcience qu'ils pouvoient eſtre acceptez des uns & des autres, ſans préjudice de la Foy Catholique On ſçait neanmoins que Co bla.
Martin Bucer Prédicant de Strasbourg & Apoſtat de l'Ordre

1541. de Saint Dominique y avoit mis la main, & n'avoit pas manqué d'y faire couler ſubtilement le venin de ſon hereſie. Auſſi le Legat qui eſtoit fort habile homme s'en apperçeût bien, & ne manqua pas d'y changer quelque choſe en vingt articles pour les rectifier. Mais comme d'autre part il vouloit avoir la gloire de faire cét accord, qui veû la diſpoſition des uns & des autres, eſtoit autant impoſſible que celuy qu'on voudroit faire entre la lumiere & les tenebres, & JESUS-CHRIST & Beliel: il ſe ſervit en quelques-uns de ces articles, comme dans ceux de la juſtification, du merite des bonnes œuvres, & de la Foy, de certaines expreſſions ambiguës, dont ni l'un ni l'autre des deux partis ne parut ſatisfait, parce qu'elles n'exprimoient pas tout ce que chacun pretendoit eſtre eſſentiel à ſa creance. Et certes on a veû de-

tout temps que tous ces pretendus accommodemens & menagemés de Religion qu'on a voulu faire pour réünir les heretiques avec les Catholiques dans ces *Henotiques*, ces *Types*, & ces *Exteses*, c'est à dire dans ses pretenduës Expositions de foy, qui supprimant, ou dissimulant, ou n'exprimant qu'en termes ambigus, ou trop radoucis, une partie de la doctrine de l'Eglise, ne satisfont ni les uns ni les autres, qui se plaignent également de ce qu'on biaise dans une chose aussi delicate que la Foy, où l'on ne peut faillir en un point qu'on ne manque en tout.

1541.

Zenonij Heracli Constantis.

Aussi quand on leût à Rome en plein Consistoire cette Exposition du Legat Contarini, elle n'y fut pas approuvée. On s'estonna de ce que l'on y avoit supprimez certains mots essentiels dont l'Eglise se sert pour exprimer les veritez Catholiques, cõme entre autres celui des

Litt. Card. Farnes. ad Contar. ad Pallav.

1541. *merite*, à l'égard des bonnes œuvres, sous prétexte qu'on pouvoit dire que les Lutheriens convenoient avec nous de la chose que l'on signifie par ce terme, à sçavoir que ce que Dieu nous donne pour nos œuvres ne nous est point deû par justice, & que nous ne l'avons qu'en vertu de la promesse que Dieu nous a bien voulu faire gratuitement de nous le donner pour ces bonnes œuvres que nous ne pouvons faire que par sa grace. Et la chose alla si avant, que pour cela mesme, & pour d'autres adoucissemens que le Legat avoit laissé passer en d'autres articles, & singulierement en celuy de la justification, le Cardinal Carafe, qui fut depuis Pape, l'accusa d'avoir trahi la cause de l'Eglise. Mais il fut défendu par d'autres, qui agirent si bien en sa faveur, que le Pape enfin l'excusa, sur ce qu'il n'avoit rien fait en cela que par

Spondan. ad hunc ann.

l'avis de ses Théologiens, qui avoient approuvé cette Exposition de la maniere qu'il l'avoit corrigée. 1541.

Elle fut donc renduë en cét estat à l'Empereur, qui dit à l'ouverture qui se fit de la Diéte au mois d'Avril, qu'aprés tout ce qu'il avoit fait pour faire assembler un Concile géneral, où l'on terminast tous les differends qu'on avoit au sujet de la Religion, à quoy il n'avoit pû encore réüssir, il ne trouvoit point de meilleur moyen de pacifier tous ses troubles, afin de s'unir tous contre les Turcs que de choisir de part & d'autre quelques habiles Theologiens, qui fussent gens de bien & aimant la paix, & qui convinssent à l'amiable de ce qu'on pouvoit croire sur les articles contestez : ce qui seroit communiqué à tous les Ordres de l'Empire, & au Legat du Pape, afin que d'un commun consente-

Sleid. & alij loci, cit.

— ment on peut faire un bon & solide accord. En suite toute l'Assemblée l'ayant prié de faire luimesme ce choix, il en nomme trois de chaque costé, qui furent de celuy des Catholiques, les Docteurs Jules Phlugius, Jean Gropperus, & Jean Ekius; & de celuy des Protestans, Philippe Melanchton, Martin Bucer, & Jean Pistorius. Frideric Comte Palatin frere de l'Electeur, & le Seigneur Nicolas Granvelle presiderent à cette Conference, pour y faire garder l'ordre; & l'on y fit encore assister sept ou huit personnes de qualité, la pluspart Ministres des Princes, pour estre témoins de ce qui s'y feroit.

1541.

On y examina cette Exposition de Foy qu'on avoit presentée à l'Empereur, & qu'on croyoit pouvoir estre acceptée des deux partis. Mais aprés un mois d'examen & de dispute, il se trouva que ces Theologiens ne purent jamais convenir que

de cinq ou six articles qui con-
cernent la justification, la liberté 1541.
de l'homme, le peché originel,
le Baptesme, les bonnes œuvres,
& l'Episcopat : mais quand on
vint aux autres, & sur tout
à celuy de l'Eucharistie, on
vit fort bien qu'on ne s'accor-
deroit pas, parce qu'il ne s'agis-
soit plus de la maniere de s'expri-
mer, ce qu'on peut aisement ac-
corder, mais de la chose mesme
en quoy les Catholiques ne
pouvoient se relascher. Ils vou-
lurent toûjours constamment
que les Lutheriens confessassent
que la substance du pain & du
vin ne reste plus aprés la con-
secration, & que le Corps de
Jésus-Christ demeure encore
hors l'usage du Sacrement,
quand on garde l'Hostie dans le
Ciboire, ou qu'on la porte par
les ruës, & qu'ensuite on doit
l'adorer ; ce que les Luthe-
riens ne voulurent pas avoüer,
non plus que le Sacrifice de la

Messe, la Confession des pechez
1541. en détail, l'infallibilité de l'Eglise representée par le Concile, la primauté du Pape comme Chef de l'Eglise universelle, & quelques autres de la mesme force, où le differend ne consiste pas seulement dans l'expression, mais dans la chose méme qui est exprimée par les termes dont on se sert.

Ainsi les uns & les autres ayant donné leur avis par écrit, l'Empereur les communiqua à la Diéte, où il fut bien surpris de voir qu'on estoit encore moins d'accord qu'on n'avoit esté dans la Conference de ces Theologiens. Car comme il eut fait entendre que son avis estoit qu'il falloit toûjours s'en tenir aux articles desquels les Theologiẽs estoient convenus, en attendant un Concile general ou notional, où une autre Diéte Imperiale: le Legat selon ses instructions, dit qu'il falloit renvoyer le tout ou au Pape, ou au

Concile general qu'il alloit convoquer, car il ne vouloit point du National, qui ne pouvoit rien définir souverainement en matiere de Foy, & c'est aussi à quoy le Pape luy avoit fort recommandé de s'opposer de tout son pouvoir. Les Electeurs vouloient que l'on retint les articles desquels on estoit demeuré d'accord dans la Conference, mais ils demandoient que l'on tint un Concile en Allemagne pour les confirmer s'il trouvoit qu'ils fussent conformes à la Doctrine de l'Eglise, & pour prononcer souverainemét sur les autres. Les Evesques & les autres Princes Catholiques au contraire rejettoient ces articles, parce qu'ils les trouvoient conceûs en certains termes ambigus, qu'ils croyoient que les Protestans pourroient expliquer à l'avantage de leur heresie; & ceux cy qui craignoient aussi de leur costé qu'on n'attribuast 1541.

à ces mesmes articles le sens des
1541. Catholiques, disoient que l'on devoit s'expliquer sur cela plus clairement ; qu'en un mot ils ne les vouloient recevoir qu'entant qu'ils seroient conformes à leur Confession d'Ausbourg, selon qu'elle devoit estre entenduë, conformémẽt à l'Apologie qu'on en avoit faite ; & que pour le Concile, ils persistoient toûjours dans leur premiere resolution, de n'en vouloir point hors de l'Allemagne, & où le Pape fust leur juge par luy-mesme, ou par ses creatures.

Comme il estoit difficile qu'on s'accordast dans une si grande diversité de sentimens, l'Empereur, qui suivant toûjours son dessein vouloit la paix en Allemagne, & contenter les uns & les autres, de peur que le Roy François n'y fist un puissant party contre luy, termina par son autorité toutes ces contestations, & la Diéte le vingt-hui-

tiéme de Juillet, par un Edit, dãs lequel il veut que tout ce qui 1541.
s'est fait dans la Conference des Docteurs de l'un & de l'autre parti soit remis au Concile general, ou s'il ne le peut obtenir, au National de toute l'Allemagne, ou enfin à la prochaine Diete qui se tiendra dans dix huit mois : ordonne cependant aux Protestans de s'en tenir aux articles dont on est convenu, sans rien innover, & aux Evesques de reformer leurs Eglises & les mœurs des Ecclesiastiques selon les points de reformation que le Legat leur a prescrits ; & de plus défend tres-étroitement de ruiner les Monasteres, de s'emparer des biens d'Eglise, & de solliciter personne à quitter l'ancienne Religion. Cela sans doute étoit avantageux aux Catholiques Mais en mesme temps, pour s'asseurer aussi des Protestans, qu'il sçavoit avoir demandé peu auparavant la pro-

1541. tection du Roy François, il fit, par un artifice peu digne d'un si grand Empereur, ce qui valoit autant qu'un Edit tout contraire à celuy qu'il venoit de faire. Car il leur donna en particulier des Lettres patentes en bonne forme, par lesquelles il leur donnoit la liberté de croire, & de professer hautement ce qu'il leur plairoit touchant tous les articles proposé; expliquoit à leur avantage tout ce qu'il sembloit leur avoir défendu par son Edit; leur permettoit de recevoir à leur Communion tous ceux qui y voudroient entrer; suspendoit le dernier Edit d'Ausbourg, & tous les autres qu'on avoit faits contre eux; & ce qu'ils n'avoient pû encore obtenir jusques alors, ordonnoit à la Chambre Imperiale de leur rendre justice comme aux autres, sans plus avoir aucun égard à la Religion qu'ils professoient: ce qui en-

traiſnoit de terribles ſuites, & ſur tout la ruine des Monaſteres 1541.
& des Eccleſiaſtiques qui avoiét encore quelques Benefices dans leurs Eſtats.

Voilà comme ce Prince, quelque zelé qu'il paruſt eſtre pour la Religion Catholique, crut ſans ſcrupule qu'il la pouvoit accommoder en cette rencontre avec ſes intereſts, afin qu'il n'y euſt rien qui le puſt empeſcher d'agir contre les Turcs & contre le Roy Tres Chreſtien, ainſi qu'il l'avoit projeté. Auſſi les Princes Proteſtans en furent tellement ſatisfaits, qu'ils luy promirent aprés cela tout le ſecours qu'il en prétendoit tirer contre le Turc; & ſans avoir plus aucun égard aux remontrances des Ambaſſadeurs du Roy, il ordonnerent conjointement avec les autres, que le Duc de Cleves ſon allié, qu'il protegeoit, ſeroit mis au ban de l'Empire, que le Duc de Savoye

son ennemi, qu'il avoit dépoüil-
1542. lé de ses Estats, y seroit resta-
bli; & qu'aucun sujet de l'Empire ne pourroit plus servir la France. Sur quoy il me semble que l'on peut dire fort veritablement que si François I. fut bien puni de ce qu'il avoit un peu trop compté sur les Protestans ausquels il ne se devoit pas tant fier, Charles-Quint ne le fut pas moins pour les avoir favorisez aux dépens mesme de la Religion, afin de les avoir de son costé & contre les Turcs & contre le Roy. Car il perdit en cette mesme année, par un pitoyable naufrage où il pensa perir, cette belle armée navale qu'il avoit menée en Afrique contre les Turcs d'Alger; outre que celle qu'il avoit en Italie, sous le commandement du Marquis du Guast Gouverneur de Milan, fut quelque temps apres entierement défaite par le Duc d'Anguien, à la fameuse bataille de Cerisole.

Ainsi Dieu se mocque des Princes, qui suivant les maximes d'une politique purement humaine, prennent des voyes desavantageuses à son service, pour faire réüssir leurs desseins, qu'il prend plaisir à renverser, afin de confondre par leur exemple la fausse sagesse du monde. 1541.

L'Empereur donc ayant fait cette espece de pacification provisionnelle pour s'asseurer de l'Allemagne pendant son absence, descendit promptement en Italie, où tandis que son armée s'embarquoit à Porto Venere, il eût le loisir de conferer à Luques avec le Pape touchant le Concile general qu'il falloit alors necessairement convoquer, si l'on vouloit empescher qu'il ne s'en tint un particulier en Allemagne, ce que les Protestans souhaittoient pour leur interest, & que le Pape vouloit éviter. Aprés quoy Charles, nonobstant tous les ef-

1541. forts que le Pape fit pour l'arrester, luy remontrant que la saison étoit déja trop avancée, ne laissa pas d'aller à sa malheureuse expedition d'Alger, où il arriva le vingt & troisiéme d'Octobre, par le plus beau temps

Iov. l. 40. Belcar. l. 22.

du monde : mais trois jours aprés, sans qu'il eust encore veû les Turcs, une furieuse tempeste qui combatit pour eux, fit perir une partie de sa flote, & dissipa l'autre; de sorte qu'aprés avoir recueilli le débris de son naufrage avec bien de la peine, il fut obligé de passer en Espagne, où il prit port au mois de Novembre, presque au

Iovi. Belcar. Ysuanff.

mesme temps que l'armée de terre que le Roy Ferdinand son frere avoit envoyé en Hongrie sous le Comte de Rogendorf, fut défaite devant Bude par les Turcs.

Cependant le Pape voyant que les Venitiens mesmes ne vouloient plus de Vicenze pour le

Concile, depeur que Soliman, avec lequel ils estoient en paix, n'en prist de l'ombrage contre eux, se résolut enfin de le convoquer à Trente, croyant que comme cette Ville est située sur la frontiere d'Allemagne, & qu'elle est de la dépendance du Tirol, & consequemment de l'Empire, les Protestans n'auroient point de pretexte pour la refuser comme ils faisoient toutes celles de l'Italie. C'est ce qu'il fit proposer par le Nonce Moroné Evesque de Modene aux Princes qui étoient assemblez à Spire pour déliberer des moyens de resister aux Turcs. Cette proposition fut recûë du Roy Ferdinand & des Catholiques avec de grands remercimens: mais les Lutheriens protesterent qu'ils ne souffriroient jamais, non-seulement que le Pape convoquast le Concile, mais aussi que son nom parust dans le Decret qu'on feroit pour le con-

1541.

Ann. 1541. *Sleid. Belcar. l. 28.*

voquer, ajoustant qu'ils ne vou-
1542. loient non plus de cette Ville que des autres qu'on avoit proposées, parce qu'elle estoit plus de l'Italie que de l'Allemagne. Et certes ils estoient devenus si fiers & si superbes, depuis la Diéte de Ratisbone, où l'Empereur avoit fait paroistre qu'il les craignoit, en les ménageant comme il avoit fait, qu'ils ne gardoient presque plus de mesures, jusques-là mesme qu'aprés que le Chapitre de Naumbourg eût eleû pour Evesque le Docteur Jules Phlugius, l'un des trois Catholiques qui avoient esté au Colloque de Ratisbone le Duc de Saxe cassa hautement cette élection, parce qu'il n'estoit pas de la Confession d'Ausbourg, & nomma en sa place Nicolas Amsdorf, l'un des premiers & des plus ardens Lutheriens, & à qui son Maistre Luther, qui faisoit le Pape à Witemberg, imposa les mains en céremonie pour le faire Evêque.

Sleidan.

Rejecto Pflugio Nicolaum Amsdorfium ex nobilitate Theologum VVitembergicum instituit inaugurante Luthero. *Sleid. l.* 14.

Le Pape néanmoins ne laissa pas de publier l'indiction de ce Concile par sa Bulle du vingt-deuxiéme de May, dans laquelle, aprés avoir exposé tout ce qui s'estoit fait depuis prés de vingt-quatre ans pour le convoquer, afin de définir par l'autorité suprême de l'Eglise les points de doctrine sur lesquels on contestoit avec tant de scandale depuis si long-temps, & de reformer les abus qui s'estoient glissez dans les mœurs & dans la discipline, il exhorte tous les Princes de la Chrestienté, & sur tout l'Empereur & le Roy de France, qu'il traitte également avec toutes les marques que l'on peut donner d'une tendresse & d'une affection vrayment paternelle, d'y envoyer les Evesques de leurs Estats, & tous ceux qui ont droit d'y assister, pour le premier jour de Novembre de cette mesme année. Mais il faut avoüer qu'aprés 1542.

avoir attendu si long-temps à
1542. convoquer, & à commencer enfin ce Concile qu'on avoit si souvent demandé on ne pouvoit prendre une conjoncture moins favorable pour le celebrer. Car la guerre que l'Empereur & le Roy se faisoient alors, non plus par un motif de gloire, d'interest d'Estat, ou d'ambition comme auparavant, mais par un esprit de haine, & avec une furieuse animosité l'un contre l'autre, qui leur fit dire & leur fit faire des choses tout-à-fait indignes de ces deux grands Princes, avoit mis toute l'Europe dans un effroyable desordre. Et d'autre part le Turc profitant de cette guerre en faisoit une autre dans la Hongrie, où il ne trouvoit presque plus de resistance, & ravageoit en mesme temps les costes d'Italie avec une puissante flote: de sorte que comme il n'y avoit nulle seureté pour voyager ni par mer

mer ni par terre, & qu'ensuite les Evesques de France, d'Espagne, d'Allemagne, & mesme d'Italie un peu éloignez de Trente n'osoient en entreprendre le voyage; le Pape, aprés que ses Legats y eûrent attendu en vain plus de six mois qu'il y en vint un nombre raisonnable pour faire l'ouverture du Concile, fut enfin contraint de le remettre à un autre temps plus commode. Ce qu'il y eût encore de plus déplorable en cette occasion, fut que les Protestans que l'Empereur continuoit toûjours à menager avec grand soin pour les retenir dans ses interests durant cette guerre, faisoient tous les jours de nouveaux progrés, comme il ne parut que trop en ce mesme temps, par le funeste changement de l'Archevesque de Cologne dont il faut que je raconte icy toute l'histoire, afin qu'on voye tout d'une veûë, sans interruption,

Ann. 1543. *Bul. Paul. III prid. Non. Iulij. Bonon. ann.* 1543.

quelle fut la fortune de ce mal-
153. heureux Prelat.

Rozera. Po t..4 Sur. in Comm Herman de l'illustre Maison des Comtes de UVeiden, Archevesque & Electeur de Cologne, estoit un Prince de bonnes mœurs d'esprit doux & paisible, tres charitable envers les pauvres, & fort zelé pour la Foy Catholique, comme il le fit paroistre en deux belles occasions. L'une lors qu'aprés la mort d'E-
Chytr. a ann. 1532. ric de Brunsvvic Evesque de Paderbome, ayant esté éleû par les Chanoines de cette Eglise pour luy succeder, afin qu'il s'opposast aux Lutheriens qui commençoient à s'y établir, il fit si bien; qu'à l'aide de ses amis qui l'accompagnerent avec de bonnes troupes, il se rendit maître de la Ville, en chassa tous les Prédicans qu'il y trouva, y abolit entierement le Lutheranisme, & défendit sur peine de la vie que personne ne fist plus profession. L'autre fut que dans

l'apprehension qu'il eût que les 1543.
Lutheriens qui s'estoient déja répandus dans le voisinage, ne fissent insensiblement glisser le venin de leur heresie dans son Electorat, il tint avec ses Suffrages un Concile à Cologne, où il fit les plus beaux Decrets qu'on puisse souhaitter pour maintenir la Religion dans sa pureté, pour rétablir la discipline Ecclesiastique dans sa vigueur, & pour regler les mœurs & les devoirs d'un vray Chrestien en toutes sortes de conditions.

Concil. Colon. I. t. 14. cõcil. edit. Paris.

Mais aprés tout il avoit deux grands défauts qui furent la cause de son malheur : car il estoit fort ignorant, ne sçachant rien du tout de ce qu'un Prelat doit sçavoir, jusques-là mesme qu'il ne sçavoit pas autant de Latin qu'il en falloit pour dire sa Messe & son breviaire. En effet comme le Lantgrave de Hesse qui l'avoit pris en sa protection aprés qu'il se fut

Rover. Pont Suri. Comm. Sleid. l. 15.

Sleid. l. 17.

perverti, eût dit un jour à l'Em-
1543. pereur que tout le crime de cét Archevesque estoit d'avoir entrepris la reformation de son Eglise, *Helas*, luy répondit ce Prince, *que peut il reformer le bon homme qui n'entend qu'à grand peine un peu de Latin ? Il n'a jamais pû dire en sa vie que trois Messes, dont j'en ay oüy deux, & je suis témoin qu'il ne pouvoit pas mesme lire l'Introït.* Aussi tous ces beaux Decrets de son Concile, qui sont si bien faits, ce n'estoit nullement luy, qui n'y entendoit rien du tout, mais le celebre Docteur Gropperus Archidiacre de l'Eglise de Cologne, qui les avoit dressez, & mis en l'estat où nous les voyons : & de là vient que comme d'ailleurs ce Prelat estoit bon homme & naturellement peu fin, & peu éclairé, on le surprenoit aisément, sur tout en matiere de pieté, & sous le beau pretexte de reforme ; & quand

1543.

il s'estoit une fois laissé tromper, il estoit si opiniastre, qu'on ne le pouvoit faire revenir de son erreur, parce qu'il n'avoit ni assez d'esprit pour la découvrir de luy mesme, ni assez de docilité pour se laisser instruire, ce qui est assez ordinaire à ces prétendus gens de bien & devots, qui sont fort ignorans. C'est pourquoy comme Sainte Therese disoit qu'elle aimoit mieux avoir pour Confesseur un honneste homme bien sçavant, quoy qu'il ne fust pas tout-à-fait dans la haute devotion, qu'un de ces devots de profession qui ne sçavent rien : de même on peut dire fort veritablement qu'il vaut bien mieux, pour le bien d'une Eglise, qu'elle soit gouvernée par un Evesque qui ait beaucoup de capacité & de conduite, avec un peu moins de devotion; que par un de ces bons hommes aisez à surprendre, qui n'ont ni dis-

Gran daño hizieron a mi alma Confessores medio latrados, per que no los tenia de an buenas letras como quisiera y buen letrado nunca me engañó. S. Theres. la Vid. sü. c. 5.

1543. cernement, ni ſcience, ni eſprit, & qui ſe piquent ſur tout de réforme.

Ce fut auſſi par cela meſme que ce Pauvre Herman ſe perdit. Car comme l'Empereur, par ſon dernier Edit de Ratisbone, eût fort exhorté les Eveſques d'Allemagne, qu'on accuſoit d'eſtre extremement relaſchez, à travailler à la reforme & de leurs perſonnes & de leurs Egliſes: quelques Lutheriens cachez, qui eſtoient à la Cour de cét Archeveſque, luy mirent dans l'eſprit que cette reforme ſe devoit principalement entendre de certains dogmes & de certains uſages que l'on avoit, diſoient-ils, introduits dans l'Egliſe contre la Parole de Dieu, à laquelle on avoit ſubſtitué les Traditions puremẽt humaine. Il ſe laiſſa tellement perſuader par ces heretiques couverts qui s'eſtoient emparez de ſon eſprit, qu'il fit venir le Prédicant Martin Bucer pour

travailler à la reformation de
l'Eglise de Cologne, comme il 1543.
avoit fait à celle de Stras-
bourg. De plus voyant que le
Chapitre & l'Vniversité de Co-
logne s'opposoient fortement
aux entreprises de cét heretique:
qu'il avoit estably Predicateur
dans la Ville de Bonne, où il prê-
choit tout ouvertement le Lu-
theranisme, & le soustenoit mê-
me par écrit: il appella à son
secours Melanchton, Pistorius,
& quelques autres des plus fa-
meux Ministres Protestans, qu'il
n'eust point de honte de deman-
der au Duc de Saxe & au Lant-
grave de Hesse, les deux Chefs
du parti protestant, quoy qu'il
dist neanmoins toûjours, par un
artifice tres-grossier & digne de
son peu d'esprit, que ce n'estoit
pas qu'il voulût avoir rien de cō-
mun avec les Lutheriēs, mais seu-
lement qu'il desiroit que l'on en-
seignast à son peuple une do-

ctrine qui fust parfaitement con-
1543. forme à la pure Parole de Dieu.

Ces nouveaux Docteurs ne manquerent pas d'agir de toute leur force en bons Lutheriens, pour faire valoir leur nouvelle doctrine. Ils firent mesme un Livre de la reformation, conformément à leur Confession d'Ausbourg, auquel les Theologiens de Cologne répondirent par un autre intitulé *Antididagma*, comme qui diroit le contre-poison contre le venin de la fausse doctrine de Luther. Ils representerent à leur Archevesque le suppliant tres-humblement de chasser de son Diocese ces heretiques, de ne point toucher à l'ancienne doctrine de l'Eglise, & de se contenir précisement dans les termes de la reformation des mœurs, selon l'intention de l'Empereur en son Edit de Ratisbone. Et voyant enfin qu'ils ne gagnoient rien sur cét esprit foible, qui sous

le specieux pretexte de reforme s'estoit entierement abandonné 1543 à ces nouveaux dogmatistes, ils appellerent de toutes ses Ordonnances & de son procedé au Pape comme au Chef & à l'Empereur comme au Protecteur de l'Eglise.

On agissoit de la sorte à Cologne suivant les avis que donnoit le Docteur Jean Gropperus qui avoit mesme composé le Livre qui fut presenté à l'Archevesque contre celui des Protestans. De là vient que l'Historien Jean Sleïdan, grand Lutherien, a dit de luy, qu'ayant esté grand ami de Bucer, il avoit laschement renoncé & à sa doctrine & à son parti, pour se jetter dans celuy de ses ennemis, en trahissant malheureusement l'Archevesque Herman auquel il devoit toute sa fortune: & Theodore de Beze encherissant encore sur cette calomnie, dit qu'il avoit fait pour estre

Sleid. l. 15.

Beza in Icon.

Cardinal. Il ajoufte mefme,
1543. en voulant puérilement faire le bel efprit, par une froide & méchante plaifanterie qu'ayant trahi son Maiftre comme fit Judas, il en avoit auffi efté puni comme ce traiftre, en s'étranglant luy-méme avec le cordon d'un maudit chapeau; il veut dire par là que la promeffe qu'on luy avoit faite d'un Chapeau de Cardinal luy avoit étoufé la voix pour ne point parler en faveur de la doctrine de Luther. Mais il eft bien aifé de faire voir que ce n'eft là qu'une foible impofture fort mal inventée. Car il eft tres certain que ce grand homme, felon le témoignage irreprochable de ceux qui ont écrit de ce temps-là, a toûjours efté l'un des plus forts & des plus ardens adverfaires de Luther, & l'un de ceux qui ont fouftenu le plus conftamment, & avec plus de zele & de courage la verité Ca-

tholique contre son heresie. 1543.
Que si depuis le Colloque de Ratisbone, où il fut l'un des trois Docteurs Catholiques que l'on choisit pour conferer avec les trois autres Protestans, il entretint quelque commerce avec Bucer, c'est que ce Prédicant de Strasbourg, convaincu par les raisons que cét excellent homme produisit en cette Conference, luy donna lieu de croire par les lettres qu'il luy écrivit, qu'il estoit en termes de renoncer à Luther, comme il avoit déja fait à Zuingle, & de rentrer dans l'Eglise Catholique, dont il étoit sorti par une double apostasie, en quittant son Convent & son habit de Jacobin pour se marier, ainsi qu'il fit jusqu'à trois fois.

Car il est bon de remarquer que c'est principalement à l'amour des femmes, & en suite à la profanation du Sacrement de Mariage par un horri-

ble ſacrilege, que les Proteſtans
1543. doivent leurs premiers & leurs plus celebres Docteurs, comme il eſt aiſé de le verifier par les exemples de ces deux Martins, Luther & Bucer, d'Oecolampade, de Pierre Mertyr, en un mot, d'une longue liſte de ſemblables apoſtats, qui ayant bien commencé par l'eſprit, ont malheureuſement & honteuſement fini par la chair. Et certes cela ſeul pourroit ſuffire pour faire voir que le Docteur Jean Gropperus ne pût jamais avoir rien de commun avec ces Lutheriens; car il fut encore plus recommandable pour la ſainteté de ſa vie que pour ſa profonde doctrine, ayant toûjours fait éclater en ſa conduite toutes ſortes de vertus Chreſtiennes, & ſur tout une chaſteté ſi delicate, & meſme ſi je l'oſe dire, ſi ſcrupuleuſe, que comme un jour, en retournant de Matines, il eût trouvé qu'une ſervante s'eſtoit in-

gerée de faire son lit en l'absence de son valet, il la chassa bien viste de la chambre, & tirant à l'heure mesme, & enveloppant avec precipitation draps, traversin, & matelats, il les jetta par la fenestre au milieu de la ruë, comme si son lit eût esté infecté de la peste pour avoir esté seulement touché par une femme. C'est ce que des Auteurs tres-graves & tres-serieux, quoy-qu'il y ait en cela quelque chose d'un peu surprenant, ont pourtant jugé digne d'estre mis dans les éloges qu'ils ont faits de ce saint homme.

1543.

Caracc. il. in. Voc. Paul. IV. Surio. ep. ad junior. G epp. Victorell. ap. Ciacon.

Et quant à ce que Beze a dit de son Chapeau ce Cardinal qui luy fit perdre la voix, qu'il eût employée en cette occasion pour la défense de la doctrine de Luther, il n'y eust jamais de calomnie plus grossière que celle-là. Car enfin il est évident que ce ne fut pas Paul III. qui estoit alors Pape,

mais le successeur de Marcel
1543. II. Paul IV. qui environ douze ans aprés, à la seconde promotion qu'il fit, resolut de recompenser le merite extraordinaire de ce sçavant Docteur, en le créant Cardinal de son propre mouvement; sans que personne se fust avisé de luy procurer cét honneur; & sans que luy méme, qui ne songeoit à rien moins à Cologne, en eust jamais eû la moindre pensée, beaucoup moins le desir & l'esperance. Il fut même si genereux, que sans vouloir tirer d'autre recompense de son merite que son merite mesme & la satisfaction qu'il avoit d'avoir toûjours servi l'Eglise en combattant de toute sa force les heretiques par ses sermons & par ses livres, il remercia tres-humblement le Pape de l'honneur qu'il luy faisoit, & le pria de trouver bon qu'il luy renvoyast, comme il fit, le bonnet rouge qu'on luy

avoit porté de sa part selon la —
coustume. Il crut que le bon- 1543.
net noir qu'il avoit porté jusques alors, & avec lequel il s'estoit rendu si formidable aux Novateurs, luy devoit suffire pour le couronner aprés tant de belles victoires qu'il avoit remportées sur ses ennemis de l'Eglise; & la posterité dira toûjours en voyant ses doctes ouvrages, que cet autre bonnet qu'on luy offrit, quelque éclatãt qu'il soit aux yeux des hommes, de la faveur desquels il vient quelquefois beaucoup plus que d'un veritable merite, ne valoit pas celuy que sa vertu & sa doctrine ont rendu si illustre, & qu'il voulut toûjours porter constamment jusques à sa mort, qui deux ans apres termina saintement une si glorieuse vie. J'ay crû devoir rendre cette justice & cét honneur à la mémoire de ce grand Docteur, qui sauva de l'heresie tout l'Electo-

rat de Cologne, en s'opposant
1543. avec une force incroyable à la malheureuse entreprise de l'Archevesque Herman.

Et de fait, quoy que pût faire ce Prelat pour l'obliger du moins à ne rien dire contre luy, puis qu'en effet il luy avoit de grandes obligations, il luy dit toûjours constamment qu'il perdroit plûtost la vie que la parole en une occasion où s'il se taisoit, son silence trahiroit la cause de Dieu ; & ensuite il parla si hautement, & anima si bien tout le Clergé de Cologne, que ce fameux Chapitre agit tres-fortement contre l'Archevesque, duquel il ap-
1545. pella & au Pape & à l'Empereur. Le Pape qui l'avoit cité à comparoistre dans soixante jours devant son Tribunal, voyant que bien loin d'obeïr, il continuoit à faire prescher le Lutheranisme dans tout son Diocese,
1546. l'excommunia solemnellement

à Rome, le deposa de son Archevesché qu'il donna au Comte Adolphe de Schavenbourg que cét Archevesque avoit fait son Coadjuteur, & dispensa tous ses sujets du serment de fidelité qu'ils luy avoient presté. L'Empereur qui l'avoit aussi cité pour répondre devant luy sur les points dont on l'accusoit, estoit fort resolu de le priver de son Electorat, s'il ne rentroit dans son devoir : mais comme il commençoit alors à faire la guerre aux Protestans confederez, & qu'il vouloit faire paroistre que ce n'estoit pas pour la cause de la Religion, mais pour leur rebellion qu'il la leur faisoit, il crut qu'il devoit encore dissimuler. Il luy écrivit mesme comme aux autres Princes, pour l'exhorter à se tenir dans l'obeïssance, & à ne donner aucun secours aux rebelles conféderez. Herman obeït à cét ordre avec joye, croyant que

1543.

1543. l'Empereur ſatisfait en cela de ſon exacte obeïſſance, ne penſeroit plus à l'inquieter ſur le fait de la Religion.

Sleidan. l. 18. Il ſe trouve neanmoins bientoſt décheû de ſon eſperance. Car dés l'année ſuivante, comme l'Empereur qui avoit heureuſement diſſipé la grande armée des Proteſtans, ſe vit en eſtat de ſe faire obéir, il envoya des Commiſſaires à Cologne, avec ordre d'y faire executer la ſentence du Pape, & d'inſtaler le Comte Adolphe ſur le trône Archiepiſcopal en la place de l'apoſtat Herman, qui enfin, à la perſuaſion du Duc de Cleves, pour éviter une guerre civile, trouva bon de ſe depoſer luy-meſme, & de ſe retirer dans ſa Comté de UVeiden, où il mourut cinq ans aprés, obſtiné dans ſon hereſie, à l'âge de quatre-vingts ans; & cependant le nouvel Archeveſque Adolphe ayant chaſſé tous les Predicans

Chytræ. an. 1552. l. 17 sub fin.

Sleidan. l. 18.

Lutheriens de son Electorat, y rétablit entierement la Religion Catholique. Mais si en cette rencontre elle eût l'avantage dans l'Electorat de Cologne, le Lutheranisme en eût d'autre part un bien plus grand sur elle à la Diete de Spire, où l'Empereur, quelque zelé Catholique qu'il voulut paroistre, ou qu'il fust en effet, ne fit pas toutefois grand scrupule de la sacrifier pour un temps à sa vengeance & à ses interests, de la maniere que je vais briévement raconter. 1543.

Ce Prince estoit furieusement irrité de ce qu'aussitost aprés son naufrage d'Alger le Roy François l'avoit attaqué de tous les costez avec toutes les forces de son Royaume, & mesme avec celle du Turc; & comme d'ailleurs il estoit toûjours fort resolu de retenir le Duché de Milan, qui fut le principal sujet de cette guerre, il ne songea plus qu'aux moyens de la

faire avec avantage. Pour cét
1543. effet, ayant passé d'Espagne dans les Païs-Bas, il attaque le Duc de Cleves allié de la France, prend d'abord ses meilleures places, & le contraint bien-tost de se soumettre à tout ce qu'il voulut, & sur tout à renoncer à l'alliance qu'il avoit faite avec le Roy. Aprés un si heureux commencement, il entreprit de réünir tout l'Empire dans son parti, afin de pouvoir joindre toutes les forces de l'Allemagne aux siennes pour entrer en France, en abandonnant tout le reste. Sur cette resolution, il passe en Allemagne, & sans vouloir plus écouter le Cardinal Farnese Legat & neveu du Pape, qui taschoit toûjours de faire la paix entre les deux Monarques, il se rend au mois de Février à Spire, où par le soin tout particulier qu'il en avoit pris, il trouva tous les Electeurs & tous les Princes Catholiques & Protestans

Ann. 1544. *Sleid. l. 15. Jovius, Belcar.*

avec les Deputez de toutes les Villes Imperiales assemblez 1544.
dans la plus nombreuse Diéte qu'on eust encore veûë en Allemagne. Et là, pour venir à ses fins, il fit deux choses qui luy réüssirent. Premierement, pour rendre le Roy François odieux aux Allemans, il fit une longue harangue, dans laquelle, aprés avoir exposé ce qu'il avoit fait pour s'opposer à Soliman qu'il avoit repoussé deux fois de l'Allemagne, il dit, *Que pour rendre inutiles tous ses efforts contre un si puissant ennemi, ce Prince avoit fait, au grand scandale de toute la Chrestienté, une estroite alliance avec le Turc, non-seulement pour l'entretien du commerce, comme ses Ministres disoient en voulant l'excuser, mais aussi pour les obliger à faire la guerre aux Chrestiens; ce qui n'avoit que trop paru par les horribles ravages que l'armée navale de Barberousse, conduite par le*

Baron de la Garde, avoit faits
1544. *dans les Estats de l'Empereur, & sur les terres de l'Empire.* D'où il conclut, *Que pour agir solidement contre le Turc, il falloit commencer par faire tous ensemble la guerre au Roy leur ennemi commun, puis qu'il s'estoit ligué contre eux tous avec Soliman, qui estoit plus à craindre par ce Roy son fidelle allié, & leur voisin, que par luy mesme.*

Ce discours qui avoit quelque couleur & quelque apparence de verité, fit grande expression sur les esprits des Princes & des Deputez qui ne pouvoient gouster, non plus que la pluspart du monde en ce temps-là, cette alliance & societé d'armes que le Roy avoit faite avec les Infidelles contre les Chrestiens. Ce qui servit encore à les enflammer davantage, fut la presence du Duc de Savoye, qui representoit d'une maniere fort touchante à l'Assemblée,

Que le Roy François, non content de l'avoir dépoüillé de presque 1544.
tout ce qu'il avoit, parce que comme Prince de l'Empire il n'avoit pas voulu trahir en sa faveur les interests de l'Empereur; cét ennemi irreconciliable, disoit, *de tous ceux qui servent l'Empire, avoit encore employé contre luy toutes les forces de Barberousse pour luy oster Nice, l'unique place qui luy restoit dans ses Estats, aimant mieux que cette Ville qui estoit une des clefs de l'Italie fust au Turc, ennemi implacable du nom Chrestien, qu'à un Prince fidelle & à Dieu & à l'Empereur.* Cela fit tout l'effet qu'en avoit attendu Charles-Quint. Cette expedition de Barberousse qui hivernoit encore dans nos Ports, avoit rendu le Roy si odieux, qu'on ne voulut pas mesme accorder de sauf-conduit à ses Ambassadeurs, qui furent contraints de s'en retourner de Nancy jusqu'où ils s'estoient

1544. déja avancez pour aller souftenir les interests du Roy à la Diéte. Et quoy qu'ils puffent faire pour justifier par un long écrit cette confederation avec le Turc, par les exemples d'Abraham, de David, des Machabées, & de plusieurs Empereurs Chrestiens qui s'estoient alliez avec des peuples Infideles pour de bonnes raisons, tout cela ne servit de rien auprés de ces Princes, qui estoient trop préoccupez pour entendre raison sur ce point là dont ils estoient terriblement choquez. Ils écrivirent mesme au Pape, pour le prier de se liguer avec eux contre le Roy; ce que ce bon Pontife qui vouloit toûjours estre le mediateur entre ces deux grands Monarques, en faisant l'office de Pere commun, se garda bien de vouloir faire.

Cependant l'Empereur qui vit les esprits si forts animez contre Frãçois I, à cause de cette alliãce si

si odieuse, crut qu'elle lui dõnoit
un beau pretexte pour faire, sãs 1544.
qu'on y trouvast rien à dire, la
seconde chose qu'il s'estoit proposée
en cette Diéte; à sçavoir
de s'unir estroitement avec les
Protestans, comme si cette union
eust esté absolument necessaire
pour détruire celuy qui s'estoit
alliez avec le Turc. En effet cõme
nonobstant l'horrible outrage
que le Roy d'Angleterre luy
avoit fait en la personne de sa
Tante, il s'estoit ligué peu auparavant
avec ce Prince contre
le Roy François: il fit aussi en
cette mesme Diéte alliance avec
le Roy de Dannemark confederé
avec les Princes Protestans, qui
avoit usurpé le Royaume sur le
Roy Christierne beaufrere de
Charles, & il la fit à condition
que le Danois renonceroit à
celle qu'il avoit faite auparavant
avec le Roy François I.
De plus il fit mille caresses aux
Protestans, & sur tout au Duc

de Saxe & au Lantgrave. Il dit
1544. à celuy-cy qu'il le vouloit mettre à la teste de son armée contre Soliman. Il consentit en faveur de l'autre, qu'il succedast au Duc de Cleves son beaufrere, au cas que ce Prince mourust sans enfans masles, & que le Roy Ferdinand promist sa fille Eleonore au Prince de Saxe, à condition neanmoins, ce qui fut tenu fort secret, que ce mariage ne se feroit qu'au cas que l'on pust s'accorder sur le point de la Religion. Enfin il leur accorda presque toutes choses par son Edit du dixiéme de Juin, qui fut autant favorable au Lutheranisme que desavantageux à la Religion Catholique. Car *on suspend de nouveau par cét Edit celuy d'Ausbourg, avec défense d'inquieter personne sur le sujet de la Religion, de laquelle on traitera dans la prochaine Diéte qu'on tiendra pour cela dans tout l'hiver, & où de l'avis de bons &*

sçavans Docteurs choisis de part & d'autre on définira ce qu'on doit tenir &, observer en matiere de Foy & de discipline Ecclesiastique, en attendant un Concile libre Oecumenique ou National dans la Germanie. Cependant on ordonne qu'on vive en paix & que les deux partis joüissent paisiblement des biens d'Eglise qu'ils possedent avec obligation neanmoins d'en assigner une partie pour l'entretien des pauvres, des Predicateurs, des Regens, & des Maistres d'école tels qu'il leur plaira de les choisir; & l'on declare enfin qu'aprés que les Iuges de la Chambre Imperiale, qui estoient tous Catholiques, auroient achevé leur temps ceux de l'une & de l'autre Religion y seroient indifferemment admis. 1544.

A la verité cét Edit ne plust pas trop aux Catholiques, ausquels on égaloit les Protestans en toutes choses. Mais enfin ils cederent à l'autorité plustost

qu'aux raiſons de l'Empereur,
1544. qui s'efforça de leur perſuader que c'eſtoit un tres-juſte temperament, & le meilleur moyen que l'on puſt prendre pour accorder tous les differends, en ſatisfaiſant les uns & les autres. Pour les Proteſtans, ils en furent ſi ſatisfaits, qu'ils firent tout ce que l'Empereur voulut. Le Duc de Saxe reconnut ſolennellement Ferdinand pour Roy des Romains, quoy-qu'il n'euſt jamais voulu conſentir juſques alors à ſon election, diſant qu'elle avoit eſté faite contre les Loix de l'Empire. Le Lantgrave promit de ſervir avec une inviolable fidelité, & tous enſemble ſe joignant aux Catholiques, s'obligerent à luy entretenir pendant ſix mois vingt-quatre mille hommes de pied & quatre mille chevaux, pour faire la guerre au Roy François avant que de marcher contre le Turc: & c'eſtoit là juſtement ce que

l'Empereur pretendoit, & l'unique fin pour laquelle il avoit convoqué cette Diéte, où l'on peut dire qu'il ſacrifia la cauſe de la Religion à cette ardente paſſion qu'il eût toûjours d'empeſcher que le Roy ne poſſedaſt le Milanois qui eſtoit ſon heritage legitime, qu'il luy avoit ſi poſitivement promis. Tant on doit peu compter ſur la conſcience & ſur la parole des Princes mêmes qui d'ailleur ont de l'honneur & de la pieté, quand ils n'ont pas pour regle de leur politique la grande maxime de JESUS-CHRIST, qui veut que l'on cherche avant toutes choſes le Royaume de Dieu & ſa juſtice, ſans quoy toute la ſageſſe humaine n'eſt que folie devant Dieu & ſe trouve enfin malheureuſe. 1544.

Auſſi le Pape penetré d'une vive douleur de voir la conduite ſi peu Chreſtienne de Charles-Quint en faiſãt un Edit ſi perni-

cieux à l'Eglise, luy écrivit une
1544. fort longue lettre que le Cardinal Pallavicin a crû devoir inserer toute entiere dans son Histoire du Concile de Trente. Là il dit, *Que pour ne pas tomber dans la faute du Grand-Prestre Heli, il se sont obligé de luy remontrer en Pere comme son cher fils, que cét Edit de Spire m t en grand danger le salut de son ame, & trouble l'Eglise, au Chef de laquelle il appartient uniquement de convoquer les Conciles & de regler cependant les choses de la Religion; Que contre cét ordre établi par Iesus-Christ mesme, luy qui comme Empereur n'est que le défenseur & le Ministre de l'Eglise, a neanmoins entrepris d'ordonner qu'on tiendroit un Concile, ou Oecumenique, ou National en Allemagne, sans faire mension du Pape; & ce qui est encore plus estrange, a bien osé declarer que luy mesme decidera des points de Foy &*

de discipline Ecclesiastique dans une Diéte où il pretend les exposer au jugement des personnes laïques, & mesme des heretiques, pour regler ce que l'on doit croire, en attendant ce Concile qu'il veut que l'on celebre en Allemagne. Aprés quoy, *il luy propose les exemples de ceux qui ayant entrepris comme luy sur le spirituel, en ont esté severement punis, & des Empereurs Chrestiens ses predecesseurs, qui pour avoir toûjours maintenu l'autorité du Saint Siege, en ont receû de glorieuses recompenses, mesme sur la terre; & enfin il l'exhorte à faire la paix, ou du moins à prendre pour arbitre de ses differends le Concile qu'on doit tenir à Trente selon la Bulle qui en a déja esté publiée, & sur tout à casser un Edit si scandaleux & si outrageux à l'Eglise; qu'autrement il sera contraint d'agir contre luy avec plus de rigueur & de severité qu'il ne voudroit.* 1544.

1544. L'Empereur qui sçavoit se posseder, receût un Bref aussi fort que celuy-cy sans s'emporter contre le Pape, comme les Protestans le souhaittoient avec une incroyable passion, & sur tout Luther, qui écrivit d'une furieuse maniere contre ce Bref. Il se contenta de répondre en general, & en tres-peu de mots, qu'il feroit voir en temps & lieu qu'il avoit fait de son costé tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Empereur tres Catholique pour le bien de l'Eglise & du Saint Siege ; & que si ceux qui avoient deû le seconder dans une si sainte œuvre eussent fait comme luy, les choses ne seroient pas reduites aux termes où elles se trouvoient. Cependant comme il avoit eu tout ce qu'il pretendoit des Protestans, Il estoit déja entré avec une puissante armée en France, où, aprés avoir pris Ligny, Saint Didier, & Chasteau-Thierri,

Pallavic. l.5.c.7.

Cochlæ.

Sleid. Belleofr. l.6. Ferron. Belcar. & alij.

comme il vit que s'estant avancé jusqu'auprés de Soissons, le Roy d'Angleterre son allié qui assiegeoit Bologne & Montreüil ne vouloit pas se joindre à luy qu'il n'eust pris ces deux Villes, & que cependant son armée diminuoit tous les jours à mesure que celle du Roy se fortifioit, il fit, par l'entremise de la Reine Eleonor sa sœur, cette celebre Paix de Crespy, ou de Saint Jean des Vignes, qui fut concluë le dix septiéme de Septembre avec plus de bon-heur d'avantage pour luy que pour le Roy, qui predit là, par les intrigues de la Dame d'Estampes, une belle occasion de le défaire. 1544. Belcar.

Au reste, il est certain que par un article secret de cette Paix, le Roy qui n'avoit plus de besoin de se servir des forces Ottomanes contre l'Empereur, luy promit du secours pour l'Empire contre le Turc, & ce qui est essentiel à mon Histoire, V. Pallavic. l. 5. c. 7.

que les deux Monarques convinrent qu'ils agiroient desormais de concert pour le bien de la Religion que pour cét effet ils feroient en sorte que le Concile de Trente qu'on avoit suspendu durant le guerre, fust de nouveau convoqué, pour estre tenu dans trois mois, & qu'ils procureroient qu'on y reformast les abus de la Cour de Rome, que l'on disoit avoir esté, non pas à la verité la cause, mais l'occasion de ces dernieres heresies. Ils écrivirent donc tous deux d'abord pour l'indiction du Concile, au Pape, qui, aprés avoir fait rendre par toute la Chrestienté de solennelles actiõs de graces à Dieu pour cette Paix, ne manqua pas de son costé de les satisfaire, en convoquant par une nouvelle Bulle du dix-neuviéme de Novembre, le Concile a Trente pour le 15. de Mars de l'année suivante : mais la difficulté estoit de le faire agréer aux Protestans.

1544. Sleid. l. 15. & 16

Spondan. ad hunc ann.

Bull. Paul. V.

Ce fut pour cela que l'on tint au mois de Mars une Aſſemblée des Ordres de l'Empire à Wormes, où le Roy Ferdinand, & le Cardinal d'Ausbourg Otton Truſches qui eſtoit là pour l'Empereur, propoſerent de ſa part les deux grandes affaires dont il s'agiſſoit, à ſçavoir la guerre contre le Turc, & la réünion des eſprits au ſujet de la Religion. Pour ce dernier point ils repreſenterent que l'Empereur & le Roy de France ayant fait enfin convoquer le Concile Oecumenique qu'on avoit ſi ſouvent demandé, il n'y avoit plus qu'à y propoſer ce que l'on voudroit dire de part & d'autre, & puis à s'en tenir à ce qu'on y ordonneroit. Qu'ainſi il ne reſtoit plus qu'à deliberer ſur la guerre qu'on vouloit faire contre Soliman, pour laquelle le Roy François avoit eu la generoſité de promettre à l'Empire un ſecours digne d'un ſi

Ann. 1545.

Sleidan. *l.* 16.

1545. grand Prince. Les Catholiques consentirent tres - volontiers à tout cela : mais les Protestans au contraire soustinrent toûjours qu'on étoit assemblé, selon qu'il avoit esté resolu à la derniere Diéte de Spire, pour affermir la paix en Allemagne ; en dressant d'un commun consentement une formule de Foy commune aux deux partis, laquelle seroit universellement receuë, en attendant que le Concile Universel ou National de la Germanie en eust autrement ordonné. Que pour celuy qu'on avoit convoqué à Trente, & où le Pape vouloi presider par luy-mesme ou par ses Legats, ils avoient souvent protesté qu'ils ne vouloient ny ne pouvoient le reconnoistre pour un legitime Concile ; qu'ainsi il falloit avant toutes choses traiter de la Religion pour establir la paix en Allemagne, sans quoy on ne pourroit jamais se réü-

nir contre le Turc, Et quoy que l'Empereur, que la goute qui l'arrestoit à Bruxelles avoit empesché de se rendre à Wormes avant le mois de May, & les Ambassadeurs du Roy François pussent faire pour les obliger à remettre les differends de la Religion au Concile de Trente, ils persisterent opiniastrement dans cette resolution dont ils ne voulurent jamais se départir. 1545.

Cela donna bien du chagrin à Charles-Quint, qui commença deslors à former dans son ame le dessein qu'il prit enfin, à la faveur de la Paix qu'il avoit avec le Roy, de dompter par les armes ce parti, qui tendoit manifestement à la rebellion, & à ruiner son autorité dans l'Empire. Mais comme il sçavoit admirablement l'art des grands Princes, qui est celuy de bien dissimuler, afin de prevenir & surprendre leurs ennemis, il fit semblant d'aquiescer à ce qu'ils

demandoient. Prenant donc pour
1545. pretexte qu'il y avoit tres peu d'Electeurs & de Princes dans cette assemblée, & mesme que les Députez n'avoient pas un assez ample pouvoir, il la remit à Ratisbone, où tous les Princes seroient obligez de se trouver dans le sixiéme de Janvier de l'année suivante; & cependant il ordonna que selon le projet de Spire, quelques Theologiens de part & d'autre dressassent une formule de Religion avant cette Diéte, afin qu'aprés qu'on l'y auroit examinée, en y changeant ce qu'on trouvoit à propos, elle pût estre enfin agréée & receuë des deux partis.

Celà fut tres mal pris des Catholiques, & sur tout des Evêques du Concile, qui ne sçavoient pas son dessein caché, & ne pouvoient souffrir ensuite que l'Empereur remist l'affaire de la Religion à une Diéte Im-

periale, au grand mépris d'un Concile Oecumenique que luy-mesme avoit procuré, & que l'on alloit commencer. Mais Charles avoit l'ame grande, fit en cette rencontre, sans rien dire pour se justifier, ce que font les grands hommes fort élevez pardessus le commun, qui quand ils ont une fois pris une bonne resolution, ne s'en détournent non plus pour tous les discours qu'on fait de leur conduite, dont on ne voit pas les secrets ressorts, que le Soleil de sa course pour le bruit des orages & des tempestes que les vents excitent dans une region de l'air bien inferieure à sa sphere. Ainsi Charles ayant congedié l'Assemblée de Wormes au commencement du mois d'Aoust, s'en retourna par Cologne au Païs-Bas, afin d'y donner ordre, à petit bruit, aux preparatifs necessaires pour l'execution de son entreprise, qu'il 1545.

1545. vouloit tenir fort secrette ; & cependant il ne laissa pas d'agir fortement pour l'avancement du Concile, qui commença bientost aprés.

Car tandis qu'on traitoit inutilement à Wormes avec les Protestans ; pour les faire resoudre à se soumettre au Concile qui se devoit tenir à Trente, le Pape y envoya les Cardinaux Jean marie Monti, Marcel Cervin qu'on appelloit le Cardinal de Sainte Croix, & Renaud Polus Prince du Sang Royal d'Angleterre, ses Legats, pour y presider en sa place. Il ne faut pas que mon Lecteur attende que je luy donne icy une exacte Histoire de ce fameux Concile, qui à la verité se tint à l'occasion du Lutheranisme, mais qui comprend aussi une infinité de choses qui n'appartiennent nullement à ce sujet ; & si j'entreprenois de le faire en veritable Historien, qui doit éviter

comme deux dangereux écüeils
les deux extremitez où je vois 1545.
que de celebres Ecrivains ont
donné pour vouloir ou trop blâmer
ou trop loüer, il me faudroit
faire un ouvrage beaucoup
plus grand que l'Histoire
que j'écris. C'est pourquoy l'on
trouvera bon que, selon la coustume
que j'ay tasché d'observer
toûjours fort exactement dans
tous mes écrits, je ne dise de
ce Concile que ce qui sera nécessaire
à l'éclaircissement de
mon sujet.

Je diray donc d'abord que
l'ouverture qui s'en devoit faire
le quinziéme de Mars, ne se
fit que le treiziéme de Decembre,
au troisiéme Dimanche de
l'Advent, pour certaines raisons
fort secrettes, & mesme inconnuës
aux Evesques, qui s'ennuyoient
fort d'un si long retardement,
sans qu'ils en pussent
penetrer le vray motif, que l'on
découvrira bien-tost dans la

suite de cette Histoire. Cette
1545. action se fit avec toutes les solẽnitez accoustumées & les ceremonies marquées dans le Rituel Romain. Ainsi aprés un jour de jeusne, & une Procession generale depuis l'Eglise de la tres-sainte Trinité jusqu'à la Cathedrale dediée à Saint Vigile Evêque de Trente, dans laquelle on tint les Séances du Concile, aprés la Messe qui fut solennellement celebrée par le Cardinal Monti, le premier des trois Legats ; aprés la harangue prononcée par le fameux Cornelio Musso Evêque de Bitonte, le plus grand Predicateur de l'Italie, & l'exhortation que les Legats firent aux Peres pour les porter à une serieuse reformation des mœurs, afin d'oster aux heretiques le pretexte qu'ils avoient pris de leur revolte ; enfin, aprés toutes ces solemnitez, on celebra la premiere Session, où il n'y eust avec les Le-

gats que quatre Archevesques
& vingt-deux Evesques. Les 1545.
seuls Ambassadeurs de Ferdinand Roy des Romains y assisterent, celuy de l'Empereur étant demeuré malade à Venise, & ceux du Roy François I. ayant esté rappellez à cause du trop long retardement de l'ouverture du Concile. Il s'y trouva encore cinq Generaux d'Ordre, & plusieurs celebres Docteurs de toutes les Nations; & tout ce qu'on y fit fut de declarer que le Saint Concile estoit commencé, & qu'à cause des Festes de Noël qui approchoient, la prochaine Session ne se tiendroit que le septiéme de Janvier de l'année suivante.

Les Peres cependant reglerent entre eux la maniere dont on procederoit en ce Concile, & il fut arresté qu'on n'opineroit point par Nations comme on avoit fait aux Conciles de Constance & de Basle, ce qui

avoit causé bien du desordre,
1545. mais que chacun en particulier auroit son suffrage libre, & qu'on decideroit à la pluralité des voix, de la maniere qu'on en avoit usé au dernier Concile de Latran sous Leon X. Que les points dont on devoit traiter seroient examinez & resolus par des Prelats distribuez en plusieurs Congregations particulieres ; qu'on les proposeroit en suite à une Assemblée generale; pour y estre ou corrigez, ou confirmez, afin qu'on les publiast solennellement dans la Session qu'on celebreroit aprés ces Congregations. Pour le titre que l'on devoit mettre à la teste des Decrets, on resolut deux choses toutes contraires aux injustes pretentions des Lutheriens, & on le conceût en ces termes : *Le Saint Concile Oecumenique legitimement assemblé sous la conduite du Saint Esprit, les Legats Apostoliques y presidant.* Les Prote-

ſtans vouloient un Concile qui
fuſt abſolument indépendant du 1545.
Pape; & pour leur montrer qu'un
corps auſſi regulier que l'eſt un
Concile general, doit avoir ſes
membres parfaitement unis à
ſon Chef, qui eſt celuy de l'Egliſe
univerſelle, on y mit ces
mots, *les Legats Apoſtoliques y
preſidant*. Ils pretendoient que les
laïques y devoient avoir leurs
ſuffrages, & pour cela l'on n'y
voulut pas ajouſter ces paroles,
*le Concile repreſentant l'Egliſe
univerſelle*, qui ne ſe trouvent
que dans les Conciles de Conſtance
& de Baſle; car ils n'euſſent
jamais manqué de dire que
comme les laïques ſont membres
de l'Egliſe, ils doivent auſſi
l'être du Concile qui la repreſente,
ce qui n'eſt qu'un mauvais
ſophiſme qu'on euſt aiſément
détruit, en diſant que le Concile
repreſente l'Egliſe entant qu'elle
enſeigne, & qu'elle définit par ſes
Paſteurs, auſquels les autres ſont

1545. unis par leur soumission parfaite à ce que ceux-là definissent. Mais on ne voulut pas mesme que les Lutheriens eussent un si méchant pretexte de chicaner sur des paroles qu'ils eussent toûjours voulu mal entendre.

Ann. 1546. Ainsi l'on tint le lendemain de la Feste des Rois la seconde Séance, en laquelle, aprés les ceremonies ordinaires, l'Evesque officiant leût le Decret touchant la maniere de vivre fort chrestienne & édifiante qu'on devoit garder durant tout le temps du Concile. Dans la troisiéme Session, qui fut le quatriéme de Février, où se trouverent outre cinq Cardinaux, six Archevesques, trente Evesques, & plusieurs Abbez, on leût seulement le Symbole de Constantinople; & pour attendre les Evesques qui estoient en chemin, on assigna au huitiéme d'Avril la quatriéme, où il y eût

neuf Archevesques & quarante & un Evesques. Et comme durant tout ce long intervalle, on avoit examiné dans les Congregations qui se tenoient regulierement deux fois la semaine, ce qui concerne la vraye parole de Dieu, laquelle est la regle & l'unique principe de la Foy contre toutes les heresies, on y establit, selon les anciens Conciles, *le nombre des Livres Canoniques tant du vieux que du Nouveau Testament, & les Traditions qui sont venuës depuis les Apostres jusques à nous par une succession continuelle, & que l'Eglise Catholique a soigneusement conservées, tant pour la Foy que pour les mœurs.* On declara, *Qu'on doit tenir la version Vulgate pour authentique, & qu'il faut prendre le sens de ses paroles, ainsi que l'entend la Sainte Eglise, qui dans les contestations qu'on peut avoir sur ce sujet, & l'unique juge legitime du vray sens de l'Ecriture.*

1546.

En effet, ſans cela il n'y auroit
1546. rien de certain dans la Religion, & l'on ne pourroit jamais convenir du vray principe de la Foy, comme je croy l'avoir clairement fait voir par les Proteſtans meſmes dans ma Methode Pacifique, & par des raiſons convainquantes en mon Traité de la vraye Parole de Dieu. Et tout cela fut défini de la ſorte contre Luther, qui ne vouloit ni tradition, ni certains Livres canoniques qu'il rejettoit, parce qu'ils condamnent clairement ſes erreurs, ny d'autre juge de l'Ecriture qu'elle meſme, ou plûtôt que luy meſme qui pretendoit qu'on deuſt prendre toûjours pour le vray ſens celuy qu'il luy donnoit.

En ſuite, comme on vouloit ſuivre l'ordre de la Confeſſion d'Ausbourg qu'on examinoit fort exactement, on définit en la Seſſion cinquiéme, le dix-ſeptiéme de Juin, ce que l'on doit

croire touchant le peché originel. Sur quoy le Concile declare 1546.
entre autres choses, *Que par la grace de Iesus-Christ laquelle nous est conferée dans le Baptesme, ce peché nous est remis, mais que la concupiscence demeure, qui n'est pas vray peché quoy qu'on luy donne quelquefois ce nom, qui ne luy convient que parce qu'elle est l'effet du peché, & qu'elle nous y porte.* Cela condamne l'erreur de Luther, qui soûtient que le peché originel n'est pas effacé dans le Baptesme, mais seulement qu'il ne nous est plus imputé, parce qu'il veut que ce peché ne soit autre que la concupiscence. Aprés quoy le Concile ajouste, *Que dans ce Decret qui regarde le peché originel, il n'entend nullement comprendre la Bienheureuse & Immaculée Vierge Marie Mere de Dieu, & qu'il veut que l'on garde les Constitutions de Sixte IV.* qui institua la Messe & l'Office de

1546. l'Immaculée Conception, & donna de grandes Indulgences à ceux qui celebreroient cette Feste avec devotion. Aprés cela l'on eût bien du loisir pour examiner ce que les Lutheriens disent dans leur Confession touchant la Foy justifiante ; la certitude que l'on soit en grace, les œuvres ; leur merite ; & le libre Arbitre ; parce que la sixiéme Session qu'on avoit arrestée pour le dix-neuviéme de Juillet fut remise au treixiéme de Janvier de l'année suivante, à cause des troubles qui commencerent cependant en Allemagne, & dont il faut maintenant que je parle.

Les Princes Protestans de la ligue de Smalcalde voyant qu'õ differoit toûjours de faire l'ouverture du Concile à Trente, sur des difficultez que l'Empereur faisoit naistre de temps en temps, s'estoient imaginé qu'il

ne vouloit pas effectivement ce Concile, quoy qu'il eust fait semblant de l'accepter, & qu'il y eust mesme envoyé son Ambassadeur. Mais comme ils virent qu'aprés tous ces retardemens qui leur devinrent fort suspects, on l'avoit enfin solemnellement ouvert sur la fin de l'année precedente, ils commencerent à craindre que ce Prince ne les joüast,& qu'il ne s'entendist avec le Pape pour leur faire la guerre; & les contraindre par les armes à se soumettre à ce Concile. Ce qui augmentoit leur soupçon, estoit que l'Empereur ne pût agir si secrettement, que le bruit des preparatifs qu'il faisoit pour quelque grand dessein ne se répandist dans le monde; ce qui leur fut encore confirmé par l'Agent qu'ils avoient auprés du Roy d'Angleterre, qui luy dit un jour qu'il feroit fort bien d'avertir ses Maîtres qu'on se preparoit à les

1546.

Sleid. l.16.

1546. attaquer lors qu'ils s'y attendroient le moins. Sur cela ils s'assemblerent à Francfort sur le Mein au mois de Janvier, car depuis qu'ils eurent formé leur ligue de Smalcalde, ils ne faisoient plus de difficulté de tenir tout ouvertement des assemblées sans permission de l'Empereur, & contre son service. Dans celle cy ils confirmerent de nouveau leur confederation, & en prolongerent le temps. Aprés quoy, ils resolurent d'un cõmun consentement de s'opposer de toute leur force au Concile de Trente; de proteger hautement l'Archevesque de Cologne qui s'estoit fait Protestant, & que l'Empereur avoit cité devant son Tribunal; de presser incessamment l'Empereur de leur accorder ce qu'ils demandoient, & qu'ils estoient resolus d'obtenir par toutes sortes de moyens, à sçavoir qu'ils eussent pleine liberté d'exercer leur Religion

independemment du Concile qu'on tenoit à Trente, lequel ils ne vouloient point du tout reconnoistre, & que la Chambre Imperiale fust desormais composée des Juges Lutheriens aussi-bien que de Catholiques. 1546.

Ce qui les rendoit encore plus hardis, c'est qu'en mesme-temps Frideric II. Comte & Electeur Palatin, qui avant qu'il eust succedé à l'Electeur Loüis son frere decedé sans enfans, avoit toûjours esté bon Catholique, & qui chanceloit depuis quelque temps en la Foy, se fit enfin tout ouvertement Lutherien, & ensuite establit sans peine le Lutheranisme dans ses Estats. Car on a souvent veu, principalement depuis ces dernieres heresies, que les Sujets, sur tout en Allemagne, s'accommodent sans difficulté de la Religion de leur Princes, comme si l'exemple de ces Princes joint à leur Ordonnance estoit la

regle de la Foy, & qu'il pust ju-
1546. stifier leur Sujets devant Dieu, en un point qui n'est nullement de leur dépendance, & qu'il n'appartient qu'à l'Eglise Catholique de decider. Cependant les Princes confederez assemblez à Frãcfort l'envoyerent feliciter de ce changement, duquel ils esperoiét beaucoup. Mais comme il avoit esté toûjours fidelle à l'Empereur qui se fioit en luy, il ne voulut pas entrer dans leur ligue, ni se declarer encore pour eux, disant qu'il en usoit ainsi pour être en estat de les pouvoir servir utilement auprés du Prince & leur procurer une bonne paix.

Or aprés avoir pris des resolutions si violentes dans leur Assemblée, ils crurent qu'il ne falloit plus dissimuler & qu'ils se devoient éclaircir des intentions de l'Empereur, & se tenir sur leur garde de peur d'estre surpris. Pour cela le Lantgrave écrivit sur la fin de Janvier à Ni-

colas Granvelle premier Ministre de l'Empereur, *Qu'on avoit appris d'Allemagne & d'Italie, & des Colonels mesmes qui avoient déja receû des commissions, que l'Empereur faisoit de grandes levées de gens de guerre, que comme il estoit en paix avec la France, & que la tréve qu'on negocioit avec le Turc alloit estre concluë, ils avoient lieu de craindre que les calomnies de leurs ennemis ayant prévalu sur leur innocence dans l'esprit du Prince, il ne fist ce grand armement contre eux conjointement avec le Pape leur ennemi mortel, avec lequel on disoit par tout qu'il s'estoit ligué pour leur faire la guerre, & que l'on asseuroit qu'il devoit venir à la Diéte de Ratisbone avec une bonne armée; ce qui tendoit manifestement à troubler la paix de l'Allemagne qu'on avoit établie dans les Diétes precedentes.* Enfin il ajousta, *Que l'on attendoit là-dessus une réponse nette & précise.* 1546

1546. A tout cela Granvelle qui avoit le secret de son Maistre, répondit *qu'on prenoit l'alarme mal à propos, qu'il estoit vray que l'Empereur avoit fait quelques troupes en Flandre, parce que les Rois de France & d'Angleterre ses voisins estant armez, il n'estoit ni seûr, ni honneste qu'il fust desarmé, & que ses places fussent dégarnies : mais qu'au reste ce qu'on disoit de cette ligue pretēduë avec le Pape, & de cette armée avec laquelle on s'apprestoit d'aller à la Diéte, estoient de faux bruits que des gens mal-intentionnez faisoiēt courir sans aucune apparence de verité, qu'eux-mesmes en alloient estre pleinement persuadez, en voyant bientost l'Empereur entrer en Allemagne, accompagné de sa seule maison, pour se rendre à la Diéte de Ratisbone, où, pour leur montrer qu'il ne songeoit qu'à établir solidement la paix qu'il leur avoit octroyée, il avoit déja donné ordre aux Theologiens de l'une*

& de l'autre Religion de conferer ensemble & de faire ce projet d'union de creance & de discipline, qui seroit receû de part & d'autre selon qu'il avoit resolu à la derniere Diéte de VVormes. 1546.

En effet l'Empereur pour faire paroître qu'il n'avoit point d'autre dessein que d'executer ce Decret de Wormes, en faisant dresser une formule de Foy qui fust approuvée des deux partis, avoit fait assembler ces Theologiens à Ratisbone, afin d'y faire leur projet d'union avant qu'il vint à la Diéte. Ceux cy furent pour les Catholiques, les Docteurs Pierre Malvenda Espagnol, Erard Billichius de l'Ordre des Carmes, Jean Hofmester Augustin, & le celebre Jean Cochlée, celuy de tous les Docteurs Catholiques qui a le plus écrit contre Luther, dont il nous a donné les actes, & auquel il n'a jamais rien pardonné.

1546. Du costé des Protestans, on avoit choisi Martin Bucer, Jean Brentius, George Major, & Erard Schneppius, en la place de Melanchton, qui devoit estre, selon sa coustume, à la teste des autres, & ne fut pourtant pas à ce Colloque, qui réüssit fort mal aux Protestans, Car aprés que le Docteur Espagnol Malvenda eût disputé long-temps sur la matiere de la justification contre Martin Bucer, qui fut contraint, par la force des argumens dont il ne peut autrement se débarasser, d'avoüer plusieurs choses tout-à fait insoustenables au jugement de tout le monde: comme les Presidens de la Conference, qui estoient l'Evesque d'Eistard, le Comte Frideric de Furstemberg, & Jules Phlugius, éleu Evesque de Naumbourg, vouloient, selon l'ordre de l'Empereur, que l'on gardast un grand secret, jusqu'à ce qu'on fist le rapport de tout à la Diéte

Rover. Pont. l. 4. rer. memoral.

Cochl. a.

devant Sa Majesté Imperiale, les Lutheriens n'y voulurent pas consentir, disant qu'ils avoient ordre de leur Maistre de leur rendre compte de tout ce qui se passoit à la Conference; & tandis que l'on attendoit sur cela la réponse de l'Empereur, à qui les Presidens en avoient écrit, les quatre Docteurs Protestans s'évaderent de Ratisbone, & se retirerent chacun chez soy, abandonnant honteusement la Conference & le champ de bataille aux Catholiques. 1546.

Cette retraite si soudaine fut trouvée fort estrange, particulierement de l'Empereur, qui s'en plaignit à toute l'Allemagne; & l'on ne voit pas bien pourquoy ils en userent de la sorte, si ce n'est peut-estre que les Confederez ne voulurent pas qu'on passast plus outre aprés la mort de leur faux Prophete Martin Luther sans lequel ils

plusieurs mesme d'entre les Lutheriens, qui avoient honte 1546.
de voir ces indignes bassesses
de leur Maistre, & ces insolentes saillies, qui sont beaucoup
plus d'un mauvais boufon, &
de quelque impudent farceur,
que d'un homme qui pretendoit reformer la Religion, &
qui vouloit estre tenu pour un
Apostre, quoy qu'un fascheux
accident qui luy arriva en ce
mesme-temps fit bien paroistre
qu'il ne l'estoit pas. Car comme
il eût entrepris de chasser le malin esprit du corps d'une jeûne
fille possedée, il se trouva reduit *Staphyl.*
à de grandes & honteuses extremitez, par la peur que luy fit le *Genebrard. Chronol.*
Diable, qui avoit fermé la porte *in Paul. III. Surius*
sur luy, & qui vouloit seulement *in Comment.*
en cette occasion le rendre ridicule, & faire voir à tout le
monde que l'on ne fait point de
vrais miracles hors de l'Eglise
Catholique. Enfin ce faux Prophete declamoit sans cesse avec

un furieux emportement contre
1546. le Concile, voyant fort bien
qu'il condamneroit ses dogmes,
& faisoit tout ce qu'il pouvoit
pour animer les Princes Protestans contre cette sainte Assemblée, lors que Dieu le tira soudainement de ce monde pour aller rendre compte en l'autre du déplorable changement qu'il auoit fait en celuy cy.

Je sçay que les Ecrivains Catholiques & les Lutheriens racontent fort diversement les circonstances de sa mort. Ceux-cy le font mourir comme un grand Saint à leur mode, & veulent qu'il ait rendu l'ame en remerciant Dieu de ce qu'il luy avoit fait connoistre & aimer de tout son cœur Jesus-Christ son Fils; qu'il luy avoit donné par sa grace le courage & la force d'annoncer à son païs la verité de l'Evangile, le priant de l'y conserver, & de maudire le Pape & son Concile qui la per-

ſecutent. Les autres veulent au contraire, qu'il ſoit mort comme une beſte, ſans aucun ſentiment de Dieu, aprés avoir bien beu & bien mangé. Pour moy, qui crains fort de donner dans les extremitez où la préoccupation porte aſſez ſouvent les Ecrivains, je diray de bonne foy ce qu'aprés avoir leû les uns & les autres je trouve qu'il y a de plus veritable en cecy. 1546.
Comme il eſtoit à UVitemberg, où il achevoit ſes Commentaires ſur la Geneſe, les Comtes de Mansfeld, qui aprés la mort du vieux Comte leur Pere, bon Catholique, s'eſtoient faits Proteſtans, le prierent de prendre la peine de ſe tranſporter à Iſlebe Ville de ſa naiſſance, pour accorder quelques differends qu'ils avoient entre eux ſur leur partage. Y eſtant arrivé ſur la fin de Janvier en carroſſe avec ſa femme & ſes trois fils, accompagné de cent cinquante cavaliers,

—— que ces Comtes avoient envo-
1546. yez au-devant de luy, il y fut receu, non pas tant en Prophete qu'en grand Prince, avec toute sorte de magnificence, au bruit du Canon, de la mousqueterie de la Ville, & de toutes les clocles qui sonnerent à son entrée.

Il prescha dés le lendemain dans l'Eglise de Saint André, ce qu'il fit encore trois ou quatre fois avec un concours admirable de tout le païs, sans jamais manquer de prendre l'occasion d'invectiver terriblement contre le Pape & le Concile, estant au reste tous les jours magnifiquement regalé; & se trouvant fort bien de cette bonne chere continuelle, & des deux grands repas qu'il faisoit par jour, jusqu'à ce que le dix septiéme de Février, le soir, aprés avoir soupé fort gayment, car quand il n'estoit pas en colere, il estoit de belle humeur, & aimoit fort

à plaisanter, il se plaignit d'un grand mal de poitrine, & d'une 1546.
colique assez violente. Aprés qu'on luy eût fait sur le champ quelques remedes, il dormit environ deux heures sur un petit lit verd, d'où on le mena coucher dans sa chambre : mais comme aprés minuit le mal se fut fort augmenté, & qu'il se sentit la poitrine extrémement oppressée, on courut promptement aux Medecins, qui arriverent un peu tard. Car s'étant mis en devoir de le soulager, lors qu'on croyoit que ses douleurs estant diminuées il reposoit, ils trouverent qu'il estoit mort, soit d'une apoplexie, soit d'une soudaine décharge du cerveau par un catherre qui l'avoit étouffé. Ainsi mourut Luther avec peu de ceremonie, en son année clymaterque de soixante-trois ans.

Ce fut un homme qui eust asseurement de l'esprit, du sça-

voir, & de l'éloquence dans sa
1546. langue naturelle. Mais il faut avoüer qu'outre tout ce que j'en ay dit dans le portrait que j'en ay fait au commencement de cette Histoire, il a eu parmi peu de bonnes qualitez tant de defauts dans son humeur, dans sa conduite, dans ses mœurs, & dans ses écrits où l'on ne voit jamais rien d'achevé, & qu'il a remplis d'une infinité d'injures, & de mille choses extrémement basses & honteuses : que s'il n'eût troublé tout le monde Chrestien, comme il a fait, on n'eût jamais parlé de luy; de même que l'on n'eust jamais rien dit d'un certain celebre furieux, s'il n'eust brûlé le Temple de Diane, afin de transmettre son nom à la posterité, qui le nommeroit du moins en le maudissant, pour avoir détruit un si bel ouvrage. Les Princes Protestans luy firent pourtant rendre avec une estrange affectation tous

les honneurs que le plus grand homme du monde eust pû attendre aprés sa mort. Et l'Electeur de Saxe fit transporter son corps avec une pompe tres-magnifique à UVittemberg, où il luy fit dresser un tombeau de marbre blanc environné des statuës des douze Apostres, comme s'il eust esté le treiziéme à l'égard de l'Allemagne, quoy-qu'il n'y eût jamais rien de moins ressemblant à l'esprit Apostolique que celuy de Luther. 1546.

Cette mort fut suivie peu de temps aprés d'un funeste accident, qui pensa causer bien du desordre, par l'assassinat qui se commit en la personne d'un Espagnol nommé Jean Diaz. C'êtoit un jeune homme, qui, aprés avoir estudié quelque temps à Paris, se gasta l'esprit par la lecture des livres de Luther, & de l'Institution de Calvin, & par le cõmerce qu'il eût avec quelques disciples cachez de cét hereti- S'eid. l. 16.

que que l'on appelloit alors
1546. Lutheriens. Mais comme en
mesme-temps le Parlement agis-
sant de toute sa force pour
1542. maintenir la Religion dans sa
pureté, fit de sanglans Arrests
contre ces Novateurs, & contre
tous ceux qui debiteroient ou
retiendroient des livres si perni-
cieux: il eût peur qu'on ne l'ac-
cusast, & se sauva bien viste à
Genéve, où Calvin, qui en avoit
esté chassé quatre ans auparavant,
s'étoit depuis peu rétabli.
Le nouveau Pryselyte n'y fut
pas neanmoins long-temps: car
ne pouvant s'accommoder ni
de l'humeur fiere & chagrine de
Calvin, ni de sa doctrine, qui
luy paroissoit trop choquante
& trop éloignée des usages de
l'ancienne Eglise, il le quitta
bientost pour aller chercher à
Strasbourg un autre Maistre
qui fut, le fameux Ministre Mar-
tin Bucer. Celuy-cy qui s'estoit
donné tout-à-fait à Luther de la

maniere que nous avons dit, ——
trouvant son nouveau disciple 1546.
tout disposé à recevoir ses instructions moins rebutantes que celles de Calvin, acheva de le faire bon̄ Lutherien, & estant Député de Strasbourg pour assister à la Diéte, il le mena à Ratisbone.

Son frere Alphonse Diaz qui estoit Avocat en Cour de Rome l'ayant sceû, prit la poste pour Ratisbone, d'où il fut à Neubourg sur le Danube, où cét apostat s'estoit retiré, & voyant qu'il n'avoit pû par ses remontrances le ramener à son devoir, il le fit tuer par un assassin travesti en messager, qui luy fendit la tête d'un grād coup de hache dans sa propre chambre, tandis que ce miserable lisoit une lettre qu'il luy avoit portée, & qu'Alphonse estoit à la porte du logis avec deux bons chevaux pour se sauver, aprés avoir commis un parricide par un faux

1546. zele de Religion. Ils furent pourtant pris, & les Protestans vouloient absolument qu'on en fist une tres-severe justice, non-seulement pour l'interest du public offensé dans une si cruelle action, mais aussi principalement pour celuy de leur parti. L'Empereur neanmoins qui avoit ses veües, révoqua cette cause à soy, pour la terminer à la Diéte de Ratisbone, où il se rendit avec tres-peu de suite au mois de May.

Il fut surpris de n'y trouver pas un de ces Princes confederez, qu'il avoit fort pressez de s'y rendre en personne, pour y travailler tous ensemble à la réünion de l'Allemagne. Il leur en écrivit des lettres tres-fortes, où il se plaint de ce que leurs Theologiens avoient abandonné le Colloque que l'on avoit commencé par ses ordres, pour convenir d'une formule de Foy selon laquelle on pût vivre en

paix, en attendant ce qu'on en jugeroit dans un Concile General ou National. Il leur ordonne mesme de venir à la Diéte, puis que leur Chef & leur Empereur y est venu le premier pour y procurer avec eux le bien de l'Empire. Mais comme il vit que ni ses remontrances, ni ses commandemens ne servoient de rien, & qu'ils avoient tenu une assemblée particuliere pour deliberer des moyens de ruiner tous ses bons desseins, même par les armes, il ne laissa pas de tenir la Diéte au mois de Juin, où, aprés qu'il eût demandé à l'Assemblée quelles voyes l'on pourroit prendre pour pacifier l'Allemagne qu'on voyoit si fort troublée par les differends que l'on avoit sur le sujet de la Religion: tous les Catholiques qui étoient en beaucoup plus grand nombre que les autres, conclurent qu'il n'y en avoit point d'autre que de se sou- 1546.

——— mettre au Concile de Trente, &
1546. supplierent sa Majesté Imperiale d'y obliger les Députez des Protestans, qui n'y voulurent jamais consentir. Alors l'Empereur resolut de ne plus dissimuler comme il avoit fait jusqu'à ce temps-là, & d'entreprendre hautement contre ces rebelles cette guerre qui luy acquit tant de gloire, & dont je vais representer exactement tous les succés dans le Livre suivant.

Fin de la Matiere du premier Tome.

TABLE
DES MATIERES
contenuës en ce premier Volume.

A

D.

E

F

H

I

R

S

T

V

Z

FIN.

